



HAL
open science

Récit oral et production d'identité sociale

Jacques Brès

► **To cite this version:**

Jacques Brès. Récit oral et production d'identité sociale. Presses universitaires de la Méditerranée, 226 p., 1994, Langue et praxis, 2-905397-66-7. <hal-03339823>

HAL Id: hal-03339823

<https://hal.science/hal-03339823v1>

Submitted on 9 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

récit oral

et production d'identité sociale

Jacques Bres

langue et praxis

groupe de recherche en linguistique praxématique - université Paul-Valéry - montpellier

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS	1
PRODUCTION DE SENS, PRODUCTION D'IDENTITE, RECIT	3
I.1 - CADRES THEORIQUES	5
<i>I.1.1 - PRODUCTION DE SENS, PRODUCTION D'IDENTITE</i>	5
<i>I.1.2 - MISE EN RECIT ET PRODUCTION D'IDENTITE</i>	7
1. Mise en intrigue, identité narrative	7
2. Mise en ascendance	8
3. Identification	9
<i>I.1.3 - RECIT ORAL CONVERSATIONNEL</i>	10
1. Les différentes propositions	10
2. La structure du récit oral	10
3. La syntaxe propositionnelle	12
I.2 - CHAMP D'APPLICATION	14
<i>I.2.1 - TERRAIN</i>	14
<i>I.2.2 - CORPUS</i>	15
<i>I.2.3 - TRAITEMENT DU CORPUS</i>	16
I.3 - DU SOCIONYME AU RECIT : UN EXEMPLE DE PRODUCTION D'IDENTITE NARRATIVE	17
<i>I.3.1 - LE SOCIONYME : DU SENS ET DE L'IDENTITE</i>	17
<i>I.3.2 - LA MISE EN RECIT DU SOCIONYME</i>	20
Chapitre II - RECIT DE LUTTE ET PRODUCTION D'IDENTITE SOCIALE	29
II.1 - PROBLEMATIQUE	31
<i>II.1.1 - PRESENTATION DE L'ACTION</i>	32
<i>II.1.2 - DESCRIPTION DE L'ACTION</i>	33
1. Eléments pour une description de l'action	33
2. Description de l'action du transport-convoiemnt	37
<i>II.1.3 - LA MISE EN RECIT : DE QUELQUES PROBLEMES D'ANALYSE</i>	39
1. La vérité, toute la vérité, rien que la vérité : ellipse et adjonction	39
2. Praxémisation diésante / bémolisante	41
<i>II.1.4 - PRESENTATION DU CORPUS DE TRAVAIL</i>	41
<i>II.1.5 - LIEUX DISCURSIFS</i>	46
II.2 - DEBAT ET COMBAT : RACONTER L'AFFRONTMENT PHYSIQUE	48
<i>II.2.1 - LE GESTE DU GENDARME</i>	48
1. Evaluations	48
2. Difficultés du dire	51
3. Praxémisation	52
<i>II.2.2 - LA REACTION DU LEADER</i>	57
1. Ellipse et difficultés d'actualisation	58
2. Actualisation	59
<i>II.2.3 - LA REACTION DES MINEURS</i>	63
<i>II.2.4 - LA REACTION VERBALE DU LEADER/DES MINEURS</i>	63
II.3 - LA VICTOIRE DANS LES MOTS : RACONTER LA NEGOCIATION	67
<i>II.3.1 - ELLIPSES ET RESUMES</i>	68
<i>II.3.2 - MISE EN INTRIGUE</i>	68
1. Dévaloriser la parole de l'autre	68
2. Valoriser la parole du même	70

II.4 - EN UN COMBAT DOUTEUX : RACONTER UN SEMI-ECHEC COMME UNE (SEMI-) VICTOIRE	73
II.4.1 LES RECITS DE L'ECHEC.....	73
II.4.2 - LES RECITS DE LA VICTOIRE	73
II.5 - AU NOM DE LA LOI : RACONTER LA TRANSGRESSION DE L'ORDRE ETABLI.....	78
II.5.1 - NEGATION.....	79
II.5.2 - RETOURNEMENT.....	80
II.5.3 - DETOURNEMENT.....	81
1. De la reconduite du camion à la restitution du charbon	81
2. La restitution du charbon (volé)	82
3. La vérification d'une accusation de vol.....	84
Chapitre III - IDENTITE SOCIALE ET CARNAVAL.....	93
III.1 - LE CARNAVAL COMME PRATIQUE SOCIO-CULTURELLE	95
III.1.1 - CULTURE POPULAIRE, CONTRE-CULTURE	95
III.1.2 - LA FIGURE DE L'INVERSION.....	97
III.1.3 - LE RIRE DU CARNAVAL	97
III.2 - CARNAVAL ET LUTTE OUVRIERE.....	98
III.3 - ENTRE INTERPELLATION ET CENSURE : LES MISES EN RECIT DU BANQUET.....	101
III.3.1 - PRESENTATION DU CORPUS ET DE L'ACTION MISE EN RECIT.....	101
III.3.2 - LE TRAVAIL D'ARTICULATION DE LA MISE EN RECIT A L'ARGUMENTATION.....	102
III.3.3 - LA PRAXEMISATION DU FAIRE : OCCUPER VS PARTICIPER A LA GRANDE BOUFFE.....	107
III.3.4 - LA NOMINATION DU LIEU : MAISON DE L'ADMINISTRATION VS CHATEAU (DE LA LEVADE).....	109
III.3.5 - LE MODE NARRATIF DE L'ENONCIATION DU BUT.....	112
III.4 - IDENTITE SOCIALE ET IDENTITE SEXUELLE. VERTIGES CARNAVALESQUES.....	120
III.4.1 - CONCOURS.....	121
III.4.2 - CONFLIT.....	127
1. La relation narrateur/narrataires	129
2. La relation narrateur/actants	131
Chapitre IV - UN RECIT NOMME DESIR SOCIOTYPES ET CONTRESOCIOTYPES	137
IV.1 - DIALECTIQUE DU MEME ET DE L'AUTRE ET PRODUCTION DE STEREOTYPES.....	139
IV.1.1 - DESCRIPTION LINGUISTIQUE DU TRAIT ETHNO-SOCIOTYPIQUE.....	139
IV.1.2 - LE JEU DES ETHNO-SOCIOTYPES.....	140
IV.2 - DU SOCIOTYPE	143
IV.2.1 - L'INVESTISSEMENT PRAXEMIQUE DU SOCIOTYPE OUVRIER	143
1. L'ouvrier est tire-au-flanc.....	143
2. L'ouvrier est borné.....	144
IV.2.2 - LES RAISONS D'UN (QUASI-) EFFACEMENT	144
IV.2.3 - LE SOCIOTYPE : DE LA MISE EN RECIT A LA REORIENTATION	146

IV.3 - DU CONTRESOCIOTYPE	151
IV.3.1 - <i>DU SOCIOTYPE AU CONTRESOCIOTYPE</i>	151
IV.3.2- <i>PRESENTATION DU CORPUS DES RECITS</i> <i>CONTRESOCIOTYPIQUES</i>	152
IV.3.3 - <i>STRUCTURE DU RECIT CONTRESOCIOTYPIQUE</i>	153
IV.4 - LES ARMES DU RECIT CONTRESOCIOTYPIQUE.....	155
IV.4.1 - <i>L'ARME DE L'INJURE</i>	156
IV.4.2 - <i>L'ARME DE L'ARGUMENTATION</i>	159
IV.4.3 - <i>L'ARME DE LA GALEJADE</i>	173
IV.4.4 - <i>AU DELA DE CETTE LIMITE</i>	178
IV.5 - NI TOUT A FAIT MEME NI TOUT A FAIT AUTRE	185
IV.5.1 - <i>LES POLES CONFLICTUEL ET CONSENSUEL DE L'INTERACTION</i> <i>EXCEDES</i>	185
IV.5.2 - <i>LE RCST INVERSE</i>	190
IV.6 - LES SOCIOTYPES DANS L'INTERACTION DE L'ENQUETE	192
IV.7 - CONCLUSIONS	198
CONCLUSION	207
BIBLIOGRAPHIE	217

AVANT PROPOS

La pratique du récit ne sert (...) pas seulement aux besoins triviaux d'intercompréhension de membres d'un groupe ayant à coordonner leur travail ensemble ; elle a aussi une fonction de compréhension de soi pour les personnes qui ont à *objectiver* leur appartenance au monde vécu dont elles font partie, en leur qualité actuelle de participants à la communication. En particulier, elles ne peuvent forger une identité personnelle qu'à condition de reconnaître que la succession de leurs propres actions constitue une histoire vécue susceptible d'être mise en récit ; et elles ne peuvent former une identité sociale qu'à condition de reconnaître qu'elles maintiennent leur appartenance à des groupes sociaux en participant à des interactions, et qu'ainsi elles sont impliquées dans l'histoire de groupes, une histoire qui est susceptible d'être mise en récit. Les groupes atteignent leur identité seulement si les représentations que se font ses membres de leur monde vécu se recouvrent suffisamment et se condensent en convictions profondes qui n'ont plus rien de problématique.

Habermas (1985:150)

Qu'est-ce qui se joue de l'identité sociale des sujets dans leurs paroles quotidiennes ? A cette question, bien trop générale, le présent ouvrage apporte des éléments de réponse en s'attachant à l'analyse d'un type d'échange langagier - le *récit oral* - dans un type d'interaction - *l'interview sociolinguistique*, procédant (principalement) d'un type d'identité sociale : *l'identité ouvrière*.

L'étude est conduite à partir de la praxématique qui, en tant que linguistique de la production de sens, permet d'appréhender la parole dans sa construction et dans l'interaction verbale qui la porte. Elle s'applique à des récits oraux recueillis lors d'une enquête sociolinguistique dans une entreprise industrielle : les Houillères des Cévennes. Une fois posé le rapport entre sens, identité et récit, est analysé comment se produit narrativement l'identité ouvrière à travers le *récit de lutte*, en réponse à *l'interpellation carnavalesque*, sous la pesée des *stéréotypes sociaux*.

(1) *Production de sens, production d'identité, récit* : sens et identité sont des productions sociolinguistiques conflictuelles dont le processus est décrit à travers l'étude d'un socionyme - *mineurs de Ladrecht* - par lequel/auquel les ouvriers de l'entreprise se sont identifiés. L'explicitation du sens de ce socionyme se fait par la mise en récit qui permet de dénouer les programmes de sens condensés en *être*, de les remettre dans la tension du *faire* où ils ont été produits, de rejouer leur construction en ascendance.

(2) *Récit de lutte et production d'identité sociale* : à partir de l'analyse de 28 occurrences différentes de narration d'une même action hors du commun (un aller-retour Alès-Montpellier des ouvriers en grève, avec affrontement avec les forces de l'ordre) le récit de lutte dans ses variations, ses contradictions, désigne des lieux discursifs constitutifs - autant par la manière dont ils sont tus que dits - de l'identité ouvrière : dire/ne pas dire l'affrontement physique, la dimension carnavalesque de l'action, son semi échec ; se poser par rapport à la loi sociale, notamment par rapport à la loi linguistique ; se construire diégétiquement à travers l'arme de la parole dans son rapport à la radicale hétérogénéité du réel et du langage.

(3) *Identité sociale et carnaval* : le carnaval, pratique culturelle à la fois subversive et dominée, traverse les pratiques de lutte sociale, et interpelle la parole ouvrière en un jeu contradictoire entre désir de dire et réticence, voire censure. A travers les mises en récit de deux actions hautement carnavalesques : le *banquet* des ouvriers en grève au "château" de la direction, le *découronnement* du directeur par les femmes des ouvriers, l'analyse des façons de dire et de taire le carnaval conduit à poser la production de l'identité sociale ouvrière dans son rapport à la dominance sociale comme prise dans une double contrainte molle entre subversion et sujétion.

(4) *Un récit nommé désir* : la dialectique du même et de l'autre, appliquée aux contacts entre groupes sociaux différents, engendre des représentations sociales stéréotypées : les *sociotypes*. Du côté de la classe et des groupes dominants circule une image plus ou moins dévalorisante de l'ouvrier, qui tend à assurer le bien-fondé de la domination, à la légitimer. La classe ouvrière peut s'identifier à cette image aliénante. Elle peut aussi tâcher de la neutraliser, voire de l'inverser par un *contresociotype* : production d'une image valorisante sur laquelle s'appuie la production d'identité sociale. L'analyse de la mise en forme narrative des sociotypes et des contresociotypes permet de dégager un type de récit par lequel cadres et ouvriers, en mettant en scène une interaction conflictuelle qui les a opposés, produisent et confirment leur identité sociale dans l'interaction de l'interview.

Le sujet, fait de langage, rejoue sa construction dans chaque acte de parole. C'est tout particulièrement vrai du récit : à travers ces fragiles identités narratives nouées par la mise en intrigue, le sujet produit des images - sinon cohérentes du moins tendant vers la cohésion - de ce qu'il a été à travers ce qu'il a fait, images auxquelles il s'identifie et sur lesquelles il s'appuie pour conquérir son futur.

Chapitre I

PRODUCTION DE SENS, PRODUCTION D'IDENTITE, RECIT

I.1 - CADRES THEORIQUES

I.1.1 - PRODUCTION DE SENS, PRODUCTION D'IDENTITE

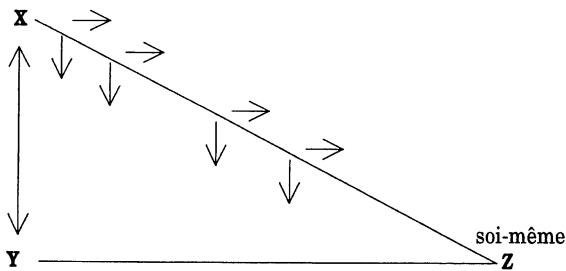
Le présent travail s'inscrit dans les cadres avancés par la linguistique *praxématique* qui conçoit la production sociale de sens est comme un procès *conflictuel* sans cesse joué dans la parole de tout locuteur, entre pulsion qui illimite le sens et contraintes imposées par le réglage social de la communication. Le sens n'est pas un produit fini assuré par la conversion sans reste de la langue en discours mais la solution dialectique trouvée à ce conflit.

Pas plus qu'il n'y a sens mais production de sens, il n'y a identité (au sens où l'entendent, pour l'identité groupale ou ethnique, les diverses idéologisations des racines, voire des races) mais production incessante d'identité(s) selon la dialectique du même et de l'autre.

La société - la famille, l'Etat Civil - identifie l'enfant, selon ses règles, ses rituels : il n'y a pas de société qui n'accomplisse l'acte de nomination individuelle. Identifié, l'individu ne cesse de s'identifier. Jeu complexe des identifications et des différenciations : *s'identifier* à, c'est du même geste *se différencier de*. L'individu, et il en va de même des groupes, a besoin de se percevoir comme différent pour concevoir son identité. La praxématique voit dans ce fonctionnement constitutif du sujet un principe de plus grande portée qui opère notamment à différents niveaux du linguistique : la dialectique du même, de l'autre et du soi-même (Barbérís et al., 1984:34).

Je n'ai pas *une* identité mais des identités qui s'actualisent selon l'autre, le type de contact que j'ai avec lui, le rapport qui le structure. Ceux que je pose en *mêmes* lorsque la dialectique opère à tel niveau, deviennent des *autres* lorsque le mouvement de la production d'identité est saisi plus étroitement, à tel autre niveau.

Identité individuelle, identité sexuelle, identité nationale, identité ethnique, identité sociale, identité idéologique, etc ... La liste n'est pas close : la clôturer reviendrait à bloquer le mouvement dialectique qui, en toute occasion, ne cesse de produire du même et de l'autre. A défaut de fournir semblable inventaire, on peut définir les bornes entre lesquelles opère le mouvement dialectique d'expulsion de *l'autre* et de condensation du *même* pour produire l'ipséité identitaire ; ce sont, au plus large, l'espèce humaine ; au plus étroit, l'individu. Soit :



Par rétrécissement progressif de l'espace X-Y, ce mouvement produit, sur la ligne Y-Z, selon différentes coupes interceptives, les différentes identités. Depuis la plus large : l'identité humaine (humain vs non humain), jusqu'à la plus étroite : l'identité individuelle, assumée subjectivement par le je et objectivement par le patronyme.

Tout discours hiérarchise ces différentes identités, voire ne retient qu'une opposition même/autre sur laquelle il se structure. Soit par exemple, pour le discours féministe, l'opposition homme / femme ; pour le discours syndical, l'opposition patron / ouvrier.

Identité ou identification / différenciation ? L'identité ne préexiste pas au contact : elle naît de lui. De la sorte est prévenue l'essentialisation : l'identité est un produit socio-historique (1), à saisir dans la dynamique de sa production.

Parler de production de sens et de production d'identité, c'est concevoir sens et identité comme des phénomènes sociolinguistiques qui, en tant que tels, peuvent tendre à s'activer ou à s'éteindre :

- *s'activer* : par l'histoire, par l'agir des sujets. On verra (infra I.3.1) qu'il en a été ainsi du groupe social sur lequel nous travaillerons : les *mineurs de Ladrecht*, dans sa contestation de la dominance sociale ;

- *s'éteindre* : la dominance peut tendre à bloquer ces processus, leur production échappe aux sujets alors (complètement) assujettis aux définitions - linguistiques, identitaires - de l'autre (infra, IV).

Les productions de sens et d'identité sont des phénomènes le plus souvent conflictuels. A travers eux se joue la fable du pouvoir : un groupe - ethnique, social - est interdit de production de sens et assigné à résidence identitaire dans le regard et la parole de l'autre qui le domine. C'est dans la contestation de cette dominance qu'il réintègre le statut de sujet doublement producteur : de sens, d'identité.

I.1.2 - MISE EN RECIT ET PRODUCTION D'IDENTITE

Avant d'être un texte, le récit est un acte - ce qu'ont oublié la plupart des narratologues, notamment les sémioticiens -, celui de raconter. Sans entrer dans le détail de l'analyse (Bres 1993), je présenterai les éléments théoriques qui permettent d'articuler mise en récit et production d'identité.

1. Mise en intrigue, identité narrative

J'emprunte ces termes à Ricoeur (1983, 1984, 1985). A la différence de nombre de commentateurs, le philosophe entend le concept aristotélicien de *muthos* comme une *opération* et le traduit conséquemment par *mise en intrigue*. Le récit d'un événement ne saurait se confondre avec l'événement lui-même. Le travail de l'historien, au quotidien, le confirme : "Le choix de l'intrigue décide souverainement de ce qui sera causalement pertinent ou ne le sera pas (...) . Le nombre des causes découposables est infini, pour la simple raison que la compréhension causale sublunaire, autrement dit l'histoire, est description et que le nombre des descriptions possibles d'un même événement est indéfini" (Veyne 1971:117). La mise en intrigue informe la matière brute de l'événement d'un ordre : celui de l'intelligence narrative. Elle transforme une succession d'événements en histoire : les événements dans un récit prennent sens de leur rapport à l'ensemble, et plus seulement de leur entourage immédiat. Autrement dit : les relations horizontales de contiguïté sont doublées de relations verticales d'intégration. Temporellement, la mise en intrigue tire de la pluralité et de l'hétérogénéité temporelle dans lesquelles sont pris les différents événements "l'unité d'une totalité temporelle" (Ricoeur 1983:203).

La mise en intrigue propose de l'identité une conception dynamique par l'entremise de laquelle le sujet se construit dans le temps : "Dire l'identité d'un individu ou d'une communauté, c'est répondre à la question : *qui* a fait telle action ? *qui* en est l'agent, l'auteur ? Il est d'abord répondu à cette question en nommant quelqu'un, c'est-à-dire en le désignant par un nom propre. Mais quel est le support de la permanence du nom propre ? Qu'est-ce qui justifie qu'on tienne le sujet de l'action, ainsi désigné par son nom, pour le même tout au long d'une vie qui s'étire de la naissance à la mort ? La réponse ne peut être que narrative. Répondre à la question "qui ?", comme l'avait fortement dit Hannah Arendt, c'est raconter l'histoire d'une vie. L'histoire racontée dit le qui de l'action. *L'identité du qui n'est donc elle-même qu'une identité narrative*" (Ricoeur 1985:355).

Le lecteur - Ricoeur n'envisage que cette instance - structure son histoire selon le changement dans la cohésion à partir des histoires qu'on lui raconte. Cette construction d'identité vaut tant pour le sujet individuel que pour le sujet groupal.

J'adopte ces deux concepts en leur appliquant les corrections suivantes :

Le *temps raconté* correspond au temps - réel ou fictif - pendant lequel se sont déroulés les événements mis en récit. Le *temps du raconter* est le temps occupé par la narration de ces événements. En rester à cette dichotomie conduit à omettre le temps qui fonde et porte le temps du raconter : *le temps racontant*.

Le *temps du raconter* correspond à la retombée en objectivité mesurable - temps mort - de la dynamique ouverte - temps vivant - par l'activité du *dire* sous-tendue de celle de *l'à-dire*, que je propose d'appeler *temps racontant*. On pourrait opposer le premier comme temps de *l'objet* au second comme temps du *projet*. C'est ce temps-ci (dans lequel s'opère la dynamique de l'actualisation, la conversion, non sans reste, de *l'à-dire* en dit en passant par le *dire*) que ne prennent pas en compte les narratologues. Genette lui-même (1973:72) qui complète la dichotomie *histoire/récit* du troisième terme de narration ne pose pas un temps de la *narration* saisi dans sa dynamique. Ce temps *racontant* de par sa nature et sa fonction me semble une des clés de voûte de la narrativité.

Correspondant au temps du *dire* (sous-tendu d'*à-dire*), il est comme lui *ascendant*. J'ai avancé tout à l'heure le terme de *projet*. Le temps racontant, qui se déroule sur l'ascendance du *dire*, a la forme de l'*agir* : conquête d'*avenir* à partir du présent. En tant qu'il est un seuil mobile se déplaçant au fur et à mesure de l'actualisation du récit, il soutient de son ascendance le *temps raconté* lui-même. Plus même : c'est l'ascendance du temps racontant qui implique l'interprétation en ascendance du temps raconté.

L'identité du sujet est narrative en ce sens que, par l'acte narratif, le temps qui emporte et introduit l'*altérité* (représentation descendante) est inversé en temps du *désir* en quête de *réalité* : le temps ascendant de l'*agir*. Par la mise en récit, le sujet n'apparaît plus défait de ce qu'il a subi, mais fait de ce qu'il a construit et construit dans l'espace narratif en parcourant le temps d'un plus de passé vers un moins de passé.

3. Identification

A un autre titre au moins - celui de l'identification - le récit est production d'identité. Les actants ne sauraient être que des "êtres de papier", permettant à la seule aventure du sens d'*advenir*. Si la narratologie structurale a bien fait de démonter la psychologie sommaire de la critique traditionnelle qui confondait en les identifiant personnage, narrateur et auteur, il convient de ne pas dénouer les liens qui existent entre les sujets narrateur/narrataire(s) et les actants. A lui seul, ce problème mériterait une longue étude. Pour aller à l'essentiel, je dirai que le récit dote les actants de qualités qui leur "donnent chair", en font des personnages, voire des héros. Cette personnification se parachève, dans le récit de fiction, avec l'attribution du nom propre. Personnifiés, les actants sont axiologisés de façon plus ou moins naïve : ils sont "gentils" ou "vilains" pour reprendre la catégorisation enfantine, la positivité et la négativité se déterminant par rapport à un système idéologique (le plus souvent implicite). Personnification et

axiologisation permettent l'investissement des sujets narrateur et narrataire(s) qui "donnent vie" aux actants selon le processus de l'adhésion et de l'opposition, de l'identification et de la différenciation : ils en font des *mêmes* et des *autres*.

Dans le récit oral d'expérience personnelle, le narrateur s'investit le plus souvent sous l'actant qu'il a été, il raconte à partir de son point de vue, phénomène que signale et écrase à la fois la première personne : *je*. Il tâche par différents procédés - notamment par des évaluations appropriées - de faire en sorte que son narrataire s'identifie à ce même actant et par là donc partage son point de vue. La partie n'est pas toujours gagnée d'avance : le narrataire peut être rebelle au miroir actantiel identificatoire construit par le narrateur ... ce qui se traduira par un malaise interactif, voire un conflit. Sans doute le narrataire, pour fermement goûter un récit, doit-il accepter, plus même embrasser, la/les identification(s) actantielles que lui propose le narrateur.

1.1.3 - RECIT ORAL CONVERSATIONNEL (2)

Labov (1967 ; 1972/1978) a été le premier à considérer le récit oral dans sa spécificité, à proposer des analyses qui permettent la description de son fonctionnement. Je présente très succinctement les termes que je lui emprunte ainsi que les éléments complémentaires que j'ai avancés : ils nous serviront à décrire les récits oraux qui seront étudiés.

1. Les différentes propositions

Labov distingue trois types de propositions : *narratives, libres, limitées*. Les propositions *narratives* ne sont pas déplaçables : elles sont temporellement ordonnées de sorte que leur ordre fait sens (3).

Les propositions *libres* sont déplaçables sur l'ensemble du récit sans en changer le sens. Les propositions *limitées* sont déplaçables sur une partie seulement du récit. Les propositions narratives prennent en charge la dimension *événementielle* du récit, les propositions libres et limitées sa dimension *évaluative*, je dirai *interactive*.

2. La structure du récit oral

Selon Labov la structure canonique du récit oral est de 6 parties : *résumé, orientation, complication, évaluation, résolution, coda*.

2.1 - Les parties narratives : complication et résolution

Elles sont composées de propositions narratives : la complication rapporte une série d'événements qui trouve sa conclusion dans la résolution.

2.2 - Les parties évaluatives

Composées de propositions libres et/ou limitées, elles assurent la dimension interactive du récit.

- Le *résumé* : à la différence de Labov, je le considère comme une *annonce de nouvelle* servant - notamment - à légitimer par avance, en suscitant l'intérêt, la prise de parole narrative.

- L'*orientation* fournit des *indications* relatives aux temps, lieu et actants de l'action racontée.

- La *coda* signale la fin de la mise en récit et le retour à la situation spatio-temporelle d'interlocution.

- L'*évaluation, partie*, localisée donc au même titre que les autres, est aussi une *fonction* qui les englobe. L'évaluation a pour fonction globale de justifier la prise de parole narrative. En tant que partie, elle suspend la narration du cours de l'action à son acmé : avant la résolution. En tant que fonction, elle intervient tout au long de la mise en récit pour rendre impensable, à la fin de la narration, une réponse invalidante du narrataire, du type "Et alors ?" ; pour, à l'inverse, susciter des remarques soulignant le caractère exceptionnel, extraordinaire, *worth-telling* des événements narrés : "Ca alors !", "super !", etc ...

Labov distingue différents types d'évaluation :

- L'*évaluation externe* : le narrateur, depuis la scène de l'interaction narrative, commente l'événement : "c'était terrible", "Tu aurais pas supporté", etc ...

- L'*évaluation enchâssée* : le narrateur rapporte les sentiments, souvent les propos des actants, soulignant par là l'intérêt du récit : "Je me suis dit : "ce coup-là, c'est fini !".

- L'*évaluation par le fait* : le narrateur rapporte les faits et gestes des actants qui dramatisent : "je me suis mis à trembler" etc ...

2.3 - Compléments

J'ai complété cette analyse du récit oral de 5 éléments qui permettent de reconsidérer notamment les clôtures initiale et terminale du récit : *le protocole d'accord, l'énoncé véridictoire, l'évaluation post-narrative, la reprise narrative, l'évaluation du narrateur.*

- *Le protocole d'accord* : si le récit oral commence assez souvent par un résumé, ce résumé est lui-même à situer dans le cadre de l'offre/demande de récit. Il est le pivot de la négociation narrateur/narrataires qui prépare la mise en récit et fait partie de ce que je propose de nommer *protocole d'accord*. A partir de l'analyse de plus de cents récits oraux recueillis par interview, j'ai été conduit (Bres 1990:334-449) à isoler 5 unités constitutives des protocoles d'accord de ce corpus (4) :

- l'annonce de nouvelle ("une fois, on a fait x")
 - la question sur la participation ("tu y étais ?")
 - la requête ("raconte-nous ça")
 - la vérification ("on vous l'a pas déjà raconté ?")
 - la justification ("une histoire super")
- les *énoncés véridictaires* : le récit oral contient parfois des propositions attestant la véracité du spectacle linguistique de la mise en récit : "je te jure !", "tu peux en parler à un tel", "tu me croiras si tu le veux" ...
- Au-delà de la coda, il arrive que le narrateur, sans intervention du narrataire, prolonge son acte de parole par une (ou des) *évaluations post-narratives*, voire par une *reprise narrative* dans laquelle il réitère tout ou partie de la mise en récit de l'action : *complication* (+ *évaluation*) + *résolution*.
- l'*évaluation du narrataire* : la mise en récit - qui est toujours mise en spectacle - suscite la réaction - en principe - approbative du narrataire : "Ca alors !", "bé dis donc y a eu un bon dieu !", etc ...

3. La syntaxe propositionnelle

La structure syntaxique de la proposition narrative est le plus souvent très simple. Labov met sa complexification au compte de la fonction évaluative. Il distingue quatre outils principaux d'enrichissement de la syntaxe narrative : *les intensificateurs*, *les comparateurs*, *les corrélateurs*, *les explicatives*.

- Les *intensificateurs* consistent à souligner un élément, à l'emphatiser (gestes, bruits, phonétisme expressif, usage de quantificateurs, de répétitions, d'énoncés rituels) ...
- Les *comparateurs* consistent à s'éloigner de la ligne des événements narratifs pour envisager des possibilités non-réalisées (négation, auxiliaires modaux, futurs, interrogations, impération, comparaison).
- Les *corrélateurs* rapprochent deux événements réellement arrivés, ainsi réunis au sein d'une même proposition (imparfaits, infinitifs et participes juxtaposés, doubles oppositions et épithètes, syntagmes adjectivaux développés).
- Les *explicatives* : ce sont des propositions subordonnées qui apportent des explications ou des évaluations sur les propositions principales auxquelles elles sont rattachées.

A l'aide de ces quatre outils, fort hétérogènes, il est vrai, la syntaxe narrative cesse d'être un squelette rapportant "objectivement" des événements : sa complexification est la trace la plus continue de la dimension interactive du récit.

4. Les différents types de récit

Il convient de distinguer, selon le mode de rattachement au co-texte et l'origine de la *proposition* de récit dans l'interaction narrateur/narrataires, différents types de récit. Je propose de différencier l'*offre* et la *demande* de récit.

4.1 - L'offre

Le récit est offert par le futur narrateur. Il peut s'agir d'un récit *exemplaire* ou *spontané*.

- *Récit exemplaire* : Le locuteur exemplifie un jugement qu'il vient d'énoncer par la mise en récit d'un événement. Ce rapport logique du récit au co-texte est parfois explicité par un subordonnant parce que, comme ...

- les CRS s'is sont là (...) / faut faire voire que tu as pas peur / pasque un jour on avait vidé un camion (mise en récit)

En exemplification de la conduite à tenir face aux CRS, dans le cadre d'une lutte ouvrière, le locuteur procède à la narration d'une action à laquelle il a participé.

- *Récit spontané* : Le locuteur, sans rapport direct avec le co-texte, propose un récit. Il peut s'agir, comme dans l'exemple suivant, du début d'une interaction :

- A.1 - je vais t'en apprendre une bonne / le Valros on a déménagé son bureau
- B.2 - pas possible
- A.3 - (mise en récit)

Il peut s'agir également d'un récit sur un thème déjà illustré par un récit antérieur (par le même ou un autre narrateur). On trouve alors fréquemment l'adverbe *aussi*.

4.2 - La demande

Le récit est *demandé* par le futur narrataire. Il peut s'agir d'un récit *sollicité* ou *médiat*.

- *Récit sollicité* : Pour faire raconter - en continuité ou en rupture thématique avec le co-texte - un événement, un narrataire en propose au narrateur une annonce de nouvelle :

- B - et le réveillon dans la mine ? ç'a dû être chouette ça
- A - (mise en récit)

- *Récit médiat* : C'est le genre de récit recueilli par Labov. S'il répond à une demande du futur narrataire, il n'est pas tout à fait déterminé par cette question en ce sens que c'est le narrateur qui choisit de mettre en récit tel ou tel événement (5)

- B - parmi tous les coups que tu as faits quel est celui dont tu gardes le meilleur souvenir ?
- A - ah bé le meilleur souvenir c'est celui qu'on: qu'on est allés avec les / qu'on a arrêté les RG

Au terme de cette rapide présentation, je proposerai la définition suivante - à la fois générale et pratique - de l'acte de mise en récit :

Dans le cadre d'une interaction verbale déterminée, l'acte narratif est un type d'acte linguistique. Il en a les structures temporelles (il instaure un présent qui détermine un passé et un futur) et personnelle (il implique un locuteur et un ou des interlocuteurs co-présents). Ces structures, dans l'acte narratif, se spécifient de la sorte :

- temporellement : le locuteur, nommé narrateur, prend en charge dans sa parole un fragment de ce passé (*temps raconté*), déterminé comme tel par l'acte de narration pour à la fois le mettre en *intrigue* et en *ascendance* ;

- personnellement : ce fragment d'époque passée est *connu* du narrateur, *inconnu* (en principe) des interlocuteurs nommés narrataires. Le narrateur *sait* ; le narrateur *apprend*. En donnant *sens* - à la fois *signification* par la mise en intrigue et *orientation* temporelle par la mise en ascendance - le narrateur - en association plus ou moins forte avec le narrataire - produit des images auxquelles il(s) s'identifie(nt).

I.2 - CHAMP D'APPLICATION

Les récits oraux sur lesquels porte cette étude sont extraits d'un corpus recueilli lors d'une enquête sociolinguistique dans l'entreprise des Houillères des Cévennes, conduite par F. Gardès-Madray et moi-même, d'octobre 1982 à septembre 1984, prolongée elle-même d'une post-enquête (1984-1987) (6).

I.2.1 - TERRAIN

Le bassin minier des Cévennes, florissant jusqu'en 1958, est frappé par la crise à partir de cette date. Les fermetures successives de puits s'accompagnent d'une baisse parallèle des effectifs. Fin 1979, la fermeture des deux derniers puits en exploitation est imminente : Destival pour 1980, les Oules pour peu après. Les mineurs de fond de Destival (230 ouvriers), au terme de nombreuses actions, décident, le 5 mai 1980, à l'appel de la CGT, une grève illimitée avec occupation du puits. Par son objet, sa durée, ses formes, cette grève fait date dans la région :

- la revendication des grévistes déborde le cadre de l'entreprise et interpelle l'économie régionale. Ils réclament la mise en exploitation d'un gisement : le gisement de *Ladrecht*.

- la longueur du conflit - 13 mois - est unique dans la corporation minière.

- les formes de cette action sont inédites dans les Charbonnages de France. Les grévistes exploitent eux-mêmes le charbon, organisent des ventes "sauvages" pour faire

connaître la qualité du produit et alimenter partiellement leur fond de solidarité. Parallèlement ils sillonnent la France afin de populariser leur mouvement et tentent de freiner l'entrée en Cévennes du charbon importé : affrontements, poursuites judiciaires, séquestrations ponctuent ces initiatives.

A la reprise du travail, le 16 juin 1981, les grévistes obtiennent le maintien en exploitation du puits Destival, l'ouverture des travaux de reconnaissance du gisement de Ladrecht, l'embauche de 300 ouvriers. Toutefois, la menace de fermeture est toujours présente. En 1986, au terme d'un second conflit du travail, le dernier puits de mine sera fermé en Cévennes.

1.2.2 - CORPUS

L'enquête, conduite auprès d'un échantillon représentatif de l'entreprise (86 mineurs, 20 cadres) a permis de recueillir 273 heures d'enregistrement par interviews et 77 heures d'enregistrement à micro fermé (sur le *carreau* de la mine). Les enquêteurs ont opté pour l'interview semi-directive (de 3/4 d'heure à 2 heures 30, selon les enquêtés), balisée par une série de questions sur :

- la place de l'enquêté dans la production de l'entreprise, son ancrage familial, son rapport au métier de mineur et au danger de la mine ;
- sa position par rapport à la grève de Ladrecht, éventuellement son rôle dans le conflit, son meilleur, son plus mauvais souvenir ;
- les langues dans la mine et les rapports entre les différentes ethnies qui composent le personnel de l'entreprise.

Le maniement de cette grille comportait une double souplesse : ni l'ordre des thèmes ni la forme des questions qui les introduisaient n'étaient stricts.

Le type d'interview choisi suppose une intégration dans le milieu et une acceptation des enquêteurs reconnus comme tels. La stratégie de ceux-ci a été non de tenter de s'effacer mais de jouer le jeu de l'interaction verbale. Une interview se distingue d'une conversation - outre l'asymétrie *taxémique* (Kerbrat-Orecchioni 1987) des interlocuteurs - en ce que l'enquêteur a pour visée essentielle non de parler mais de susciter la parole de l'autre. L'enquêté, quant à lui, a besoin pour dépasser monologisme ou silence, de se confronter à un interlocuteur réel qui adapte sa réaction aux propos qu'il entend au lieu de se constituer en écho miroir approbateur. En choisissant-jouant l'interlocution, l'enquêteur déplace les frontières formelles de l'interview qui tend, autant que faire se peut, vers l'échange quotidien. Divers styles de discours peuvent ainsi apparaître et, selon les moments, chez les enquêteurs comme chez l'enquêté, hypo- et hypercorrection jouent à plein, s'effacent ... Pour faciliter l'émergence du discours quotidien, Labov (1973:147) préconise divers procédés. J'ajouterai la prise en compte de l'enquêteur comme

interlocuteur. Interlocuteur, mais privilégié, par la densité de son écoute. L'enquêteur subordonne sa parole à la parole de l'autre et à l'écoute minutieuse qu'il en fait. Une conversation est non seulement un plaisir mais une détente ; une interview de deux heures est, au-delà de l'intérêt, une tension et une fatigue qui se mesurent au petit nombre d'entretiens réalisables dans une journée (2, 3 au maximum).

1.2.3 - TRAITEMENT DU CORPUS

La recherche sur l'oral implique - surtout si l'on travaille sur des unités de quelque ampleur - le passage obligé par la transcription. Cette tâche est prise entre les contraintes opposées de la *fidélité* et de la *lisibilité* (Blanche Benveniste et Jeanjean 1987:115). Se rapprocher de la première c'est s'éloigner de la seconde, et vice versa. Toute transcription est une solution de compromis entre ces exigences contraires, qui laisse forcément insatisfait le transcripteur.

En m'inspirant de Sacks, Schegloff et Jefferson 1974, j'ai opté pour une transcription globalement orthographique (à quelques modifications près *il --> i, ils --> is, parce que --> pasque* ... à valeur essentiellement de signaux), mais qui respecte l'oral dans le mouvement de sa construction ; qui permette notamment de rendre compte des interceptions de programmes, des conflits du temps d'actualisation, de l'interaction en actes. Pour ce faire, j'ai adopté le code suivant :

- . les deux points (:) notent un allongement vocalique ;
 - . la barre (/), une pause ;
 - . les points de suspension (...), signalent l'interruption d'un tour de parole, jointe à un léger chevauchement ;
 - . la mise entre parenthèses de l'indice d'un tour de parole (par ex. : (A.15)) signale la prolongation d'un précédent tour de parole (de A) au-delà de l'interruption réalisée par le tour de parole d'un autre locuteur ;
 - . le signe (=) transcrit les borborygmes ;
 - . les croix (+++), les syllabes difficilement interprétables ;
 - . les signaux back-channel sont intégrés au tour de parole qui les suscite (avec en indice le locuteur qui les profère) ;
 - . l'intonation est notée, très imparfaitement, par des chiffres encadrant la séquence :
- . (1) ... (1) : rire
 - . (2) ... (2) : accent emphatique
 - . (3) ... (3) : voix basse
 - . (4) ... (4) : mimo-oralité de la parole rapportée

Les interviews transcrites se présentent sous forme de tours de parole : A représente l'interviewé ; B et C, les enquêteurs (respectivement J. Bres et F. Gardès-Madray) ; D, le quatrième intervenant éventuel (le plus souvent l'épouse de A).

A des fins de lisibilité et d'analyse, j'ai transcrit certains récits sous forme de propositions.

Par déontologie, les noms et prénoms des interviewés ont été remplacés par des patronymes reconduisant seulement l'effet de sens d'appartenance ethnique.

1.3 - DU SOCIONYME AU RECIT : UN EXEMPLE DE PRODUCTION D'IDENTITE NARRATIVE

Sens et *identité* sont des productions opaques aux sujets qui en sont les vecteurs : opacité qu'ils peuvent éclairer en les mettant en scène narrativement dans le cadre et la dynamique de leur réalisation. Je prendrai pour exemple le socionyme *mineurs de Ladrecht* : après avoir présenté les productions de sens/d'identité de ce syntagme, j'analyserai sa mise en scène narrative.

1.3.1 - LE SOCIONYME : DU SENS ET DE L'IDENTITE

La praxis de lutte des mineurs en grève s'accompagne d'une production quasi quotidienne de tracts, lettres, messages, ... etc, textes dans lesquels ils se désignent par différents syntagmes : *mineurs de Destival*, *mineurs des Cévennes*, *mineurs de Ladrecht* principalement. J'appelle *socionymes* ces désignateurs et je rends compte de cette nomination de la façon suivante. Le langage opère la spectacularisation du monde en le découpant selon des unités douées de sens (praxèmes), et en avère la réalité selon la personne, l'espace et le temps. Mais pas seulement : le langage permet aussi la construction du sujet. Anthroponyme et déictiques personnels interpellent les individus en sujets humains. Au-delà, on dispose d'un ensemble de nominations qui interpellent les sujets selon d'autres dimensions de leur identité. Au nombre desquelles l'identité ethnique par l'ethnonyme (*Kabyle*, *occitan*, *français* ...) et l'identité sociale, par le socionyme (*paysan*, *ouvrier*, *cadre* ...)

La production de sens, sous le socionyme comme sous l'ethnonyme, peut être bloquée. L'ethnonyme devient ethnotype : le Juif est cupide, le Provençal matamore ; le socionyme, sociotype (7) : le Fonctionnaire est nanti, l'Ouvrier fainéant. Il y a gel de l'identité ethnique ou sociale sous le regard de l'autre dominant. Inversement, la production d'identité peut être activée par l'histoire, par l'agir des sujets. Ainsi en a-t-il été de l'identité sociale des mineurs grévistes. Le groupe, par son agir, produit du sens qui se conscientise en identité. L'activation se manifeste, en praxis linguistique, par une forte production de

sens, en sublégalité, sous les socionymes existants (notamment *mineurs des Cévennes*) et par la création d'un socionyme : *mineurs de Ladrecht* (8).

J'ai étudié, dans un travail antérieur (Bres 1989a), les productions de sens des différents désignateurs socionymiques. Je reprends ici l'analyse concernant le seul syntagme *mineurs de Ladrecht*. La première occurrence est tardive : septembre 1980, soit quatre mois après le début du conflit. Ce socionyme, s'il a la même structure que *mineurs des Cévennes* et *mineurs de Destival* (D + N + prép + toponyme), fonctionne très différemment. Ces deux derniers désignateurs préexistent au conflit : leur signifiant est légalisé ; la direction les utilise (même si *mineurs des Cévennes* produit d'autres sens dans la lutte). Rien de semblable pour *mineurs de Ladrecht* qui se forge, en tant que syntagme, pendant la grève, et qui, comme tel, restera toujours conflictuel. Sa genèse linguistique, telle que les tracts, lettres etc ... produits pendant la grève permettent de la reconstruire, est la suivante :

a) programme phrastique dans lequel *Ladrecht* est inclus dans le SV : *Les mineurs (de Destival) luttent pour l'exploitation du gisement de Ladrecht* ;

b) nominalisation du SV, qui complète alors les *mineurs* : *les mineurs en lutte pour l'exploitation du gisement de Ladrecht* ;

c) effacement du programme de grève (*en lutte*) et du programme toponymique (*gisement*) qui s'implicite sous *Ladrecht* pour construire le SN : *les mineurs de Ladrecht*.

Le praxème *Ladrecht* capitalise les sens produits par le mouvement de lutte : *gisement, lutte (pour l'exploitation de ce gisement), résistance (à la politique d'abandon national), relance (de la production charbonnière nationale), symbole de toute une région qui refuse la marginalisation ...* et pour finir, à partir du 12.6.81, avec l'obtention de l'ouverture des travaux de reconnaissance, *victoire*. La haute productivité de *Ladrecht* se reverse sur le socionyme *mineurs de Ladrecht* qui signifie : *mineurs du gisement de Ladrecht, mineurs de la grève de Ladrecht ; au-delà : acteurs de la relance énergétique, de la victoire, du changement politique de mai 1981* etc ... tout spécialement *artisans du "vivre, travailler, décider au pays"*. J'approfondirai ce dernier programme de sens dont l'implication semble, sinon induite, du moins facilitée par les origines occitanes du praxème *Ladrecht*.

Le slogan "vivre, travailler, décider au pays" est la traduction française du slogan occitan(iste) "viure, trabalhar, decidir al pais" que porte la lutte des paysans du Larzac (1971-1981). Le Comité Régional Languedoc-Roussillon CGT ainsi que les mineurs de Ladrecht se l'approprient : on le retrouve inscrit sur leurs banderoles, lors des différentes manifestations. La dimension occitane de lutte se signifie également par le drapeau occitan qui flotte sur le puits occupé. Au moment où les mineurs de fond se sentent menacés dans leur identité (fermeture du puits, mutation au jour ou dans les découvertes), ils ont besoin de signifiants qui prennent en charge une plus-value de sens difficilement explicitable : "Le

drapeau, on était tous d'accord / on sait pas pourquoi on l'a mis: mais on pouvait pas ne pas le mettre" (François Combe, leader du mouvement). *Ladrecht*, comme le drapeau occitan, est au nombre de ceux-là : malgré la métathèse graphique qui affecte le t ([ladretʃ] retranscrit *Ladrecht*), ce praxème n'est pas intégré à la phonologie française ; en lui fait trace la langue d'emprunt, ce qui favorise l'inscription de la revendication identitaire. *Mineurs de Ladrecht* fonctionne comme le nom que le groupe se donne, en lequel il se reconnaît, par lequel il se signe. Revendication identitaire occitane ? Certes, mais qui prend la forme non d'une recherche nostalgique des racines, d'une crispation sur un passé glorifié et mythifié mais d'un enracinement dans l'ici et maintenant tourné vers l'avenir (9).

D'autre part, *Ladrecht et mineurs de Ladrecht* sont des lieux où se rejoue le conflit diglossique franco-occitan. Le socionyme *mineurs de Ladrecht* sera d'autant plus apte à porter la revendication sociale de la lutte qu'il est déjà, du seul fait de son énonciation, contestation d'une autre dominance : la dominance linguistique. *Ladrecht* sonne comme un défi social parce qu'il est déjà un défi linguistique (10), son fonctionnement est conflictuel : l'identité de *mineurs de Ladrecht* - entendue ici au sens psycho-social mais également au sens linguistique - se heurte à la méconnaissance et au refus de reconnaissance ; elle sera une conquête. La genèse historique de ce socionyme le démontre. S'il apparaît dans le corpus seulement au mois de septembre, sa circulation, dans d'autres discours, est bien antérieure. On en repère les premières occurrences dans la presse régionale (11) (*La Marseillaise*) le 18.07.1980. Sa légalisation dans le discours syndical officiel date très précisément du 28 août 1980. Ce jour-là, pour le meeting de Georges Séguy à Alès, le secrétaire de la Fédération des Mineurs inaugure ainsi son discours :

"Les *mineurs de Ladrecht*, comme il est coutume de le dire maintenant (...)"

Pour autant son énonciation, dans les tracts, n'ira pas encore de soi : les scripteurs, de septembre à décembre 1980, ressentent la nécessité de préparer la production de *mineurs de Ladrecht* par les autres socionymes moins conflictuels. Par exemple, le tract du 17.09.1980 propose successivement : "la lutte des mineurs pour imposer l'ouverture du gisement de Ladrecht", "les mineurs occupant le fond", "les mineurs", avant de réaliser : "*les mineurs de Ladrecht*". Il faut attendre le mois de janvier pour que *mineurs de Ladrecht* soit introduit dans les titres des tracts :

- 19.01.1981 : "Par la *lutte les mineurs de Ladrecht* arrachent les 11 millions"

Toutes traces de ce que la légalisation de ce socionyme fait problème. La façon dont la presse utilise *mineurs de Ladrecht* confirme sa dimension conflictuelle : alors qu'on trouve ce socionyme dès juillet 1980 dans *La Marseillaise*, il faut attendre le 25 octobre 1980 pour le voir apparaître dans *Midi Libre*. Les documents de la direction quant à eux ne l'emploient jamais. Dans les interviews, les cadres parlent uniformément des "grévististes".

Seul le chef du personnel, dont les sympathies pour les mineurs grévistes sont connues de tous, parlera, en un syntagme-valise, des "grévistes de Ladrecht".

Qu'advient-il de ce socionyme, engendré par la grève, lorsque celle-ci s'achève ? Dans le corpus écrit, il tend à disparaître. On aurait pu penser que *mineurs de Ladrecht* poursuivrait sa carrière sémantique ; qu'avec l'ouverture des travaux de reconnaissance du gisement de Ladrecht, il désignerait les mineurs travaillant à ces tâches, parallèlement à la confirmation du programme de sens de *Ladrecht* : *gisement*, que les tracts de la reprise du travail ne cessent d'actualiser. Il n'en est rien. Ceci, paradoxalement, au moment où les médias et les hommes politiques en usent comme d'un praxème fétiche ; et pas seulement pour nommer les mineurs grévistes, mais plus globalement les mineurs des Cévennes (12).

Cette extension de sens ne sera pas réalisée dans les tracts, qui, pour désigner les mineurs, reviennent aux désignateurs officiels de *mineurs de Destival* et *mineurs de fond*. Il y a là, de la part des scripteurs de ces textes, pour l'essentiel le secrétaire de la Fédération des Mineurs CGT, une volonté de retirer *mineurs de Ladrecht* du marché linguistique. Et ce, par refus de crispation identitaire. *Mineurs de Ladrecht*, au moment de la reprise du travail, est senti comme trop lié à la grève du même nom. Nomination de combat, ce socionyme est nomination de la différence, qui exclut tous ceux qui n'ont pas participé au mouvement. La crainte militante est qu'il ne se fixe sur ce programme. Plutôt donc que de tenter la production d'un nouveau programme de sens : *mineurs qui travaillent au gisement de Ladrecht*, qui réintégrerait en *mêmes* les exclus du précédent programme, les scripteurs préfèrent y renoncer (13).

Agir, production de sens, production d'identité : j'ai tenté - fort schématiquement - à travers cette étude du désignateur *mineurs de Ladrecht* - de les mettre en relation. Les productions de sens et d'identité sont apparues comme des phénomènes très conflictuels sociolinguistiquement. Conflictualité qui se double d'une forte opacité pour les sujets parlants, comme nous allons le voir.

1.3.2 - LA MISE EN RECIT DU SOCIONYME

Les productions de sens et d'identité réalisées pendant le conflit par les mineurs en grève interpellent chacun d'entre eux. L'identité groupale *mineurs de Ladrecht* est aussi identité individuelle. Si, dans les tracts, ce socionyme fonctionne comme signature du groupe, il lui arrive, dans des situations de bien moindre officialité, d'accompagner l'anthroponyme : par exemple, lorsque les intervieweurs demandent aux mineurs, au cours de l'enquête sociolinguistique, de leur dédicacer un livre sur la mine dont ils viennent de faire l'acquisition, certains feront précéder leur signature de :

"(un) mineur de Ladrecht".

Ceci, le 7.05.1984, soit quelque trois ans après la fin de la grève. La volonté d'effacer, dans le discours syndical, le signifiant d'une identité devenue source de conflit ne joue pas toujours dans la parole individuelle. Le sujet se sent encore "mineur de Ladrecht". Que met-il sous ce socationyme ? La question : "Qu'est-ce que ça veut dire *mineur de Ladrecht* ?" le désarçonne : l'explicitation se fera par le récit, ce que j'explique de la façon suivante :

Le socationyme implicite la production de sens. Comme tout nom, il est du *faire* traité en *être* : il condense donc l'agir en représentation d'objet. Cet agir est très difficilement accessible, voire indéchiffrable comme tel dans la mesure où de plus il s'inscrit, en partie, sous le nom propre *Ladrecht*. Le récit permet de dénouer les programmes de sens condensés en *être*, de les remettre dans la tension du *faire* où ils ont été produits, de rejouer leur construction en *ascendance*.

Nous voilà très proches du concept d'*identité narrative* qu'avance Ricoeur (1985:355) au terme de sa quête sur les rapports entre le temps et le récit. Je dirai que le récit en *faire* vaut pour la définition de l'être saisi dans sa dynamique. Dans l'enquête par interviews, les enquêtés ne cesseront d'explicitier les sens de *mineurs de Ladrecht* par la narration de la lutte de Ladrecht. La question : "qui es-tu ?" (socialement) trouve sa réponse dans la mise en récit de : "ce que j'ai fait". Ce que confirme l'étude de certains récits dans lesquels, sous la fable en *faire*, se dessine la fable en *être*, moins bien dégagée le plus souvent : l'identité est, pour le sujet, toujours opaque. J'illustrerai cet affleurement de la fable en être par l'étude d'un récit de Manuel Manzanèque.

Ce mineur de fond, fils de réfugié espagnol, est de ceux que la grève a marqué profondément. Il y reviendra à plusieurs reprises : "avant j'étais pas comme ça". De ceux aussi pour qui l'identité conquise de *mineurs de Ladrecht* ne pouvait s'effacer, selon le voeu des leaders syndicaux, avec la fin de la grève, ce qu'il signifiera à travers la métaphore de la soupe qui demeure chaude longtemps après que la marmite ait été retirée du feu :

La Fédération des Mineurs is ont dit: "Ouais mais écoutez i faut pas: / maintenant c'est fini" alors tu parles si pour nous c'était fini / c'êt- oh ! c'est comme quand tu lèves la soupe du feu / eh / et qu'on te dit "Maintenant il est pas sur le feu il est froide" / va chier dis il est bouillante encore la soupe eh

La narration des "coups" de la grève sera l'occasion pour Manuel de rejouer cette construction identitaire. Je choisis de présenter un récit tout entier structuré autour du socationyme *mineurs de Ladrecht*.

Début juin 1980, les grévistes ont réussi à localiser un banquet d'ingénieurs des Mines ; ils décident de leur rendre visite, à leur manière, pour leur présenter la qualité du charbon cévenol. La narration de Manuel relève du récit exemplaire : elle a pour tâche, initialement, d'exemplifier les qualités du leader du mouvement, François Combe, de montrer qu'il était le plus "capable" d'entre eux (L.5) :

- A.192 - (...) moi tu sais eh / je me suis accroché plus d'une fois avec François / mais moi j'ai lève le chapeau / et haut eh / bien haut eh / pasque // tu sais: on dit bon / lui i le disait on dit "Mais on a gagné tous ensemble" c'est vrai / mais il aurait pas été là eh bé / je vois pas un autre qu'il aurait été capable / moi je vois pas un autre / y compris dans toutes les machins de la CGT que je vois / j'en vois pas un autre qu'il aurait été capable de mener / moi je vois pas un autre / mener l'action et: / la mener comme i faut / (mm B) / et pis attention dès qu'y avait quèque chose i / y avait le le / le comité Houillères / euh / toutes les recherches françaises il était là-bas / un gueleton qu'on a qu'on s'est présentés *les mineurs de Ladrecht* là-bas / y avait qu'est-ce qui les avait + + + + là-bas / alors quand on est arrivés is ont cru que c'était des / un groupe folforique qu'on allait danser pour eux / en mineurs (rire de C) / tous / alors François i prend le / le porte pipe là / i dit "Nous sommes *les mineurs de Ladrecht*" / alors là / i dit "Et tous les assassins du de de du charbon / tous is sont là-dedans / tous" / alors ça commence "Hue: / hue:" / i pouvait plus parler / alors lui il était devant pour pas qu'on rentre / il avait ouvert la porte et i voulait pas qu'on rentre / nous on était une cinquantaine de mineurs / quarante-cinq ou cinquante / alors on disait "Laisse-nous rentrer tu vas voir qu'is vont se calmer tout de suite" / et oh François i voulait pas / et i voulait pas / l'affrontement et tout ça / alors i dit "Ecoutez rentrez mais / ne tapez personne / vous les faites asseoir / -fin les faire" / is sont / is se sont / tu sais / quand on est rentrés là / moi je vois De la De la Martinière le: le: / y porter des petits sachets de charbon / en plastique / pour dire si c'était des cailloux / ou du charbon / et euh / surtout qu'on savait qu'is étaient là / alors je vois De la Martinière / et je m'avance je dis / "C'est çui-là le grand / c'est çui-là qui qui veut fermer Ladrecht" / j'ai dit "C'est des cailloux ça ?" / "Mais mon petit" j'y dis "J'suis pas ton petit moi" j'y dis eh / "C'est du charbon / c'est des cailloux ?" // "Mais je sais bien" / "Alors pourquoi / vous voulez la fermer si si si si vous le savez bien ?" / "Mais ça vient pas de moi de" gnan-gnan -fin / y avait sa femme à côté / qu'on lui mettait le / le pastis / elle voulait pas le charbon celle-là / on lui a dit "Madame vous savez ça que vous êtes en train de manger là ? / qui c'est qui le paye ? c'est nous / c'est pas vous / c'est nous qu'on le paye" / is étaient en t- / aux asperges je me rappelle / on a dit "On a pas mangé des asperges nous encore eh // nous voyez c'est dimanche / nos femmes elles sont toutes seules à la maison" / on les a cassé quèque chose / y en a un qui se lève / + + + i dit / ça doit être un parisien pff i parle pointu là i dit / "Chers amis" i commence à dire / "On est pas tes amis eh" / l'a dit "Le gouvernement et nous-mêmes" / il a il a pas fini / on lui a dit "Tu fermes ta gueule / tu / le gouvernement et toi-même / vous avez décidé de fermer Ladrecht / alors tu vas t'asseoir / et tu vas nous écouter à nous maintenant" / le directeur là le / le / ah merde j'ai dit le nom tout à l'heure là /
- C.193 - Portal/
A.194 - non le / le le / ...
C.195 - De la Martinière /
- A.196 - De la Martinière / le le / directeur général / i s'est levé il a dit "Assieds-toi" il a dit / "Tu les connais pas ici / tu verras que la vaisselle elle sera vite faite" / a dit "Assis-toi" / alors c'est là que François il a pu prendre la parole et dès qu'y a un qui s'est levé / on était à côté / "Assis-toi / chut / écoute" / quand il a fini / on est sortis / comme s'i s'était rien passé / mais attention eh / y en a qui devaient les a- (à son chien qui toussote) / et vas-y / crache / vas-y / te retiens pas / attention la ringuette / alors / quand on est sortis le / type du restaurant / il est sorti derrière il a dit "Vous savez vous les avez coupé le repas (1) is mangeront plus rien maintenant (1)" (rire de A B C) / et alors i nous a demandé si / si on voulait boire / i qu'i nous payait à boire l'a dit / "Jamais j'ai vu ça / jamais" il a dit / il a dit "Eh bé is ont été contents du voyage les types" / il était à son machin là / is mangeaient is buvaient là / et ça ça a été / pour moi c'en est / c' c' c'en est une des plus belles choses que j'ai vues /
- B.197 - et ça ça s'est passé où ça ? /
A.198 - eh bé / bé à Aigues-Mortes /
C.199 - à Aigues-Mortes
B.200 - ah bon /
C.201 - ah / c'est au restaurant là / le grand restaurant d'Aigues-Mortes / c'est ça /

- A.202 - enfin / c'était / privé attention eh / c'était privé (ah bon C) / c'est le machin de / j'sais pas comment i s'appelle euh / machin de l'Aquitaine c'est / je crois (mm C) / un nom comme ça / et François l'avait eu des tuyaux pasque y compris y avait des ingénieurs qui sont pour nous / et: il avait un tuyau que tel jour i se trouvait tout ce monde là / "On va leur rendre visite" / (rire de B C) tu aurais vu ça ce manège / ah ç'a a été fini le repas eh / le type du restaurant l'a dit "C'est fini eh / les asperges is les mangeront pas / is resteront sur l'assiette" / y avait les les / les femmes tout / mais j'en suis sûr moi et certain que / y avait des / personnalités là-dedans / qu'is étaient pas au courant / pasque y avait / les mines y avait d'autres recherches / (mm C) qui ne s'étaient pas au courant / alors / quand même / is ont dû poser des questions / (bien sûr C) / en disant "Mais enfin pourquoi ces mineurs is sont venus en disant que vous êtes des assassins ?" / "Pourquoi is montrent du charbon que c'était pas des cailloux ?" et en effet c'était bien / -fin / y a y a dû avoir une drôle de discussion quand même / et ça / ça c'est ce que je trouvais bon / et: / François qu'il avait peur qu'y en avait un qui se lève et qu'on le plante (ouais B) et / ça aurait pu arriver si / le type là quand i s'est levé là bon / d'abord c'est De la Martinière il a vu que il a dit "Ca va tourner au vinaigre" / on l'a pris comme ça comme un poupon on l'a assis sur la chaise on l'a dit "Tu bouges pas eh / si tu veux parler tu lèves ton doigt mais tu te lèves plus eh" / alors De la Martinière i s'est levé il est venu il lui a dit "Tu restes assis // eh tu connais pas les céveneurs" il a dit / "Tu verras que" / il a dit / "La vaisselle i sera vite faite avec eux eh" / il a dit "Ca sera vite fait eh" / y avait Lenan y avait / alors on l'a dit "Eh alors tu dis rien aujourd'hui là ?" / "J'ai rien à dire" / Portal là // alors / le lendemain on est allés le voir à son bureau il a dit "Mais je s-" / il a dit "Je les ai dit à Paris // mais is m'ont pas voulu me croire le le" / et ça peut-être / moi je le crois ça du Portal / et il a dit "Vous connaissez pas les Cévenols / c'est des camarads ça / vous les arrêterez pas" / il a dit "Jamais is ont voulu tenir compte / quand je les ai dit aux Charbonnages / qu'is vous arrêteront / que vous serez capables de rester / un an" / l'a dit "J'avais pas dit même un an moi je croyais pasque vous / même moi je le croyais pas" / l'a dit "Un an / deux ans / le temps qu'i faudra" l'a dit "Vous les arrêterez pas" / ça / je le crois de lui tu vois / qu'il a dit / à Paris que / il a dit / mais qu'on l'a pris pour un con même à lui ça c'est sûr (rire de C) / c'est pasque lui après tout qu'est-ce qu'il était (bien sûr C) / un pion au milieu d'un jeu de dames / (bien bien entendu C sûr B) / bien sûr ça /
- C.203 - et c'est / euh / c'est pasque vous l'avez demandé qu'on l'a changé (...)

Je ne traiterai que certains aspects de ce récit complexe. Une première boucle narrative (A.192-A.196), à la faveur d'un échange de tours de parole (B.197-C.201) portant sur l'*indication* du lieu, se prolonge d'une *reprise narrative* (A.202) presque toute entière évaluative. L'exemplification des qualités du leader, qui inaugure ce récit (L.7), ne l'enclasse pas :

- la première boucle ne la reprend pas dans sa clôture (L.50).
- la deuxième présente une *évaluation*, fort ambiguë (L.68-70):

L.68 - (...) y a dû avoir une drôle de discussion quand même / et ça / ça c'est ce que je trouvais bon / et: / François qu'il avait peur qu'y en avait un qui se lève et qu'on le plante (...)

Le *ça* est-il anaphorique ou cataphorique ? Dans la deuxième hypothèse, serait reprise, en la précisant, l'exemplification initiale des qualités du leader : ici sa maîtrise d'une situation où le pire (l'affrontement physique) a pu être évité. Même dans ce cas, la structure est assez lâche. Je mettrai au compte d'un déplacement la faiblesse des liens du *récit exemplaire* : à travers la mise en récit des compétences de l'acteur principal, Manuel opère la narrativisation de *mineurs de Ladrecht*, celle-ci éclipsant progressivement celle-là.

Le récit de la perturbation du banquet est doublé par la circulation du programme d'être : "nous sommes les mineurs de Ladrecht". On relève, dès le tout début, dans une proposition qui peut fonctionner comme *résumé*, une bifurcation syntaxique :

L.8 - (...) un gueuleton qu'on a qu'on s'est présentés les mineurs de Ladrecht

Le programme de *faire* ("un gueuleton qu'on a") est intercepté, au moment de sa praxémisation, par un programme ambigu : *se présenter*. Ce verbe signifie-t-il seulement *paraître devant quelqu'un*, programme de sens qui se réalise, dans les six autres versions narratives (de cette même action) recueillies, par les verbes : *débarquer*, *se pointer*, *arriver*, *rentrer* et également *se présenter* ? Ne produit-il pas ici aussi plutôt le sens de *s'introduire en énonçant son nom*, recouvrant, dans ce cas là, un programme d'être ? Cette hypothèse se confirme lorsque Manuel donne la parole, en discours direct, au leader des grévistes :

L.11 - alors François i prend le / le porte pipe là / i dit "*Nous sommes les mineurs de Ladrecht*"

Affirmation identitaire en programme d'être (que ne réalisent pas les autres récits sus-mentionnés) : Manuel va construire le récit autour de la reconnaissance de cette identité par l'acteur *ingénieurs*.

L'action des mineurs avait pour but, d'un point de vue militant, de faire reconnaître la qualité du charbon de Ladrecht par les ingénieurs. Soit un schéma narratif :

1 - méconnaissance initiale (implicite dans ce récit) : *Ladrecht est un tas de cailloux*, argument des détracteurs des mines cévenoles.

2 - faire de l'actant : "porter des petits sachets de charbon ... pour dire si c'était des cailloux / ou du charbon" etc ... (L.20)

3 - reconnaissance finale (explicitée seulement dans la deuxième boucle narrative) : "is ont dû poser des questions / en disant" (...) pourquoi is montrent du charbon que c'était pas des cailloux". (L.67)

Ce récit de *l'être* du charbon s'accompagne de celui de *l'être* des mineurs, plus développé :

1 - méconnaissance initiale : "is ont cru que c'était des / un groupe folforique qu'on allait danser pour eux / en mineurs" (L.10). *Mineur* est un déguisement : du paraître donc. Ce qui neutralise les relations de classe ; l'interaction est pensée comme un divertissement ethnotypique : les indigènes dansent pour le bon plaisir des touristes ou de ceux qui les gouvernent / colonisent.

2 - faire de l'actant : pour faire pièce à cette méprise, Manuel met dans la bouche du leader la revendication identitaire à travers le socronyme *mineurs de Ladrecht* : "nous sommes les mineurs de Ladrecht" (L.12). L'affirmation rétablit *mineurs* comme l'être

de l'actant, efface le programme *divertissement* et annonce le programme *affrontement*, au moins verbal.

3 - reconnaissance, sur laquelle le récit se fait insistant. Alors que la reconnaissance des qualités du charbon de Ladrecht est supposée, modalisée par le verbe *devoir* ("ils ont *dû* poser des questions"(L.66)), celle des qualités que confère la revendication d'identité est actualisée dans l'enchaînement des propositions narratives et développée à trois reprises, l'habileté du narrateur étant de faire expliciter les programmes de sens de cet être par les *évaluations* des ingénieurs eux-mêmes (14). L'explicitation praxémique, dans la première boucle, fait défaut :

L.40 - le directeur général (...) il a dit (...) "Tu les connais pas ici / tu verras que la vaisselle elle sera vite faite" /

"les mineurs" sont anaphorisés par le pronom *les* ; la dimension toponymique de l'identité, saisie par le déictique *ici*. Seule la proposition : "tu verras que la vaisselle sera vite faite", donne un contenu imagé à *mineurs de Ladrecht* : *capables de tout* (15).

La deuxième évaluation reprend en explicitation l'évaluation précédente :

L.75 - tu connais pas les céveneurs

Le mot-valise *céveneur* (pour *mineur cévenol*) me semble signifier le rapport d'identité que le narrateur pose entre la Cévenne et la mine : un espace et un faire condensés en *être*. *Cévenol* est un ethnonyme valorisant par lequel les habitants des Cévennes se définissent. Sa production de sens s'alimente à l'histoire de cette région : celle des camisards et des maquisards : *le cévenol* dit non à toute oppression, ne courbe jamais l'échine.

- Comme si cela ne suffisait pas, Manuel clôtura la deuxième boucle par une scène qui n'est pas intégrée directement au récit de la perturbation du banquet, mais lui est postérieure : "*le lendemain* on est allés le voir (le directeur de la Houillère des Cévennes) ..." : sa seule fonction est de confirmer la reconnaissance d'identité :

L.78 le lendemain on est allés le voir à son bureau il a dit mais je s- / il a dit je les ai dit à Paris mais is m'ont pas voulu me croire le le / et ça peut-être / moi je le crois ça du Portal / et il a dit "Vous connaissez pas les Cévenols c'est des camisards vous les arrêterez pas"

La production de sens de *cévenol* est glosée ici par *camisard*. De la première à la seconde boucle narrative, la narration souligne le programme d'*être*, jusqu'à n'être plus que sa mise en récit.

Nous avons avancé que *mineurs de Ladrecht* permettait l'expression d'une identité sociale sur des bases ethniques : de par le toponyme *Ladrecht* ; de par les origines linguistiques occitanes de ce toponyme. Ce programme de sens est :

- confirmé par le fonctionnement de *mineurs de Ladrecht* dans le récit : c'est ce socionyme - et non un autre - que Manuel met dans la bouche du leader (L.12) pour invalider la nécrose du sens sous le regard ethnotypique qui transforme la mine en folklore du temps passé ;

- mis en scène narrativement à travers l'opposition Paris/province. Le différend mineurs/ingénieurs est accusé par la distance ethnique : l'actant qui n'accepte pas de se soumettre (*rester assis*) mais qui se lève pour parler est ainsi décrit :

L.31 ça doit être un parisien pff i parle pointu là

Manuel contrefait son accent pour s'en moquer (16). Ce différend est au contraire réduit lorsque l'autre socio-professionnel est spatialement un même : seul le directeur du Bassin des Cévennes (*Portal* dans la transcription) trouve grâce aux yeux de Manuel, d'ailleurs en reconduisant l'opposition Paris/province ("je les ai dit à *Paris* ... vous connaissez pas les *cévenols*" (L.78), et en en faisant lui-même les frais ("on l'a pris pour un com même à lui" (L.85))(17).

Soulignons enfin un dernier élément qui construit la dimension identitaire de ce récit : l'inversion carnavalesque (18). Le *paternalisme* du directeur général à l'égard du je-actant :

L.23 j'ai dit "c'est des cailloux ça ?" "Mais mon petit" j'y dis "J'suis pas ton petit moi"

puis d'un ingénieur à l'égard des mineurs :

L.32 "Chers amis" i commence à dire "On est pas tes amis eh"

d'abord simplement réfuté par la négation (premier récit), est ensuite *inversé* en *infantilisation* - par les mineurs - d'un ingénieur :

L.71 le type là quand i s'est levé bon là bon / (...) on l'a pris comme ça comme un poupon on l'a assis sur la chaise on l'a dit "Tu bouges pas eh / si tu veux parler tu lèves ton doigt mais tu te lèves plus eh".

Mineurs de Ladrecht : Manuel se / nous donne le spectacle de la production de sens de ce socionyme, de son fonctionnement identitaire par le récit. Cette fonction de la narrativité semble valider certaines propositions théoriques précédemment avancées :

- sens et identité s'originent dans la praxis de l'homme. Si l'explicitation de *mineurs de Ladrecht* dans la parole individuelle se fait plutôt par le récit c'est que la narrativité, par ses programmes de phrases en faire, prend en charge l'agir référentiel comme tel.

- sens et identité sont des processus dynamiques qu'il convient de ne pas essentialiser : le détour par le récit signale que l'être *mineur de Ladrecht* est le résultat d'un faire, sa condensation.

- le sujet, fait de langage, rejoue sa construction dans chaque acte de parole : le plaisir de l'acte narratif tient, entre autres, à la représentation du temps en ascendance qu'il met en jeu.

NOTES

- 1 Cette analyse rejoint les travaux de Balibar et Wallerstein 1988 : "Les multiples communautés auxquelles nous appartenons tous, dont nous tirons nos "valeurs", envers lesquelles nous éprouvons des "loyautés", qui définissent notre "identité sociale", sont toutes des constructions historiques. Et, ce qui est encore plus important, ce sont des constructions historiques qui sont en perpétuelle reconstruction" (p. 304).
- 2 Je ne présente ici que quelques éléments d'analyse sur un sujet - le récit oral - qui à lui seul mériterait un ouvrage spécifique.
- 3 Labov distingue, à l'intérieur des propositions narratives, les *propositions coordonnées* : réciproquement permutable mais non déplaçables par ailleurs.
- 4 Bien évidemment, le protocole varie selon le type d'interaction dans lequel se produit la narration. Cf. Bres 1993b.
- 5 Selon la nature de l'interaction, les pourcentages respectifs des différents types de récit sont fort variables. Dans les interviews de l'enquête d'où seront extraits les récits soumis à analyse, la répartition est la suivante :

Offre		Demande	
récit exemplaire	récit spontané	récit sollicité	récit médiat
20%	9%	42%	29%

- 6 Pour une présentation détaillée de cette enquête, du corpus, de son traitement, cf. Bres et Madray 1984 et Bres 1990 (286-332).
- 7 Sur les notions d'ethnotype et de sociotype, cf. infra IV.
- 8 Double processus que l'on retrouve dans le fonctionnement de l'ethnonyme : la nomination *Berbère*, par exemple, signale le statut de dominé (= *barbare*) de l'ethnie qu'elle étiquette. Ethnie qui produit son identité en investissant ce signifiant imposé et/ou en se renommant : *Amazigh*.
- 9 Dans une interview, un mineur le dira très fortement : "le drapeau occitan pour moi : / ça représente la jeunesse / ça représentait un grand pays:: c'était Ladrecht avec tout ça devant toi". Ce qui explique que les mineurs d'origine algérienne se soient reconnus dans *mineurs de Ladrecht* (eux qui ont pour habitude de se définir ethniquement comme "Algérien-cévenol").
- 10 Mon analyse sollicite-t-elle avec excès la productivité de ce praxème ? Je ne le pense pas. Le fait suivant confirme le programme de sens militant de l'usage de l'occitan et donc de *Ladrecht*, *mineurs de Ladrecht* :
 - le 21.12.1980, des femmes de mineurs en grève, accompagnées de leurs enfants, se rendent à Paris : elles demandent à être reçues à l'Élysée. Le journal *La Marseillaise* du 22 décembre titre :

"Femnas de Ladrecht !"

Phrase exclamative sans explicitation du faire dont le caractère exceptionnel (les femmes en sont à l'origine, le terme en est la résidence du Chef de l'Etat) se signifie ailleurs : dans l'usage de l'occitan. La protestation est prise en charge par la contestation linguistique, que favorise la représentation diglossique Paris/province.

- 11 Presse régionale qui se composait de deux quotidiens : *La Marseillaise*, communiste, favorable à la lutte des mineurs ; *Le Midi Libre*, officiellement apolitique, plus critique, voire parfois franchement hostile.
- 12 Deux exemples :
 - . Pierre Joxe, ministre de l'industrie en 1981, dans un entretien publié par *Lo socialisto*, bulletin de la section du parti socialiste de Saint-Christol-les-Alès, déclare (juin 1981) : "J'ai été étonné de ce qu'un certain sensationnel soit donné au problème de Plogoff où il n'y a pas de projet et qu'on ne parle pas des *mineurs de Ladrecht* où il y a des hommes qui sont là depuis longtemps".
 - . Plus avant, Georges Valbon, lors de sa prise de fonction à la présidence des Charbonnages de France, affirme le 24.02.1982 (intervention reproduite et tirée par la Fédération Régionale des Mineurs) : "Je sais que je peux compter sur les mineurs des bassins de Lorraine, du Nord-Pas de Calais, du Centre-Midi, sur les *mineurs de Ladrecht* (...) pour la renaissance, la mise en oeuvre d'une grande industrie charbonnière".
- 13 Ces appréhensions que nous reconstruisons pour expliquer l'effacement de *mineurs de Ladrecht* en praxis linguistique, n'avaient rien de chimériques : elles trouvaient leur fondement dans la praxis socio- professionnelle. La reprise a été l'occasion de nombreux affrontements verbaux entre grévistes et non grévistes : il a fallu, par exemple, toute l'autorité du leader pour que le graffiti d'accueil-rejet "Bienvenue aux renards" que d'aucuns "mineurs de Ladrecht" avaient inscrit en lettres rouges sur le carreau soit effacé (voir J. Bres, 1988a). Parallèlement, la direction de la Houillère qui affirmait tout faire pour souder la communauté de travail n'hésitait pas à favoriser les non-grévistes dans les promotions professionnelles ...
- 14 *Evaluation enchâssée* selon la terminologie de Labov.
- 15 L'image de la *vaisselle* prend toute sa saveur si l'on s'avise d'y voir - puisqu'il s'agit d'un banquet - une isotopie qui sera confirmée
L.82 : "Ca va tourner au vinaigre".
- 16 Alors qu'ailleurs il ne montre pas autant de souci mimétique dans le discours rapporté, puisqu'il n'hésite pas à faire parler les ingénieurs dans le sociolecte mineur : "vaisselle vite faite" (L.47)
- 17 "On l'a pris pour un con même à lui" : l'expression présuppose (*même à lui*) que, pour le narrateur, il en était de même de l'être des mineurs sous le regard de l'autre (les directeurs de Paris). Le récit de Manuel substitue au mépris identitaire la revendication valorisante.
- 18 Pour le rapport Carnaval/identité sociale, cf. infra III.

Chapitre II

**RECIT DE LUTTE ET PRODUCTION D'IDENTITE
SOCIALE**

II.1 - PROBLEMATIQUE

La grève, de par les formes qu'elle a prises, a été l'occasion de nombreuses actions, mémorables et narrables. Le corpus d'interviews abonde en récits de lutte que je définirai comme :

- récit d'expérience individuelle. Le narrateur - sauf exception - raconte une action à laquelle il a personnellement participé ;
- récit d'expérience groupale. A cette action ont pris part non seulement le narrateur, mais - sauf exception - d'autres mineurs grévistes qui, le temps du conflit de Ladrecht, ont constitué un groupe dont le socronyme mineurs de Ladrecht est le marqueur linguistique le plus évident ;
- récit d'expérience sociale. L'action fait partie d'un ensemble plus vaste : la grève de Ladrecht, par laquelle le groupe est intervenu comme agent actif dans la sphère socio-économique de la société.

Différentes possibilités méthodologiques s'offraient pour étudier le récit de lutte. Je me suis décidé pour l'analyse des diverses mises en récit d'une même action : la *tentative de transport/convoiment d'un camion de charbon au Conseil Régional à Montpellier* (12 février 1981).

Des raisons référentielles expliquent la relative abondance du corpus : 26 versions. De nombreux acteurs (environ une trentaine) ont participé à cette action ... Nombreux acteurs qui sont autant de potentiels narrateurs. Pas seulement cependant : d'autres actions ont mobilisé autant, parfois plus de mineurs, et sont bien moins mises en récit. L'abondance du corpus signale donc également l'importance de cette action dans la mémoire ouvrière de Ladrecht, au-delà peut-être pour la culture ouvrière. A quoi tient cette importance ? A ce que l'acmé de l'action consiste en une *confrontation avec l'opposant*. Ainsi présenté, le récit de lutte relève de l'ensemble plus vaste des *récits d'action* centrés autour de l'affrontement de l'actant principal avec l'opposant. Affrontement qui correspond à la 16ème fonction de l'analyse proppienne (*combat*), à l'*épreuve décisive* dans la description greimassienne. Ce critère est fort peu spécifique ; il convient de l'affiner. L'opposant, ici, est l'acteur *forces de l'ordre*, acteur qui fait peser la menace de son intervention (1). C'est cette menace qui rend compte de l'intérêt de cette action, du nombre élevé de ses mises en récit. La production d'identité ouvrière passe par la confrontation avec les représentants ou plutôt les garants physiques de l'ordre social.

II.1.1 - PRESENTATION DE L'ACTION

Que *s'est-il passé* le jeudi 12 février 1981 entre Alès et Montpellier ? Pas question de donner dans les illusions de l'*énonciation historique* : les événements ne "se racontent pas d'eux-mêmes" (2). Il faut toujours un sujet pour en composer une intrigue, qui s'actualise en récit. De la même façon que l'on n'atteint jamais le sens des choses mais le sens donné aux choses, on n'atteint jamais l'événement lui-même mais le sens donné à l'événement, sous la forme de mise(s) en récit. Ce qui ne va pas sans poser de problèmes à l'analyste. Effet d'antécédence réciproque de l'oeuf sur la poule et de la poule sur l'oeuf : pour analyser certains aspects de la mise en récit d'un événement, il faut pouvoir les rapporter au degré zéro du déroulement événementiel. Or, l'établissement de ce degré zéro se réalise lui-même à partir de la mise en récit de l'événement ... Circularité dont on sort, partiellement, par la comparaison des différentes versions, qui permet - à partir des informations convergentes - de proposer, pour l'action du 12 février 1981, le programme d'action suivant :

- 1 - Le 12 février 1981 au matin, une trentaine de mineurs grévistes partent en car d'Alès pour Montpellier : ils escortent un camion chargé de charbon au Conseil Régional.
- 2 - Premier obstacle : entre Corconne et Saint-Mathieu- de-Trévières, deux gendarmes tentent de stopper la progression du convoi.
Résultat : obstacle levé ; le convoi poursuit sa route.
- 3 - Deuxième obstacle : entre Saint-Mathieu et Prades, deux autres gendarmes tentent à nouveau de stopper la progression du convoi, à l'aide notamment de leur fourgonnette, disposée en travers de la route. Au cours de l'interaction l'un des gendarmes dégage son revolver.
Résultat : obstacle levé ; le convoi poursuit sa route.
- 4 - Troisième obstacle : au pont sur la rivière Le Lez, près de Montferrier, la progression du convoi est stoppée par un barrage dense dressé par les forces de l'ordre ici en nombre important. L'adjoint au maire de la commune de Montferrier ainsi qu'un conseiller municipal interviennent.
Résultat : obstacle partiellement levé ; le car poursuit sa route mais non le camion chargé de charbon, qui est garé sur la place de la mairie de Montferrier et reste sous la surveillance de la gendarmerie.
- 5 - Les mineurs, accompagnés du conseiller municipal, se rendent en car au Conseil Régional, à Montpellier. Une partie d'entre eux assiste aux travaux dudit conseil, pendant que l'autre manifeste devant l'établissement. Une délégation est reçue à la préfecture.

- 6 - De retour de Montpellier, en fin d'après-midi, les mineurs récupèrent leur camion à Montferrier, rentrent à Alès et vont verser le chargement de charbon devant la résidence et dans le jardin du directeur de la Houillère.

II.1.2 - DESCRIPTION DE L'ACTION

La simple lecture de ce programme d'action produit l'effet *récit* : verbaliser une action passée selon l'ascendance c'est effectivement la mettre en récit. Nous ne saurions appréhender l'action du 12 février 1981 en dehors des récits produits et de celui que nous produisons. De là à décrire l'action en prétendant décrire le récit, ou mieux même analyser l'action en termes de *programmes narratifs* il n'y a qu'un pas que, à la différence de la sémiotique de l'Ecole de Paris, je me refuse de franchir (3). Les programmes de *faire* narratif sont un transcodage, en sémiotique linguistique, des programmes d'*agir* de l'homme. Il me semble en conséquence et nécessaire et possible (pour appréhender le travail de mise en récit) de faire une description de l'*action* du 12 février 1981, telle que nous venons de la résumer/narrer. Pour ce faire, j'utilise en la modifiant sensiblement l'analyse sémiotique du niveau "structures discursives" (4).

1. Eléments pour une description de l'action

Le transfert des objets de valeur - un des critères définitoires de la narrativité avancé par la sémiotique - se réalise principalement par les deux *pratiques sociales* de l'*épreuve* et du *don* que nous retrouvons au coeur de la structure de l'action du *transport-convoiment*.

1.1 - L'épreuve

On peut distinguer deux types d'épreuves selon que l'actant principal est initialement (1) disjoint (\cup) ou (2) conjoint (\cap) de l'objet de sa quête.

- (1) Si X est initialement disjoint de l'objet d'avec lequel l'opposant Y est conjoint, on peut avoir, selon que, pour X, l'épreuve réussit ou échoue :

		X	Y
Epreuve	réussite	$X \cap \emptyset$ appropriation	$Y \cup \emptyset$ dépossession
	échec	$X \cup \emptyset$ non-acquisition	$Y \cap \emptyset$ conservation

- (2) si X est initialement conjoint avec l'objet avec lequel l'opposant Y est disjoint, on peut avoir, selon que pour X, l'épreuve réussit ou échoue :

		X	Y
Epreuve	réussite	$X \cap O$ conservation	$Y \cup O$ non-acquisition
	échec	$X \cup O$ dépossession	$Y \cap O$ appropriation

Dans le programme d'action (1), la disjonction initiale de l'acteur d'avec son objet se matérialise très souvent par une disjonction spatiale, qui implique que l'acteur, pour entrer en possession de son objet, se déplace .

Dans le programme d'action (2), la conjonction initiale acteur/objet n'implique nullement une telle structure spatiale. Lorsque déplacement il y a, il recouvre fréquemment une autre structure : celle de la communication de l'objet. Le déplacement de l'acteur ne s'opère pas vers l'objet de valeur mais vers un destinataire auquel doit être remis celui-ci. Il s'agit du don.

1.2 - Le don

Par rapport à l'épreuve, le don présente :

- une différence d'implication actantielle : l'épreuve se réalise entre actant principal et opposant ; le don, entre *destinateur* et *destinataire*.
- une inversion des qualifications de la conjonction et de la disjonction, soit :

		X	Y
Epreuve	réussite	$X \cup O$ renonciation	$Y \cap O$ attribution
	échec	$X \cap O$ conservation	$Y \cup O$ non-attribution

- une dissymétrie : si du point de vue de l'acteur principal, l'épreuve peut consister à acquérir l'objet ou à le conserver, aucune alternative de ce type n'est présente dans le don. L'acteur destinataire est forcément conjoint initialement avec l'objet.

La différence d'implication actantielle est fondamentale. L'épreuve propose des interactions humaines une image *agonale*, le don une image consensuelle sinon *irénique*. Epreuve et don se situent donc sur les pôles opposés de la communication humaine.

1.3 - Objet de valeur positive / négative

Dans l'épreuve comme dans le don, le transfert / la communication de l'objet de valeur présuppose que cette valeur est positive : si X cherche à s'emparer de l'objet que détient Y

(épreuve), si X cherche à transmettre à Y un objet qu'il possède (don), c'est que cet objet a une valeur positive. Les analyses de l'épreuve et du don proposées par la sémiotique reposent sur ce présupposé mais ne l'énoncent pas.

Or, on peut avoir affaire au transfert d'un objet de valeur *négative* (ce que n'envisage pas Greimas) : si l'objet de valeur positive suscite le désir d'acquisition, l'objet de valeur négative, à l'inverse, provoque le désir de non-acquisition. Citons au moins deux programmes d'action : l'acteur conjoint avec l'objet de valeur négative peut chercher à s'en séparer ou à l'utiliser pour nuire à un opposant en le lui communiquant.

Il nous semble possible de décrire, parallèlement aux pratiques du don et de l'épreuve caractérisant la communication de l'objet de valeur positive, les pratiques correspondantes de communication de l'objet de valeur négative : le *rejet*, le *sacrifice*.

(a) *le don / le rejet*

Dans le don, le destinataire, initialement conjoint avec l'objet de valeur positive, le communique au destinataire. Les relations entre les deux acteurs sont *consensuelles*, voire le plus souvent bienveillantes : le destinataire renonce à un objet de valeur positive pour l'attribuer au destinataire. Ce qui explique que celui-ci se doive de l'accepter. Faute de quoi il offense celui-là.

Dans la pratique que nous nommerons *rejet*, le destinataire est, comme dans le don, conjoint à l'objet et cherche à le communiquer au destinataire. Mais cet objet est de valeur négative. Les relations entre les deux acteurs sont d'ordre *conflictuel* : sauf exception, le destinataire n'accepte pas pareil transfert. Il y a donc le plus souvent *confrontation* entre les deux acteurs comme dans l'*épreuve* : mais alors que dans celle-ci les sujets s'affrontent pour acquérir ou conserver l'objet (relation de conjonction), dans le *rejet* ils s'affrontent pour s'en débarrasser / le repousser (relation de disjonction).

Du point de vue du destinataire, le *rejet* peut réussir ou échouer. En désignant par X le destinataire, Y le destinataire, on aura à l'issue du *rejet* :

		X	Y
Rejet	réussite	$X \cup \emptyset$	$Y \cap \emptyset$
	échec	$X \cap \emptyset$	$Y \cup \emptyset$

Cet état de jonctions est en tous points similaire à celui du don.

(b) *l'épreuve / le sacrifice*

Si j'ai posé, sans trop donner dans l'art des fausses fenêtres, le *rejet* parallèlement au *don*, peut-on décrire une pratique similaire à celle de l'*épreuve* mais qui concerne le transfert d'un objet de valeur négative ? La chose est plus délicate. Il me semble cependant que, parallèlement au programme d'action I de l'*épreuve* (l'acteur tente de s'approprier un objet de valeur positive), on peut situer un programme d'action dans lequel l'acteur tente de

s'approprier un objet de valeur négative, programme que nous nommerons, faute de mieux, *sacrifice*.

Dans l'épreuve (programme d'action 1), l'acteur X tâche de déposséder l'acteur Y de l'objet de valeur positive. Dans le sacrifice, l'acteur X tâche d'ôter à l'acteur Y l'objet de valeur négative (5). Cette pratique présuppose des relations consensuelles, et même bienveillantes. A l'inverse de l'épreuve, il n'y a donc pas confrontation entre les deux acteurs. De ce point de vue, comme le rejet s'apparentait à l'*épreuve*, le *sacrifice* s'apparente au *don* : ôter un objet négatif / donner un objet positif.

Comme les autres pratiques de transfert-communication, le sacrifice peut réussir ou échouer. On aura donc les possibilités de jonction suivantes :

		X	Y
Sacrifice	réussite	$X \cap O$	$Y \cup O$
	échec	$X \cup O$	$Y \cap O$

Cet état de jonctions est similaire à celui de l'épreuve.

Si, du point de vue des jonctions, on obtient les couplages *don / rejet* et *épreuve / sacrifice*, on a, du point de vue des relations entre acteurs, les couplages *épreuve / rejet* et *don / sacrifice* :

		Objet de valeur positive	objet de valeur négative
Relations	conflictuelles	épreuve	rejet
	bienveillantes	don	sacrifice

Je suis bien conscient du caractère sommaire, voire rudimentaire, de cette description du transfert de l'objet de valeur négative. Comme telle cependant, elle va nous permettre de décrire certains aspects de l'action du *transport-convoisement* qui résistait à la description du transfert du seul objet de valeur (positive) proposée par la sémiotique.

Il convient également :

- de distinguer la communication à un seul objet (pratiques citées de l'épreuve, du don, du rejet, du sacrifice) de la communication à deux objets (Greimas 1973) : le *don réciproque*, *l'échange*.

- de mentionner la *communication participative*, définie ainsi par Greimas (1973:33) : "L'objet de valeur, tout en étant attribué au destinataire, reste en conjonction avec le destinataire". Le savoir relève de cette catégorie.

2 - Description de l'action du transport-convoiemment

L'action du 12 février 1981 actualise certaines des pratiques que nous venons de présenter.

a) Les trois interceptions successives que rencontre l'acteur fonctionnent comme *épreuves* : c'est sur l'objet de la quête que s'affrontent acteur principal (les mineurs = X) et opposant (les forces de l'ordre = Y). Epreuve elle-même tripliquée, comme dans l'action mise en scène par de nombreux ethno-récits, avec gradation des difficultés de la première à la troisième interception. On a ici un programme d'action 2 : initialement X est conjoint avec l'objet (camion de charbon ou plutôt charbon), ($X \cap O$). Dans les épreuves qu'il rencontre, il tâche de rester conjoint avec l'objet (conservation), alors que Y tâche de l'en disjoindre (dépossession).

X réussit les deux premières épreuves : à leur issue, on a l'état de jonction : *conservation* ($X \cap O$) / *non-acquisition* ($Y \cup O$) ; mais échoue, partiellement au moins, dans la troisième : le car des mineurs poursuit sa route vers Montpellier, non le camion chargé de charbon. X est donc dépossédé de l'objet ($X \cup O$), mais l'échec n'est que partiel : l'opposant ne s'approprie pas l'objet ($Y \cap O$) ; la dépossession n'est que temporaire : de retour de Montpellier, X se conjoint à nouveau avec le camion. Cette troisième épreuve ne se résout donc pas par la victoire de Y / l'échec de X mais par un compromis que l'on peut analyser comme un *échange* :

- X accepte de se séparer provisoirement de l'objet à condition de pouvoir le récupérer ultérieurement ;

- Y accepte de restituer l'objet afin que X s'en sépare provisoirement.

Donnant donnant donc ...

b) Le déplacement de X (conjoint à O) vers Montpellier recouvre une structure de don de l'objet à un destinataire. Quel est cet objet ? Dans notre résumé, nous avons mentionné la *destination* de l'objet mais non son *destinataire* :

- les mineurs escortent un camion chargé de charbon *au Conseil Régional*.

C'était extrême prudence. Qu'allaient donc faire au Conseil Régional les mineurs de Ladrecht, accompagnés de ou plutôt accompagnant un camion de charbon ? Dans cette action, c'est non seulement la définition du *destinataire* mais également celle de l'*objet* qui fait problème. Jusqu'à présent, nous avons considéré que l'objet était le charbon. Il convient maintenant de nuancer, voire de reconsidérer cette analyse :

1 - Si l'objet était le charbon, le seul programme d'action possible serait un programme de *livraison*. Les mineurs, faisant fonction de *bougnats*, iraient livrer du charbon au Conseil Régional. On aurait là une structure d'échange : X vend du charbon contre de l'argent. Dans ce cas l'objet est de valeur positive : ce sont ses vertus calorifiques qui motivent l'échange. Ce programme d'action est référentiellement inadéquat (6) : dans le

schéma de livraison, le destinataire a demandé que le destinataire lui transfère l'objet. Rien de tel ici : les mineurs-bougnats n'avaient pas reçu commande d'une livraison de charbon ...

2 - Un certain nombre de récits actualisent une version du programme phrastique suivant :

R7 - P1 bon bé on avait pris la décision d'*aller montrer* notre charbon au Conseil Régional là-bas aux Montpelliérains quoi devant la porte de la préfecture

Dans ce cas-là l'objet de l'actant n'est pas *pragmatique* (le charbon) mais *cognitif* (la qualité du charbon) : il s'agit d'un faire-savoir. On a là un exemple de *communication participative* : le destinataire est conjoint avec un objet cognitif (la qualité du charbon) ; il veut le transmettre - sans pour autant s'en séparer - au destinataire ("les Montpelliérains"). Cette analyse de l'action est parfaitement adéquate. Elle n'est cependant pas seule possible ...

3 - Un certain nombre de récits actualisent en effet un tout autre type de programme. Par exemple :

R16 - P2 on descendait à Montpellier jeter du charbon devant la préfecture

Dans ce cas, l'objet est bien, comme en 1, l'objet *pragmatique* charbon, mais il s'agit ici non plus d'un objet de valeur positive (échange de ses vertus calorifiques) mais d'un objet de valeur négative : on a donc une structure de *rejet*, qui utilise les pouvoirs de souillure du charbon.

Les trois épreuves, imposées par l'opposant à l'acteur, qui dans l'hypothèse 2 (communication d'un objet de valeur cognitive) pouvaient apparaître quelque peu disproportionnées, sont, dans cette interprétation, beaucoup plus justifiées. Selon la description que nous avons proposée du *rejet*, il s'agit pour le destinataire, via l'actant délégué *forces de l'ordre*, de se défendre du transfert d'un objet bien embarrassant.

Les hypothèses 2 et 3 ne sont pas exclusives, elles nous semblent même *co-présentes* dans l'action du transport-convoitement, selon des modes d'existence différents. En termes sémiotiques, on dira, en ayant recours à la catégorie de véridiction, que l'explication 2 correspond au *paraître*, l'explication 3 à l'*être* : l'acteur masque la pratique du *rejet* sous celle de la *communication participative*.

Nous terminerons cette analyse de l'action du 12 février 1981 en décrivant rapidement sa conclusion, résumée précédemment ainsi :

- les mineurs rentrent à Alès et vont verser le chargement de charbon devant la résidence et le jardin du directeur de la houillère.

La pratique de *rejet* est ici fort claire, comme son destinataire. Nous verrons comment un certain nombre de narrateurs, avec humour, la travestissent dans leur mise en récit en pratique de restitution (modalité de la pratique de don).

Cette action que nous venons de décrire constitue le vécu expérientiel qu'ont partagé - avec bien sûr des degrés divers de conscience et de participation - les différents acteurs. L'analyse du récit de lutte consistera à repérer quelques aspects du travail de mise en récit qu'en opèrent les narrateurs : ce qu'ils disent, ce qu'ils ne disent pas, bien sûr ; mais aussi les focalisations qu'ils réalisent, les cohérences qu'ils dessinent, les contradictions sur lesquelles bute la narration etc ... En un mot, je tâcherai de mettre en évidence les (ou plutôt quelques-uns des) lieux où se produit le sujet social militant, dans la représentation qu'il (se) donne de son acte.

II.1.3 - LA MISE EN RECIT : DE QUELQUES PROBLEMES D'ANALYSE

J'aimerais, avant même de présenter ce travail, pointer quelques-unes des difficultés rencontrées.

1 . La vérité, toute la vérité, rien que la vérité : ellipse et adjonction

Certains auteurs - Genette, Ricoeur entre autres - dans des perspectives fort différentes (poétique, philosophique) ont souligné combien le récit permettait de jouer avec le temps. Le *temps du raconter* (pendant lequel je raconte) peut se dérouler d'une manière régulière et dans un rapport constant au *temps raconté* (temps réel ou fictif de l'événement). Genette parle de récit *isochrone*. C'est presque une pure hypothèse : un tel récit serait extrêmement monotone. Le temps du raconter, pour être perçu comme temps vraisemblable, doit rompre la durée uniforme et continue du temps raconté en sélectionnant les moments particulièrement denses de l'action et en résumant les moments ordinaires. Genette distingue "quatre formes fondamentales du mouvement narratif" (1973:129) :

- correspondant à la sélection des moments denses, la *scène* et la *pause* ;
- correspondant au résumé des moments ordinaires, le *sommaire* et l'*ellipse*.

Nous nous attacherons à cette dernière. L'ellipse est une forme hyperbolique du sommaire : si celui-ci résume en quelques mots un certain fragment du temps raconté, celle-là n'en fait même pas mention. Les narratologues, travaillant sur le récit de fiction, s'attachent surtout à définir les effets stylistiques produits par ce mouvement narratif. Les choses sont plus complexes, nous semble-t-il, dans le récit d'expérience personnelle, tout particulièrement dans le récit oral. En effet, et c'est une évidence, le temps raconté, dans le récit de fiction, est fictif : il n'a pas d'autre existence que celle que lui confère le temps du raconter. Au contraire, dans le récit d'expérience, le temps raconté a une existence

indépendante et antérieure à celle du temps du raconter. Ce qui pose deux types de problèmes :

1.1 - ellipse vs adjonction

Posons deux récits de la même action, A et B : A rapporte un événement X, que B ne rapporte pas. Est-ce A qui a *ajouté* X, ou B qui l'a *éliminé* ? Difficile sinon impossible parfois de trancher en faveur de l'ellipse ou de l'adjonction (7) et donc d'interpréter ces figures dans le cadre de la production narrative.

1.2 - valeurs de l'ellipse / valeurs de l'adjonction

Le plus souvent toutefois, il est possible, contrastivement, de résoudre l'ambiguïté. La tâche de l'analyste n'en est pas terminée pour autant. Une fois posé qu'il y a ellipse ou adjonction, reste à interpréter le sens de ces figures. J'attribue (provisoirement) quatre interprétations à l'ellipse : économie, oubli, ignorance, censure.

- l'ellipse par *économie* : un élément X n'est pas réalisé parce que jugé secondaire. C'est la plus fréquente : en la réalisant, le narrateur - consciemment ou inconsciemment - vise à prévenir une remarque désagréable du narrataire, du type : [*oui, abrège* !].

- l'ellipse par *oubli* : un élément X n'est pas réalisé parce que le narrateur ne se souvient plus de son existence au moment de la narration. Cette deuxième interprétation est à rapprocher :

- de la première : la mémoire fonctionne à l'*économie*, par l'oubli ;

- de la quatrième : ce qui est oublié est parfois ce qui est refoulé inconsciemment de la mémoire.

- l'ellipse par *ignorance* : un élément X n'est pas rapporté parce que l'acteur lui-même, actuellement narrateur, n'en a pas eu connaissance.

- l'ellipse par *censure* : un élément X n'est pas rapporté parce que contraire à la "morale" (*sur-moi, idéal du moi*) du sujet. On peut distinguer entre *auto-censure* - l'élément censuré est oublié du narrateur lui-même (on rejoint l'ellipse par *oubli*) - et *hétéro-censure* ou censure interactive, l'élément est censuré au seul narrataire, le narrateur le "garde pour lui".

Le fonctionnement de l'*adjonction* nous paraît plus simple. Je distingue :

- l'adjonction *stratégique* : le narrateur, à des fins de construction narrative ou d'édification/impression du narrataire, ajoute l'élément X mais lui-même n'est pas dupe : il ne croit pas à sa justesse référentielle ;

- l'adjonction *fantasmatique* : le narrateur croit à la justesse référentielle de l'élément X. Il l'ajoute sans le savoir.

Mais comment décider, une fois repérée une ellipse, qu'il s'agit d'une ellipse par censure et non par économie ? Comment savoir, une fois repérée une adjonction, si le narrateur se joue de ses narrataires ou est joué par ses fantasmes ? Autant que faire se peut je tâcherai de trouver des marqueurs. Parfois cependant, et je le signalerai, mon interprétation sera totalement conjecturale

2 - Praxémisation diésante / bémolisante

Nous avons vu que l'établissement d'un degré zéro de l'action n'allait pas sans difficulté ; que subsistaient des zones de flou qui ne permettaient parfois pas de trancher entre les figures contraires de l'ellipse et de l'adjonction. Les difficultés sont encore plus grandes en ce qui concerne l'évaluation de la nomination. Comment savoir si telle nomination minimise (bémolisation), si telle autre "en rajoute" (diésation) ? Prenons un exemple. Certains narrateurs racontent que, lors du deuxième barrage, un gendarme (a) "a sorti son pétard", d'autres qu'il (b) "a braqué son pétard vers les mineurs". Faut-il entendre que (a) est une bémolisation de (b) ou que (b) est une diésation de (a) ? Il m'arrivera parfois de pouvoir trancher entre bémolisation et diésation ; restera alors à interpréter ces processus : je n'échapperai pas non plus, là également, à l'interprétation/projection.

Ces difficultés une fois mentionnées, il convient de ne pas les grossir : si l'analyse proposée d'un corpus de récits de lutte est bien *mon* analyse, elle me semble décrire aussi quelques éléments du récit de lutte *lui-même*. L'analyse narrative - comme l'analyse discursive, et plus généralement toute pratique de recherche en sciences humaines - est forcément interactive.

II.1.4 - PRESENTATION DU CORPUS DE TRAVAIL

Il s'agit de 26 séquences narratives référant à l'action du *transport-convoiemnt*, recueillies dans le cadre de l'enquête, auxquelles s'ajoutent, seulement à des fins de vérification, 5 séquences recueillies dans le cadre de la post-enquête.

Sur les 26 locuteurs, 25 sont des *mineurs de Ladrecht* : des grévistes donc, qui ont participé à l'action du *transport-convoiemnt*. Seule exception : le narrateur de R14, qui est secrétaire de l'union locale CGT d'Alès. Est donc mis en récit un seul parcours actantiel : celui de l'acteur principal. Nous n'avons pu rencontrer pour les interviewer les autres acteurs du transport-convoiemnt : gendarmes, capitaine de gendarmerie, chauffeur du car, notamment, à l'exception de l'adjoint au maire de Montferrier et du conseiller municipal. Mais, les interviews de ces derniers ayant été réalisées dans le cadre de la post-enquête, je ne ferai intervenir leurs récits que complémentirement.

Le corpus est mono-idéologique, et il ne pouvait guère en être différemment : les mineurs non grévistes, les membres de la direction-maîtrise, n'ayant pas participé aux actions de la grève, ne les racontent pas.

Du point de vue de l'acteur principal, le corpus est plus que *représentatif* (8). Les mineurs devaient être environ une trentaine dans cette action : tout au plus une dizaine d'entre eux ne l'a donc pas racontée. Je dispose notamment du récit des principaux acteurs : les trois mineurs qui conduisaient le camion : R2, 5 et 9 ; le leader du mouvement : R11

La transcription de ce corpus, très volumineuse (9), ne sera pas fournie ici. Je proposerai intégralement une seule occurrence, à la fois significative et représentative et citerai, en cours d'analyse, des fragments appropriés et conséquents des différentes versions.

Le récit fourni dans son intégralité est celui fait par le leader : François Combe. "Héros" de cette action qu'il a conduite de bout en bout, il en est le narrateur le plus *autorisé* (10). Ce qui se traduit, interactivement, par un gain de narrabilité : le narrataire a en face de lui, qui raconte l'action, celui même qui en a été l'auteur essentiel. C'est une des raisons qui rend compte de la relative longueur (temps du raconter : 8'23") de ce récit sollicité :

- | | | |
|-------|------|---|
| B.106 | (1) | tu pourrais nous raconter la fois où vous êtes allés à Montpellier avec le camion ? |
| A.108 | 2 | ah oui ! |
| | 3 | ah bé ça |
| | 4 | ah ouh là là là aussi c'est |
| | 5 | quand on y réfléchit on se demande comment les choses |
| | 6 | is craignaient quand même eh |
| | 7 | bon à Montpellier c'était la fois qu'on voulait apporter le charbon là-bas / sur la place de Montpellier |
| C.10 | (8) | au conseil général |
| A.110 | 9 | on était partis un car et le camion |
| | 10 | mais is ont dû vous le raconter là non ? |
| B.111 | (11) | oui mais je voudrais |
| C.112 | (12) | oui mais je voudrais que tu le racontes aussi parce que tous is nous en parlent |
| | (13) | alors je voudrais que tu en parles toi aussi |
| A.113 | 14 | ah oui oui |
| | 15 | on était en était un car là eh un car eh |
| | 16 | bon on est partis d'ici euh avec le camion et le car |
| | 17 | le camion qui le conduisait y avait le Philippe |
| | 18 | y avait le Momo le Morin |
| | 19 | qui c'est qu'y avait encore |
| | 20 | enfin is étaient deux |
| | 21 | et le car derrière on suivait |
| | 22 | alors là y avait à peu près: / |
| | 23 | on était une trentaine quoi / parce que toujours pareil eh on veut pas on voulait pas déserrer le carreau tout ça |
| | 24 | et en partant d'ici / je savais pas où is étaient passés |
| | 25 | j'ai dit "Fan de lop is sont partis" |
| | 26 | is étaient allés faire le plein là |
| | 27 | j'ai dit "Nom de dieu is sont fous de partir tout seuls |
| | 28 | is vont is vont se:" |
| | 29 | bon et alors en suivant: / bon on est enfin on s'est retrouvés |
| C.114 | (31) | tu leur avais donné des instructions je crois |

- A.115 32 et alors le oh bé on est allés à Montpellier
 33 mais on s'en doutait que: //
- 34 je sais pas si / bon mais enfin
- C.116 (35) ouais ouais Philippe nous a dit que / tu lui avait dit / "il faut passer de toute façon"
- A.117 36 ah ouiou / oh bé ça ! / on passait
 37 aors / on s'en va / tranquillem-
 38 c'est dommage là /
 39 y avait pas la presse eh
 40 on leur avait dit
 41 mais enfin: is nous attendaient à Montpellier
 42 is savaient pas que sur la route i se passerait tant de choses parce que c'était / c'était
 quand même impressionnant sur la route eh (mm B oui C) //
 43 aors: / on arrive /
 44 je me rappelle plus les hauteurs eh /
 45 je sais qu'après c'était à Montferrier là-bas que que que
- C.118 (46) non mais avant d'abord /
- A.119 47 (1) avant avant (1) (rire de B) alors on arrive bon /
 48 tout d'un coup y a une fourgonnette: // au milieu de la route
 49 is nous arrêtent //
 50 "voilà on a ordre de vous arrêter"
 51 (4) "Ahah !" (4)
 52 aors j'- / j'étais descendu moi
 53 et j'y dis "Ah bé nous (1) on a ordre de passer (1)
 54 on passe /
 55 allez hop" /
 56 je dis au Momo et au Philippe "Passez !
 57 et on suit" /
 58 et là is ont pas trop fait /
 59 eh: is étaient surpris
 60 c'est qu'on a fait sept ou huit kilomètres /
 61 alors là y a la fourgonnette en milieu de la route // avec
 62 is étaient deux flics ou trois /
 63 je me rappelle plus combien is étaient / pas nombreux //
 64 (2) "Arrêt" (2) /
 65 alors là je suis descendu comme une furie exprès / pour les avoir à l'estomac eh +++
 66 et le gars là /
 67 bon je sais pas si on vous l'a raconté /
 66' il a sorti son pétard là
- (C) (68) que si que si qu'on nous l'a raconté
 69 eh il l'a sorti
 70 et bon / j'y ai foutu un pet par la main: /
 71 i me dit (4) "On vous arrête" (4) tout ça
 72 j'ai dit
 73 bon je rentre dans la camionnette
 74 et alors (2) nerveux et tout (2) j'y ai dit "Passez-moi les les les / les menottes
 75 et vous m'enfermez si vous êtes capable" /
 76 le gars i savait plus où il était le flic / (rire de B)
 77 j'y avais foutu son revolver en l'air
 78 et il est tombé là (rire de C)
 79 et i me- /
 80 i savait plus
 81 j'y ai dit "Alors maintenant / vous dégagez la fourgonnette /
 82 sinon nous on la dégage eh"
 83 (4) "Bon ! bon ! bon !" (4)
 84 et alors il avait téléphoné ou chais pas qu-
 85 (4) "Bon ! bon ! bon !" (4) is disaient /
 86 et is ont sorti la fourgonnette
 87 et on est passés (rire de B)
 88 deuxième barrage / on passe (rire de AC)

- 89 puis après pardi (rire de A) on continue /
 90 ouille ! d'un coup zzzz !
 91 deux deux deux hélicoptères / (rire de C)
 92 on fait dix kilomètres de plus (1) ou quinze (1)
 93 deux hélicoptères vrrrr !
 94 ouille ! j'ai dit" ça y est / ce coup-ci (rire de ABC)
 95 je sais pas
 96 (1) mais y a quelque chose d'autre qui se prépare là (1)"
 97 et rrraa ! is passaient
 98 is remontaient ouf ! /
 99 puis d'un coup à Montferrier à la sortie du village alors là-bas / un déploiement là /
 dix fourgonnettes de police / des casques / des trucs: / des motos: /
 100 ouille ! j'ai dit "Ce coup-ci +++ pas la peine de" / (rire de ABC)
 101 alors y a le capitaine je me rappelle plus quel gradé qui vient //
 102 i vient
 103 d'ailleurs /// les autres is avaient fait pareil eh à peu près:
 104 is: / avaient pas posé les choses méchamment non plus (rire de AC) /
 105 et i vient
 106 et i dit "Voilà: / où c'est que vous allez ?" tout ça /
 107 bé j'ai dit "Au moins vous vous pre-" parce que
 108 je voyais que là / le rapport des forces / (rire de ABC) /
 109 j'ai dit "Ah bé au moins vous / vous posez la question comme i faut
 110 euh (rire de BC) là on est: on est prêts (1) à discuter dans ces conditions" (1) (rire de
 ABC) /
 111 ah ! je le jure /
 112 comme ça ah là là c'était (rire de A)
 113 "Là au moins"
 114 i me dit "Bon:"
 115 eh bé j'ai dit "Voilà: / on a un camion là /
 116 on veut l'amener à Montpellier pour faire voir la qualité de notre charbon" tout ça: //
 117 et: bien sûr /
 118 alors y avait en plus de toutes ces forces de police y avait les trois cars là-bas qu'is
 étaient pleins de: / de gardes mobiles qui
 117' et: bien sûr / on discute tout ça
 119 i dit "Bon bé après discussion vous passez
 120 mais vous laissez le camion là"
 121 "Ouh ! j'ai dit mais le camion on le laisse pas là eh:" //
 122 "Ah mais on a ordre du préfet"
 123 j'ai dit / "M- téléphonez alors"
 124 bon / je rac- je raccourcis eh //
 125 "Mais / mais on vous le gardera"
 126 j'ai dit "Non / parce qu'on nous l'a enlevé"
 127 "Mais on vous le gardera"
 128 j'ai dit "Mais c'est pas la peur des truands qu'on a / pour nous prendre le camion
 (rire de B) /
 129 c'est la police eh qu'on a peur eh (rire de ABC) / parce que c'est la police qui nous
 les croque" (rire de ABC) //
 130 "Ah bon !" i me dit
 131 "Eh / j'y dis oui
 132 mais alors téléphonez au préfet de région / qu'i nous garantisse que le camion on le
 récupère" // parce qu'on voyait qu'on pouvait pas passer là eh
 133 et je raconte pas =
 134 on a discuté demi-heure trois quarts d'heure
 (C) (135)oui oui bien sûr / tu peux raconter note
 136 "Que: / que: / qu'i nous garantisse" /
 137 aors il a dit "Bon / je vais téléphoner"
 138 alors i revient: //
 139 i dit "Bon / c'est d'accord /
 140 le camion vois le récupérez ce soir" /

- 141 et entretemps y avait l'adjoint de Montferrier là qui que / qui est un adjoint je crois
 communiste là / qui avait dit "Nous on demande qu'is passent" /
- 142 bon qui avait parlementé aussi /
- 143 et qui avait appuyé / les mineurs pour dire "On comprend pas que le camion passe
 pas en tout cas" bon /
- 144 et puis après il a dit "Bon bé nous aussi on: // le camion on vous vous avez qu'à le
 laisser là /
- 145 et on le veillera" et tout ça //
- 146 et puis on a dit "Mais on le laisse pas là"
- 147 alors is nous ont monté le le camion au: // au village
- C.120 (148)alors ça fait que: /
- A.121 149 on est montés au village: /
- 150 au village je peux dire qu'i nous a pris le capitaine dans sa voiture tout ça (rire de
 BC) pour voir où is mettaient le camion: //
- 151 d'ailleurs la direction nous a dit "C'est pas la meilleure chose qu'is ont faite" (rire de
 A) is m'avaient dit /
- 152 pour le camion / pour voir où is le mettaient
- 153 et puis: / "On va le garder là /
- 154 voilà qui c'est qui va le garder /
- 155 comment is vont le garder "tout ça là /
- 156 attention / c'était vraiment + truc //
- 157 puis bon on est redescendus
- 158 et puis / on est on est partis: on est partis à Montpellier
- 159 là on a été reçus par le chef de cabinet du préfet: /
- 160 et i dit "Ah / bon / c'est vous là
- 161 alors voilà"
- 162 et: il avait / tout un plan devant lui
- 163 il a dit "Voilà on veillait
- 164 vous alliez passer là
- 165 vous alliez passer là (rire de B)
- 166 vous alliez passer là" ///
- 167 d'ailleurs i m'avait proposé d'acheter le le / le truc rouge là avec le / le truc de
 Ladrecht
- 168 i m'a dit "Vous pouvez pas m'en donner un là /
- 169 j'aimerais avoir ça comme souvenir"
- 170 j'ai dit "Oui / mais on le vend comme solidarité vingt francs" /
- 171 i m'a dit "Mais je peux pas vous donner vingt francs (rire de C)
- 172 moi je suis mal placé" /
- 173 j'ai dit "Tant pis" (rire de ABC) /
- 174 je te jure eh !
- 175 comme ça /
- 176 alors j'ai dit "On le vend comme solidarité eh:" /
- 177 i m'a dit "Mais j'aimerais avoir un souvenir" /
- 178 (2) comme ça eh (2) /
- 179 que c'était un jeune
- 180 il avait l'air malin quand même eh (rire de C) /
- 181 puis bon à Montpellier on a fait toute notre truc avec la région tout ça //
- 182 et puis on est reparti
- 183 et les copains is disaient (4) "Eh ! les gars (4) is disaient les mineurs (1) mais y a
 qu'à les laisser toute la nuit là-haut
- 184 comme ça is le garderont toute la nuit (1)" (rire de ABC) //
- 185 et: bon / j'ai dit "Oh on va le récupérer le camion
- 186 on en a besoin
- 187 et: / on va le reprendre" /
- 188 alors on est montés à Montferrier
- 189 en effet y avait les gendarmes qui le gardaient et tout eh / (rire de C)
- 190 alors on l'a récupéré
- 191 alors y a le capitaine
- 192 je m'appelle pas les grades /

- 193 moi je les connais pas trop là /
 191' qui dit "Bon vous récupérez le camion
 194 mais il est placé sous // sous mandat de chais pas quoi
 195 alors bon // i faudrait le ramener de là où il vient" /
 196 j'y dis "Mais ne vous en faites pas
 197 on va le ramener de là où il vient /
 198 j'y dis "mais ne vous en faites pas
 199 on va le ramener // à son propriétaire" (rire de ABC) //
 200 et: bon on reprend le camion
 201 les mineurs très heureux pardi /
 202 et on repart /
 203 moi je leur dis "Maintenant eh bé on va aller le vider au château de Portal là"
 204 c'était de la fine de la poussière (rire de ABC) /
 205 (1) et les flics derrière à nous suivre (1) /
 206 et on est allés à La Leva- non pas à La Levade à: / à la Jace du Bernard le château là //
 207 et là pardi devant le portail / ouf /
 208 on a vidé le camion (rire de C) sous les yeux de la de la police et tout ça là
 209 et / on est repartis (rire de BC)
 210 mais enfin ç'a été aussi ...
 C.122 (211) quand même ...
 A.123 212 ç'a été pour arriver là-bas quand même eh / (oui C) parce que / après on
 raconte toujours mais / on sait jamais comment ça se t- ça ça se termine
 B.124 (213) is ont eu peur eh ! tu sais euh /
 (214) quand le gendarme a dégainé la plupart ont eu peur
 (215) is t'ont vu mort certains

II.1.5 - LIEUX DISCURSIFS

L'action du *transport-convoisement*, du fait des trois épreuves imposées par l'opposant, est éminemment *narrable* : parmi toutes les "descentes" que les mineurs ont effectuées vers la "capitale régionale", elle se singularise fortement. Cette singularité de l'action ne se reporte pas en singularité de la mise en récit, ce qui la marginaliserait dans l'ensemble des récits de Ladrecht. Au contraire, ce corpus du *transport-convoisement* est très *représentatif* du récit de lutte. La narration de cette action rencontre en effet bon nombre de thèmes spécifiques de la lutte ouvrière, de lieux discursifs qui sont constitutifs - autant par la manière dont ils sont tus que dits - de l'identité ouvrière :

- dire / ne pas dire l'affrontement physique : François Combe, le leader, a porté la main - certes pour le désarmer - sur un gendarme ;

- dire / ne pas dire la dimension carnavalesque de l'action : sous prétexte d'aller montrer la qualité du charbon de Ladrecht, les mineurs allaient maculer le Conseil Régional de poussière noire (11);

- dire / ne pas dire le (semi) échec de l'action : les mineurs n'ont pas réussi à conduire le camion de charbon jusqu'au conseil régional ;

- dire, voire exhiber, la parole de l'actant, son intelligence verbale en interaction : lors de la troisième interception, l'actant négocie avec l'opposant.

- poser l'action dans son rapport à la loi : les forces de l'ordre qui arrêtent en principe les hors-la-loi interceptent ici les mineurs...

Ces lieux discursifs sont liés le plus souvent à des séquences narratives : l'analyse consistera en la comparaison des différentes mises en récit de telle ou telle séquence. Ce choix a les inconvénients de ses avantages : s'il permet de comparer très précisément les différentes versions entre elles, il revient à "saucissonner" chacune d'elles, donc à gommer quelque peu leur *économie* générale propre.

Les différentes séquences d'action sont mises en récit en nombre inégal :

Séquence 1	départ d'Alès	26 occurrences
Séquence 2	première épreuve	15 occurrences
Séquence 3	deuxième épreuve	24 occurrences
Séquence 4	troisième épreuve	22 occurrences
Séquence 5	les mineurs à Montpellier	10 occurrences
Séquence 6	retour à Alès	17 occurrences

Compte non tenu de la séquence 1, mise obligatoirement en récit parce qu'elle fournit l'*orientation*, il convient de signaler deux éléments :

- seuls 7 récits (R2, 6, 10, 11, 13, 17, 19) mentionnent les 5 séquences d'action ;
- en considérant non plus la présence mais l'absence, on dira que :
 - [3] et [4] font rarement l'objet d'une ellipse (respectivement 2 et 4 fois) ;
 - [6] et [2] font relativement souvent l'objet d'une ellipse (respectivement 9 et 12 fois) ;
 - [5] fait très fréquemment l'objet d'une ellipse (16 fois).

Quel sens attribuer à ces ellipses ? Rappelons que nous avons distingué quatre fonctionnements de cette figure : par économie, par oubli, par ignorance, par censure. Si l'on écarte ici la troisième possibilité (l'ellipse par ignorance), faut-il entendre que c'est par économie / oubli que les narrateurs tendent à élider les séquences [2], [5] et [6] ou par censure ?

La première hypothèse nous semble la bonne. La séquence [5], et à un moindre degré les séquences [2] et [6], sont moins fréquemment mises en récit que les séquences [3] et [4] parce qu'elles apparaissent aux narrateurs comme moins *importantes* : elles peuvent donc être facilement élidées, à la différence des séquences [3] et [4] qui forment au contraire le noyau du récit. Deux arguments en faveur de cette analyse :

- si quelques récits élident la séquence [3] (R23, 24), ou la séquence [4] (R4, 15, 21, 25), aucun n'élide simultanément les séquences [3] et [4]. On ne dispose pas d'une version qui mettrait en récit seulement les séquences [2], [5] et [6], ce qui est théoriquement possible.

- dans les cinq versions qui mettent en récit une seule séquence, il s'agit soit de la séquence [3] (R4, 15, 21, 25), soit de la séquence [4] (R23).

Le nombre d'occurrences de mises en récit de chaque séquence correspond - grosso modo - à leur importance - en tant que lieu discursif.

II.2 - DEBAT ET COMBAT : RACONTER L'AFFRONTMENT PHYSIQUE.

Les mises en récit de la séquence 3 (récit de F. Combe : P60-87), la plus fréquemment narrée (24 occurrences), sont un lieu privilégié pour la description de cette tâche. Rappelons la verbalisation proposée de cette seconde épreuve qu'affrontent les mineurs :

- (a) - Entre Saint-Mathieu et Prades, deux gendarmes tentent à nouveau de stopper la progression du convoi, à l'aide notamment de leur fourgonnette disposée en travers de la route. Au cours de l'interaction, l'un des gendarmes dégainé son revolver.
- (c) - Résultat : obstacle levé, le convoi poursuit son chemin.

Que s'est-il passé entre (a) et (c) ? Une confrontation, au cours de laquelle - et c'est peut-être la seule certitude - un gendarme a dégainé son arme. J'interrogerai la narration de 3 éléments : (1) le geste du gendarme ; (2) la réaction du leader ; (3) la réaction des mineurs.

II.2.1 - LE GESTE DU GENDARME

Aucun récit ne fait l'ellipse de cette sous-séquence d'action. C'est qu'elle est - avec la réaction du leader - l'acmé du deuxième barrage, acmé signalée comme telle par un ensemble d'évaluations.

1. Evaluations

1.1 - Evaluation externe

(a) *Enoncé métanarratif* (2 occurrences)

Avant même de raconter, le narrateur accorde statut d'éminente narrabilité à un événement en le qualifiant par le terme *histoire* :

R2 - P4 (12) c'est là qu'y a eu une *fameuse histoire* /
5 qu'y a un gendarme qui a: qui a dégainé quoi ++

Nommer *histoire* une action, c'est souligner son importance (13) puisque, en vertu du principe interactif souligné par Labov, ce que l'on raconte doit être digne d'intérêt. C'est aussi ipso facto évaluer positivement ce à quoi il va être procédé : la mise en récit de cet événement.

(b) *Vérification* (2 occurrences)

Eléments du protocole d'accord, la *vérification* peut également apparaître en cours de récit : elle porte alors sur une sous-séquence d'action.

- | | | |
|-------------|-----|---|
| R11 (Combe) | P66 | et le gars là / |
| | 67 | <i>bon je sais pas si on vous l'a raconté /</i> |
| | 66' | il a sorti son pétard là |
| (C) | 68 | que si que si qu'on nous l'a raconté |
| R13 | P3 | y avait un gendarme qui avait sorti son / revolver / |
| | 4 | d'abord on vous a on vous a / dû vous le dire (mm BC) / |
| | 5 | ç'a été moins une / |

Dans R11, l'énoncé de vérification intercepte la verbalisation de l'acte du gendarme (P66 / P66') ; dans R13, il lui succède, comme en rattrapage, nous allons le voir. Dans les deux cas, il est lié à elle. En quoi et dans quel sens en fournit-il une évaluation ?

En R11, à l'interrogation indirecte du narrateur (P67), la narrataire répond par un tour fortement emphatique :

(C) 68 que si que si qu'on nous l'a raconté

qui présuppose qu'elle réfute le sous-entendu :

[on vous l'a pas raconté]

qu'elle a perçu dans la parole du narrateur. Si tel est bien le cas, - l'on se fie au *principe d'interprétation dialogique* (14) la vérification fonctionne comme une évaluation : précédée de cet énoncé qui la cataphorise, la verbalisation de l'acte du gendarme est signalée comme quasi secrète ([on vous l'a pas raconté]), sa mise en récit comme une révélation. C'est, narrativement, fortement attirer l'attention sur cette séquence. Il n'est pas indifférent que ce soit le leader qui produise cette vérification : de par son statut (15), il est le seul habilité à dire ce qui n'a pas encore été dit / ne doit pas être dit.

En R13 :

P4 d'abord on vous a on vous a / dû vous le dire (mm BC)

l'acte de demande de confirmation réalisé par ce type de vérification est très clair. Il est suivi d'effet perlocutoire : les narrataires acquiescent (*mm BC*). Comment interpréter cet énoncé dont le mouvement argumentatif est inverse de celui que nous venons d'analyser ? La vérification dans ce second cas succède à la verbalisation de l'acte du gendarme et est introduite par la locution adverbiale *d'abord*, dont je propose la description générale suivante. *D'abord* intervient en correction-rattrapage d'un propos immédiatement antérieur : le locuteur dit [x] puis se rend compte qu'il n'aurait pas dû le dire ; ne pouvant effacer ce

déjà-dit, il en neutralise sa responsabilité énonciative : [d'autres vous l'ont dit avant moi]. L'adverbe d'énonciation *d'abord* (au sens de *avant toute chose*) laisse lire un sens temporel d'adverbe d'énoncé : *avant, premièrement*. Dans le cas particulier qui nous intéresse, le narrateur, homme peu loquace et qui mesure ses paroles, est ici très soucieux de ne pas enfreindre la *loi du silence* (16). On retrouvera dans son récit d'autres manifestations de ce ne pas dire / dé-dire : il essaie de recouvrir, par l'énoncé de vérification, la mini-transgression qu'il considère avoir réalisée. De la sorte - et bien malgré lui - il évalue l'importance de cet énoncé du geste même par lequel il essaie, sinon de l'effacer puisque c'est impossible, du moins d'atténuer sa responsabilité énonciative.

Les vérifications de R11 et R13, contraires dans leur orientation, produisent le même effet : elles attirent l'attention sur le programme de phrase de l'acte du gendarme en soulignant que son énonciation est sinon taboue, du moins frappée d'un relatif interdit.

1.2 - Evaluation syntaxique

(a) *emphase*

L'énoncé qui verbalise l'acte du gendarme est assez fréquemment le lieu de tours emphatiques :

1) extraction par la locution *c'est ... que* de l'adverbe *là* (3 occurrences) :

- R2 - P4 *c'est là qu'y a une fameuse histoire*
 5 *qu'y a un gendarme qui a: qui a dégainé quoi ++*

Barbérís 1989 a étudié "le rôle pivot de l'adverbe *là* dans les récits de lutte". Citons-la brièvement : le *là* d'ouverture "nous paraît être un *repérage métatextuel* ayant pour fonction de montrer un épisode, en l'identifiant comme composante de la structure narrative (...). Son rôle consiste (...) à sélectionner dans le cotexte discursif un topique pour l'identifier comme étape décisive du récit : il opère donc selon nous une transformation du niveau d'interprétation de l'élément ainsi valorisé" (p. 54). Nous ajouterons que cette monstration réalisée par le déictique (17) est, dans les trois cas que nous citons, fortement appuyée par le tour extractif qui le rhématise. Le tour *c'est là que* revient à surévaluer l'énoncé de l'acte du gendarme.

2) Soulignement du thème et du rhème, à l'aide du tour *y a ... qui* (10 occurrences) :

- R1 - P2 *y a un flique qui a sorti le pétard*

Deux occurrences combinent l'extraction de l'adverbe *là* et le soulignement du thème et du rhème.

- R2 - P5 (*c'est là*) *qu'y a un gendarme qui a: qui a dégainé quoi ++*

Comme la précédente, cette construction attire l'attention sur l'énoncé de l'acte du gendarme.

(b) *intensificateurs*

Rappelons que Labov (1972:316) voit dans ces procédés un "écart en matière de simplicité syntaxique (qui) a toujours pour conséquence d'ajouter de la force à l'évaluation". J'ai relevé, qui complexifient / évaluent la proposition rapportant l'acte du gendarme,

- des bruitages (2 occurrences) :

R2 - P37' de suite *clac* il a *dégainé* son pistolet
R20 -P10 (...) cette pute de de gendarme / *clac clac*

- l'usage de l'adverbe *même* et de la locution adverbiale *quand même* : (3 occurrences) :

R18 - P4 (...) il a il a *même* sorti son pétard le: type là eh

- la répétition assortie d'exclamations (1 occurrence) :

R9 - P31 l'autre le vieux le plus vieux des deux gendarmes i sort le pétard /
32 *mon pauvre ! ahouh ! le pétard dis oh ! nom de diu !*

- le juron, l'injure (2 occurrences) : *nom de diu* (R0) ;
pute (R20)

Intensificateurs, emphase, vérification, énoncé métanarratif : autant de façons par lesquelles les narrateurs signalent que l'acte du gendarme est un haut lieu de narrabilité. Pour autant, comme on va le voir, sa verbalisation ne va pas de soi. Simultanément à cet ensemble d'évaluations, on relève un ensemble de perturbations de la parole.

2. Difficultés du dire

2.1 - Les ratages

La verbalisation de l'acte du gendarme est, dans 5 occurrences, le lieu d'une forte recrudescence de bégaiements d'actualisation :

R16 - P3 dès qu'on est sortis du car *il a*: (oui C) *il a il a il a* sorti son pétard eh
4 *il a il a il a* foutu sur *contre contre* François

Emotion du narrateur dira-t-on. Il convient de préciser : le bégaiement d'actualisation sur l'actant sujet (et sur l'auxiliaire lorsque le verbe est au passé composé) diffère la

praxémisation de l'acte. On peut y voir un retard de l'à-dire sur le dire : l'itération (accompagnée d'allongements vocaliques) occupe le temps du dire et dégage un temps supplémentaire de programmation. On peut entendre également que l'instance de contrôle de l'à-dire hésite à laisser franchir le seuil du dire à un praxème jugé problématique.

2.2 - Mise à distance temporelle

Lieu de perturbations du dire, la praxémisation de l'acte de gendarme est d'autre part actualisée temporellement, dans 2 occurrences, par des plus-que-parfaits ne réalisant pas la valeur habituelle d'*antériorité* de cette forme.

- R5 - P3 et c'est là que: le gendarme
 4 bon bé nous quand on est arrivés / François tout ça / tous les copains is sont sortis du car
 5 et c'est là qu'il avait sorti son:

On attendrait plutôt un présent ou un passé composé. Il semble que, par cette substitution, le narrateur met à distance temporelle cet acte, le fait passer du premier plan à l'arrière-plan. On a là un mouvement inverse de celui décrit précédemment : les diverses évaluations attireraient l'attention sur l'acte du gendarme ; cet emploi du plus-que-parfait, au contraire, l'efface du devant de la scène. Mouvements contraires dans lesquels on peut entendre, que, au moins dans ces deux récits, l'acte du gendarme est le lieu d'un désir de dire *et* d'un désir sinon d'effacement du moins de minimisation.

3. Praxémisation

Nous venons de le voir : dans un certain nombre de récits, la praxémisation de l'acte du gendarme, par les perturbations du dire qui entourent son actualisation, est signalée comme problématique sinon conflictuelle alors même qu'un ensemble d'évaluations attire l'attention sur cette séquence. Qu'en est-il de sa réalisation elle-même ? Soit le programme de phrase :

actant1 + acte + (actant 2) + (SP)

Par exemple :

R6 - P8 <un flique> a sorti son arme sur François Combe

22 récits sur 24 l'actualisent. Retiendra seulement notre attention la praxémisation de l'acte (ainsi que sa complémentation). Est-il signifié :

a) que le gendarme a sorti son arme de son étui (*sens 1*) ?

R2 : y a un gendarme qui a: qui a dégainé

b) que le gendarme a tourné son arme en direction du leader des mineurs (*sens 2*) ? (R6, précédemment cité).

On le comprend, les enjeux ne sont pas les mêmes. Les actions auxquelles réfèrent ces productions de sens ne s'excluent pas : bien au contraire, elles s'enchaînent. De sorte que dire [b], c'est présupposer automatiquement [a]. Dire [a] par contre, n'est pas présupposer [b], encore que, par métonymie, ce peut être signifier [b] indirectement.

On peut essayer de séparer les programmes phrastiques actualisant plutôt le sens 1 (18 occurrences) de ceux qui actualisent le sens 2 (15 occurrences).

a) le sens 1 est produit par les programmes :

- . *dégainer* (2 occurrences)
- . *dégainer* son pistolet (1 occurrence)
- . *sortir* son pistolet (15 occurrences)

Sortir est de moindre densité technique que *dégainer*, ce qui rend compte de sa plus haute fréquence.

b) le sens 2 est produit dans des programmes dont :

- le praxème verbal est spécifique : *braquer* (6 occurrences) ou en quasi-synonymie : *brandir*, *mettre sous*, *foutre contre*, *pointer vers* (4 occurrences). Par exemple :

R3 - P3 is ont même braqué le revolver sur la poitrine de Combe

- le praxème verbal reprend celui du sens 1 (*dégainer*, *sortir*) en complétant, modifiant, voire forçant sa structure syntaxique. Par exemple :

R6 - P8 il a sorti son arme sur François Combe.

La séparation des sens 1 et 2 que j'avance est parfaitement fondée pour les occurrences qui réalisent, en successivité, les deux programmes (6 occurrences). Cette distinction est particulièrement lisible dans l'interception de programme réalisée en R19 :

R19 - P3 (...) y a un de ces gendarmes qui a pointé /
4 qui a sorti son arme
5 et qui l'a pointée vers les mineurs

P3 allait énoncer le second programme : la proposition est interceptée, pour céder la place au premier programme (P4) ; elle sera reprise et conduite à son terme en P5.

De même les occurrences qui actualisent seulement le second programme présupposent le premier : si le gendarme a braqué son arme en direction des mineurs, c'est qu'auparavant il l'avait sortie de son étui ... C'est le cas dans 7 occurrences.

Mais comment interpréter les 9 occurrences qui n'actualisent que le premier programme ? Par exemple :

R11 - P66' il a sorti son pétard là

Faut-il entendre le seul sens 1, produit selon le réglage le plus étroit ? Dans ce cas-là, on opposera ces 9 occurrences qui disent que le gendarme a sorti son arme aux 13 autres

qui signifient que le gendarme l'a braquée en direction des mineurs. On est en face de deux versions :

- soit le gendarme a seulement dégainé son arme : on a alors dans les 13 occurrences qui produisent le programme 2, une *adjonction* de type fantasmatique ;

- soit le gendarme a effectivement réalisé le geste de menace : on a dans 9 occurrences une *ellipse*. Ellipse au statut fort ambigu. Nous pencherions pour l'ellipse par censure. Censure elle-même fort ambiguë : auto ou hétéro-censure ?

Faut-il entendre que le programme 1 ([le gendarme a sorti le revolver]) produit le sens 2 ([le gendarme l'a braquée en direction des mineurs]), par métonymie d'usage : l'antécédent pour le succédant ? Dans cette hypothèse, la production de sens de l'ensemble du corpus est homogène : on notera seulement que 9 occurrences disent indirectement, comme en atténuation, ce que 13 explicitent.

Accrédite cette seconde interprétation le fait que, comme nous l'avons dit, le sens 2 est signifié dans 3 occurrences à l'aide du praxème verbal *sortir* (qui produit, en réglage étroit, le sens 1) dans des programmes syntaxiques réalisant des forçages de la structure normée :

R1 P5 il a *sorti* le pétard à François
 R6 P8 il a *sorti* son arme *sur* François Combe
 R20 P14 (...) il y *sort* son pétard

Pour autant je ne trancherai pas l'ambiguïté. Je soulignerai au contraire le flou relatif de la production de sens, dans certaines occurrences, à un moment stratégique du récit. Fait d'autant plus notable qu'il s'agit de nommer l'acte de l'opposant, d'attirer sur lui la réprobation, de justifier aussi par avance la violence de l'acte avec laquelle le leader va y répondre.

On peut également s'étonner de ne trouver aucune occurrence d'un programme fortement aggravant, métonymiquement ultérieur : *tirer* :

dégainer --> braquer le revolver --> tirer

Le praxème *tirer*, s'il pouvait difficilement être énoncé tel quel :

[le gendarme a tiré]

pouvait parfaitement être modalisé :

[le gendarme a voulu tirer]

Pour que cette absence puisse faire sens (indubitablement), pour qu'on puisse considérer que le tour *vouloir tirer* ou l'une de ses paraphrases : *tenter de tirer*, *essayer de tirer* a été effectivement écarté par les narrateurs, il faut repérer des occurrences de son actualisation.

- En R9, la sollicitation du récit procède non des enquêteurs, mais de la femme du mineur interviewé. Celle-ci énonce ainsi l'annonce de nouvelle :

D.2177 - non mais la fois que: / qu'y en a un qui a *essayé de tirer* sur François

- La réaction verbale du leader est actualisée ainsi par deux narrateurs :

R1 - P12 (...) i lui a dit "Tu *vas pas tirer* sur les ouvriers quand même !"

R21 - P4 (...) François il a dit "Tu *vas*: tu *veux tirer* sur moi ? / (...)"

Le rejet du programme *vouloir tirer* semble confirmé (18). A la différence de la femme de l'un d'entre eux, les narrateurs ne l'actualisent qu'en discours rapporté (distance du mot de l'autre, même si cet autre est l'un d'entre eux (19)), et dans des programmes de phrase non assertifs : négation exclamative (R1), interrogation (R21), qui mettent en question sa convenance. Pourquoi pareil souci de mesure à cet endroit, partagé par tous les narrateurs, lorsqu'on serait au contraire en droit de s'attendre à quelque diésation ?

Avant de tenter de répondre à cette question, confirmons cette modération par l'étude d'un autre verbe : *braquer*.

Braquer une arme sur quelqu'un / braquer quelqu'un : selon le réglage répertorié par le dictionnaire Robert, les deux constructions ne produisent pas tout à fait le même sens. La première (désormais *braquer 1*) est d'usage normé ; la seconde (désormais *braquer 2*), d'usage argotique. Au-delà de la différence des niveaux de langue, *braquer 2* apparaît comme une diésation de *braquer 1*. Dans la chronologie de l'enquête, ce sont les interviewés qui introduisent les premières occurrences de *braquer* sous la forme de *braquer 1* :

R3 - P3 is ont même *braqué le revolver sur* la poitrine de sur la poitrine de Combe

Les intervieweurs, pour formuler l'annonce de nouvelle dans les récits sollicités, empruntent dans 6 occurrences ce praxème mais le gauchissent systématiquement en *braquer 2* :

R18 - B.71 - et tu y étais la fois (...) où un gendarme a *braqué François* ?

En réponse à ce *braquer 2* mis en circulation par un intervieweur, les narrateurs :

- soit ne reprennent pas le praxème *braquer* (3 occurrences) :

- soit le rectifient en *braquer 1*. C'est le cas de R17. Je cite le fragment pour voir comment joue l'interaction :

(B.2) - P(1) <tu y étais> le jour où: *François s'est fait braquer* ?

A.4 - 2 ouais ouais i *s'est fait braquer le revolver* ...

B.5 - (3) tu peux nous raconter la chose ? /

(4) comment ça s'est passé ?

...

A.8 - 8 (...) il (un gendarme) a *braqué le pistolet sur*: sur le ventre de: de François là eh /

(B.2) est une question sur la participation enchâssant l'annonce de nouvelle. *Braquer 2* y est construit au passif (par la périphrase de diathèse pronominale : *se faire* + infinitif). L'interviewé répond (P2) par un *ouais ouais* fortement ambigu :

- ce peut être, comme de bien entendu, l'adverbe d'affirmation en réponse à la question de (B.2) ;

- ce peut être aussi l'adverbe métadiscursif par lequel un locuteur Y évalue positivement un énoncé de X en prélude à sa reformulation en correction. Cette explication semble fort pertinente ici : A reprend le programme de phrase de B mais pour le corriger en *braquer 1* (au passif) : *se faire braquer le revolver*. C'est le programme qu'il réactualisera dans son récit en P8 (à l'actif) : *braquer le pistolet sur le ventre (...)*. Le locuteur ne se laisse pas aller au processus interactif fréquent selon lequel l'on fait siens les termes de son interlocuteur : la correction signale un léger (20) conflit.

Les narrateurs donc n'usent pas de *braquer 2* spontanément ; le corrigent en *braquer 1* dans l'interaction avec les intervieweurs. A une exception près et qui nous semble très significative : en R14, *braquer 2* est repris interactivement aux intervieweurs sans inflexionnement :

B.1 - et tu y étais la fois là où : (...) François *s'est fait braquer* (...)
(...)

A.6 - (...) la fois où François *s'est fait braquer* là je me trouvais (...)

Est-ce trop forcer la cohérence de la démonstration que de rapporter cette exception au statut socio-professionnel du locuteur ? R.14 est, comme nous l'avons vu, le seul récit dont le narrateur n'est pas mineur (mais secrétaire de l'Union Locale CGT d'Alès).

Reste à tenter une explication de cet évitement de *braquer 2*, dans les récits des mineurs. Nous commencerons par nous demander pourquoi les intervieweurs utilisent, eux, systématiquement, dans les 6 occurrences relevées, ce tour. Peut-être par stratégie : dire *braquer 2* (à la place de *braquer 1*), c'est recourir à l'argot. Recours qui a pour effet de péjorer l'acte de l'opposant gendarme. Le narrataire se met par avance "du côté" du narrateur-actant, construit implicitement un *nous*, ce qui fonctionne comme adjuvant de la mise en récit sollicitée. Plus sûrement, par goût (21) du carnavalesque. *Braquer 2* renverse les positions actantielles du scénario *les gendarmes et les voleurs* ; le *braqueur* est le gendarme, ... le butin en perspective, le camion de charbon.

Mon hypothèse explicative du non-emploi de *braquer 2* par les mineurs sera la suivante : qu'ils décodent ou non le programme de sens carnavalesque, ce tour leur apparaît quelque peu exagéré, outrancier.

Nous avons relevé, dans la praxémisation de l'acte du gendarme, un souci de mesure, à l'oeuvre peut-être dans le flou de la production de sens sous les praxèmes *sortir*, *dégainer*, manifestement dans l'évitement des tours *vouloir tirer* et *braquer 2*. Quel sens attribuer à

cette modération qui traverse les récits des mineurs et d'eux seuls à un moment où nous ne l'attendions pas : pour nommer l'acte de l'opposant gendarme, éminemment condamnable aux yeux de la morale syndicale ? Mon interprétation, ici plus qu'ailleurs, sera conjecturale :

- Est-ce soucieux de ne pas durcir l'opposition avec une catégorie - les gendarmes - dont beaucoup de grévistes ont souligné le rôle de modérateur pendant le conflit ? Ce soucieux rendrait compte des explications, voire des justifications, que certains narrateurs proposent de l'acte du gendarme : sa peur devant le comportement menaçant des mineurs, voire son âge. Par exemple :

R6 P5 et alors y a un flique qui était un peu vieux là peuchère
6 on l'a appris qu'il était après à la retraite
5' il a voulu dégainer

Cette modération est peut-être également à mettre en relation avec la période de production de ces récits. 1982-1984 : l'heure, globalement, est à réconciliation sociale, les travaux de reconnaissance du gisement de Ladrecht s'effectuent, l'avenir, bien que problématique, est encore ouvert. On peut penser que semblable réserve ne se serait pas manifestée si l'enquête avait été réalisée en 1986, au moment de la fermeture définitive du fond.

- Est-ce euphémisation, minimisation des risques courus ? Peut-être rencontrons-nous là un des tabous du récit de lutte. A l'opposé du récit de bagarre décrit par Labov, dans lequel le narrateur construit son identité de "mauvais garçon" en maximalisant l'affrontement et le danger, le récit de lutte tairait quelque peu les risques de l'action militante : soucieux des narrateurs de ne pas lui nuire, manière aussi de se rassurer quelque peu (22).

D'une manière plus générale, on relèvera un mouvement légèrement contradictoire entre les évaluations qui attirent l'attention sur cette sous-séquence et la praxémisation en retenue : façon de souligner et d'atténuer quelque peu, du même geste.

II.2.2 - LA REACTION DU LEADER

Plus encore que l'acte du gendarme, l'acte du leader est important. 3 des 6 récits exemplaires s'initient sur celui-ci, 1 sur celui-là. Or, si seulement 2 récits éminent ou effacent partiellement le premier, il n'en va pas de même pour le second. Sur 24 occurrences : 8 omettent sa mise en récit ; 2 butent sur elle. Nous commencerons par présenter ces versions.

1. Ellipse et difficultés d'actualisation

1.1 - Ellipse

(a) dans 5 occurrences, les narrateurs ne mentionnent pas le geste du leader en réponse à la menace du gendarme. Ce qui a pour effet de laisser la séquence ouverte ; plus gravement, d'effacer un programme nécessaire à l'enchaînement logique de l'action. Par exemple :

R17 - P5 et: il a braqué le pistolet sur: sur le ventre de: de François là eh /
 6 ça aurait pu faire: des dégâts /
 7 aors on est arrivés à la: à la distillerie

Comment passe-t-on en effet de l'action décrite par P5 à celle décrite par P7 ? Il y a là solution de continuité.

(b) plus habilement, dans 3 occurrences, les narrateurs, tout en faisant l'ellipse du coup porté par le leader au gendarme (ou à son revolver), ne laissent pas la séquence béante ; ils substituent à l'affrontement physique l'affrontement verbal. R21 décrit l'actant Combe désarmant le gendarme non pas physiquement mais verbalement, par l'admonestation :

P4 (...) François il a dit "Tu vas: tu veux tirer sur moi ? / que: que c'est un
 pauvre travailleur qui demande ses droits ?
 5 allez" /
 6 il a pr-
 7 il a dit "Allez
 8 il faut passer !"
 9 is se sont mis de côté quand même eh !

(c) dans 3 occurrences, les enquêteurs interviennent pour rétablir le programme effacé sous la substitution décrite au paragraphe précédent ou éliminé sans autre forme de procès (R17) :

R13 P7 le gendarme / son collègue l'a dit /
 8 l'a poussé un peu de côté
 (...)
 C (10) *j'ai peur que Combe l'ait poussé un peu aussi*
 11 ah je sais pas
 12 j'ai pas bien vu le: /
 13 peut-être oui (rire de BC)
 (...)
 18 -fin / je sais pas exactement comme ça s'est passé /

Le narrateur ne rejette pas la correction introduite par C - correction ironiquement modalisée par *j'ai peur que* (23), et par la minimisation "un tout petit peu", "un peu" - mais

allègue sa non-connaissance des faits - (on aurait donc une ellipse par ignorance) - pour ne confirmer la correction de C qu'hypothétiquement (P13). Extrême prudence. Le locuteur ne peut guère ne pas savoir ce qui s'est passé, même s'il ne l'a pas vu directement de ses propres yeux. Affirmer l'acte du leader apparaît très clairement ici comme risqué, sinon dangereux.

1.2 - Difficultés d'actualisation

Tout aussi symptomatiquement, il arrive (2 occurrences) que l'avancée du récit bute sur la narration de l'acte du leader. C'est le cas des deux récits R1 et R12, produits à quelque dix mois d'intervalle par un même narrateur. L'enchaînement des propositions narratives s'arrête après la mise en récit de l'acte du gendarme. Ce qui a pour effet de susciter d'un enquêteur une invitation à poursuivre : "Et alors (...) ?"

- R1 P5 il a sorti le pétard à François
 (...)
 7 il était bien tombé remarque ++ pasque / je sais pas si tu connais François
 mais //
 8 ça fait rien
 9 ça fait peur //
 C (10) *et alors ?*
 11 alors François i l'a désarmé: aussi sec / aucune hésitation

L'acte du leader, évoqué indirectement en P7, tarde à s'énoncer. La continuité de la parole achoppe à un silence. La narrataire C, en P(10), relance le mouvement d'ascendance narrative.

Dans 10 occurrences donc, la mise en récit de l'acte du leader fait problème : j'avancerai des hypothèses pour rendre compte de ce phénomène. Au préalable, je présente les occurrences qui réalisent cette sous-séquence, soit spontanément (14 occurrences), soit indirectement, en réponse à un questionnement de l'intervieweur (2 occurrences, supra 1.2).

2. Actualisation

2.1 - Evaluation

On trouve - et dans des proportions équivalentes - les mêmes procédés évaluatifs que dans la mise en récit de l'acte du gendarme : extraction, exclamations, bruitages ... Deux tours sont spécifiques à cette séquence :

- l'énoncé de vérification (3 occurrences) :

- R12 P25 *puis je te garantis que: / j'aurais pas aimé à ce moment-là me trouver à la place du flic (...)*

- la référenciation externe (3 occurrences) :

R1 P7 il était bien tombé remarque ++ pasque / *je sais pas si tu connais François mais*

l'actant étant puissance d'*acte*, renvoyer à celui-ci est, par avance ou a posteriori, souligner celui-là, en impliquant le narrataire dans ce soulignement.

2.2 - Difficultés à dire

On trouve également, comme dans la mise en récit de l'acte du gendarme, un certain nombre de ratages, notamment de bégaiements d'actualisation (3 occurrences) :

R16 P6 attention que: le François *i t'y a t'y a t'y a* levé son pétard

2.3 - Praxémisation de l'acte du leader

Qu'a fait "exactement" François Combe ? A-t-il simplement "poussé" le gendarme ou l'a-t-il "bourré de coups de poings" ? Faut-il entendre la première version comme une *bémolisation* ou la seconde comme une *diésation* ? Les diverses occurrences se répartissent (inégalement) entre ces deux pôles extrêmes, eux-mêmes peu représentés.

(a) *La censure du/des coup(s) porté(s) (1 occurrence) :*

R5 P8 alors le François l'a l'a vite *poussé* /

Soulignons le bégaiement d'actualisation sur l'auxiliaire ("l'a l'a vite poussé"). Comme si le narrateur prolongeait le temps du dire pour remonter, dans le temps de l'à-dire, vers un programme euphémisé : en évitement du *coup* porté, *pousser* produit le sens de *geste pour écarter*.

(b) *Exhibition du/des coup(s) porté(s) : (3 occurrences)*

R4 P2 je l'ai vu (...) bourrer un gendarme à coups de poing

Les narrateurs qui choisissent ce type de verbalisation produisent-ils une *adjonction* fantasmatique ou sont-ils au contraire au plus près du référent historique ? Prennent-ils leur désir pour la réalité ou disent-ils tout haut ce que tous les autres censurent plus ou moins fortement ? Je remarquerai seulement pour l'instant que ces narrateurs sont les trois interviewés qui, dans l'ensemble de leur entretien, n'ont pas hésité à dire ce que les autres ont tû.

(c) *Solution de compromis*

Les mouvements contraires de désir-plaisir à dire le(s) coup(s) porté(s) / évitement de ce dire, que nous rencontrons séparément dans les occurrences de type (a) et (b), se présentent simultanément à l'oeuvre dans la plupart des autres versions et créent des solutions de compromis. Le plus souvent, les narrateurs, réduisant l'acte du leader à un seul coup porté, *minimisent l'impact* de ce coup tout en *accentuant sa force* :

1 - le point d'impact du coup est non le gendarme, mais son *arme* (4 occurrences) :

R6 P8 il a sorti son *arme* sur François Combe
 9 François Combe il y a foutu un un plastras (82)

Moindre euphémisation : le point d'impact du coup est non le *revolver* mais la *main* qui tenait le revolver (4 occurrences) :

R11 P70 et bon /j'y ai foutu un pet par la *main*

2 - Le mouvement d'euphémisation repéré dans la circonscription de l'impact du coup est le plus souvent conjoint au mouvement inverse d'accentuation de la force du coup. Les signifiants en sont les onomatopées (3 occurrences), l'usage du verbe *foutre* (5 occurrences) en augmentatif de *donner*, *mettre*, *tapoter*, le soulignement expressif (noté (2) ... (2)) :

R15 P4 mon pauvre ami ce pistolet- i t'y a foutu (2) *un coup de bras* (2)

On classera également dans cette catégorie le recours à l'occitan dans la nomination du coup lui-même (24) (trois occurrences) : *plastras*, *pet*, *tipassas*.

3 - La double interpellation contradictoire : dire / ne pas dire, minimiser / accentuer l'acte du leader, est particulièrement nette en R12. Nous allons présenter et analyser plus en détail cette plage. L'avancée du récit bute sur la mise en récit de cette sous-séquence, ce qui déclenche l'intervention-relance d'un narrataire :

P9 et le gars / i i braque le revolver dessus là
 (...)

19 bé il avait qu'à nous laisser passer /
 20 pas sortir son revolver //
 C (21) et alors François qu'est-ce qu'il a fait ?
 22 be i l'a simplement désarmé /
 C (23) comme ça simplement désarmé ?
 24 oui / = d'une tape de la main
 25 puis je te garantis que: / j'aurais pas aimé à ce moment-là me trouver
 à la place du flic eh / (rire de C) pasque je sais pas si vous
 connaissez François Combe mais: / y a une armoire comme on dit eh /
 (...)

30 mais je te /
 31 la tape qu'i lui a mis sur la main / c'était incroyable (rire de C)
 32 i t'y a foutu un tipassas sur cette main là / ma mère ! /
 33 si c'est la tête au lieu de la main / il y arrache (rire de BC)

Le narrateur, en réponse à la question de C (P21), commence par minimiser l'acte : "simplement désarmé". Ce programme, mis en doute par l'intervieweur (P23), est confirmé : (P24) "oui", cependant qu'après une pause suivie d'un borborygme, est énoncé le coup porté : "/= d'une tape de la main /". Confirmation est apportée à l'analyse de ce que le programme *désarmer* est une euphémisation qui permet l'effacement du coup porté lui-même. La praxémisation du coup porté se fait d'abord non pas en accentuation mais en

minimisation : "*tape* de la main". Notons l'explicitation pléonastique : *de la main*. Selon le réglage du dictionnaire Robert, une *tape* est "un coup de la main". Peut-être faut-il entendre dans cette confirmation redondante du programme de sens de *main* un effacement de *poing* : soit *tape de la main* en substitution de *coup de poing*. Cette euphémisation est aussitôt annulée par la triple évaluation qui constitue P25 :

- énoncé véridictoire : "je te garantis que: / ;
- comparateur : "j'aurais pas aimé à ce moment-là me trouver à la place du flic" ;
- référenciation externe : "pasque je sais pas si vous connaissez François Combe mais:

/ y a une armoire comme on dit eh /"

Le bascul de la minimisation en accentuation est assuré ; il sera confirmé en P31, 32, 33 :

P31 : Le programme "tape de la main" est repris en "tape qu'i lui a mis sur la main". On note la non-accentuation du verbe : *mettre*, tandis que *main* explicite le point d'impact du coup en le circonscrivant. Mais ce programme en euphémisation est pris dans un programme phrastique qui le place en position de thème fortement rhématisé en soulignement : *c'était incroyable*.

P32 : c'est maintenant la praxémisation de l'acte qui est elle-même durcie : *mettre* est remplacée par *foutre*, *tape* par un terme occitan à l'augmentatif : *tipassas*, le tout appuyé d'un datif éthique ("i t'y a foutu") et d'une exclamation ("ma mère !").

P33 : ce durcissement est corroboré par la forte évaluation du comparateur. Sur le mode de l'hypothèse, quelque peu fantasmatiquement, est convoquée une image hyperbolique de décapitation.

De l'interdit au dire, puis de l'atténuation au soulignement, R12 présente en successivité, du fait de l'interaction avec un narrataire, les mouvements contradictoires qui interpellent simultanément la parole de la plupart des narrateurs.

4 - Tout naturellement, les interpellations contraires de minimisation / accentuation se signifient à travers la figure de la *litote* :

R16 P6 attention que: / le François i t'y a i t'y a i t'y a levé son pétard

Minimisation : le narrateur, en effacement du coup porté, ne mentionne que le résultat de ce coup : le fait que le gendarme est désarmé. *Accentuation* : ce *dire moins* me semble fonctionner comme un *faire entendre plus*. Le programme euphémisé est enchâssé dans une exclamation, *attention que*, à forte valeur évaluative. Le narrateur attire à la lettre l'*attention* des narrataires sur le programme à venir. On note également la présence du datif éthique (i t'y a levé).

Comme nous venons de le voir, la mise en récit de l'acte du leader est un lieu très conflictuel où interviennent -inégalement - censure et désir de dire :

- en position dominante, la censure : elle est à l'origine des difficultés d'actualisation, et des euphémisations qui sont à l'oeuvre dans presque toutes les versions (21/24) ;

- en position dominée, le désir de dire. Signe de cette domination, seules trois versions peuvent énoncer ce que je considère comme le plus probable : que le leader s'est violemment affronté physiquement avec le gendarme. Signe de ce désir de dire, la plupart des occurrences euphémisées sont traversées d'accentuations ou fonctionnent comme litotes.

Avant de tenter d'expliquer ces interpellations opposées en les mettant en relation avec la production d'identité ouvrière, j'analyse rapidement l'autre lieu du récit où il est question de passage à l'acte : la narration de la *réaction des autres mineurs*.

II.2.3 - LA REACTION DES MINEURS

Seules trois occurrences l'actualisent. Faut-il voir dans celles-ci une *adjonction* ? Faut-il au contraire entendre que 21 versions réalisent une *ellipse* de cette sous-séquence ? Je penche pour la seconde solution (25).

Remarquons que, à la différence de l'ellipse appliquée à l'acte du leader, celle-ci ne perturbe pas la logique du récit : elle ne complète pas fonctionnellement une séquence antérieure (comme la *réaction du leader* complète le *geste du gendarme*) ; elle n'est pas nécessaire non plus à l'avancée de l'action. Aurait-on affaire, en conséquence, à une ellipse par *économie* ou *oubli* ? Les trois actualisations de cette sous-séquence m'inclinent plutôt à penser qu'il s'agit, dans les autres récits, d'une ellipse par censure. Présentons un exemple :

R7 P22 puis d'un peu plus bon euh:
 23 il a fallu: se contenir
 24 d'un peu plus on l'écharpait (eh oui C)

Le programme P22 qui allait énoncer ce qui avait failli se passer ("d'un peu plus") est intercepté pour céder la place à la verbalisation non de la "frappe" mais de son refus difficile (P23) : *se contenir*. Ce même programme sera ensuite - et seulement ensuite - conduit jusqu'à son terme : P24 : *écharper*. Mouvement d'avance- recul : l'excès se dit sur le mode du possible refusé mais fantasmatiquement posé.

II.2.4 - LA REACTION VERBALE DU LEADER/DES MINEURS

Un même type d'acte de langage - l'admonestation du/des gendarmes - est attribué (6 occurrences) soit au leader, soit au groupe de mineurs. Dans les 2 cas, il suit la mise en récit de la violence physique du premier ou des seconds. Il m'apparaît lié à l'actualisation de cet élément.

- admonestation du leader

- R4 P2 moi je l'ai vu (...) bourrer un gendarme à coups de poings
 4 "Devant"
 5 il avait sorti un pétard /
 6 "Devant les travailleurs tu sors un pétard !" /

- admonestation des mineurs :

- R7 P24 d'un peu plus on l'écharpait (eh oui C) /
 25 et on lui a dit au gendarme on lui a dit notre opinion
 26 *que bon lui i faisait peut-être son boulot*
 27 *mais enfin qu'i ferait mieux de courir après les bandits / eh / que de*
courir après des types qui défendent leur biftek
 28 une histoire dans ce genre-là

Dans ces 6 versions, on a affaire à du discours rapporté. Les narrateurs désignent clairement l'échange comme *s'étant passé* en temps raconté. On peut s'interroger sur les raisons qui font que seules 6 occurrences réalisent cette sous-séquence. Serait-ce une *adjonction* (stratégique ou fantasmagique) ? La chose est possible, encore que la probabilité d'une telle sous-séquence d'action soit extrêmement forte. On penchera plutôt pour la solution de l'ellipse, que réaliseraient donc 18 occurrences. Ellipse non par censure : la sous-séquence n'a rien qui puisse induire une image négative de l'actant *mineurs* ; mais plutôt ellipse par économie / oubli (ou ignorance) : fonctionnellement, elle n'est pas indispensable à la poursuite de l'action.

C'est plutôt l'actualisation de cette sous-séquence qui fait sens : elle apparaît (a) dans un récit où l'acte du leader n'a pas été euphémisé ; (b) dans deux récits où l'énonciation de cet acte, d'abord tue, s'est vue sollicitée par les narrateurs ; (c) dans 3 récits qui verbalisent le passage à l'acte des mineurs. Je dirai que sa production est liée à l'actualisation du passage à l'acte, dont elle apparaît comme une justification : le programme d'affrontement verbal vient en quelque sorte en correction du programme d'affrontement physique.

Si cette hypothèse est juste, reste à expliquer pourquoi / en quoi cette unité fonctionne comme correction du passage à l'acte. A un premier niveau, celui du contenu, cette unité est une condamnation de l'acte du gendarme. Lieu stratégique de cette condamnation, le syntagme :

[sortir le pétard devant / tirer sur les *travailleurs/les ouvriers*]

qui introduit (entre l'acte et sa cible) sinon un oxymore du moins une légère contradiction dans la mesure où est transgressé le programme syntaxique attendu :

[les gendarmes sortent le pétard / tirent sur les *bandits*]

L'actant cible n'est jamais désigné par *mineurs* mais par : *ouvriers, travailleurs* (26). Fait d'autant plus notable que, dans ces interviews, les locuteurs ne recourent pratiquement

jamais à ces praxèmes. Leur emploi me semble correspondre à une remontée dans le programme praxémique de *mineur* pour - en favorisant l'identification de tous les autres *travailleurs, ouvriers* potentiels - aggraver la portée de l'acte du gendarme, en généraliser la condamnation.

A un deuxième niveau, celui de la forme de cette unité, il n'est pas indifférent qu'on ait affaire à du discours rapporté. Certes l'on peut rendre compte de cela par le fait que, si cette unité est la mise en récit d'une sous-séquence de l'action dans laquelle le leader / les mineurs ont effectivement admonesté le(s) gendarme(s), les narrateurs ne pouvaient guère user que du discours rapporté. Il me semble cependant qu'au-delà de cette explication référentielle on peut en avancer une autre, qui touche profondément à la culture ouvrière : attribuer dans un récit d'affrontement un discours à l'actant (ouvrier), c'est faire la démonstration qu'il sait répondre à l'opposant autrement que par la violence physique ; c'est corriger la force du coup de poing par la force de l'argumentation.

Cette remarque nous engage à poser maintenant le problème de l'affrontement physique : du désir de dire qui pousse à sa mise en récit ; de la censure qui le domine et induit ellipses et euphémisations ; de son rapport à l'affrontement verbal par lequel il est volontiers remplacé ou corrigé en rattrapage, toutes figures que nous avons rencontrées travaillant les mises en récit des passages à l'acte du leader et des mineurs.

Si l'on compare les récits de lutte de ce corpus où se pose le problème de l'affrontement physique et les récits de bagarre ou d'événements violents étudiés par Labov, il est encore plus frappant que ceux-là (dans leur majorité) censurent cette dimension alors que ceux-ci l'exhibent ou, tout au moins, la mettent en récit sans difficulté.

En faisant le récit d'une *bagarre*, le narrateur ne court pas le risque, par la suite, d'être poursuivi par la justice. Tel n'était pas toujours le cas des récits de lutte recueillis : certaines actions étaient en cours de jugement au moment de l'enquête. On comprend la censure interactive des narrateurs : la parole ici n'était pas gratuite mais risquée. Le dire pouvait - indirectement - entraîner une sanction. Tel n'était bien sûr pas le cas de l'action dont nous avons choisi d'étudier les mises en récit. Aucune menace n'était suspendue à l'horizon du raconter : le *transport-convoiment* était une affaire classée (le gendarme malmené n'ayant pas porté plainte) ... Et pourtant : le passage à l'acte dans la majorité des occurrences a été objet de censure. Simple habitude ? Reconduction de la pratique du secret alors même qu'elle n'a plus lieu d'être ? Explication possible mais qui ne semble pas suffisante.

En censurant la dimension de l'affrontement physique avec ses opposants, le narrateur ouvrier, vise tout autant - si ce n'est plus - à préserver sa *face positive* qu'à se mettre à couvert d'éventuelles poursuites judiciaires. Qu'est-ce à dire ? Pour les bandes d'adolescents noirs étudiés par Labov, la "frappe" est constitutive de leur identité en positivité : le leader est bien souvent celui qui sait le mieux jouer des poings. Ce *faire* se

reporte en qualification, en *être* : le leader est (le plus) courageux. Les autres éléments de la bande le reconnaissent comme tel et s'identifient à lui essentiellement sur la base de ce trait. Le problème se pose différemment et avec plus de complexité pour l'identité ouvrière :

1 - d'une part, comme pour l'identité des adolescents marginaux, la "frappe" est valorisante. Elle est le signe de qui n'a pas peur. 3 des 6 récits *exemplaires* de notre corpus d'étude sont produits en exemplification de cette qualité attribuée au leader :

R15 *il avait peur devant rien tu comprends*

Le désir de dire l'affrontement physique, que nous avons relevé dans nombre de récits, dominé par l'interdit, réside dans cette valorisation. Pas seulement cependant : le passage à l'acte défoule. Sa mise en récit, fantasmatiquement, emprunte de cette vertu libératrice. Libération qui se manifeste par un certain nombre d'évaluations fort diverses : onomatopées, exclamations, augmentatifs (notamment le recours à l'argot et à l'occitan, en représentation idéologique "langues des tripes").

2 - d'autre part, et contradictoirement, la "frappe" est dévalorisante (27) : elle est un comportement qui rapproche l'homme de la *bête*. Est-ce un hasard si nous trouvons dans R4, en évaluation post-narrative de ce récit chargé d'exemplifier le courage du leader, ce jugement :

P12 et i te l'a bourré dis oh /
13 après tu sais quand / quand i part eh /
14 et pis eh / c'est une *bête* eh / pour l'arrêter eh /

Certes cette qualification est à entendre positivement ; *bête* produit le programme de sens : *force physique* avec un accent appréciatif positif. Pour autant, ce praxème ne réactualise-t-il pas aussi et contradictoirement le programme de sens négatif de *force brute, non humanisée* ? Ce sera mon interprétation.

Langage des coups, langage animal : il y a là une menace identitaire forte pour un groupe social - la classe ouvrière - objet de fréquentes péjorations qui la renvoient au rang infra-humain. L'animalité ouvrière est une représentation *sociotypique* (infra IV) très prégnante : citons seulement, dans *Germinal*, la fréquente métaphore animale pour décrire les comportements des mineurs, métaphore qui travaille jusqu'à leur nomination (*Chaval* / cheval par exemple).

Ces considérations me semblent rendre compte du conflit rencontré, dans l'ensemble des versions, entre le désir (plaisir à) de dire la "frappe" et sa censure qui l'intercepte, parfois jusqu'à l'effacement.

Pour conclure par une illustration, soulignons le mouvement d'anticipation que produit le leader Combe au tout début de son récit (R11) :

- P37 aors / on s'en va tranquillem-
 (...)
 43 aors: / on arrive /
 44 je me rappelle plus les hauteurs eh /
 45 je sais qu'après c'était à Montferrier là-bas que que que
 C.118 (46) non mais avant d'abord
 A.119 47 (1) avant avant (1) (rire de B) alors on arrive bon /
 48 tout d'un coup y a une fourgonnette: // au milieu de la route
 (mise en récit des première et deuxième interceptions)

P37-45 : le narrateur, sous prétexte qu'il a oublié les toponymes des lieux où se sont déroulées les première et deuxième épreuves, alors qu'il se rappelle celui de la troisième ("Montferrier"), semble vouloir mettre directement en récit celle-ci en faisant l'ellipse de celles-là. C.118 (P46) contre ce projet et propose de faire machine arrière. Ce qu'il accepte (P47-48 ...) en reprenant les paroles de l'intervieweur dans un rire ((1) ... (1)) (auquel fait écho le rire de B) particulièrement polysémique. Nous entendons que le narrateur manifeste - entre autres - par là, humoristiquement, que ses narrataires ne s'en sont pas laissé conter ... La mise en récit de la deuxième épreuve, tout en étant une des deux acmés de l'action, est bien le lieu de tous les dangers pour le récit de lutte, pour la construction d'identité qui s'y joue.

II.3 - LA VICTOIRE DANS LES MOTS : RACONTER LA NEGOCIATION

Les mises en récit de la troisième interception - séquence 4 (récit de F. Combe : P89-157) consistent essentiellement en cette tâche. J'en ai proposé la description suivante :

(a) Au pont sur la rivière le Lez, à Montferrier, la progression du convoi est stoppée par un barrage dense, dressé par les forces de l'ordre, ici en nombre important. L'adjoint au maire de la commune de Montferrier, ainsi qu'un conseiller municipal, interviennent.

(c) Résultat : obstacle partiellement levé ; le car des mineurs poursuit sa route mais non le camion chargé de charbon qui est garé sur la place de la mairie de Montferrier et reste sous la surveillance de la gendarmerie.

Que s'est-il passé entre (a) et (c) ? Comme dans la séquence précédemment analysée, une confrontation, mais ici *contractuelle* et non plus *conflictuelle* : une *négociation*, c'est-à-dire un type d'interaction verbale. Si l'affrontement physique tendait à être censuré, l'affrontement verbal, à l'inverse, tend à se dire, parfois avec exhibition.

La négociation a duré environ une heure : espace de temps considérablement plus long que celui des deux précédentes interceptions. Ce qui va poser des problèmes *techniques* redoutables aux narrateurs. En temps raconté, l'interaction verbale s'est

composée de plusieurs tours de parole (28) (dont les narrateurs ne peuvent avoir qu'un souvenir des plus diffus). Comment les *rapporter* dans le récit en les enchaînant, en les articulant les uns aux autres, en établissant entre eux une progression qui conduise à l'issue de la négociation : le car passe mais pas le camion ? La difficulté s'accroît de ce que les acteurs ne sont plus deux mais trois : en plus des forces de l'ordre et des mineurs, est intervenu l'adjoint au maire du village de Montferrier (+ un conseiller municipal). Interaction verbale triangulaire donc, qui complexifie singulièrement la tâche de narration (29).

Des 22 occurrences qui mettent en récit le troisième barrage : 7 ne rapportent pas la négociation ; 3 la résumant drastiquement en une proposition ; 12 la rapportent avec plus ou moins de bonheur.

II.3.1 - ELLIPSES ET RESUMES

Tous les mineurs ne sont pas descendus du car. Difficile dès lors de rapporter ce qui s'est dit. Ellipses par *économie* peut-être aussi : l'important étant moins de dire le détail de la négociation que son issue.

R12 P12 on risquait pas de passer eh /
13 et ce jour-là quand même / on a obtenu à ce que les gendarmes nous gardent le camion de charbon /

Obtenir présuppose une interaction verbale antérieure, dont l'acte d'obtenir est le terme. Peut-être également certains narrateurs élident-ils la négociation parce qu'ils ne se sentent pas capables de la mettre en récit.

II.3.2 - MISE EN INTRIGUE

Les narrateurs rapportent l'interaction verbale et tâchent de construire logiquement son issue selon différents scénarios par l'enchaînement des tours de parole. La tâche se révèle difficile : les constructions sont plus ou moins complexes, tendent vers le maximum de cohérence ou sont au contraire plus ou moins bancales. Il ne s'agit cependant pas d'un pur exercice de style : coiffant l'exigence linguistique de cohérence, une autre exigence - sociolinguistique car en rapport avec la production d'identité sociale - dicte sa loi : dévaloriser la parole de *l'autre*; valoriser la parole du *même*. Les deux mouvements sont complémentaires. Je choisis de présenter 2 mises en récit accentuant l'une ou l'autre dimension.

1. Dévaloriser la parole de l'autre

R3 P1 quand on est arrivés aux portes de Montpellier il est venu les députés les

- sénateurs des maires un commissaire de police /
 2 le capitaine de de gendarmerie le commandant des CRS "Je vous en supplie
 3 laissez le camion ici /
 4 on vous laisse aller à Montpellier avec le car mais pas avec le camion" /
 5 ça c'était la chose bon /
 6 nous avons négocié
 7 nous avons posé le camion
 8 is l'ont entouré / euh de gardes mobiles de gendarmes / en nous disant "Ce
 soir vous pourrez le reprendre le reprendre
 9 on vous le touchera pas" /

L'interaction est de la forme :

- Y1 : P2-P4 : proposition de l'opposant
 X2 : P7 : acceptation de l'actant
 Y3 : P8 : proposition de l'opposant

A s'en tenir à cette seule description, la construction de l'interaction est fort simple et parfaitement logique. L'effet idéologique produit par une telle structure semble être le suivant : l'opposant est à l'initiative, l'actant principal réduit à la passivité. Ce que confirme la façon dont sont rapportés les tours de parole : les propos de l'opposant sont en discours direct, ceux de l'actant principal effacés (30), au mieux narrativisés : P6. Passivité quelque peu tempérée par cette proposition (P6) : X2 (l'acceptation de l'actant) n'est pas posée comme consécutive à Y1 (1ère proposition) ; entre les deux, le narrateur désigne l'espace de la négociation, mais sans la rapporter. Considérons d'autre part les propositions P8, P9 :

- P8 is l'ont entouré / euh de gardes mobiles de gendarmes / en nous disant "ce soir
 vous pourrez le reprendre le reprendre
 9 on vous le touchera pas" /

Cet élément est énoncé à la suite de l'acceptation de la 1ère proposition : si le temps du raconter reproduit l'ordre du temps raconté, il faut entendre que l'engagement de l'opposant à restituer / surveiller le camion est ultérieur au consentement de l'actant à le laisser. Soit : l'actant aurait accepté la 1ère proposition (laisser le camion) sans avoir même l'assurance (ni l'avoir sollicitée) que le camion lui serait restitué en l'état à son retour ... L'engagement de P8/P9 serait donc non pas sollicité / imposé par l'actant, mais octroyé gracieusement par l'opposant (31) ...

Il convient de corriger cette première lecture par l'analyse de la praxémisation de l'acte de langage décrit dans Y1 :

- P2 (...) je vous en *supplie*
 3 laissez le camion ici

L'acte de requête est d'abord énoncé sous la forme d'une *supplique*. Ce disant, l'opposant offense sa propre face positive : plus fortement que la *prière*, la *supplique* place l'énonciateur en position *basse* (32) par rapport à son interlocuteur. La place privilégiée

accordée à la parole de l'opposant ne se reporte donc pas en valorisation de celui-ci mais au contraire en dévalorisation. Il est possible d'analyser le second tour de parole accordé à l'opposant selon cette orientation :

P8 (...) "ce soir vous pourrez le reprendre
9 on vous le touchera pas"

L'opposant réalise une *promesse*, alors même qu'un tel acte n'a pas été sollicité de lui. La promesse, dans la mesure où elle engage le locuteur, menace son territoire, sa face négative. A un degré bien moindre que la supplique, cet acte de langage peut être une auto-infériorisation.

Supplique (+ promesse) : le narrateur donne la parole à l'opposant mais pour qu'il s'auto-dévalorise. C'est du même coup, indirectement mais peut-être plus fortement, valoriser l'actant mineurs, le placer en position *haute*, puisque les forces de l'ordre, normalement habilitées à intimer des requêtes, s'adressent de la sorte à lui, au-delà, le construire en héros tout puissant devant lequel l'opposant se prosterner.

2. Valoriser la parole du même

Le récit du leader développe (supra II.1.4 : P106-146) l'interaction de la négociation en plusieurs échanges qui mettent en scène différents tours de parole. Je n'étudie que la partie centrale de la négociation. Un élément d'information extratuelle : "le vol" antérieur d'un camion par les forces de l'ordre mentionné en P31 fait indirectement référence à la *confiscation d'un camion* (chargé de charbon que les mineurs "bougats" allaient livrer), quelque cinq mois plus tôt, raconté, dans les 13 versions recueillies, comme un *vol* commis par la police. 7 récits du *transport-convoitement* mentionnent cet élément, l'intègrent avec plus ou moins de bonheur à la construction de l'interaction. Seul le leader parvient à en faire le *clou* de l'argumentation de l'actant principal :

R11 (Combe)	P117'	et: bien sûr / on discute tout ça
	119	i dit "Bon bé" après discussion "Vous passez
	120	mais vous laissez le camion là"
	121	"Ouh ! j'ai dit mais le camion on le laisse pas là eh." //
	122	"Ah mais on a ordre du préfet"
	123	j'ai dit / "M- téléphonez alors"
	124	bon / je rac- je raccourcis eh //
	125	"Mais / mais on vous le gardera"
	126	j'ai dit "Non / parce qu'on nous l'a enlevé"
	127	"Mais on vous le gardera"
	128	j'ai dit "Mais c'est pas la peur des truands qu'on a / pour nous prendre le camion (rire de B) /
	129	c'est la police eh qu'on a peur eh (rire de ABC) / parce que c'est la police qui nous les croque" (rire de ABC) //
	130	"Ah bon ! " i me dit

	131	"Eh / j'y dis oui
	132	mais alors téléphonez au préfet de région / qu'i nous garantisse que le camion on le récupère" // parce qu'on voyait qu'on pouvait pas passer là eh
	133	et je raconte pas =
	134	on a discuté demi-heure trois quarts d'heure
C	(135)	oui oui bien sûr / tu peux raconter note
	136	"Que: / que: / qu'i nous garantisse" /
	137	aors il a dit "Bon / je vais téléphoner"
	138	alors i revient: //
	139	i dit "Bon / c'est d'accord /
	140	le camion vous le récupérez ce soir" /

P119-122 réalisent l'enchaînement :

Y1 1ère proposition de l'opposant : le car passe
mais pas le camion(P119, P120)

X2 refus de l'actant (P121)

Après une perturbation dans la mise en succession des propositions narratives (P122-P125) (33), on trouve :

X2' explication du refus de la 1ère proposition de
l'opposant : peur du vol (P126)

Y3 2ème proposition de l'opposant : la police *gardera* le
camion (P127)

X4 refus de cette proposition : le voleur potentiel est
la police elle-même (P128-129)

Y5 réaction de l'opposant (P130)

X6 contre-proposition de l'actant (P132)

Arrêtons-nous un instant sur l'articulation Y3/X4 :

P127 "Mais on vous le gardera"

128 j'ai dit "Mais *c'est pas* la peur des *truands* qu'on a / pour nous prendre le camion (rire de B) /

129 *c'est la police eh qu'on a* peur eh (rire de ABC) / parce que c'est la police qui nous les croque" (rire de ABC) //

L'acte d'accusation est parfaitement construit dialogalement, à partir de la parole de l'opposant, en complet retournement de son orientation argumentative. P128 réfute l'argument de Y (la peur des voleurs), implicite en P126, à l'aide des tours fortement dialogiques de *l'extraction* et de la *négation* (34) ; P129, toujours en extraction, avance l'argument de X (la peur des gendarmes). La double emphase conduit à rapprocher les termes focalisés *truands* / *police*, à substituer le second au premier ; à actantialiser *police* dans un programme de phrase "normalement" (c'est-à-dire selon le vraisemblable) construit sur *truand*. Ce coup de parole laisse sans voix ou presque le capitaine de gendarmerie, qui en perd son savoir-argumenter et ne peut plus que s'exclamer : (P130 : "Ah bon !). La mise

en scène est particulièrement habile : les trois rires des narrateurs qui ponctuent ce tour sont autant d'évaluations positives.

La séquence P131-140 poursuit cette valorisation de la parole de l'actant : il est montré donnant des ordres à l'opposant ("Téléphonez"), exigeant des garanties du préfet ("qu'i nous garantisse ..."). Autant de marques de position haute, que confirme le fait que ces actes de parole sont suivis d'effet perlocutoire :

- le capitaine va téléphoner au préfet :

P137 aors il a dit "Bon / je vais téléphoner"

- le préfet promet (acte menaçant pour sa face négative) :

P139 i dit "Bon / c'est d'accord /
140 le camion vous le récupérez ce soir" /

R11 intègre donc parfaitement l'acte d'accusation de vol à la construction de la négociation, l'exhibe même mais :

- avec mesure. Dans un autre récit (R7), l'emploi de la 2ème personne met en cause directement l'interlocuteur :

P70 on vous avez fauché un camion

Rien de tel en R11. Le narrateur use de non-personne, laissant le loisir à l'opposant de s'inscrire sous le praxème *police* :

P129 c'est la police qui nous les croque (35)

- avec ironie : en énonçant P128-129, le narrateur, mimant la parole de l'actant, n'est pas agressif dans l'intonation mais "fait remarquer gentiment", presque à son corps défendant !

Accuser quelqu'un de vol est un des actes de langage les plus offensants qui soient pour sa face positive. Cette accusation, lorsqu'elle n'est pas gratuite, ravale l'autre au rang de hors-la-loi qui porte atteinte au *territoire* d'autrui. Cet acte prend toute sa valeur (et saveur) carnavalesque d'être adressé (directement ou indirectement) à ceux dont le métier est, dans la praxis socio-culturelle, non de voler mais de lutter contre le vol. Il redouble son efficace d'être *adressé par* celui que l'acte du gendarme (le "braquage") lors du 2ème barrage a quelque peu assigné au statut de truand. *C'est pas moi, c'est toi* : retour à l'envoyeur, revanche symbolique en quelque sorte.

Dévaloriser la parole de l'autre (R3), valoriser la parole du même (R11) : il s'agit d'assurer la domination verbale de l'actant principal. La *victoire dans les mots* est un topique essentiel de la production d'identité ouvrière : il s'y joue le renversement de la péjoration *sociotypique*. Je développerai plus longuement cette analyse, lorsque je traiterai du récit contresociotypique (infra, IV)

Cette victoire dans les mots est particulièrement opportune au moment où se réalise une (relative) défaite dans les faits : l'actant principal doit renoncer à son projet initial et accepter de laisser l'objet de valeur. Ce qui pose quelques problèmes à la parole ouvrière ...

II.4 - EN UN COMBAT DOUTEUX : RACONTER UN SEMI-ECHEC COMME UNE (SEMI-) VICTOIRE

Si l'actant *mineurs* a réussi les deux premières épreuves - à l'issue des première et deuxième interceptions, il reste conjoint à l'objet de valeur (*conservation*) et poursuit sa quête - il n'en va pas de même de la troisième épreuve : il est disjoint de l'objet de valeur (dépossession). Echec donc, mais échec partiel :

- les mineurs peuvent poursuivre leur déplacement ; la dépossession n'est qu'une *confiscation temporaire*. L'acteur obtient la promesse de pouvoir se reconjoindre à nouveau avec l'objet de valeur, à son retour de Montpellier ;

- l'opposant ne s'approprie pas l'objet mais se fait l'adjuvant de sa conservation, si l'on en croit les narrateurs de notre corpus. On le verra, ce dernier élément est fort sujet à caution.

Il importe d'analyser la façon dont les 22 versions rapportent l'issue de cette troisième épreuve (récit de F. Combe : P147-157) : comme un échec ? comme un succès ? comme un semi- échec ? comme un semi-succès ?

II.4.1 LES RECITS DE L'ECHEC

3 occurrences terminent la mise en récit sur le 3ème barrage, en faisant l'ellipse du passage du car et du stationnement sous bonne garde du camion. L'échec peut être explicité en *résolution-coda* :

R18 P11 is nous ont empêché de:: de mener le camion à Montpellier pour le déverser devant le conseil régional

II.4.2 - LES RECITS DE LA VICTOIRE

Tous les autres narrateurs focalisent leur récit non sur la dimension d'échec de l'action mais sur sa dimension de succès. Va être construit comme victoire de l'actant moins le passage du car que la surveillance du camion par les gendarmes. Mon analyse s'attache essentiellement à développer ce second point : là semble résider le "point aveugle" de ce récit de lutte.

La mise en récit de la *surveillance du camion* est le lieu que le narrateur choisit pour signifier le succès de l'actant. Succès parfois explicité praxémiquement :

R8 P3 on on leur a *obligé* à garder le camion toute la journée
 R12 P12 et ce jour-là quand même / on a *obtenu* à ce que les gendarmes nous gardent le camion de charbon

obliger à / *obtenir* : l'actant principal est placé en position haute : il *fait faire* à l'opposant. Mais - et c'est sans doute là l'essentiel - l'intérêt de cette séquence ne se résume pas à la seule domination de l'actant qu'elle permet de poser. Les fortes évaluations qui l'accompagnent (rire, emphase, évaluation externe) semblent les signes d'un autre enjeu.

- Le rire (9 occurrences)

La proposition qui énonce l'acte d'hébergement est ponctuée du rire du narrateur (et/ou de celui des narrataires) :

R8 P4 et c'est eux qui l'ont gardé pour pas qu'on nous le touche tout (*rire de A*)
 R6 P38' "je mettrai quatre types pour garder le camion" / (*rire de ABC*)

Plus fortement encore, en R16, cette proposition est énoncée dans un rire (noté (1) ... (1)).

R16 P11 (1) y a deux flics qui nous ont surveillé le camion (1) (*rire de ABC*)

- L'emphase par extraction (4 occurrences)

Nous avons rencontré la segmentation thème/rhème par le tour *c'est ... qui* dans les occurrences R8 et 16 sus-citées. Elle est également à l'oeuvre en R12 :

P19 et que *c'est les gendarmes qui* ont gardé ce camion de charbon toute la journée

- L'évaluation externe (3 occurrences)

Le narrateur intervient pour signaler le caractère exceptionnel de cet acte, après l'avoir énoncé :

R1 P55 jamais on a vu ça hein /

Plus explicitement encore, le narrateur interrompt la proposition relatant la surveillance pour en souligner l'insolite :

R6 P38 alors le capitaine i nous dit comme ça / "Bon bé / jusqu'à votre retour" /
 39 ça i faut le faire eh /
 38' "je mettrai quatre types pour garder le camion" (rire de ABC)

L'évaluation du narrateur déclenche les évaluations des narrataires (de C, un intervieweur ; de D, la femme du narrateur) :

R12 P14 ça i faut quand même le faire
 C (15) ça je trouve que c'est fameux ça

- ...
 C (18) ça j'aurais voulu voir ça moi
 ...
 C (20) ah oui / ça ça devait valoir le coup oui /
 D (21) il aurait fallu le prendre en photo même (36)

voir ça / le prendre en photo : autant de façons, en posant le "*worth seeing*" - limites du récit qui ne met pas sous les yeux -, d'en rajouter sur le "*worth telling*".

- L'évaluation par comparaison

Le narrateur rapporte la scène des gendarmes surveillant le camion à une référence qui en agrandit la dimension :

- R1 P6 fin si vous voulez ça / on dirait un peu *un film de // Charlot* qui
 R2 P54 c'était pire que *l'armée*

L'insolite de la surveillance tient au retournement actantiel qu'elle réalise : l'opposant est transformé en adjuvant. Les gendarmes, d'obstacle à la progression du convoi, plus encore, de voleurs potentiels du camion, deviennent des auxiliaires actifs de sa conservation. Le procédé est comique, carnavalesque : le rire des narrateur/narrataires le signale.

Dans certaines versions, ce thème du renversement est plus longuement développé : ce sont la *montée* au village (pour aller garer le camion) et la *descente* consécutive qui sont narrées selon les termes de l'inversion carnavalesque :

- R6 P40 on a monté ce camion sur la place de : / Montferrier
 (...)
 40' accompagnés par les gendarmes d'un + / devant derrière /
 42 on était comme / comme des / *comme des rois* quoi (rire de A)
 R9 P51 on est descendus avec la cinq-cent-quatre là-bas *comme des pachas* (rire de ABCD)

Rois, pachas : au-delà des comparaisons toutes faites, ces termes nous semblent actualiser une des figures centrales du carnaval : le *défilé carnavalesque*, autour du *roi* (cf. infra III).

R11 (Combe), très habilement, fait évaluer ce retournement par un tiers particulièrement autorisé : la "direction" de la Houillère.

- P149 on est montés au village : /
 150 au village je peux dire qu'i nous a pris le capitaine dans sa voiture tout ça (rire de BC) pour voir où is mettraient le camion : //
 151 *d'ailleurs la direction nous a dit "C'est pas la meilleure chose qu'is ont faite"* (rire de A) *is m'avaient dit*

L'image carnavalesque est de la sorte fortement réinscrite dans les cadres du récit de lutte.

D'autre part, le "bon coup" qui ridiculise quelque peu les gendarmes pose les mineurs en position fortement dominante. L'actant ne fait pas que neutraliser l'opposant, il l'enrôle à

son service avec son consentement. Suprême degré de la victoire : l'opposant est retourné en adjuvant.

La plupart des narrateurs verbalisent l'acte de surveillance du camion par les gendarmes, par le praxème *garder*. Soit :

[les gendarmes (nous) ont *gardé* le camion]

Ils font produire à *garder* le sens de : *prendre soin, protéger*. Or :

- *garder* peut, dans ce programme de phrase, produire également le sens de : *retenir, confisquer*. N'y-a-t-il pas eu conflit, dans le temps raconté, entre gendarmes et mineurs, sur le sens des mots, conflit recouvert par la perspective idéologiquement monologisante des narrateurs ? Cette première interprétation plurielle de *garder* n'est peut-être pas pertinente ...

- en actualisant *garder* au sens de *prendre soin, protéger*, les narrateurs présupposent ou posent tous que l'actant qui pourrait "toucher", / "prendre" le camion est un autre que l'actant *mineurs* :

R10 P22 is ont fait le planton (...) pour pas qu'on nous le prenne

L'actant *mineurs* est inscrit comme tiers actant *victime* possible du vol (*nous*) réalisé par un *on* indéfini.

On est fondé à se demander si, en *gardant* le camion, les gendarmes ne le "protègent" pas, plutôt que d'une tentative de vol bien improbable (37), d'une tentative renouvelée des mineurs pour le conduire jusqu'à Montpellier. Cet autre regard n'est pas qu'une hypothèse de l'interprétant. On le trouve actualisé dans les récits des deux adjuvants médiateurs (l'adjoint au maire et le conseiller municipal de Montferrier) :

R31 A.2 - (...) j'y suis allé peut-être demi-heure après pour voir s'il était toujours là ce camion pasque j'ai dit "*Encore les grévistes vont le prendre et is vont aller à Montpellier*" / et : *i risquait pas de partir pasqu'is avaient mis deux CRS / pour garder le camion / (...)*

B.3 - les gendarmes gardaient le camion pour pas qu'il parte

A.4 - c'est ça / is empêchaient les grévistes de: continuer leur route avec le camion

R30 A.12 - (...) is (les gendarmes) nous (38) ont accompagnés bon c'est vrai / *is voulaient voir où on mettait le camion si on partait pas quand même sur eh / pasque (1) je crois qu'y a eu un essai (1) quand on est arrivés à la montée de Montferrier (rire de A) / on a re-essayé de nouveau "Allez on est là laissez-nous passer" quoi et puis c'a pas marché (rire de C) / alors is nous ont fait monter jusqu'au parking avec le camion*

Dans cette dernière occurrence, l'escorte est loin d'être un cortège d'honneur, comme le praxémisaient R6 et R9.

Or les différents narrateurs monologisent radicalement la production de sens de *garder*, rendant impensable le scénario construit par les adjuvants médiateurs.

Le scénario du retournement carnavalesque de l'opposant en adjuvant apparaît comme un recouvrement des faits eux-mêmes. J'ai parlé de "point aveugle" (39) : j'entends par là que ce recouvrement est moins stratégique que fantasmatique. Les narrateurs semblent croire à la valeur de vérité de leur scénario.

L'étude de la mise en récit de la surveillance du camion confirme fortement le processus qui semblait guider la mise en récit de la négociation : les narrateurs - à quelques rares exceptions près - tendent à construire des mises en intrigue de l'événement qui satisfassent leur face positive. Très précisément ici, qui transforment un semi-échec en (semi)-victoire ; une domination subie en domination exercée.

Ce trait est confirmé par la façon dont se réalise assez fréquemment la *coda* du récit de lutte : par une *évaluation post-narrative positive* de l'action.

- R8 P45 ç'a fini le soir
 46 on était contents de (rire de ABC)
 47 on était contents quand même
 48 ç'avait été pénible
 49 m'enfin on était contents /
 50 on a dit "ç'a pas été une journée quand même: gaspillée "rire de C)

Pourquoi cette - relative - censure de l'échec, son recyclage en succès (40) ?

Première explication, d'ordre interlocutif : l'opération est stratégique. Il s'agit de se montrer à son avantage devant les narrataires. Plus encore, et selon la logique militante, de faire la preuve que "l'action paie", qu'"il est possible de faire quelque chose", d'"obtenir des succès".

Nous rencontrons là une deuxième explication, d'ordre *interdiscursif*. Le récit de lutte positive l'action parce qu'il se construit - contrediscursivement - en interaction avec le discours de dénigrement de l'action. Ce fonctionnement contrediscursif nous semble net dans l'évaluation précédemment citée (R8). L'énoncé en discours rapporté :

P50 on a dit "ç'a pas été une journée quand même: gaspillée"

à la modalité négative, présuppose le discours de l'*autre* :

[ç'a été une journée gaspillée]

auquel il s'oppose.

Ces deux explications ne semblent pas suffisantes pour rendre compte du phénomène. La censure de l'échec, sa positivation en succès ne sont pas seulement d'ordre interlocutif et interdiscursif. Plus profondément, elles jouent un fort rôle de *construction d'identité* : le sujet qui lutte a besoin de (se) raconter des actions à issue positive pour continuer à lutter. Façon de faire contre mauvaise fortune bon coeur : la réélaboration narrative permet au

sujet de ne pas céder au découragement. Récit d'action et action du récit : "le récit a son sens plein quand il est restitué au temps de l'agir et du pâtre" (Ricoeur 1983:109). Si l'échec dans les faits est réélabore en victoire dans les mots par le récit, ce n'est pas seulement par dénégation (41) ou par compensation (passive (42)) ; c'est, plus activement, pour orienter vers l'action à venir. Le travail de mise en perspective du passé à partir du présent est le socle de la narrativité qui permet au sujet de remettre en jeu son identité pour intégrer le devenir.

La question se pose de savoir si les narrateurs partagent la valeur de vérité de leur mise en intrigue ou non. Je dirai que, globalement, ils y croient sans y croire tout en y croyant. Un mineur à la retraite, ancien responsable syndical dans l'entreprise, nous semble expliciter cette modalité :

J. Sudre A.22 - (...) la lutte de Ladrecht c'est la première fois que j'ai gagné quelque chose on gagne *toujours* / quand on se / quand on lutte / *mais* quand on voit / fermer son puits / à la fin de la lutte y compris si on arrive à ralentir les les données capitalistes euh enfin économiques / on s'aperçoit *bien* qu'on prend son baluchon on va travailler dans un autre puits

a *mais* b : l'argument concédé (a) est celui du discours ouvrier précédemment repéré ; l'argument avancé en substitution (b) celui de la dure réalité. J'ajoute que ce locuteur peut dire cette résistance des faits parce qu'il vient d'énoncer le succès de la grève de Ladrecht : ceci semble permettre cela ...

II.5 - AU NOM DE LA LOI : RACONTER LA TRANSGRESSION DE L'ORDRE ETABLI

L'action de lutte est amenée fréquemment à transgresser la loi. Celle-ci exprime un rapport social des forces en présence, plutôt un état dans ce rapport qu'elle tâche de stabiliser, en lui donnant *force de loi*. Celle-là vise à transformer cet état du rapport, à le faire évoluer. Ses acteurs ont une marge de manoeuvre légale fort étroite : leurs actions sont constamment au risque de *tomber sous le coup de la loi*. Condensation en être du *faire* : les ouvriers qui luttent sont constamment au risque d'être des *hors-la-loi*.

La grève de Ladrecht, de par les formes qu'elle a prises - occupation du carreau, extraction et commercialisation du charbon, interception et déversement de trains et de camions transportant du charbon importé - n'a cessé d'enfreindre la loi. Conséquemment lettres recommandées, visites d'huissiers, plaintes pour vol, recel pour complicité, ordonnances en référé, convocation au commissariat, comparutions devant le juge d'instruction, arrêts de justice, etc ... jalonnent son déroulement. Cette dimension confère aux actions de lutte du corpus une forte narrabilité. Le coefficient de narrabilité d'un récit

est proportionnel à l'écart par rapport à *l'habitude, la norme, la loi* que réalise l'action relatée. Transgressant la loi, l'action de lutte, comme le fait divers, vaut la peine d'être racontée.

Ce qui assure le succès du récit de lutte le menace aussi en tant que tel : contrevenant à la loi, l'actant est facilement catégorisable en hors-la-loi. Le récit de lutte rencontre le script *des gendarmes et des voleurs*. Citons par exemple cette comparaison :

R5 (A.22) - (...) on a eu l'hélicoptère sur notre tête / *comme si on:: on avait dévalisé une banque*

Ce qui fait les affaires du récit ne fait pas celles de ce qui s'y joue : la construction d'identité du narrateur en tant que lutteur. A l'inverse, cette structure correspond à la mise en intrigue de l'autre idéologique : de ceux qui ont intérêt à rapprocher mineurs et "gangsters".

La présence latente de ce scénario se repère aux stratégies auxquelles les narrateurs recourent pour écarter cet intertexte invalidant leur production d'identité. Dans les mises en récit du *transport-convoitement*, j'en ai relevé trois : la négation, le retournement, le détournement.

II.5.1 - NEGATION

La mise en récit de certains éléments de l'action convoquant inmanquablement le scénario *les gendarmes et les voleurs*, le narrateur est amené à opposer le statut social de l'actant *mineurs* à celui du *hors-la-loi*. Ce mouvement de réfutation implicite semble particulièrement lisible dans la narration des réactions du leader/des mineurs lors de la deuxième épreuve.

J'ai mis en relation (supra II.2.4) les réalisations de cette sous-séquence - peu nombreuses : 6 occurrences - avec la mise en récit du passage à l'acte du leader des mineurs, actes qui peuvent facilement convoquer l'assimilation des mineurs à des hors-la-loi. La mise en récit de cette sous-séquence actualise, nous l'avons vu, le praxème *travailleur* (ou *ouvrier*), dans un programme du type :

R4 (Manzanèque) P6 devant les *travailleurs* tu sors un pétard !

Ajoutons que, dans trois occurrences, ce programme est opposé à un programme parallèle construit autour d'un praxème dont la production de sens principale est celle de *hors-la-loi* :

R4 P8 "(...) devant les *travailleurs* il a peur ? /
9 mais devant les *voyous* qu'est-ce qu'i fait alors ?"

R7 P25 (...) i ferait mieux de courir après les *bandits* / eh / que courir après des *types qui défendent leur bifteck*"
(...)

41 (...) certains gens euh / de la gendarmerie (...) préfèrent aller contre les
travailleurs que contre le *banditisme*

R16 P 14 "(...) is sortent pas le les pétards contre les *délinquants*
15 et is les sortent contre les *travailleurs*

Inscription de *travailleurs* en même, rejet en autre de *bandits*, *voyous* : la pression intertextuelle du scénario *les gendarmes et les voleurs* conduit les narrateurs à réfuter le possible amalgame en faisant jouer la dialectique du même et de l'autre, qui permet de confirmer le statut social de l'actant *mineurs* en l'opposant à celui du hors-la-loi.

Opposition mais pas négation : la réfutation est indirecte. Elle est directement énoncée dans le fragment suivant (2ème épreuve) :

R7 P3 on a dit "Si on rencontre les forces de l'ordre et cetera on fonce avec le camion
(...)
5 on fonce"
6 les camarades: is ont foncé
7 mais / -fin c'est / eh on est pas des des: (1) des truands eh (1)
8 on / on est des gens responsables
9 on s'est arrêtés

L'actualisation de *truands* semble liée à la praxémisation de l'élément de l'action : *passage en force du convoi*. Cet élément est ici, comme dans la plupart des versions, pris en charge par le verbe *foncer* : P3, 5, 6. Ce praxème produit les sens de : *aller droit devant soi* + *se jeter sur quelqu'un*. La paronomase aidant, *foncer* est très proche de *forcer*. Dans un autre récit (R2), on trouve :

A.11 (...) on avait *foncé* euh / déjà / *deux barrages*

"foncer deux barrages" : une expression-valise, dans laquelle *foncer* emprunte la transitivité de *forcer*. Or *forcer un barrage* rencontre le scénario *les gendarmes et les voleurs*. Ce disant, le récit est au risque d'assimiler les mineurs à ces derniers. Pour se sortir de pareil fourvoiement, R7 réfute explicitement l'intertexte : P7. Le praxème *truands* est ici prédicat - bien sûr négativé - de *on*. La chose coûte à dire : notons les bégaiements d'actualisation ("des des des truands"), le mot du métadiscours *-fin*, le rire concessif ((1) ... (1)).

II.5.2 - RETOURNEMENT

Plus fortement que par la négation, le scénario peut être réfuté par son retournement : *les gendarmes sont les voleurs*. Nous avons vu que dans la mise en récit de la négociation, lors de la troisième interception, certains narrateurs avaient recours directement ou indirectement à l'accusation de vol. *C'est pas moi, c'est toi* en quelque sorte. Rappelons que le retournement, recours en soi facile, s'appuie ici sur un fait référentiellement exact : la *confiscation d'un camion de charbon* par les forces de l'ordre, quelques mois auparavant.

II.5.3 - DETOURNEMENT

Au lieu de réfuter le scénario, les narrateurs le valident ironiquement pour mieux le détourner à leur avantage. Les mises en récit de la séquence 6 (retour à Alès, récit de F. Combe : P183-209) sont tout entières construites sur cette figure. La séquence d'action a été décrite ainsi :

- De retour de Montpellier, en fin d'après-midi, les mineurs récupèrent leur camion à Montferrier, rentrent à Alès et vont verser le chargement de charbon devant la résidence et dans le jardin du directeur de l'entreprise.

Très habilement, 8 des 12 occurrences qui narrent cette séquence mettent en récit, lors de la récupération du camion à Montferrier, une interaction verbale, qui, à la différence des précédentes interactions rapportées, est fortement consensuelle. Elle a la structure simple suivante :

- requête de Y : X doit faire quelque chose
- acceptation de X

Par exemple, en R2 :

- P8 (...) le commissaire i nous a dit "Bon / de toute façon ce charbon vous le rendrez au propriétaire (...)
P11 on a dit "Bon / très bien"

On a là un jeu avec la structure du contrat : un destinataire communique à un destinataire une action à faire, que celui-ci accepte d'accomplir. Le jeu tient ici à ce que, destinataire et destinataires étant dans la relation conflictuelle opposant / actant, l'acceptation recouvre un programme de tromperie. L'actant va bien réaliser la requête de l'opposant mais en la travestissant pour la retourner à ses propres fins : le déversement du charbon.

C'est ce travail d'inscription dans la parole de l'autre pour raconter, via le détournement du scénario des *gendarmes et des voleurs*, le déversement du charbon que nous allons maintenant analyser.

1. De la reconduite du camion à la restitution du charbon

- R11 (Combe) 188 alors on est montés à Montferrier
189 en effet y avait les gendarmes qui le gardaient et tout eh / (rire de C)
190 alors on l'a récupéré
191 alors y a le capitaine
192 je m'rappelle pas les grades /
193 moi je les connais pas trop là /
191' qui dit "Bon vous récupérez le camion
194 mais il est placé sous // sous mandat de chais pas quoi
195 alors bon // i faudrait le ramener de là où il vient" /
196 j'y dis "Mais ne vous en faites pas
197 on va le ramener de là où il vient /
198 j'y dis "Mais ne vous en faites pas

199 on va le ramener // à son propriétaire" (rire de ABC) //
 200 et: bon on reprend le camion
 201 les mineurs très heureux pardi /
 202 et on repart /
 203 moi je leur dis "Maintenant eh bé on va aller le vider au château de Portal là"
 204 c'était de la fine de la poussière (rire de ABC) /
 205 (1) et les flics derrière à nous suivre (1) /
 206 et on est allés à La Leva- non pas à La Levade à: / à la Jace du Bernard le château là
 //
 207 et là parti devant le portail / ouf /
 208 on a vidé le camion (rire de C) sous les yeux de la de la police et tout ça là

La requête de l'opposant (P195) vise la *reconduite* du camion :

P195 faudrait le (=le camion) *ramener* de là où il vient

La réponse de l'actant (P196-P199) est le lieu d'un fort travail de substitution. On remarque les parallélismes entre P196-197 et P198-199 :

- dans le premier couple de propositions, l'actant rassure l'opposant (P196) puis reprend à la lettre les termes de sa requête (P195) en inscrivant l'acte en futur immédiat (P197) ;

- le second couple répète exactement le schéma syntaxique en remplaçant "de là où il vient" par "à son propriétaire".

Cette substitution explicite s'accompagne d'une autre, implicite. Dans la requête de l'opposant (P195) comme dans sa reprise sans modification (P197), le pronom *le* ("on va le ramener") est anaphorique de *le camion*. Ce fonctionnement n'est plus possible en P199. Le directeur de la Houillère ne saurait être "propriétaire" du camion mais il peut métaphoriquement l'être du charbon. Le pronom *le* représente, par fonctionnement anaphorique implicite, *le charbon*. Le script de la reconduite du camion est remplacé par celui de la restitution du charbon (volé ?) : détournement de la parole de l'autre pour légitimer ironiquement le déversement carnavalesque du charbon.

2. La restitution du charbon (volé)

Le praxème *propriétaire*, principal vecteur du script de la *restitution*, est mis ici dans la bouche de l'opposant (P8), dont la requête porte explicitement sur le charbon :

R2 P8 (...) le commissaire enfin la / préfecture là à Montpellier / i nous a dit "Bon / de toute façon ce charbon / vous le rendez au propriétaire ++ /
 9 bon / à Montferrier / vous pourrez reprendre le camion
 10 mais / vous ramenez le charbon là où vous l'avez pris / au propriétaire"
 11 on a dit "Bon / très bien" /
 12 on a dit "Au propriétaire ? / d'accord / très bien" /
 13 et nous voilà repartis /
 (...)
 28 et pardi euh / on prend ce camion
 29 on a dit
 30 alors avec Combe on discute
 31 on dit "Quoi ? / i faut rendre le charbon au propriétaire ? /

32 ça va /
 33 le propriétaire pour nous / c'est le directeur de la Houillère"//
 34 alors / on part avec ce camion:
 35 et allez dans son parterre de fleurs là-bas
 (...)
 40 (1) même les renseignements généraux is riaient alors
 41 is pouvaient pas faire autrement (1)
 (42) "Rendez au propriétaire"
 43 "Rendez-le au propriétaire" / alors nous on l'a dit /
 44 puis devant les renseignements généraux on a dit / "Ben voilà maintenant / on a fait notre devoir
 /
 45 on l'a rendu au propriétaire"

Si l'on analyse plus précisément la requête de l'opposant (P8-P10), il apparaît que la mise en récit du script de la restitution du charbon (que construisent les tours *rendre au propriétaire / où vous l'avez pris*) est traversé par un léger *forçage* de la langue normée : *ramener le charbon*.

P8 (...) vous pourrez reprendre le camion
 9 mais vous ramènerez le charbon

Le tour normé serait : *rapporter le charbon*. Est-ce seulement affaire d'hyponorme du sociolecte des mineurs ? *Ramener* serait-il induit par la mention du *camion* dans la proposition précédente ? Ne peut-on y voir comme la trace du scénario effacé de la reconduite du camion ? Si cette dernière hypothèse est juste, le travail de mise en récit consisterait ici à substituer le scénario de la restitution du charbon à celui de la reconduite du camion dans la bouche même de l'opposant, et ce pour une plus forte cohérence narrative : le narrateur, en actualisant dans la requête de l'opposant le script de la restitution, permet l'inscription totale de l'actant dans cette parole pour mieux la détourner à ses propres fins. Alors que R11 est obligé de procéder à un travail de substitution entre la requête de l'opposant et l'acceptation de l'actant pour rendre compte du programme de déversement, R2 peut signifier cet acte en reprenant à la lettre les termes de la requête (P12). Plus habilement encore, le narrateur fait reprendre les termes de cette parole par l'actant lui-même devant les Renseignements Généraux, lors du déversement :

P44 puis devant les Renseignements Généraux on a dit / "Ben voilà maintenant / on a fait
 notre devoir /
 45 on l'a rendu au propriétaire"

Façons de dédouaner l'actant de l'acte de déversement, de le blanchir de ce "noircissement" : il n'a fait que réaliser la requête de l'opposant-destinataire. Les Renseignements Généraux sont transformés en spectateurs amusés de cet acte revendiqué ironiquement comme un *devoir*

Plus que la première, cette seconde mise en intrigue permet de prendre l'opposant au piège de sa propre parole, de réaliser l'acte carnavalesque de déversement en l'énonçant à partir d'un acte lui-même carnavalesque : le détournement de parole.

3. La vérification d'une accusation de vol

L'accusation de *vol* de charbon, latente dans la précédente mise en intrigue, est explicite dans les 2 occurrences suivantes :

- R1 P1 le même soir en revenant / on a pris le camion / puisqu'on nous avait dit
 "C'est / c'est un vol" /
 2 "Bé un vol
 3 nous on va le rendre à son légitime propriétaire"
 4 le directeur de la houillère devant chez lui / wah ! ++
- R10 P3 bon alors de retour / on a pris le: on a repris notre camion/
 4 on est allés le vider là-bas / devant chez le: / le château de Portal là: la
 Jace de Bernard là / en travers de son portail
 5 bon bé / (1) on était les voleurs de charbon
 6 on est allés le rendre au propriétaire (1) (rire de ABC)

Comme dans les récits précédents, la décision du déversement est référée à une interaction verbale, mais rapportée ici avec beaucoup moins de précision : elle n'est pas située spatio-temporellement ; l'actant avec lequel discutent les mineurs n'est pas praxémisé. Il est désigné par le pronom *on* en R1 ("*on* nous avait dit") ; il est seulement sous-entendu en R10. En effet, si R1 dégage formellement un dialogue dans lequel on peut identifier un paire de tours de parole :

Y1 : P1

X2 : P2, 3

tel n'est pas le cas de R10. L'interaction verbale est sous-entendue par P5 :

(1) on était les voleurs de charbon

que nous analyserons comme du discours indirect libre pouvant rapporter :

- les paroles de l'opposant :

["Vous êtes les voleurs de charbon"]

- les paroles de l'actant principal reprenant à son compte les paroles de l'opposant :

- [Vous êtes les voleurs de charbon"]

- ["*On est les voleurs de charbon*"]

A la différence également des récits précédents, l'opposant réalise ici un acte non de *requête* mais d'*accusation*. Ce qui était implicite dans le scénario de la restitution du charbon (si X rend le charbon à son propriétaire, c'est qu'il le lui a au préalable "pris", volé) est ici explicitement posé.

Par delà ces différences cependant, on relève un même type de processus dialogal : l'inscription de l'actant dans la parole de l'opposant. L'actant reprend en acceptation les paroles de l'opposant.

- R1 :

P1 (...) "C'est un vol" /
2 "Bé un vol"

- R10 : P5, nous l'avons vu, peut aussi bien rapporter les propos de l'opposant que ceux de l'actant.

Surtout il en prolonge l'orientation argumentative :

(accusation par Y de vol) --> (promesse par X de restitution)

R1 P3 "on va le rendre à son légitime propriétaire"
R10 P6 on est allés le rendre au propriétaire

Autre façon d'épouser la parole de l'autre pour mieux la prendre au piège de sa propre parole, de passer dans la catégorisation et la mise en intrigue de l'autre pour y inscrire ironiquement son propre programme d'action ...

Négation, retournement, détournement : stratégies pour tenter de neutraliser - ou d'inverser le sens de - la pression interactive d'un scénario fortement menaçant pour le récit de lutte (43). La transgression de la loi sociale dans les actes se paie de cette contrainte intertextuelle dans leur mise en récit : la dominance sociale est dominance discursive.

La loi sociale est loi linguistique : ne pas accepter l'ordre de la première c'est inéluctablement être amené à ne pas accepter l'ordre de la seconde, à le retravailler. Pointons sans l'analyser la figure récurrente de ce refus : le "guillemétage" métadiscursif des praxèmes sur lesquels risque de s'opérer la recatégorisation du récit de lutte en scénario *les gendarmes et les voleurs*.

- *forcer*

R12 P35 (...) ayant *forcé* de nouveau ce barrage *si l'on veut*
R29 P42 (...) *disons que* nous avons *forcé* ce barrage

- *voler*

R12 P16 (...) les gendarmes / ont monté la garde / pendant toute la journée / devant un camion de charbon qui était (...) de *par la loi / volé / puisqu'ils disaient* que c'était du charbon *volé*

- *propriétaire*

R1 P2 "bé un vol"

- 3 nous on va le rendre à son *légitime propriétaire*
- R7 P62 on nous a dit "Voilà / le camion on le garde
 63 et vous / vous vous engagez à ramener le charbon à son propriétaire" /
 64 on a dit "Mais c'est nous les propriétaires" /
 65 il a dit "Nononon mais: *au sens de la loi*" (rire de B)
 (...)
 85 alors on est rentrés:;
 86 le camion pardi on a dit "Bon / propriétaire c'est nous
 87 mais: / l'autre il a dit *au sens de la loi*"

Façons d'emprunter - par nécessité - sans reprendre à son compte, de dire dans sa parole tout en mettant à distance en désignant la parole de l'autre.

Dans ces explicitions métadiscursives, le récit de lutte pointe le rapport réglage de la production de sens / pouvoir : la loi du sens rend inévitable de passer par "le sens de la loi". Si le sujet ne cesse, par son travail de production de sens, de s'approprier les praxèmes, il n'en est pas pour autant le "légitime propriétaire" ...

CONCLUSION

Au terme de l'analyse comparée de ces 26 versions d'une même action, nous reviendrons sur un des lieux sensibles du récit de lutte - l'affrontement physique dans son rapport à la parole - avant de conclure sur la question de la mise en intrigue.

(1) Paradigmatiquement, l'arme de la parole s'oppose à l'arme du coup de poing, la force du verbe à la force physique, opposition que je rapporte à l'opposition travail intellectuel / travail manuel. La dominance sociale, notamment la place qu'assigne la division du travail à l'ouvrier, tend traditionnellement à priver celui-ci de parole, aussi bien dans les relations avec ses pairs que dans les relations avec les supérieurs hiérarchiques. Cette exclusion est bien sûr contestée par la revendication syndicale qui tâche de faire reconnaître le droit des ouvriers à la parole. A l'inverse du coup de poing, porteur d'une évaluation ambivalente nous l'avons vu, l'arme de la parole est clairement et fortement valorisée par l'ouvrier : la maîtriser, c'est se réapproprier une dimension confisquée d'humanité. D'une manière générale, dans le récit de lutte, la confrontation verbale est exhibée (44), la confrontation physique esquivée.

Ces considérations permettent de rendre compte de la structure narrative suivante récurrente dans l'ensemble du corpus d'enquête : au cours d'une confrontation de l'actant avec un de ses opposants, un mineur (x1) intercepte un de ses camarades (x2) sur le point de passer à l'acte et substitue aux coups physiques les coups de la parole argumentés qui défont l'opposant. Le narrateur est quasiment toujours l'actant x1.

Citons un exemple : le narrateur est en train de raconter les démêlés des mineurs avec les élus socialistes au Conseil Régional à Montpellier. L'interaction se passe maintenant avec le président de cette assemblée

A.6 (...) une autre fois par exemple / on était à : / là-bas alors / on voulait les faire passer par la grande grille devant / et y a d'autres entrées / pour les : / en particulier le Président T. / alors moi / on me dit avecque: "Tu prends quatre gars ou cinq / tu vas à telle porte" / la porte qu'y a de côté qui donne dans une: y a: de l'autre côté y a le bistrot un machin comme ça (mm B) / puis un espèce de restaurant là à étages (oui oui oui C) / où T. bouffait là-dedans / ça on le savait pas / nous on était devant la porte / on voit se pointer T. avec son équipe / et: je leur dis "Voilà" je leur dis "Voilà" aux: collègues / je leur dis "On est: eh on est calmes / on laisse pas passer là on les fait passer par l'autre porte mais c'est tout / eh maintenant qu'on leur dise: un certain nombre de choses on peut / mais: / on tape pas" / alors euh y avait Georges là Recani / i me dit "D'accord" / j'y dis "Tu fais attention toi eh / tu tapes pas eh" / i me dit "Non" / alors comme je le connais bien (rire de B C) / on était assis sur le sur le sur le / sur les escaliers là on attendait / d'un coup là / pof on voit apparaître T. / avec son équipe / Recani comme une flèche i s'est levé il y a été à T. / alors moi je me suis levé en courant derrière passe j'ai dit "Ca y est i va y planter une gifle" / (rire de B) alors il a commencé à y dire / euh / (4) "Ah tou veux nous touer toi / espèce de:" (4) je sais pas qu'est-ce i lui a dit / puis lui le Recani i voulait le: lui foutre un un gadin / alors l'autre y a dit "Nonon mais nous: on vous (4) soutient vous savez" (4) / alors T. eh / vibrant / et le collègue après on a vibré (rire de B) / bien euh: on a passé à deux doigts de: il avait commencé à le prendre par / par là (A fait le geste) / (rire de C) et puis T. a commencé à plus toucher par terre / (rire de B C) bon alors j'ai j'ai: j'ai arrangé j'y ai dit "Bon bé calme-toi" / au Président j'y ai dit / "Bon: vous savez pourquoi on vient" et cetera j'y ai rappelé les: les thèmes de notre lutte je lui ai dit ce qu'on voulait / que lui s'i voulait pas / qu'il avait rien à faire là qu'il était pas représentant des des travailleurs / eh qu'i donne sa démission s'il était incapable / j'y ai dit "Si vous êtes un gars -pable de gérer la crise avec les Giscard / donnez votre démission / les travailleurs ont pas besoin de gens comme vous" / et cetera puis on l'a fait passer par devant la porte là où y avait alors une grande masse de: de gars / eh ça c'est: c'est des péripéties quoi de la lutte /

La récurrence des récits de ce type fait sens. Cette structure permet de mettre en scène narrativement le rapport du sujet à la "frappe" et à la parole :

- l'arme du coup de poing, refusée bien qu'interpellante, est *extrajectée* en autre (X2) :
- l'arme de la parole est *introjectée* en même (X1) : c'est le *je*-actant qui substitue à l'affrontement physique l'affrontement verbal ;
- l'interception et le remplacement de la première par la seconde semble représenter l'issue trouvée à ce conflit d'interpellations.

(2) La place (peut-être) privilégiée accordée à *l'ellipse* pourrait donner à penser que j'ai quelque peu oublié la leçon de Ricoeur sur l'importance de la mise en intrigue dans la structuration et la production du récit. En effet, vu au travers de la seule figure de l'ellipse, le travail de mise en récit peut apparaître uniquement comme une opération de sélection-effacement de faits réels antérieurs dont il se contente de reproduire la structure.

Rappelons que - contre cette mise à plat - j'ai tâché de saisir le procès de mise en intrigue - aux niveaux tant macrotextuel que séquentiel - sous la forme de scénarios.

- *Macrotextuellement* : comme tout récit, le récit de lutte simplifie la dualité des programmes d'action en réalisant le parcours d'un seul actant et en réduisant le

programme de l'interactant à un rôle d'opposant du programme choisi. Les 26 versions du *transport-convoiment* racontent cette action du *point de vue* des mineurs, non de celui des forces de l'ordre, assignées au rôle secondaire d'opposant. Cette actualisation s'accompagne de plus d'une axiologisation en positivité du même, en négativité - plus ou moins accentuée selon les versions - de l'autre.

- *Séquentiellement* : nous avons vu comment ces récits nouaient les différentes séquences d'action en des scénarios différents, parfois contradictoires ; comment, par exemple, la négociation avec les forces de l'ordre, lors de la troisième épreuve, était construite selon des mises en intrigue qui tendaient soit à dévaloriser la parole de l'opposant, soit à valoriser celle de l'actant. Ajoutons deux remarques :

- Le récit de lutte est apparu, intertextuellement, comme mise en intrigue des faits *contre* une autre mise en intrigue possible, qu'il s'agissait de réfuter : le scénario *les gendarmes et les voleurs*.

- En deux lieux textuels au moins, le travail de mise en intrigue se présente comme un jeu avec la structure de l'action :

. la narration de la surveillance du camion par les gendarmes (troisième interception) transforme l'*opposant* en *adjuvant* ;

. la narration de la requête de l'opposant, lors de la récupération du camion, transforme l'*actant* en *destinataire* obéissant voire obligeant du message de l'*opposant-destinateur*.

Ces retournements, d'après mon analyse, n'ont eu lieu que dans l'espace du récit. J'y verrai à l'oeuvre, au-delà du plaisir à ridiculiser l'adversaire, la jubilation toute narrative à subvertir la structure actantielle qui est au principe du récit parce qu'elle est au principe de l'action elle-même.

NOTES

1 Les risques n'étaient pas nuls : matraquage, mais aussi mort(s) possible(s). Ne s'est pas effacée de la mémoire minière la répression des grèves de 1947, qui, en Cévennes, a fait un mort et plusieurs blessés. Par exemple, le trompettiste Maurice André, ancien mineur cévenol, tiendra à commencer l'entretien par sa dénonciation :

A.4- (...) on avait pris des coups de:: / on avait même pris des coups de tank dans la gueule / moi j'étais sur la passerelle Maginot quand is ont fait tirer (...) / y a un trou d'ailleurs que je vois chaque fois que je monte voir maman qui habite pas loin du quartier des mines (...)

Cette menace, bien sûr passée au moment de la narration, demeure en tant que garant - comme le danger de mort dans certains des récits recueillis par Labov - d'un fort investissement du sujet narrateur dans sa parole.

2 Benveniste 1959:241.

- 3 Pour le développement de cette analyse, voir Bres 1993, chapitre 1.
- 4 Greimas et Courtès (1980:157) postulent que la génération d'un objet sémiotique met en jeu différentes composantes qui s'articulent selon un *parcours*, allant du plus abstrait au plus concret : les structures (a) sémio-narratives, (b) discursives, (c) textuelles.
- 5 Le Nouveau Testament par exemple actualise ce programme d'action : Jésus-Christ se charge de tous les péchés du monde.
- 6 Ce qui ne l'écarte pas forcément de la mise en récit de l'action : un narrateur (R3) y recourt fort ironiquement :
- P1 avec un camion de dix tonnes de charbon nous sommes partis sur: sur Montpellier, pour le livrer à: au conseil régional.
- 7 La narratologie, pas plus que la sémiotique, ne font état de l'*adjonction*. Cette figure, contraire de l'*ellipse*, si elle n'a guère de pertinence dans le récit de fiction, est au contraire centrale dans les récits historiques et d'expérience personnelle.
- 8 Significativement, cet ensemble réalise légèrement plus fréquemment le type *récit offert* (37%) que dans l'échantillon représentatif (29%).
- 9 Cf. Bres 1990, tome IV, p. 6-90
- 10 Cf sur cette question, Bres 1990, 348-373.
- 11 Dans la mesure où le chapitre III est consacré au problème de la mise en récit des actions carnalesques, je ne traiterai pas cette dimension ici.
- 12 La numérotation des propositions est réalisée par séquence, sauf dans le récit 11 (F. Combe) où elle se fait sur l'ensemble du récit.
- 13 Programme de sens explicite, dans cette occurrence, par l'adjectif *fameux*.
- 14 Pour une présentation critique de ce principe, cf. Kerbrat-Orecchioni 1989.
- 15 Et peut-être aussi en tant qu'acteur privilégié de cet affrontement. C'est *peut-être* vers François Combe que le gendarme a dirigé son arme ; c'est *en tout cas* lui qui l'a désarmé. Ce double titre - leader, actant privilégié - semble rendre compte du fait que, dans un récit de la post-enquête (R28), ce soit lui qui se trouve actualisé dans l'énoncé de vérification.
- A.12 - (...) et alors: y en a un qu'il a dégainé là le gendarme / aors François a dû le le: / (raconter) /
- 16 Dans Bres 1990, analysant en détail sur un corpus de 109 récits les différents énoncés du protocole d'accord, j'ai attribué un pluriel de déterminations à la *vérification* où se croisent, dans des proportions différentes selon les récits, loi d'informativité, souci internarratif, loi du silence, et principe de véridiction (401-419).
- 17 Déictique à valeur spatio-temporelle complexe : *là* renvoie à l'espace et au temps racontés mais aussi au temps racontant.
- 18 Précisons : rejet *passif*, qui ne va pas jusqu'à la contestation de la validité de ce programme dans la parole de l'autre. Dans R9, le narrateur, s'il ne reprend pas à son compte le programme *essayer de tirer*, ne le critique pas non plus :
- D.2177 - non mais la fois que: / qu'y en a un qui a *essayé de tirer* sur François
A.2178 - ah !: fan de puta ! / on descend avec le Momo (...)

- 19 Ajoutons qu'un narrateur rapporte un échange verbal des mineurs avec le commandant de gendarmerie, lors de la troisième épreuve, en ces termes :
R7 P20 on y a dit que son gendarme là-bas au barrage i *voulait nous tirer dessus*
- 20 Aucun locuteur n'a ouvertement réfuté *braquer 2*.
- 21 Stratégie et goût absolument inconscients dans les interviews, que seule l'analyse a permis d'explicitier.
- 22 Cette hypothèse semble confirmée par les perturbations qui traversent la parole de certains narrateurs lorsqu'ils se risquent à évoquer les possibles conséquences de l'acte du gendarme : interception de programme, ratages, métadiscours, bégaiement, périphrase, pour ne pas avoir à dire l'éventualité de la mort du leader.

R22 P6 et: i: /
7 -fin heureux- heureusement qu'i s'est rien passé quand même /
- 23 Le tour *j'ai peur que* est particulièrement savoureux. Il est en principe employé pour introduire une proposition subordonnée dont le contenu est appréhendé comme négatif par le sujet énonciateur :
[j'ai peur qu'il n'ait eu un accident]

Il est bien évident ici que l'intervieweur C n'a aucune appréhension de ce type à l'égard de l'acte de Combe. Antiphrase donc. Mais peut-être pas seulement : C ne signifie-t-elle pas ici aussi, par substitution actantielle, *la peur du narrateur de dire* l'acte du leader ?
- 24 Fait de diglossie : l'occitan prend valeur expressive comme l'argot avec lequel il se confond souvent en conscience.
- 25 Solution que confirment certaines informations recueillies sur le terrain d'enquête, en dehors de la situation d'interview.
- 26 Ou par des tours périprastiques plus larges encore :
- "individus qui arrivent les mains vides" (R19)
- "types qui défendent leur bifteck" (R7)
- 27 Surtout peut-être lorsque le récit s'adresse à des narrataires exogroupaux. Il serait intéressant de voir si pareille censure (et pour pareil motif) est à l'oeuvre dans les narrations endogroupales.
- 28 *Echange, paire, tour de parole* : je me limiterai à ces trois notions de l'analyse conversationnelle pour décrire l'interaction verbale. Je sais parfaitement qu'elles sont insuffisantes, qu'il conviendrait de les compléter notamment par celle de *mouvement*. Je n'ai pas intégré ce concept à l'analyse. La complexification qu'il y introduisait, si elle aidait à la description conversationnaliste de l'interaction verbale, nous éloignait de la préoccupation qui est la mienne ici : le *récit* de l'interaction.
- 29 Dans la plupart des récits du corpus d'enquête (et au delà, dans la plupart des récits oraux que j'ai observés) les interactions verbales rapportées sont duelles. Au delà de la difficulté qu'il y a à rapporter un dialogue triangulaire, je mets en relation ce fait avec la structure de la personne, unique, refendue en deux pôles : le *je* et le *tu*.
- 30 A l'inverse de ce qui se produit le plus souvent dans le récit de lutte (et plus largement dans le récit d'expérience personnelle) : le narrateur tend à accorder plus de place à la parole de l'actant qu'il a été (ou à l'actant sous lequel il s'inscrit en tant que sujet) qu'à celle de l'opposant, ce qui contribue, au seul niveau quantitatif, à valoriser celle-là au détriment de celle-ci.
- 31 Présentons une autre explication possible. Le narrateur produit le discours rapporté de P8/P9 en rattrapage de l'enchaînement : proposition de l'opposant / acceptation de l'actant. Il fournit en quelque sorte a posteriori les raisons qui expliquent cette acceptation. Le temps du raconter ne reproduit plus l'ordre du temps raconté. On a, dans le temps racontant, la manifestation du jeu complexe *dire / à-dire* : l'instance de l'à-dire ne se contente pas de précéder le dire, elle sous-tend sa

réalisation, évalue le dit, au besoin intervient - ce serait le cas ici - pour corriger certains de ces effets de sens.

- 32 Nous reprenons ici la description des *taxèmes* dans l'interaction conversationnelle proposée par Kerbrat-Orecchioni 1987.

- 33 P123 est interceptée :
P123 j'ai dit / "M- téléphonez alors"

Le destinataire du coup de téléphone sollicité n'est pas explicité. Cette proposition constitue une anticipation (ce programme syntaxique sera repris et conduit jusqu'à son terme 8 propositions plus bas (P132)) qui élide une partie de la négociation. L'ellipse est d'ailleurs glosée comme telle métanarrativement :

P124 bon / je rac- je raccourcis eh //

Cependant le narrateur abandonne ce projet de "raccourci" sans le signaler. P125 réalise un flash-back (par rapport à P123) : elle correspond à la 2ème proposition de l'opposant.

P125 "Mais / mais on vous le gardera"

Ce tour s'articule logiquement au refus de la 1ère proposition assorti de l'explication : [on veut pas le laisser pasqu'on craint qu'on nous le vole], que le narrateur n'a pas réalisée. Le mouvement de marche arrière inauguré sur P125 n'est pas allé assez loin (dans le temps raconté). Il est repris en P126 qui énonce - consécutivement à P125 - le tour de parole qui lui est antérieur logiquement :

P126 j'ai dit "Non / parce qu'on nous l'a enlevé"

A partir de là, la progression en ascendance peut redémarrer : P127 reprend P125, mais cette fois-ci sans difficulté puisque la proposition de l'opposant (garder le camion) s'appuie sur la peur du vol formulée par l'actant. Cf. pour l'analyse de ce type de perturbation de la mise en ascendance Bres 1991.

- 34 La négation de P30 relève de ce que Ducrot (1984:217) nomme négation polémique :
P30 c'est pas la peur des truands qu'on a / pour nous prendre le camion

Dans ce type de phrase, on est en présence de deux actes illocutoires distincts :

- l'un, d'assertion positive : [c'est la peur des truands qu'on a] ;
- l'autre, de refus de cette assertion.

Le premier acte est attribué à un énonciateur dont la parole est représentée dans celle du locuteur et qui correspond le plus souvent - et c'est le cas ici - à la position argumentative attribuée à l'interlocuteur ; le second est attribué au locuteur. Ducrot ajoute que la "négation polémique a toujours un effet abaissant".

- 35 *Croquer* produit le sens de *voler* : on a là un emploi *idiolectal*.

- 36 Précision qui permet de donner toute sa force à cette évaluation : D (la femme du narrateur), qui ne partage pas l'engagement militant de son mari, n'intervient dans le reste de l'interview que contrediscursivement à la parole de celui-ci (et le plus souvent de façon désobligeante). C'est seulement sur ce point du récit qu'elle fait chorus.

- 37 Improbable vraisemblablement :
- le charbon est de la *fine* : de la poussière, impropre à tout usage domestique ;
- le camion "fumait", était "vieux comme Hérode" (R6) ; "pétait de partout" (R9).

L'objet de valeur - que ce soit le camion ou le charbon - est peu susceptible de susciter la convoitise !

- 38 Le conseiller municipal avait pris place dans la cabine du camion.

- 39 Ce *point aveugle* est à mettre en relation avec le processus du *point de vue*, au principe de toute mise en intrigue.

- 40 Symptomatiquement, les femmes de mineurs n'ont pas cette tendance à positiver systématiquement les actions qu'elles mettent en récit. Plus même, elles ne reculent pas devant les évaluations négatives, ne cherchent pas à censurer leur déception. Prenons l'action la plus symbolique qu'elles ont réalisée : le 21 décembre 1980, accompagnées de leurs enfants, elles se sont rendues devant l'Elysée où une délégation d'entre elles a pu être reçue. Voici la façon dont Colette Bernier et Martine Mas, deux des "pétroleuses de la grève"(comme se définit l'une d'entre elles) terminent leur récit :

C. Bernier

D.200 - (...) en somme toutes on est sor- ressorties euh (mm C) / comme on était entrées

M. Mas

D.98 - on s'est fait un peu fiché de nous c'est tout / dans l'opinion

A.99 - non / nonon ç'a eu de l'importance dans: les journaux en ont parlé (...)

La quête est clairement posée comme déceptive par les deux narratrices. Ce que conteste le mari de la seconde (A.11) qui tâchera de recycler l'échec en succès.

- 41 Nous avons dit que l'évaluation de R8 :
 "ça pas été une journée quand même gaspillée"
 présupposait l'énoncé :
 [ç'a été une journée gaspillée]
 énoncé que nous avons qualifié comme discours de l'autre. Il est bien évident que cette parole de l'autre peut être tenue par une voix du même.
- 42 Ce à quoi Peneff 1988 réduit ce phénomène qu'il a observé dans les récits de vie de militants :
 "L'autobiographie est un moyen parmi d'autres de refouler la déception et de se convaincre que l'engagement (temps perdu, énergie gaspillée) avait une signification, soit individuelle (construction d'une vie intéressante), soit collective (l'Histoire a un sens)" (p. 11).
- 43 Citons, en écho, cette évaluation d'un des avocats de la grève de Ladrecht, à propos de la *confiscation du camion* :
- on nous a téléphoné en catastrophe / les mineurs / venaient d'être inquiétés / leur camion avait été saisi et: y avait des poursuites pour vol / des poursuites pour vol / ça n'a pas un caractère politique c'est très désagréable pour des militants ouvriers / c'est d'ailleurs une des caractéristiques de la répression / ces: dernières années / tenter essentiellement des poursuites de droit commun pour discréditer les luttes /
- 44 Explication complémentaire (de cette censure de la dimension physique de l'affrontement) : les narrateurs des récits de lutte que nous avons recueillis appartiennent à la CGT ou sont proches de ce syndicat. L'évitement de la mise en récit de la "frappe" aurait une fonction contrediscursive : invalider, à tout le moins ne pas accréditer le discours, fort circulant au moment de notre enquête, selon lequel la CGT est un syndicat coup de poing / coup de main.

Chapitre III

IDENTITE SOCIALE ET CARNAVAL

Il arrive à la lutte ouvrière d'emprunter au carnaval. Comment les ouvriers racontent-ils aux intellectuels que sont les intervieweurs ces actions ? ... Qu'est-ce qui se joue de l'identité sociale ouvrière dans ces mises en récit ? Après avoir défini le carnaval dans sa relation à la culture ouvrière, j'analyserai comment cette pratique culturelle interpelle la parole ouvrière en un jeu contradictoire entre désir de dire et réticence, voire censure, avant d'étudier les rapports entre identité sociale et identité sexuelle dans la mise en récit de ce type d'action.

III.1 - LE CARNAVAL COMME PRATIQUE SOCIO-CULTURELLE

Afin d'appréhender - sommairement - la pratique de carnaval, je m'appuierai sur Bakhtine (1940,1961) et Le Roy Ladurie (1979).

Bakhtine 1940 et Le Roy Ladurie 1979 ont l'intérêt de traiter, à partir de matériaux différents (littéraire, événementiel), d'une même période : le XVIème siècle. A cela rien de fortuit : "La Renaissance est le sommet de la vie carnavalesque ; après commence la descente" (1961:153). Intérêt ... qui pour mon étude risque d'être un handicap : est-il légitime de reconduire sur un corpus du XXème siècle des analyses dont le champ d'application est de quatre siècles antérieur ? Non, si l'on se rend à l'évidence selon laquelle "la fête a *quasiment* cessé d'être la seconde vie du peuple, sa renaissance et rénovation temporaires" (1940:43) ; mais Bakhtine s'empresse d'ajouter : "Nous avons souligné l'adverbe quasiment parce qu'en réalité, le principe de la fête populaire du carnaval est indestructible. Rétréci et affaibli il n'en continue pas moins à féconder différents domaines de la vie et de la culture" (ibidem). C'est cette fécondation (1) des pratiques ouvrières de lutte et de langage par le carnaval que je repèrerai à l'aide des outils conceptuels fournis par Bakhtine et Le Roy Ladurie.

III.1.1 - CULTURE POPULAIRE, CONTRE-CULTURE

Pour Bakhtine, le carnaval est, au Moyen Age et à La Renaissance, une - sinon la - dimension essentielle de la culture populaire - ce qui a été occulté parce que la plupart des spécialistes du folklore ont le plus souvent négligé le rire populaire, ou quand ils le prenaient en compte, ne le rattachaient pas au rire carnavalesque alors que "le carnaval, avec son système complexe d'images était l'expression la plus complète et la plus pure de la culture comique populaire" (1940:89).

Le réglage des termes : *peuple*, *populaire* me semble ambigu dans le texte de Bakhtine, ou plutôt dans la traduction qui nous en est proposée. Dans un premier fonctionnement, "culture populaire" est opposé à "culture officielle" définie comme celle de l'Eglise et de l'Etat (1940:13) ; *peuple* produit le sens de : "ceux qui n'ont pas le pouvoir", et désigne les classes sociales dominées. Dans un fonctionnement concurrent, au fil des pages, *peuple* est repris anaphoriquement par le générique "l'homme du Moyen Age", "hommes du Moyen Age" (ibidem p. 100-101 par ex), souligné parfois par des équivalences signalant le souci d'explicitation : "le rire carnavalesque est premièrement le bien de l'ensemble du peuple (...) tout le monde rit" (p. 20). *Peuple* vise ici non plus une partie d'une société mais l'ensemble de cette société. Les hésitations, les glissements de sens, me semblent témoigner de la difficulté que rencontre Bakhtine lorsqu'il aborde la question des protagonistes du carnaval. Si le carnaval est par définition dimension de la culture populaire, alors ses protagonistes essentiels en sont les classes dominées ; mais si le carnaval est un phénomène total - et c'est là un second point de sa définition - s'il est dépassement des barrières hiérarchiques, alors tous les individus, quelle que soit leur classe sociale, en sont les acteurs.

La définition que propose Le Roy Ladurie est moins problématique en ce qu'elle est d'abord soucieuse de sérier les différentes dimensions du carnaval, dimensions suivant lesquelles ce rite exprimera le groupe social dans son unité ou/et selon ses lignes de fracture : "Nous distinguerons (...) en allant du temps abstrait au temps concret, les aspects et rôles a) calendaires- annuels, b) chrétiens-païens, c) saisonniers-hivernaux, d) agricoles-fécondateurs, e) socio-conflictuels, f) symbolico- rituels, du carnaval" (1979:337).

Il est un autre réglage possible de *peuple*, *populaire*, dans le texte bakhtinien qui va nous permettre d'avancer. L'auteur n'a cessé de définir le carnaval par rapport à / contre la culture officielle : "On peut dire (avec certaines restrictions, naturellement) que l'homme médiéval avait en quelque sorte deux vies : l'une officielle, monolithiquement sérieuse et sombre, soumise à l'ordre hiérarchique strict, pleine de crainte, de dogmatisme, de dévotion et de piété, l'autre - sur la place du carnaval, libre, pleine de rire ambivalent, de sacrilèges et d'indécences, de contact familial avec tous et avec tout" (1961:152). "Le carnaval c'est la seconde vie du peuple basée sur le principe du rire" (1940:11). "Deux vies", "seconde vie" : je nommerai contre-culture cette dimension oppositionnelle du carnaval et comprendrai *populaire* (interprétation que le texte bakhtinien permet mais ne précise pas) comme caractérisant tout groupe soumis à une *domination*, qu'elle soit sociale, religieuse, ethnique, raciale, sexuelle, etc ... ce qui fait qu'effectivement le carnaval peut avoir des protagonistes multiples. C'est bien évidemment la *domination* sociale que les mineurs de Ladrecht inversent symboliquement dans leurs actions carnavalesques.

III.1.2 - LA FIGURE DE L'INVERSION

S'opposant à la culture sérieuse fondée sur le respect des hiérarchies et sur l'intangibilité de l'ordre du monde, le carnaval est comique, profanateur, ouvert au nouveau : il célèbre la "liberté utopique". Une de ses figures essentielles est l'inversion : inversion sociale ("les pauvres jouent les riches), inversion sexuelle (travestissement). Plus généralement, les contraires permutent leur signe : haut/bas ; devant/derrière ; raison/folie ; musique/bruit ; esprit/corps ; langage châtié/langage grossier ; langue officielle/langues minorées, etc ... Figure très ambivalente, l'inversion peut renforcer l'ordre social ou au contraire aller dans le sens de sa contestation : jouant le rôle de soupape de sûreté, elle assure une décompression limitée dans le temps et prépare le retour à l'ordre. Transgression de l'interdit, elle ne va pas sans la reconnaissance, à travers le rire sacrilège, de la valeur qu'elle transgresse.

Mais l'inversion peut-être l'occasion, à travers le jeu et surtout le rire, de prendre conscience de la relativité de la hiérarchie. Prise de pouvoir temporaire et jouée, elle peut donner l'idée d'une prise de pouvoir qui se poursuivait, dans la réalité, au-delà du temps festif. On trouve, dans certains contes occitans, cette tentation de "faire carnaval tot l'an". Romans, février 1580 : les lundi et mardi gras, les manifestations carnavalesques sont noyées dans le sang, sur ordre du juge Guérin ; elles sont trop loudres de menaces pour les classes dominantes. Carnaval est souvent perçu par elles comme un risque. Selon les rapports de force, elle l'interdisent, s'y soumettent bon gré mal gré, l'investissent pour mieux le neutraliser, ou le récupèrent : songeons à la vaste opération politico-commerciale du carnaval des fleurs niçois.

III.1.3 - LE RIRE DU CARNAVAL

L'inversion transgresse et lève momentanément les tabous : la parole et le geste carnavalesques sont sacrilèges et libérateurs. Ils se réalisent à travers le rire, signifiant fondamental de la contre-culture : "le rire de la fête populaire englobe un élément de victoire non seulement sur la peur qu'inspirent les horreurs de l'au-delà, les choses sacrées et la mort, mais aussi sur celles qu'inspirent tout pouvoir, les souverains terrestres, l'aristocratie sociale terrestre, tout ce qui opprime et limite" (1940:91). Rire de la parodie, de la satire mais pas seulement ; Bakhtine souligne son ambivalence : rire qui rabaisse, qui met à bas mais ce bas est le lieu fertile de toutes les naissances. Rire d'autre part qui n'épargne pas le rieur lui-même. La parole carnavalesque "proclame la joyeuse relativité de toute chose" (1961:146) (2). Le Roy Ladurie insistera, à l'inverse, sur l'importance de la dimension satirique. Reprenant une citation de Baroja (1965, 1979) il articule la dimension socio-confliktuelle du carnaval à sa dimension agricole-saisonnière : le but du carnaval "c'est

d'assurer la bonne marche de la société locale 1) par l'expulsion du mal (biologique, social ou peccamineux- antichrétien) hors des frontières, à la veille du carême définitivement purificateur" (p. 344). Les maux menaçant l'agriculture ou la santé corporelle sont chassés, entre autres, par les pratiques rituelles d'aspersion et de crémation. L'expulsion du mal social se réalisera par la satire, essentiellement lors de la cérémonie de découronnement en quoi consiste les jugement et condamnation burlesques du bonhomme Carnaval, sur la place publique. Le Roy Ladurie ajoute : "Sur les ennemis des champs et des corps, l'unanimité se réalise aisément (...). Par contre, en ce qui concerne la menace sociale, les opinions divergent (...). Dès que le carnaval cesse d'être purement agraire (...) il implique inévitablement des conflits sociaux. Il crée un langage pour s'affronter, qui n'a rien d'un chœur harmonieux" (p. 346).

J'avancerai donc, au terme de ce parcours très rapide des analyses du carnaval, en ne prenant en compte que les éléments socio-confliktuels, la définition suivante, partielle mais pertinente à la présente analyse : le carnaval est une pratique contre-culturelle de rupture de l'ordre dominant, rupture rituelle et temporaire, rupture jouée à travers la figure de l'inversion et selon la modalité du rire, même si ce jeu engage tout l'être.

III.2 - CARNAVAL ET LUTTE OUVRIERE

A plusieurs reprises, les mineurs recourent, pendant leur grève, à des actions empruntant aux pratiques carnavalesques. Je ne retiendrai que les deux principales :

- le 17 septembre 1980, en fin d'après-midi, vingt grévistes environ se rendent à la Maison d'Administration des Houillères des Cévennes. Après avoir pénétré par effraction, ils téléphonent à la direction de l'entreprise pour l'inviter à une réunion de concertation - invitation qu'elle décline - et convoquent les média régionaux pour montrer leur disposition à la négociation. Ils passent ensuite de la table des négociations à celle de la restauration : se servant à la cave et au réfrigérateur, ils banquettent puis "couchent dans les lits des directeurs". Au petit matin, ils vont relever leurs camarades dans l'occupation du puits Destival.

- le 17 février 1981, un groupe de mineurs, leurs femmes, et quelques militants venus leur prêter main forte, sont mobilisés par l'arrêt d'un train de charbon importé. Ils décident ensuite de se rendre à la direction des Houillères des Cévennes pour protester contre une lettre recommandée, reçue la veille, leur proposant - contre cessation de leur mouvement - un emploi au jour ou aux découvertes. Ils occupent le bureau du directeur, s'affrontent vivement avec lui. Les femmes l'invectivent puis, le prenant en poids à quatre d'entre elles, le sortent de son bureau, avec la ferme intention de le descendre au fond de la mine. Ce que voyant, celui-ci se détend et blesse légèrement deux d'entre elles.

Nous pouvons reconnaître là, enchâssés dans l'action syndicale, deux rites typiques du carnaval : le *banquet*, le *jugement du roi de carnaval* suivi de son *découronnement*. Bakhtine voit dans le premier la mise en avant du corps grotesque "ouvert, inachevé, en interaction avec le monde" (1940:280). J'ajoute que, dans le cas qui nous intéresse, le banquet réalise doublement la figure de l'inversion :

- inversion alimentaire : aux vaches maigres, à tout le moins à l'ordinaire, du temps de grève sont substitués l'abondance et le raffinement gastronomiques.

- inversion sociale : les ouvriers occupent les lieux et s'approprient les mets et boissons de la direction.

La deuxième action est à rapprocher du jeu de couronnement/découronnement du roi de carnaval à la base duquel, selon Bakhtine, se trouve "le noyau même de la sensibilité carnavalesque - le sentiment des changements et revirements, de la mort et du renouveau (...) (de la) joyeuse relativité de toute société et de tout ordre, de tout pouvoir et de toute situation hiérarchique" (1961/970 : 145-146). L'action des mineurs ne réalise que la deuxième partie de cette figure : le *découronnement*. C'est que nous sommes dans la réalité des rapports sociaux de la lutte, non dans la pure expression symbolique du carnaval. L'affrontement se fait non avec une représentation satirique du directeur (couronnement) mais avec le directeur lui-même ès qualités : c'est cette qualification qu'il s'agit, pour les femmes de mineurs, d'invalider verbalement d'abord (jugement) puis physiquement en descendant le représentant du pouvoir du *haut* de ses titres au *fond* du puits (découronnement). L'inversion est au moins triple :

- sociale : mineurs/directeur ;

- sexuelle : ce sont les femmes de mineurs qui découronnent le directeur ;

- topographique, avec croisement isotopique : le haut de la hiérarchie est inversé en inférieur spatial.

La description et l'analyse sommaires de ces deux actions carnavalesques permettent de préciser le rapport lutte/ carnaval :

- le carnaval est de l'ordre du jeu : les conflits y sont symbolisés, l'inversion représentée, le roi peut-être l'effigie de telle ou telle personne réelle mais pas cette personne elle-même. La distance propre au jeu est parfois mince. Il arrive donc qu'elle soit abolie : mais alors avec elle, c'est le carnaval qui est détruit, comme à Romans en 1580, lorsque l'affrontement joué devient affrontement réel qui se conclut par un bain de sang.

- la lutte est de l'ordre de la réalité : elle n'est pas ritualisée dans le temps festif cyclique. Lorsqu'elle emprunte aux pratiques carnavalesques, elle n'en reprend pas le mode du "comme si" : c'est le directeur en chair et en os que les femmes de mineurs malmènent. La transgression symbolique devient violence physique, ce qui implique que les personnes ou groupes qui font les frais de l'inversion ne peuvent participer à l'action qu'à titre de victimes alors que, dans le carnaval, ils peuvent être de la fête, soit qu'ils fassent contre

mauvaise fortune bon coeur, soit que, plus positivement, ils en partagent le rire, la distance du jeu permettant celle de l'humour.

Parallèlement au carnaval, les mineurs ont intégré à leur mouvement de grève la dimension festive : bals, lotos, concours de pétanque du dimanche, réveillon de la Saint-Sylvestre, fête des mères ... Fêtes annuelles, fêtes hebdomadaires (sans oublier la petite fête quotidienne du *pastis*) par lesquelles les grévistes reconduisent, dans le temps d'exception, sur le carreau occupé de la mine, le rythme festif du temps habituel. Ces pratiques festives sont fréquemment narrées spontanément, et ce dès la première interview. Il n'en va pas de même de la dimension carnavalesque. Les mineurs ne l'intègrent pas à leurs propos sur la fête, la taisent soigneusement, comme si, quelque peu en contradiction avec l'idéologie syndicale, elle faisait l'objet d'une censure. C'est seulement cinq mois après la première interview (fin mars 1983), alors que les enquêteurs en ont déjà réalisé huit autres, qu'apparaissent les premières mises en récit du *banquet* et du *découronnement*. Leur a déjà été narré - et ce dès les trois ou quatre premiers entretiens - le stock d'histoires qu'ils retrouveront dans l'ensemble du corpus, sauf précisément ces actions à dimension carnavalesque (et quelques actions-commando particulièrement délicates, dont le dossier juridique n'était pas encore clos). Est-ce leur peu d'importance qui motive l'absence de ces deux actions dans la mémoire enregistrée ? Peu probable. Ces actions sont rapportées par les deux quotidiens régionaux : Midi-Libre et La Marseillaise, avec photos à l'appui. Leur coefficient de *narrabilité* est extrêmement fort. Ces deux épisodes d'autre part ne sont isolés ni syntagmatiquement ni paradigmatiquement (3) :

- syntagmatiquement : le *découronnement* fait suite à l'interception d'un train chargé de charbon étranger au cours de laquelle l'affrontement avec les CRS a été évité de peu ; la presse lie les deux événements, mais pas les mineurs déjà interviewés qui n'ont raconté que l'interception du train. Ultérieurement, un certain nombre de locuteurs effectueront effectivement cet enchaînement. Le *banquet* est suivi de la confiscation par la police, du camion avec lequel les mineurs livraient le charbon extrait "sauvagement". La presse met en rapport les deux scènes, mais pas les mineurs interviewés avant fin mars 1983 qui ne racontent que la confiscation du camion.

- paradigmatiquement : plusieurs occupations des locaux administratifs ont déjà été narrées mais aucune n'a conduit à l'évocation du banquet ou du découronnement. Les huit premiers interlocuteurs ont loué la participation des femmes à leur mouvement, ont raconté des actions les impliquant : aucun n'a encore soufflé mot de leur geste carnavalesque sur la personne du directeur.

L'absence de mise en récit de ces deux actions dans les premières interviews a valeur d'effacement. Aucun fait précis ne semble pouvoir rendre compte de la levée - toute partielle - de la censure, fin mars 1983, si ce n'est, au-delà de facteurs individuels (certains individus étant plus "lenguts" que d'autres), la prolongation de l'enquête elle-même qui permet de

développer des interactions plus personnelles et investies. Les intervieweurs deviennent plus familiers et plus dignes de confiance. On peut leur dire, sinon *tout*, du moins *plus*. Un *plus* qui n'est jamais définitivement acquis, loin s'en faut. En effet la mise en récit de ces actions de façon *spontanée* par certains interviewés ne lève pas la censure dans les interviews ultérieures. Si ont été recueillis 18 récits du *banquet* et 12 du *découronnement*, il convient d'ajouter qu'il s'agit plus de récits *sollicités* que de récits *exemplaires* :

	récit sollicité	récit exemplaire	Total
banquet	13	5	18
découronnement	8	4	12

Les résistances à la mise en récit de la dimension carnavalesque, levées ici ou là, perdurent de fait, même si elles perdent beaucoup de leur force, pendant toute la durée de l'enquête. Mon hypothèse sera la suivante : alors que les mineurs grévistes ont recouru aux pratiques carnavalesques dans certaines de leurs actions, ces pratiques ont du mal à se dire, sur la scène de l'interview, parce qu'elles sont méconnues en tant que telles et (auto)dévaluées.

III.3 - ENTRE INTERPELLATION ET CENSURE : LES MISES EN RECIT DU BANQUET

III.3.1 - PRESENTATION DU CORPUS ET DE L'ACTION MISE EN RECIT

Des dix-sept (4) sujets narrateurs, seize sont des mineurs, un est un employé d'une autre entreprise qui, par intérêt personnel, a suivi la plupart des actions des mineurs en tant que photographe.

Compte tenu de ce que j'ai dit supra (II.1.1) concernant la reconstitution d'un événement, j'établis - à partir de la comparaison des différentes occurrences de la mise en récit du *découronnement* - la liste de séquences d'action suivante :

1. Le 17 septembre 1980, un groupe de grévistes va occuper (?), la Maison d'Administration des Houillères (?), pour obliger la direction à négocier (?).
2. Les mineurs pénètrent par effraction.
3. Ils téléphonent à la direction pour l'inviter à négocier.
4. Ils téléphonent à la presse pour l'informer de leur action.
5. (?) La direction refuse la proposition.
6. Les mineurs trouvent (?) la cave et le congélateur de la direction.
7. Ils prennent l'apéritif en terrasse.
8. Survient l'huissier qui vient constater l'effraction.
9. (?) Le leader, F. Combe, recommande de ne commettre aucun délit.

10. Ils font un souper pantagruélique.
11. Ils font la vaisselle.
12. Ils passent la nuit "dans les lits des directeurs".
13. Au petit matin, les mineurs regagent le carreau de la mine.

Les difficultés à formuler tout ou partie d'une séquence (ce que note le ?) ou à la situer chronologiquement (parce que les différentes réalisations en récit sont contradictoires) pointent des zones de conflit sur lesquelles porte prioritairement l'analyse parce qu'elles ont été le lieux essentiel du travail de mise en récit. Ainsi par exemple, l'ordre temporel des séquences 3.5.6. est un enjeu :

- certains posent la successivité : 3.5.6. : ce qui signifie, à tout le moins laisse entendre (post hoc ergo propter hoc), que c'est pour se venger du refus de la direction que les mineurs ont fait bombance.

- d'autres, la simultanéité de 3 et de 6 et ne mentionnent pas 5 comme si ... la proposition de dialogue téléphonée à la direction n'était qu'un alibi chargé de masquer le motif profond de l'occupation : faire la fête au château ...

La liste des séquences fait clairement apparaître la présence de deux scripts :

- un script d'action syndicale (séquences 1, 3, 4, 5, 8)
- un script de pratique carnavalesque (séquences 6, 7, 10-13).

La pratique de lutte a réalisé la jonction de ces scripts mais leur articulation fait problème au moment de la mise en récit dans la situation d'interaction verbale de l'interview, et produit les zones de conflit précédemment signalées. Compte tenu de l'ampleur du corpus, je n'étudierai que celles issues de la séquence 1 :

- un groupe de mineurs va occuper (?) la Maison d'Administration des Houillères (?), pour obliger la direction à négocier (?).

Soit les problèmes liés respectivement à la praxémisation du faire, à la nomination du lieu, au mode (5) narratif de l'énonciation du but.

Préalablement à cette étude intra-narrative, j'analyserai l'articulation de la mise en récit à l'argumentation, dans les 5 occurrences de récits exemplaires.

III.3.2 - LE TRAVAIL D'ARTICULATION DE LA MISE EN RECIT A L'ARGUMENTATION

Dans le récit exemplaire, la mise en récit est normalement enchâssée dans une logique argumentative qu'elle sert à valider. Ce n'est pas exactement le cas des 5 occurrences du *banquet* : l'argument enchâssant sert principalement à détourner ou neutraliser la mise en récit de la dimension carnavalesque, à tenter de l'intégrer - au prix de quelques contradictions ou forçage - dans le discours syndical. Je présenterai deux exemples :

R1 : Roger Baret vient de narrer comment, le 21 décembre 1980, afin de faire l'arbre de Noël sur le carreau de la mine, avec trois "collègues", il est allé voler deux sapins dans un parc voisin.

- A.1 - (...) à quarante-cinq ans on fait des choses comme: comme des gamins / on s'amusait comme des: comme des gamins à l'époque / bien que des cho- / y avait des choses quand même assez sérieuses eh
- C.2 - c'est quoi le meilleur souvenir ?
- A.3 - le meilleur souvenir ? / je crois qu'y en a eu de bons souvenirs eh / bé la fois qu'on a coupé les arbres là on a passé une nuit alors / chapeau eh / mais alors à rire à rire / à se à se péter de rire eh (rire de BC) (second récit de cette action) mais là: / mais comme je vous dis: y a des choses que: j'ai fait: j'ai occupé le: l'Arc-de-Triomphe / de huit heures du matin / qu'on a occupé / et: à quarante mètres de haut eh / à la cime là-haut / de huit heures du matin à huit heures et demie du soir on est restés là-haut // je suis allé occuper le: j'ai occupé: le château de La Levade / (ah ! BC) de La Levade /
- B.4 - tu as mangé aussi ?
- A.5 - (3) j'ai mangé (3)
- B.6 - raconte-nous ça / ça c'est un: un bon moment ça non ? /
- A.7 - là c'est un bon moment oui pasque::
- C.8 - (1) raconte-nous-le ça (1)
- (A.7) - vraiment on avait vidé les: les coffres là eh
- B.9 - comment ça c'est passé ?
- (A.7) - la cave à vin: //
- B.10 - alors vous étiez partis pour quoi ?
- A.11 - eh ben on était partis pour: faire venir / le directeur des: / du Centre-Midi (mm C) / on voulait qu'i monte / au bureau de La Levade / au château de La Levade (mm C) / il est pas monté / et alors on a occupé toute la nuit / on a mangé on a bu on a même vidé les caves (rire de A) / et: et François nous avait dit "Attention eh / i faut boire manger / mais surtout surtout pas faucher quèque chose eh / surtout ne rien toucher eh" / effectivement on s'est: ç'a été bien / et à: / c'était six heures du matin / la police est venue et: et is nous ont sortis
- C.12 - ah bon la police vous a sortis ?
- A.13 - (3) mm (3)
- B.14 - mais violemment ou: / tranquillement ou violemment ?
- A.15 - tranquillement / non: c'était la police de: de La Grand Combe (ah bon C)
- B.16 - à l'amiable alors
- A.17 - à l'amiable c'était (mm C)

A.1 évalue positivement le vol des sapins tout en précisant qu'à côté de ces "gamineries", il y avait des "choses quand même assez sérieuses". A la question du "meilleur souvenir" (C.2), A.3 répond en citant l'action du vol des sapins puis corrige ("mais là: mais comme:). On sort apparemment de l'interaction question/réponse sur le meilleur souvenir : l'occupation de l'Arc de Triomphe comme celle du château de La Levade ensuite citées sont là pour exemplifier "choses sérieuses" et neutraliser la "gaminerie" précédente. Le ton ne laisse pas de doute à ce sujet : l'occupation de l'Arc de Triomphe est signifiée comme sérieuse et périlleuse : "Quarante mètres de haut eh". Pour un peu A communiquerait à son interlocuteur le vertige ! Par similarité est résumée - en effacement de la dimension carnavalesque - l'action qui nous intéresse, résumé réduit au minimum syntaxique de l'annonce de nouvelle : "J'ai occupé le château de La Levade". Aucune précision horaire ou topographique, à la différence de l'annonce de la précédente occupation : c'est que

l'exemplification de "choses sérieuses" risquerait de ne pas y trouver son compte. Au régulateur interjectif des enquêteurs : "Ah !", qui signale qu'ils savent de quoi il s'agit et que cet épisode les intéresse, donc qu'il peut le mettre en récit, A répond par une fin de non-recevoir clôturante : répétition du dernier syntagme de son précédent propos : "de La Levade" (qui a pour effet d'effacer l'intervention de B et C), suivie d'une pause de fin de programme. La question de B.4 fonctionne comme une relance contre-discursive en ce qu'elle introduit - au moins indirectement - la dimension carnavalesque :

B.4 - tu as mangé aussi ?

A.5 - (3) j'ai mangé (3)

A.5 confirme à demi-voix, comme s'il s'agissait de confesser une petite faute. Sur le questionnement de B.6, A inscrira cette action dans le cadre du "bon souvenir" :

A.7 - là c'est un bon moment oui pasque::

Aveu extorqué ou propos de complaisance ? Roger n'est pas homme à abandonner ses positions discursives sous la pression interactive s'il ne la juge pas légitime, il le prouvera à plusieurs moments de l'interview. Par contre, il ne lui déplaît pas que l'on force sa parole, ses contradictions. Le désir-plaisir de dire la dimension carnavalesque n'a d'égal que le refoulement que lui inflige la morale militante. Le discours de A prend l'allure d'une formation de compromis où chaque force peut se satisfaire : ainsi l'"occupation" du château pourra-t-elle exemplifier "choses sérieuses", flanquée qu'elle est de la très militante occupation de l'Arc de Triomphe ... Mais si A la mentionne à ce moment de l'interview n'est-ce pas aussi comme réponse latérale, en creux, à la question du meilleur souvenir, révélant par là ce qu'il tait par ailleurs : la dimension carnavalesque ? Formation de compromis, ai-je dit, dans laquelle le désir de dire et le refoulement au lieu de se neutraliser se dynamisent : ainsi, retour du refoulé, la dimension carnavalesque prend parfois des allures fantasmatiques :

(A.7) : vraiment on avait vidé les: les coffres là eh : (...) la cave à vin:

Cave à vin vient remplacer (auto-réparation), comme inconvenant, le terme *coffre*. A quoi ressortit cette inconvenance ? Au caractère semi-figé du tour *vider les coffres* ? *Coffre* n'est-il pas plutôt une anticipation antinomique, sous forme de lapsus, de ce que préviendra l'interdit mis en récit en A.11 : "François nous avait dit ... surtout pas faucher quèque chose:".

Plus avant, dans les *évaluations post-narratives* de ce récit, on trouve l'échange suivant :

C.29 - (...) vous êtes durs de pas avoir amené vos femmes

A.30 - pourquoi ?

C.31 - comment pourquoi ?

A.32 - (1) mais on aurait fait des orgies là-haut (1)

Le discours féministe de circonstance de C est subverti par ... le discours carnavalesque lui-même avec l'explicitation de la dimension sexuelle (6).

Inversement, la structure du récit de lutte va être sollicitée - au détriment de la justesse référentielle - pour encadrer la dimension carnavalesque. Dans la logique de la lutte syndicale, le script de l'occupation se termine :

- soit par la négociation au terme de laquelle les "occupants" obtiennent tout ou partie de leur revendication (réussite) ;

- soit par l'intervention des forces de l'ordre qui les délogent (échec mais dont les occupants peuvent tirer fierté). Rien de tel dans les faits avec l'"occupation" du château : ni négociation, ni intervention ; les mineurs, au petit matin, quittent le château pour aller relever leurs "collègues" dans ... l'*occupation* du carreau de la mine ! Ce n'est pas ce que raconte Roger, qui clôt son récit de la sorte :

A.11 - (...) et à : / c'était six heures du matin / la police est venue et : is nous ont sortis

La morale syndicale trouve son compte dans ces deux propositions de *résolution* qui ont valeur d'évaluation par le fait mais pas la vérité : selon les dires des autres narrateurs, les gendarmes se sont contentés d'observer discrètement et de loin la scène. Les narrateurs ne sont pas dupes. C.14 met en question ironiquement cette assertion, que A confirme sans conviction. Et c'est seulement pour lui permettre une sortie honorable, pour ne pas lui faire perdre la face que B.16, s'inscrivant dans son discours tout en le détournant, propose l'alternative : "violemment/tranquillement", qui va permettre aux trois interlocuteurs de se retrouver sur un terrain commun : "à l'amiable" (7).

On trouve le même type d'enchâssement argumentatif légitimant qui tout à la fois neutralise et permet de dire la dimension carnavalesque dans le second récit soumis à analyse.

R2 : François Combe. Le cadre interactif, exceptionnellement, n'est pas celui de l'interview mais celui de la *conférence* : à la demande d'un groupe d'étudiants allemands et de leur professeur en mission d'étude sociolinguistique dans la région, les enquêteurs ont organisé une rencontre au cours de laquelle les responsables CGT, essentiellement le leader, F. Combe, ont présenté la place du charbon dans l'économie régionale et fait un long récit de la grève de Ladrecht. A - François - répond ensuite aux questions, notamment sur le budget de la grève. C lui a fait remarquer qu'il n'a pas mentionné un moyen, original et peu orthodoxe, de financement dont ils ont usé à plusieurs reprises : les collectes à l'autoroute. A finit, avec beaucoup de réticence, par les narrer brièvement et conclut de la sorte :

A.52 -

1. alors bon ç'a été des ressources un peu extraordinaires ça /
- 2 je me demande si y a pas un problème juridique parce que c'est pour la seule chose alors qu'on l'a fait trois quatre fois eh / où on a pas eu des poursuites qui ont été engagées //
- 3 euh : ça m'a toujours fait poser question ça /

- 4 i doit y avoir un problème juridique sur la question // parce que on a eu / tout pour tout
eh
- 5 on a occupé la Maison d'Administration des Houillères / en disant qu'on s'était assis du
Cen- à au // à la table des négociations
- 6 bon c'était la Maison où se réunissent les directeurs tout ça /
- 7 je dois dire qu'y avait / quand les mineurs sont rentrés
- 8 on y était pas allés nombreux parce qu'on faisait attention que ça que ça déborde pas /
- 9 on était une quinzaine de mineurs aussi
- 10 bon quand is sont arrivés la cave elle était bien garnie: / (rire général)
- 11 y avait des cèpes les champignons
- 12 y avait les moules farcies (rire général)
- 13 y avait tout ça alors:
- 14 bon c'était un endroit très cosu //
- 15 on avait allumé les chandeliers: (rire général)
- 16 puis on a mis la table /
- 17 puis on a dit "Nous là pour tenir le coup: on est à la table des négociations maintenant on
est bien obligés de se de s'alimenter pour tenir le temps qu'il faut" / (rire général) /
- 18 bon alors là on a été poursuivis
- 19 on a été poursuivis pour le charbon / comme recel comme voleurs comme
- 20 bon y a eu: / y a eu y a y en a un plein dossier là-haut de ça /

Les *collectes à l'autoroute* sont une exception à la règle : les autres actions considérées comme illégales ont fait l'objet de poursuites judiciaires, que A entreprend d'illustrer par le récit du *banquet*. Récit-apologue : cette règle qui l'inaugure (P4) et qu'il est chargé de représenter est reprise en clôture : "Bon alors là on a été poursuivis" (P18). Ce décodage argumentatif apparaît comme le rattrapage évaluatif d'un récit qui, chemin faisant, s'est bien éloigné de ce qu'il avait pour fonction de prouver. Ainsi se crée un conflit entre le récit lui-même et son enchâssement évaluatif. Les trois "rire général" des narrataires qui ponctuent P10, P12, P15 sont à ce titre très révélateurs : on pourrait les analyser comme des contre-évaluations (au sens où l'on parle de contrediscours) de l'évaluation de A ; ce qui engendrerait une forte tension entre les interlocuteurs. Ce n'est pas le cas car ces rires fonctionnent comme des réponses, plus ou moins attendues du narrateur, à la mise en récit de la dimension carnavalesque qu'ils évaluent positivement.

On trouve ce même type d'articulation quelque peu conflictuelle entre l'argumentation et le récit qui est en principe chargé de l'illustrer dans les trois autres récits exemplaires du *banquet*. L'évaluation enchâssante est à la fois ce qui neutralise la dimension carnavalesque, ce qui en opère le rattrapage mais aussi ce qui permet sa mise en récit : elle ne peut se faire que parce que cette évaluation satisfait les interdits de la censure. Je fais même l'hypothèse suivante : l'évaluation enchâssante serait - en tant que condamnation - certes non revendiquée - d'un faire, le déplacement, sous forme narrative, de l'auto-censure qui frappe le dire des actions carnavalesques (8).

Entre censure et interpellation, nous allons retrouver cette place de la dimension carnavalesque dans l'étude de la mise en récit de la première séquence d'action du *banquet*.

III.3.3 - LA PRAXEMISATION DU FAIRE : OCCUPER VS PARTICIPER A LA GRANDE BOUFFE

Le résumé initial par lequel commence souvent un récit oral se présente :

- soit, comme une macrostructure sémantique : des praxèmes englobants opèrent la synthèse des programmes de sens à venir qui se trouvent hiérarchisés en essentiels/secondaires, c'est-à-dire retenus/écartés de ladite synthèse,
- soit comme une annonce de nouvelle qui sélectionne l'élément focus autour duquel sera construit le récit à venir.

Orientant le décodage du récit futur, le résumé est particulièrement lourd de sens. Dans les 5 récits *exemplaires* du *banquet* un même praxème est proposé : *occuper* (quatre occurrences), nominalisé une fois en *occupation*.

C'est à partir de cette praxémisation, ou plutôt le plus souvent contre elle, que s'opère le questionnement des intervieweurs dans les récits *sollicités*. La question inaugurale à la forme : / tu as participé à (x) au château ? /, ou sa variante : / tu y étais lorsque vous avez fait (x) au château ? /. (x) est la praxémisation globalisante du faire. Compte tenu de l'effacement du carnaval sous *occuper*, les intervieweurs cherchent des praxèmes qui, à l'inverse, explicitent cette dimension. Soit, pour les treize sollicitations de récit :

Nominations produites par les enquêteurs	Nombre d'occurrences
Grande bouffe	6
festoyer	1
manger	1
se restaurer	1
faire un gueuleton	1
fiesta	1
l'action de: du repas au château	1
attendre la direction	1

Sur treize occurrences,

- douze praxémisent un aspect de la dimension carnavalesque (le repas), une seule reprend le discours syndical ("attendre la direction"). Stratégie donc globalement tenue par les intervieweurs, non sans mal parfois :

R2 B.60 et je crois que tu as également participé / que tu as suivi l'action de: du repas au château. La formulation *l'action de: du repas* est un syntagme-valise où s'articulent conflictuellement - ce que signalent peut-être l'allongement vocalique et le bégaiement d'actualisation sur la préposition *de* - la nomination syndicale et la contre-nomination carnavalesque, la seconde en substitution - au moins partielle - de la première.

- une seule nomination est reprise : "grande bouffe". Elle apparaît chronologiquement dès la deuxième occurrence de récit sollicité. Pourquoi n'a-t-elle pas été dès lors proposée systématiquement ? C'est que cette nomination ne réfère pas seulement à la dimension carnavalesque, elle est elle-même carnavalesque : par l'utilisation de l'argot, langue du bas. Sa charge contrediscursive peut sembler trop forte, à la limite de la provocation, suivant les sujets de l'interaction. "Grande bouffe" se voit alors remplacé par des programmes euphémisants : "manger", "se restaurer", "faire un repas" (9)...

D'autre part, la praxémisation globalisante du faire était dans les annonces de nouvelle des interviewés un posé (forme syntaxique : prédicat verbal : /on a occupé /). Elle est dans le questionnement des enquêteurs un présupposé (forme syntaxique : SN/SP : / (à la grande bouffe /, parfois développé en proposition subordonnée : / Lorsque vous avez fait la grande bouffe /). Ce statut de présupposé semble parfaitement légitime : les enquêteurs connaissent l'existence du banquet et prêtent à juste titre cette connaissance à A, il est donc normal que le banquet soit inscrit en déjà-dit. Mais dans la mesure où les nominations proposées sont des contrediscours, il y a là un coup de force discursif puisque elles sont supposées partagées par les interviewés alors que de fait elles ne le sont pas. Comment vont réagir ceux-ci à la praxémisation du faire qui impose la dimension carnavalesque par le biais quelque peu retors d'un présupposé contre- discursif ?

A la question : "tu as participé à la grande bouffe ?", les enquêtés répondent par l'affirmative, sans contester métadiscursivement le présupposé qui réduit cette action à sa dimension carnavalesque. Est-ce à dire :

- que "les présupposés (ayant) plus encore que les posés, le devoir d'être vrais" (Kerbrat-Orecchioni cité 1986:35), les interviewés rechignent à une mise en débat qui aurait forcément un tour polémique ?

- qu'ils tombent dans le piège discursif tendu ?

- qu'ils se rendent à ce décodage partiel et partial ?

Les deux premières solutions sont à écarter : à d'autres moments de l'entretien, ces mêmes interviewés montrent qu'ils savent débusquer les présupposés des enquêteurs, et qu'ils n'hésitent pas à les repousser. Faut-il retenir la troisième ? Sûrement pas, sinon seule serait mise en récit la dimension carnavalesque, ce qui n'est pas le cas. Au contraire, les enquêtés vont mettre en récit avec plus ou moins de difficulté dimension syndicale *et* dimension carnavalesque :

- la dimension syndicale sera praxémisée le plus souvent en *occuper*, au début de la mise en récit, contredisant ainsi en partie le présupposé carnavalesque des enquêteurs.

- la dimension carnavalesque fera l'objet d'un mi-dire : la nomination carnavalesque "grande bouffe", si elle n'est pas rejetée, ne sera pas pour autant reprise. Serait-ce parce qu'elle n'appartient pas au sociolecte des mineurs ? Peut-être (10). N'est-ce pas surtout qu'il s'agit d'euphémiser la dimension carnavalesque, de la réduire à une pratique moins

exceptionnelle, plus quotidienne ? Les interviewés parleront donc de "repas", de "souper", de "bonne table". Seules deux mises en récit réduiront cette action à sa dimension carnavalesque. Il est intéressant de noter que c'est dans ces deux occurrences que se trouvent des nominations globales de cet aspect : *fiesta, java*. Par exemple :

R3 - Nicolas Bernier

- C.992 - (...) tu y étais à la: à la grande bouffe au château là euh:
 A.993 - ouais ouais j'y étais (ouais C) / i fallait y être / quel repas ce jour-là / (rire de D B) tu y étais toi Gilbert ?
 E.994 - eh non j'y étais pas moi j'y étais pas moi
 A.995 - moi on m'avait téléphoné à la maison on m'avait dit : "Y a quelque chose à faire" / bon // aors j'ai dit à ma femme "Bon bé je m'en vais" / puis on savait pas où on allait (ouais ouais B) on savait pas du tout eh / puis Combe nous a pris i nous a dit "Voilà / montez à La Levade y a: le Conseil d'Administration qui doit se réunir" "Il y sera ?" et il a dit "S'il y est pas nous au moins on y sera" / aors on est arrivés là pardi / on a ouvert les portes / à nous le château / (rire de B B) / à nous le château euh: à nous la *grande java* / (rire de C)
 E.996 - puis après:
 A.997 - une java honnête remarque eh /

L'adjectif *grand*, dans "grande java", est peut-être une reprise interactive de "grande bouffe" (C.992). Notons d'autre part comment le syntagme *grande java* est rapidement repris et corrigé en *java honnête* (A.997), fortement appuyé interactivement (*remarque eh*) : la dimension syndicale reprend ses droits à travers la morale.

La nomination du faire est un lieu de conflit où, à travers le jeu des substitutions et des euphémisations, se repère le mi-dire de la dimension carnavalesque. On retrouvera ce processus moins appuyé, dans la nomination du lieu.

III.3.4 - LA NOMINATION DU LIEU : MAISON DE L'ADMINISTRATION VS CHATEAU (DE LA LEVADE)

Le conflit dans la nomination du lieu n'est pas d'origine interactive mais interne à la parole des sujets qui disposent de deux termes :

- *Maison d'administration*, officiel, normé ;
- *Château (de La Levade)*, sociolectal, le plus employé.

Ainsi, dans les résumés des récits exemplaires, on trouve :

Nomination	Occurrences
château	3
château de La Levade	1
château de la direction	1
Maison d'administration	2

Cette distribution, d'ordre sociolinguistique, est corroborée par la mise en contact des deux nominations dans l'énoncé suivant :

R.4 - François Combe

A.85 (...) à quinze heures j'appelle le directeur j'y dis Voilà: / nous sommes au château de La Levade // à la Maison d'Administration qu'ils appellent

Le SN *La maison d'Administration*, mis à distance énonciative par la glose métadiscursive : *qu'ils appellent*, semble venir en *auto-réparation* de la désignation sociolectale *château de La Levade*.

Les deux nominations produisent le sens de: / lieu du pouvoir administratif des Houillères / mais de façon différente : *Maison d'Administration*, littéralement ; *château*, par métonymie. Le trope n'écarte pas totalement le réglage majoritaire : / demeure seigneuriale / d'autant que cette nomination est référentiellement pertinente. L'édifice est, en effet, situé à l'écart, en hauteur, dans un lieu-dit (La Levade) ; il est entouré de jardins, dispose d'un gardien et conjoint fierté de sa façade et luxe intérieur. *Château* connote la noblesse, il peut être porteur de sublégalités de sens (admiration, contestation) que peut plus difficilement produire *Maison d'Administration*.

Le questionnement des interviewers, dans les récits sollicités, retient *château* et écarte *Maison d'Administration*.

Nomination	Occurrences
château	10
château de La Levade	1
La Levade	1

Pourquoi avoir repris ici un praxème du sociolecte mineur ? Désir de s'inscrire dans le discours des interviewés ? Peut-être ; mais plus fondamentalement *Maison d'Administration* inscrirait la nomination sur l'isotopie syndicale. *Château* s'accorde mieux avec le contrediscours produit par *grande bouffe* et ses euphémisations, tout particulièrement lorsqu'il est utilisé sans le SP toponyme *de La Levade* : "Tu as participé à la grande bouffe au château ?". L'article défini devant *château*, présuppose qu'intervieweurs et interviewé savent de quel château il s'agit. De plus, et c'est le sous-entendu glissé par les intervieweurs, *château* implicite voire efface la dimension de lutte et tire la nomination du côté du carnaval : le château, lieu du haut, ... et de la "haute", investi par les hommes du bas, des entrailles de la terre : les mineurs ...

Comment les interviewés répondent-ils à la nomination du lieu par les intervieweurs, qui s'inscrit dans leur discours ... tout en le subvertissant légèrement ? Compte tenu de la répartition de la nomination du lieu, j'en ai effectué le relevé sur la totalité des mises en récit, soit :

Nomination	Occurrences
château	36
château de La Levade	5
Le Levade	3
Maison de l'administration	
Conseil d'administration	5

La majorité reprend le terme de *château*, proposé par les enquêteurs dans les récits sollicités, sans aucun retravail de nomination.

R.5 - Lucien Bonnoure

- B.9 - et tu as participé: au: / lorsque: vous êtes allés: attendre la direction / *au château* ?
 A.10 - oui / oui ...
 B.11 - tu pourrais nous le raconter là cet- / cet épisode / c'est un bon souvenir pour toi ?
 A.12 - ah: c'est un bon souvenir ça c'est un bon souvenir / eh bien ...
 B.13 - comment ça c'est passé ? /
 A.14 - eh bien: la la la grève i fallait qu'on fasse: disons: des coups des opérations sensationnelles / et / la direction voulait pas: disons engager des des conversations avait pris la décision de fermeture elle voulait pas négocier rien du tout elle avait dit "C'est comme ça et puis: / et puis un point c'est tout" / pour amener la direction à: à négocier on a dit "Tiens on / on a qu'à aller *au château* / occuper *le château*" / l'occupation là-bas disons: / on est allés *au château* / et puis quand on a vu dans *le château* qu'y avait des réserves de victuailles de n'importe quoi- / on a dit "On va s'installer au moins pour: / on va s'installer tant qu'y aura des / (rire de A) pour manger" / et: on a fait avertir le gardien / je crois même que le gardien est monté: et lorsqu'il a vu que: / il a rien dit eh le gardien / il a pu que dire: "*Le château* est occupé" / alors - / je crois qu'y a eu un contact de pris et puis qu'y aurait eu une négociation qui: - "Bon d'accord !" / après après ça / la direction a été obligée quand même de: dire de prendre un contact / de donner une négociation /

Dans quelques occurrences pourtant, *château*, proposé par les enquêteurs, fait problème et sa reprise est le lieu d'un travail de correction.

R6 - Victor Chaix

- B.3 - tu y étais lorsque / lorsque vous êtes allés euh / vous restaurer *au château* ?
 A.4 - oui
 B.5 - i faut que tu nous racontes ça / i faut que tu nous racontes ça / tu souris c'est un bon moment ça /
 A.6 - (1) ah ouais c'est un moment agréable / c'est un moment agréable de la grève (1)
 B.7 - tu peux nous le raconter ?
 A.8 - oh oui on peut
 B.9 - oui mais tu sais
 A.10 - moi ça je peux bien le raconter moi on a été occuper *le château de La Levade* là-haut c'est c'est là où se réunit le Conseil d'Administration du: / du Centre-Midi quoi / des Houillères du bassin du Centre-Midi / et puis: là: on a: on s'est installés / on a dîné puis / on: on: on: (1) on a soupé disons (1) / on a mangé là-haut quoi / on a bu un coup pasqu'y avait des bonnes bouteilles
 B.11 - mais c'était pas un petit pique-nique si ?
 A.12 - non ah non c'était pas dans le but de faire ça m'enfin

A reprend le terme de *château* (fourni par B3) par le syntagme *château de La Levade* (A.10), toponyme dont la production de sens est explicitée par la définition : "c'est c'est là où se réunit le Conseil d'Administration du : / du Centre-Midi quoi / des Houillères du bassin du Centre Midi". Il peut s'agir - nous sommes dans la partie *orientation* du récit - de simples *indications* visant à préciser le lieu topographiquement et administrativement, à destination des narrataires. Il y aurait là un excès de l'offre sur la demande dans le mesure où B, dans sa question, emploie le déterminant défini devant *château*, ce qui présuppose que la référence de ce terme est partagée par les interlocuteurs. Ne s'agit-il pas aussi/plutôt pour A, en correction de l'appréhension carnavalesque de l'enquêteur ("se restaurer au château"), de rétablir par ces reformulations (qu'accompagne la substitution de *occuper* à *se restaurer*) la dimension syndicale de l'action ?

Confirmation de ce que *château*, dans la bouche des enquêteurs, est parfois perçu comme effaçant la dimension syndicale et produisant du sens en sublégalité est apportée par l'occurrence suivante où ce terme fait l'objet d'une substitution praxémique :

R7 - Lucien Bertrand (employé d'une autre entreprise) :

- B.60 - et je crois que tu as également participé / que tu as suivi l'action de: du repas *au château* ?
- C.61 - ah oui à La Levade ça i faudrait que tu nous racontes ça parce que ça a dû être quelque chose d'extraordinaire
- A.62 - bé: là j'ai appris par la radio / c'était à midi / c'est par la radio ou par quelqu'un toujours je crois que c'est par la radio qu'is ont parlé aux infor- aux informations: RMC enfin un truc comme ça / qu'is avaient occupé *le château: le Conseil d'Administration des Houillères / des Cévennes* / bon je suis allé (...)

B a proposé la nomination *château* (que C complète du toponyme *La Levade*) ; A reprend ce terme mais pour aussitôt l'invalider. L'allongement vocalique sur *château*: permet d'intercepter ce premier praxème et prépare l'actualisation de la nomination de substitution par laquelle A oppose, en la conjoignant à *occuper*, un contre-discours à "repas au château" : "Conseil d'Administration des Houillères/des Cévennes".

Château / château de La Levade / Maison d'Administration : la nomination du lieu est l'objet, moins certes que celle du *faire*, d'un travail de substitution, d'implication/explicitation de programmes de sens, où se repère la difficile négociation, dans l'interaction de l'interview, de la dimension carnavalesque.

III.3.5 - LE MODE NARRATIF DE L'ENONCIATION DU BUT

Mais que diable les mineurs allaient-ils donc faire dans ce lieu haut perché ! Occuper la Maison d'Administration pour obliger la direction à négocier ou/et faire la *fiesta* au château ? Référentiellement c'est, après vérification de la post-enquête, la seconde partie de l'alternative qui est juste. Le leader du mouvement, François Combe, a monté un *coup*, avec

mise en scène pour la presse, sans pour autant le présenter aussi crûment à ses camarades. Certains, la plupart même, ont cru, initialement, à la finalité syndicale qui s'est révélée à tous alibi une fois l'action engagée. Les mises en récit, on va le voir, ont à négocier cette question entre toutes délicates.

Dans la praxis syndicale, l'occupation est un moyen de lutte en vue d'un but à atteindre : que la direction retire tel ou tel projet, qu'elle accepte de négocier, etc ... Comment s'opère, lorsqu'elle s'opère, la mise en récit du but de l'action ? Les narrateurs ont recours à l'une des trois possibilités suivantes :

- l'explicitation du but ne se fait pas :

. type 1 / on a occupé /

- l'explicitation du but se fait :

. type 2 / on a occupé pour obliger la direction à (venir) négocier / : avec sa variante : / pour obliger la direction à (venir) négocier on a dit "On occupe" /

. type 3 / on a occupé le château on a dit "On attend que la direction vienne négocier" / ; avec sa variante : / on a dit "On occupe pour obliger la direction à (venir) négocier" /

- type 1 / on a occupé / (5 occurrences)

5 occurrences réalisent ce modèle, dont R6 (Victor Chaix), précédemment cité. Nous reproduisons le fragment suivant (sous forme de propositions) :

A.10	1	on a été occuper le château de La Levade là-haut (...)
	2	et puis: là:: on a:
	3	on s'est installés /
	4	on a dîné
	5	puis / on: on: on: (1) on a soupé disons (1) /
	6	on a mangé là-haut quoi

Seul est explicité le rapport de succession (*puis*, P2) entre la scène syndicale et la scène carnavalesque. On notera - lors de l'évocation de cette dernière - les difficultés d'actualisation : bégaiement, allongements vocaliques, métadiscours justificatif (*disons, quoi*). Le refoulé fera retour dans l'enchaînement problématique des tours B.11/A.12 :

A.10 -	(...) on a bu un coup pasqu'y avait des bonnes bouteilles
B.11 -	mais c'était pas un petit pique-nique si ?
A.12 -	non ah non c'était pas dans le but de faire ça m'enfin

Si la négation qui initie A.12 ("non ah non") semble bien répondre à la question posée par B.11, il n'en va pas de même de la suite ; "c'était pas dans le but de faire ça" répond au présupposé de B.3 (question initiatrice de la demande de récit) :

B.3 - tu y étais lorsque / lorsque vous êtes allés euh / vous restaurer au château /

qui définissait / se restaurer / comme but de l'action, ce que A ne peut que *dénier* (A.12), après coup.

Dans cette mise en récit - comme dans les quatre autres occurrences de ce type - le narrateur ne peut que substituer au présupposé des intervieweurs / vous êtes allés au château pour faire ripaille / la prise en compte de la dimension syndicale, sans parvenir à l'articuler à la dimension carnavalesque, autrement que dans la succession. La non-explicitation du but de l'action juxtapose les deux dimensions en effacement de tout lien logique entre elles.

- Type 2 / on a occupé pour obliger la direction à (venir) négocier ./ pour obliger la direction à (venir) négocier on a dit "On occupe" /. (7 occurrences)

Le but syndical de l'action est clairement mis en récit. Ce qui crée une tension narrative entre un équilibre initial (objet à atteindre) et un équilibre final (la quête réussit/échoue), tension qui va permettre d'enchâsser le script carnavalesque dans le script syndical. Ainsi dans R1 (Roger Baret, supra III.3.2) :

A.11 - 10 eh ben on était partis pour faire venir / le directeur des: du Centre-Midi (mm C) /
 11 on voulait qu'i monte / au bureau de La Levade / au château de La Levade (mm C) /
 12 il est pas monté /
 13 et alors on a occupé toute la nuit /
 14 on a mangé
 15 on a bu
 16 on a même vidé les caves

Le but syndical - faire venir le directeur - non atteint - (P12), entraîne la prolongation du moyen (syndical) : *occuper* (P13), laquelle ne peut se faire qu'en satisfaisant le besoin naturel de manger (P14-P16) : le repas découle en quelque sorte naturellement de la durée de l'occupation.

Une articulation similaire est développée en R5 (Lucien Bonnoure, supra III.3.4) :

A.14 - 13 pour amener la direction à: à négocier on a dit "tiens on on a qu'à aller au château / occuper le château" /
 14 l'occupation là-bas dions: /
 15 on est allés au château /
 16 et puis quand on a vu dans le château qu'y avait des réserves de victuailles de n'importe quoi ! / on a dit "On va s'installer au moins pour: / on va s'installer tant qu'y aura des / (rire de A) pour manger" /
 (...)
 22 après après ça / la direction a été obligée quand même de: dire de prendre contact / de donner une négociation

Le script syndical encadre la mise en récit :

P13 but à atteindre

P22 but atteint : comme dans les contes merveilleux, la quête réussit donc (ce qui est référentiellement inexact).

La perspective du repas est posée comme ultérieure, non programmée à l'avance (P16 : "quand on a vu"), et justifiée comme adjuvant de la prolongation de l'occupation (P16 : on va s'installer tant qu'y aura des /"). Encore que, soulignons-le, cette justification soit interceptée et remplacée, le rire de concession aidant, par une explication moins militante (P16 : "pour manger") : comme si le script carnavalesque, inféodé jusqu'alors à l'action militante, s'émancipait de cette dépendance pour venir au premier plan.

Les narrateurs qui usent de ce type de mise en récit ne semblent pas dupes : dans la distance rétrospective du récit, ils *savent bien* que le but syndical n'était qu'un alibi mais - censure interactive dans l'interview - ils trouvent une solution qui satisfasse les lois de la morale militante : la finalité syndicale qui permet d'enchâsser le script carnavalesque dans le script syndical, est posée *sans distance énonciative*, comme si le narrateur en partageait et voulait faire partager à ses narrataires la valeur de vérité. Tel n'est pas le cas du troisième type de solution que je vais présenter maintenant.

- Type 3 / on a occupé le château on a dit "On attend que la direction vienne négocier" /. / on a dit "On occupe pour obliger la direction à (venir) négocier" /. (6 occurrences)

Comme dans le type 2, le but syndical - obliger la direction à négocier - est explicité mais il est ici, de plus, enchâssé dans le discours rapporté. L'espace énonciatif ainsi créé dédouble la scène interlocutive :

- scène représentante de l'interview : le narrateur s'adresse aux intervieweurs ;
- scène représentée de l'action : l'actant s'adresse à un interactant.

Cet espacement permet toutes les distances : le narrateur peut partager / ne pas partager les propos de l'actant, propos que l'intervieweur peut entendre comme adressés au seul interactant, ou à travers ce dernier, à lui-même, pour qu'il les partage. C'est ce jeu de l'énonciation enchâssée que j'analyserai rapidement à travers quelques exemples.

R8 - Manuel Manzanèque

- 1 le soir qu'on est allés: au: au: château occuper: le château / on a / téléphoné au directeur / qu'on était à table
- 2 on at-/ on attendait la direction pour discuter

Le but de l'action commence à se formuler en discours indirect (P1), puis en une forme (P2) qui peut relever :

- du discours indirect libre,
- de la narration elle-même.

Ambiguïté, ou plutôt ambiguïtés : est-ce le narrateur qui énonce le but ou l'acteur ? Si c'est l'acteur, le narrateur y adhère-t-il ou s'en distance-t-il ? Le ton qui oriente l'évaluation des propos n'induit aucune distance. A semble donc prendre à son compte le bien-fondé de la dimension syndicale. Un seul élément contredit cette lecture : "on était à table". On sait que les mineurs, après s'être assis à *la table des négociations* se sont effectivement mis à table. Mais de quelle table parle A ?

- si c'est de la première, l'expression linguistique est déviante, car elle efface le déterminant défini ainsi que le SP complément. Cette ano(r)malie peut être mise au compte de la maîtrise imparfaite de la langue française par le sujet, qui est d'origine espagnole. On peut y voir également un lapsus qui se glisserait dans la parole de A pour déconstruire la stratégie du faire-croire et dire le vrai.

- si c'est de la seconde, la parole de A est profondément carnavalesque puisqu'elle met en scène le banquet en travaillant, à partir de la polysémie de *table*, le discours des relations dans l'entreprise : *s'asseoir à la table des négociations*. Autant de possibilités de sens ... qui ne s'excluent que pour autant qu'on ne considère pas les contradictions énonciatives qui structurent polyphoniquement la parole de A. Lorsque, plus avant dans l'interview, nous demandons à Manuel de revenir sur l'épisode du *château*, il le fait en ces termes (R9) :

- 1 on a passé la nuit là-bas / pasque / on attendait tou- /
- 2 on a téléphoné toute la nuit au patron "On est toujours là
- 3 on vous attend"

On remarque que le but de l'occupation : / attendre la venue du directeur /, d'abord pris en charge par le discours du narrateur : (P1 : on attendait tou-"), est intercepté pour être enchâssé dans le discours direct (P2, 3). Interception signifiante d'une mise à distance énonciative ? La question reste posée. Je soulignerai seulement que, chez ce narrateur, la mise en récit du but de l'action est le lieu d'ambiguïtés et de retravail du mode narratif.

R10 - Michel Mas (11)

- 11 is ont été au château /
- 12 et: y a l'huissier qui a / y a l'huissier qui avait constaté: que: is avaient été au château:
- 13 qu'is étaient ren- pénétrés: / par effraction:
- 14 tout ce que tu voudras /
- 15 mais déjà is étaient maîtres de la situation
- 16 is étaient déjà à l'apéritif /
- 17 c'était pour juste négocier /
- 18 on était sur place /
- 19 et pour que: les Charbonnages viennent négocier / avec nous
- 20 on était déjà en dans la: Maison administrative / de:
- 21 is pouvaient venir négocier ici

Le but est énoncé en discours indirect libre (P17-21), adressé - semble-t-il - à l'huissier en réponse à son intervention (P12-13). On perçoit d'autre part, à l'écoute, une intonation ironique claire : comme si le narrateur reprenait sans reprendre l'argument rapporté.

Nous disposons, par le leader du mouvement François Combe, de deux récits : l'un produit dans le cadre d'une conférence (R2, supra), l'autre dans le cadre de l'interview. La comparaison sera significative.

R2 (cf. supra III.3.2)

- 1 on a occupé la Maison d'Administration des Houillères / en disant qu'on s'était assis (...) à la table des négociations
 (...)
 12 on avait allumé les chandeliers: (rire général)
 13 puis on a mis la table /
 14 puis on a dit "Nous là pour tenir le coup:
 15 on est à la table des négociations
 16 maintenant on est bien obligés de se de s'alimenter pour tenir le temps qu'il faut"
 (rire général)

L'attente de la direction est énoncée en discours indirect (P1). Le destinataire de ce dire n'est pas explicite pas plus que celui à qui est expliqué que, pour poursuivre l'occupation, les mineurs se voient dans l'obligation de manger (discours direct : P14-16). Comme si, pour le narrateur peu important, sur la scène de l'action, les destinataires des propos des actants, l'essentiel étant de les mettre à distance pour que, sur la scène de l'interview, les interlocuteurs en opèrent un décodage ironique. La stratégie est atteinte, comme le prouve l'évaluation par le "rire général" (P16), au moment où, humoristiquement, le narrateur, via la parole de l'actant *on*, pose le repas comme adjuvant de l'occupation.

La stratégie est similaire dans l'occurrence recueillie dans le cadre de l'interview :

R11

- 6 on a dit "Bon on va monter au château là-haut
 7 y a des trucs"
 8 moi je savais ce qu'y avait (rire de A)
 9 mais enfin bon / j'avais pas tout dit
 10 j'ai dit "On va aller là-haut /
 11 on va faire un coup /
 12 on va dire qu'on s'asseoit: à la table des négociations"
 (...)
 27 et à quinze heures j'appelle le directeur
 28 j'y dis "voilà: / nous sommes au château de La Levade //
 29 à la Maison de l'Administration qu'is appellent
 30 et on attend pour discuter"
 31 et entre temps bien sûr les autres is avaient tout fouillé un peu partout
 32 is avaient découvert la cave / (rire de B et C) une très bonne cave / bien garnie et
 aussi le congélateur / où y avait un peu de tout /
 33 aors Portal i me dit "Vous savez bien que: "patami
 34 j'ai dit "Bon bé nous on a le temps
 35 on est là
 36 y a tout ce qu'i faut

37 et s'i faut se restaurer bien sûr on se restaurera eh
 38 on va pas attendre là infiniment"
 39 i me dit "Je vais appeler plus haut"
 40 et bien sûr pas de réponse /
 41 après i dit "Non: / on vient pas"

La négociation comme but de l'action est posée à deux reprises :

- (a) P10-12 : l'actant *je* s'adresse à ses pairs en discours direct. Le but est, avant même son énonciation, évalué par "faire un coup" (P11), comme pour prévenir toute méprise d'interprétation, puis enchâssé au second degré en discours indirect (P12) : "on va dire que". Double distance énonciative : les interactants comme les intervieweurs sont prévenus ! Le script syndical n'est qu'un prétexte ... dont le "texte" est pour l'instant tu : "j'avais pas tout dit" (P1).

- (b) P27-30 : le but de l'action est enchâssé dans le discours direct adressé au directeur, qui se conclut sur le même *coup* discursif que dans le récit précédent :

P37 "S'i faut se restaurer bien sûr on se restaurera".

Le repas est un faire sous contrainte, à l'origine de laquelle est posé implicitement le directeur. La fermeture de la tension ouverte par l'attente est elle-même énoncée en discours direct : P41 : "Non: / on vient pas". Comme si le programme narratif de l'attente, dans son ensemble, n'avait de pertinence qu'au niveau des interactants.

En relatant le but de l'occupation - faire venir la direction pour négocier - en discours rapporté, les narrateurs introduisent une scène intermédiaire à distance de laquelle ils peuvent se situer. Distance fortement variable : quelque peu problématique nous l'avons vu pour R8 et R9, certaine en R10, appuyée en R2 et R11 jusqu'à permettre l'effet d'ironie. Dans ces derniers cas alors, la finalité syndicale de l'action est donnée à entendre, dans la connivence du rire avec les narrateurs, comme prétexte, écran à sa visée première : *carnavalesque*, dimension que ces narrateurs peuvent mi-dire en utilisant, très habilement, l'espace de jeu du langage (12).

Script syndical, script carnavalesque, ou comment les articuler ... Nous venons de voir - à propos du mode narratif de l'énonciation du but - que :

- certains ne peuvent que les juxtaposer (type 1), cette absence de hiérarchisation ayant tendance à bloquer le récit ;

- certains soumettent la seconde à la première (type 2) en une mise en récit parfois problématique ;

- certains (13) enfin font la part des choses : la dimension syndicale était un alibi de la dimension carnavalesque (type 3).

En confirmation des études de l'enchâssement argumentatif de la mise en récit, de la praxémisation du faire, de la nomination du lieu, il apparaît que le carnaval est l'objet d'un mi-dire, résultat d'un conflit entre interpellation et censure qui traverse la parole ouvrière

dans l'interaction de l'interview. Ce dont je vais essayer maintenant de rendre compte, en abordant le *statut* du carnaval dans la parole ouvrière.

- Les ouvriers ont recouru au faire carnavalesque dans leur pratique de lutte. C'est donc que, dans leur entreprise de *contestation de la dominance sociale*, ils reconnaissent spontanément la valeur subversive du carnaval. Cette valeur subversive est d'ailleurs confirmée par le fait que ceux qui sont les objets - sinon les victimes ! - des actions carnavalesques les évaluent comme telles. Un ingénieur à qui il est demandé :

C.7 - est-ce que vous avez eu le sentiment que: à un certain moment les mineurs allaient trop loin ?

répond :

A.8 - j'ai trouvé qu'y avait des actions où ils allaient: loin / euh: investir le truc du patron: le lui faire: les femmes quand elles l'ont pris là / je me suis dit "Y a des moments où ça va un peu loin"

C'est l'action du *découronnement* du directeur par les femmes de mineurs qui, dans la mémoire de ce cadre, a le plus de saillance. L'acte carnavalesque est donc un fort adjuvant de la lutte ouvrière.

- Pourquoi alors tendre à censurer cette dimension ? Il semble que si les ouvriers ont des réticences à dire cette pratique c'est qu'ils en méconnaissent sa dimension culturelle, au-delà qu'ils ne la reconnaissent pas en tant que telle. Pour vérifier cette hypothèse, les enquêteurs ont interrogé, dans la post-enquête, certains locuteurs sur le carnaval. Tous, sans exception, sont surpris d'apprendre que telle ou telle de leurs actions en relève. Citons un fragment d'entretien avec François Combe :

B.1 - la grande-bouffe à La Levade / le déménagement de Valros (14) / moi je prétends que ça a un lien avec le carnaval / tu vois toi tu sens un lien avec ça ou pas du tout ? ///

A.2 - chais pas //

B.3 - le carnaval pour toi qu'est-ce que c'est ?

A.4 - (rire de A)

B.5 - carnaval pour toi ça évoque quoi ?

A.6 - ah je s-/ la mascarade (rire de A) /

Dans l'ensemble du corpus d'enquête, on ne trouve aucune occurrence du praxème *carnaval*, alors que, pour évaluer leurs actions, les mineurs, assez fréquemment recourent aux praxèmes *épopée*, *cinéma*, *théâtre*, *western* ... Au delà de la nomination, c'est la reconnaissance de la contre-culture du carnaval en tant que rupture/subversion de l'ordre dominant qui semble avoir disparu en conscience. Fait de dominance culturelle : le

renversement du haut par le bas n'est plus guère perçu que comme une "bassesse" (15), l'action comme une exaction, qu'il convient de taire dans les interactions exogroupales.

- Les sujets porteurs de la culture de carnaval ont intériorisé sous forme d'auto-dévaluation, la dévalorisation de la dominance : aux yeux de la morale syndicale ouvrière, les actions carnavalesques sont sinon déshonorantes, tout au moins quelque peu inavouables : on en réserve les récits pour les situations de parole *endogroupales*. On comprend que les enquêtés aient eu tendance, globalement, à les taire aux enquêteurs que leur statut place du côté de la dominance culturelle, de la "culture officielle" (même si, par les discours qu'ils tiennent, ils se placent du côté de la contre-culture du carnaval, qu'ils valorisent) (16).

- Contradiction donc entre une pratique et la représentation de sa valeur sur le marché social de l'interaction verbale enquêteur-enquêté. Une pratique culturelle peut se perpétuer alors même qu'elle n'est pas reconnue comme telle en conscience par ceux qui l'actualisent. La dominance, si elle a pu effacer jusqu'au nom de carnaval, n'a pas entamé sa force symbolique, son potentiel de subversion. Carnaval n'est pas mort, mais, comme tout ce qui relève de l'en-deçà, du bas, si on peut le faire, il convient de ne pas (trop) le dire ...

III.4 - IDENTITE SOCIALE ET IDENTITE SEXUELLE. VERTIGES CARNAVALESQUES

Nous avons vu, en étudiant le corpus - ou plutôt des fragments - du *banquet au château*, ce qui, dans la parole ouvrière confrontée à la tâche de mettre en récit une action carnavalesque, se joue de son identité sociale.

J'aimerais maintenant montrer comment l'identité *sexuelle* du narrateur peut également intervenir dans ce type de récit pour allier ses effets à ceux produits en relation avec l'identité *sociale* ou au contraire pour les contredire. J'analyserai deux récits du *découronnement du directeur*, le premier narré par une femme, le second par un homme. Comme il a été dit dans la présentation de l'action carnavalesque du *découronnement* (supra 2), la figure de l'inversion est ici au moins double :

- inversion sociale : mineurs/directeur
- inversion sexuelle : ce sont les *femmes* de mineurs qui *découronnent le directeur*.

Alors qu'elle est secondaire dans les 10 autres versions du corpus, cette seconde dimension, dans les deux occurrences retenues, s'avère primordiale : c'est en tant que femme ou en tant qu'homme, donc à partir de son identité sexuelle, que la narratrice / le narrateur

racontent : soit pour investir la structure carnavalesque, soit pour ôter à l'action sa dimension de subversion sociale en la condamnant comme exaction.

III.4.1 - CONCOURS

Le récit présenté (R11) est extrait de l'interview d'un couple : Hervé Pujol, mineur-gréviste de Ladrecht, et sa femme, Lucienne. Le conflit repéré précédemment à l'intérieur de la parole des interviewés entre le désir de dire la dimension carnavalesque et sa censure tend ici à *s'extérioriser*, chacun des membres du couple étant l'un ou l'autre pôle : Hervé occupe la position de la censure, Lucienne celle du désir de dire la subversion carnavalesque. L'enquêtrice C sollicite de Lucienne la mise en récit du *découronnement* :

- C.1 - et: / quand les femmes sont allées voir euh: / Portal / sont allées voir le directeur vous y étiez ?
- D.2 - (mouvement d'approbation de la tête)
- C.3 - alors ça je voudrais que vous me le racontiez /
- A.4 - elle a reçu un coup de pied même de Portal
- C.5 - (essayant d'interrompre A =)
- D.6 - (rire de D)
- C.7 - c'est pas possible ça c'est dur de prendre la parole / (1) alors racontez-moi comment ça s'est passé un peu (1)
- D.8 - eh bé: is avaient décidé d'aller voir Portal alors ...
- A.9 - c'est-à-dire on est allés: boudu: je sais pas combien de fois on l'a on l'a: coincé ...
- D.10 - is sont allés plusieurs fois bon bé cette fois-là: / = non comme ça s'est passé ? on était sur le carreau non ? /
- A.11 - je me rappelle pas / c'est qu'on y est allés tellement de fois chez le Portal ...
- D.12 - du carreau / eh bé c'est la fois qu'y a eu les C.R.S. / qu'on est montés à La Grand Combe
- A.13 - ah oui / et puis de là on est allés à la direction /
- D.14 - on était: / bon au passage à niveau là à Fontane (mm C) / du passage à niveau on est montés à La Grand Combe / essayer de vider le camion de charbon
- A.15 - le: train:
- D.16 - le train ...
- A.17 - le camion c'est après /
- (D.16) - et là pardi: / le: le charbon était gelé / i tombait pas / les portes ouvertes (rire de B C) / oh fan de lop /
- A.18 - on a pas eu de chance
- D.19 - (1) on était en colère eh (1)
- A.20 - on avait ouvert tous les wagons eh / mais (1) y avait pas moyen de le faire tomber (1)
- D.21 - bon: / de là on retourne: à Fontane / Fontane / allez on décide d'aller: à la direction / on arrive là-bas is étaient pas en réunion ! / alors sas que quand (1) is ont entendu ce: / "Les voilà" / chacun dans leur bureau / i restait que mon Portal (1) / (rire de D) je me rappelle (1) assis là au fond de cette grande table (1) / et il avait des papiers devant lui / et pardine tout le monde criait tout le monde mais / moi j'arrive devant lui j'y dis "Ah ouh ! y a des papiers là / on peut pas les regarder ?" / et Combe i me dit "Si si si c'est à nous" / alors en feuilletant comme ça / Combe d'un coup i dit "Faites voir faites voir qu'est-ce c'est qui-là ? / fan de lop bé on était pas au courant" / c'était / au sujet de: / que cette lettre puis ça a paru: / is l'ont fait paraître sur les journaux ce papier / c'était un bonhomme qui: / avait quitté la mine non ? /
- A.22 - me rappelle pas ...
- D.23 - à la reconversion je sais pas / il était employé dans un autre / cette boîte fermait / et lui peuchère il avait pas assez pour sa: retraite / il y manquait un an mais i se trouvait: à la rue / "De quoi ?" / alors il a dit: / enfin ça a paru sur les journaux puis de là moi j'ai dit "On le descend au fond" / rire de C) "On descend le Portal au fond" / alors on l'a attrapé

- à quatre femmes / mais là i se laissait faire / c'était serré / i se laissait faire mais quand on est arrivées dans la pièce à côté / qu'on le portait / (rire de D) (1) i s'est détendu d'un coup / j'ai reçu un coup de pied / une autre un autre / Rose / un coup de tête dans son estomac (rire de B C) (1) il était blanc: / ah ouh qu'il était blanc / et mon gamin peuchère "Man i t'a fait mal ? j'y casse sa figure" / (rire de D) j'y dis "Eh: laisse faire / on va porter plainte" j'ai dit / "pour coups et blessures" (rire de D)
- A.24 - le Portal il avait pas le beau rôle là eh / pasque vous savez qu'on est allés le bouger quelques fois eh
- D.25 - Combe i nous disait "Vous faites faire des certificats eh on porte plainte" / (rire de D)
- B.26 - et après vous l'avez vous l'avez pas descendu alors ?
- C.27 - et alors ?
- D.28 - eh non ! après on l'a pas descendu : (rire de C) moi je l'aurais descendu eh / je vous garantis que moi je l'aurais fait tenir au fond eh /
- C.29 - eh bé dites-donc
(interruption d'un voisin)
- D.30 - mais: / les femmes on aurait été mé- plus méchantes que les hommes
- B.31 - bon ! /
- D.32 - ah oui / ça va que les hommes nous disaient de non: / de pas le faire ou: / on aurait été je crois plus méchantes
- A.33 - ç'aurait été la bonne occasion ...
- C.34 - vous l'auriez secoué un peu plus ...
- D.35 - ah oui ...
- (A.33) - pour se foute l'opinion publique contre nous ...
- D.36 - ah là je le prenais eh / ce jour-là j'étais: / i descendait eh / et il aurait remonté: // ah oui je l'aurais fait /
- C.37 - il a dû avoir une peur solide
- D.38 - il était blanc /
- C.39 - et alors avec qui vous l'avez attrapé pour le transporter comme ça ?
- D.40 - y avait Rose: je sais puisqu'elle a reçu un coup à: son: estomac elle / Rose Morin /
- C.41 - c'était les fortes femmes ça quand même !
- A.42 - ah non Rose Morin peuchaire
- D.43 - eh oui moi: / je l'aurais bien descendu //
- A.44 - si on avait voulu le descendre on l'aurait descendu bien avant / ou même quand i visitait la mine on l'aurait coincé
- D.45 - eh non: mais i fallait qu'i descende: (2) par les femmes (2) (rire de D) c'est là que:
- A.46 - c'est pas ça le le ...
- D.47 - il aurait vu un peu / on se serait occupées de lui en bas / on y aurait fait sa soupe nous / (rire de D)
- C.48 - (1) bé je le plains alors (1)
- D.49 - on y aurait ramassé quelques babarôts là-bas //
- B.50 - en somme Portal il a eu plus peur des femmes que des hommes / (...)

Alors même que les interlocuteurs sont 4, l'interaction tend à être duelle : entre C et D. C l'enquêtrice, qui est à l'initiative, sélectionne D (C.1, D.2), défend la prise de parole de son interlocutrice contre les empiètements de A (C.5, C.7), se positionne comme seul narrataire du récit à venir sollicité :

C.7 - (...) racontez-moi (17)

C dessine donc une sphère d'interlocution entre femmes, à l'exclusion des participants masculins. Cette stratégie est globalement acceptée par D et B, initialement contestée puis tolérée par A.

- D prend le relai de la parole que lui tend C : c'est elle qui raconte (ce qui se repère à la longueur des tours D.21 et D.23), sans pour autant exclure son mari : elle lui adresse des demandes de confirmation (D.10/A.11 ; D.21/A.22), accepte l'alter-réparation

(D.14/A.15) sur la substitution *camion/train*, discute avec lui dans les évaluations post-narratives. Sans pour autant non plus effacer l'enquêteur B comme narrataire : si on ne repère aucune marque linguistique de ce que D raconte pour C et B (18), on peut l'inférer du comportement de B.

- B, s'il intervient moins que C dans cette plage (19), émet des régulateurs (rire en D.16, D.23, *bon* en B.31), une *relance* narrative (B.26), une évaluation post-narrative (B.50) : il participe effectivement à l'interaction.

- Si D et B entrent - en l'assouplissant - dans la stratégie de C, il n'en va pas de même pour A, qui, au moins au début de cette plage, la conteste frontalement :

. Hervé tente d'interdire sa femme de parole, soit en parlant à sa place (A.4), soit en l'interrompant (A.9). On pourrait mettre ces interventions au compte d'une susceptibilité (masculine) blessée : C.1, en sélectionnant la parole de Lucienne, du même coup, écarte celle de Hervé ; en s'intéressant à l'action des femmes pendant la grève, elle délaisse pour un temps celle de ses actants principaux (dont Hervé faisait partie) : les hommes. Sans écarter totalement cette interprétation, je ne la trouve pas déterminante. D'abord parce qu'à d'autres moments de l'interview, lorsque les enquêteurs sollicitent la parole de Lucienne, Hervé n'a pas ce type de réaction. Surtout parce que ce conflit que nous repérons au niveau de l'enchaînement des tours de parole est également argumentatif :

. la catégorisation de l'événement par l'enquêteur est relativement neutre dans la formulation de *l'annonce de nouvelle* :

C.1 - (...) les femmes sont allées *voir* (...) le directeur

Le verbe *voir* - à la différence du praxème *secouer* que les intervieweurs emploient dans la plupart des autres interviews pour solliciter le récit du découronnement ("tu y étais lorsque les femmes sont allées *secouer* le directeur") - ne présuppose pas la dimension carnavalesque même s'il peut bien sûr la sous-entendre. Hervé recatégorise l'événement en agression ("coup de pied"), dont la destinataire-victime est sa femme, le destinataire-agresseur le directeur :

A.4 - elle a reçu un coup de pied même de Portal

Cette inversion des pôles actantiels (20), compte tenu de la suite de la séquence, me semble avoir pour fonction, entre autres, de conjurer par avance une éventuelle orientation discursive du côté du carnaval.

. le tour de parole A.9 développe une autre stratégie : il invalide la pertinence du récit de l'événement initié par Lucienne en D.8 :

D.8 - eh bé: is avaient décidé d'aller voir Portal alors ...

A.9 - c'est-à-dire on est allés: boudu: je sais pas combien de fois on l'a coincé

On peut entendre l'effacement en *itérativité* ("combien de fois") de la *singularité* de l'événement comme une tentative de bloquer le récit, ce à double titre :

- argument de convenance interactive (devoir). Il n'est de récit que de l'exceptionnel. Le coefficient de *narrabilité* d'un événement diminue lorsqu'il tend à se répéter : il ne vaut plus la peine d'être raconté ;

- argument de compétence du narrateur (pouvoir) : raconter, c'est savoir, connaître. Or l'itérativité efface la saillance et génère l'oubli (21) : la mise en récit ne saurait donc advenir.

Je mets donc la stratégie de A globalement au compte de la censure interactive : pour le militant très traditionnel, à la parole souvent interpellée par la langue de bois, qu'est Hervé, ce type d'action ne se raconte pas à des éléments exogroupaux, fussent-ils des sympathisants sympathiques de la cause du charbon en Cévennes !

Confrontée à la stratégie de son mari, Lucienne - avec l'aide de l'enquêtrice - ne s'en laisse pas conter :

- Si elle admet l'itérativité de l'événement, elle ne lui accorde pas valeur d'argument pour récuser sa mise en récit. Au contraire, selon l'enchaînement concessif, elle détache sur l'horizon d'itérativité posé par A la singularité de l'action qu'elle projette de narrer à l'aide du démonstratif composé : *ce...là* :

D.10 - is sont allés plusieurs fois bon bé *cette fois-là* (...)

- Si elle reprend l'inversion des pôles actantiels avancée par son mari (A.4), c'est pour l'énoncer avec distance humoristique (notée par les (1) ... (1)).

D.23 - (...) (1) i s'est détendu d'un coup / j'ai reçu un coup de pied / une autre un autre / Rose / un coup de tête dans son estomac (rire de BC) (1)

Le retournement de l'agresseur en agressé est ici modalisé du rire de la locutrice (auquel répond d'ailleurs le rire des enquêteurs). Loin de fonctionner comme réorientation du carnavalesque, cette scène est enchâssée dans sa structure en tant que figure de l'*inversion*.

Le récit que fait Lucienne de cette action, après avoir fait toute sa place au script syndical (D.12-D.23), tend fortement à mettre en scène la dimension carnavalesque, à la spectaculariser (D.23). Plutôt que d'en faire l'analyse, je décrirai la traversée de la parole de la narratrice par la culture du carnaval dans les *évaluations post-narratives* (B.26-D.49) : à un moment où elle est beaucoup moins liée par les contraintes référentielles.

- La narratrice, après avoir raconté, s'éloigne de la ligne des événements réels, pour envisager des possibilités non-réalisées :

D.28 - (...) moi je l'aurais descendu eh / je vous garantis que moi je l'aurais fait tenir au fond eh /

Fantasmatiquement (conditionnel passé), se désolidarisant du *on* groupal pour se saisir dans sa singularité de sujet (*je*) (22), Lucienne actualise un élément carnavalesque que l'action n'a pas réalisé (23) : la "descente" du directeur au fond de la mine. Soit une *inversion*

topographique (avec croisement isotopique) : le haut de la hiérarchie inversé/ramené à l'inférieur spatial.

- L'interpellation carnavalesque est plus explicite encore dans les tours de parole D.47 et D.49 :

- D.47 - (...) on se serait occupées de lui en bas / on y aurait fait sa soupe nous /
 D.49 - on y aurait ramassé quelques babarôts là-bas

On appréciera l'antiphrase qui, en D.47, renvoie la femme à la cuisine au moment même où, comme dans le carnaval, le renversement des rôles sociaux se double du renversement des rôles sexuels. La soupe imaginée rappelle la soupe de carnaval, qui se concocte moins avec des aliments qu'avec des rebuts, voire des excréments : les *babarôts*, ce sont, en occitan, les blattes dont les larves vivent dans les graines des légumineuses ... En *occitan* : il me semble pour le moins significatif que ce soit seulement à cet endroit (24) que l'occitan intervienne spontanément dans cette interview (dont la durée totale est de 1h40). J'y verrai une figure de l'*inversion linguistique* : la langue du bas de la diglossie franco-occitane participe du carnaval qui met le monde cul par dessus tête ...

La traversée de la parole de Lucienne par le carnaval tient bien sûr à la forte inscription d'identité sociale que cette structure - en tant qu'inversion de la dominance sociale - permet. Lucienne appartient à la classe ouvrière, et actualise cette identité narrativement par la parole de carnaval, et ce d'autant plus librement que, sur la scène de l'interview, son mari occupe la place de la censure.

Pas seulement cependant, me semble-t-il. Tout autant que l'ouvrière, c'est la femme qui parle et rejoue fantasmatiquement - du fait du type d'action mis en récit - l'inversion de la dominance sexuelle. Cette dimension, qui affleure peut-être en D.30 (à l'occasion du comparatif : "les femmes on aurait été plus méchantes que les hommes"), apparaît clairement dans la séquence D.43 - D.45 :

- D.43 - eh oui moi/ je l'aurais bien descendu
 A.44 - si on avait voulu le descendre on l'aurait descendu bien avant / ou même quand i visitait la mine on l'aurait coincé
 D.45 - eh non: mais i fallait qu'i descende: par les femmes / (rire de D) c'est là que:

Léger conflit mari/épouse mettant en scène l'opposition hommes/ femmes ? Oui pour Hervé ; pas seulement pour Lucienne.

- Hervé (A.44), imperméable à l'esprit du carnaval, conteste la pertinence actantielle féminine devant l'acte de *descendre le directeur*. Il lui substitue un actant saisi par le pronom *on*, valant pour *nous les hommes* (selon d'ailleurs l'interprétation qu'en fait Lucienne d'après le tour suivant, D.45), ce qui revient à effacer l'*inversion sexuelle*. Il remplace ensuite le programme construit sur *descendre* par un tour construit sur *visiter et coïncider*

("quand i visitait la mine on l'aurait coincé"), ce qui revient à effacer l'*inversion topographique* pour la remplacer par une action en rapport direct avec le script du travail dans la mine : le directeur fait effectivement des tournées du fond et il arrive que les mineurs l'interpellent pour discuter spontanément de leurs problèmes (25).

- Lucienne (D.45) rétablit fortement la dimension carnavalesque neutralisée par Hervé en un programme de phrase qui va retenir toute notre attention :

- i fallait qui descende: par les femmes

Lucienne reprend le verbe *descendre* et réintroduit par là l'*inversion topographique*. Dans la construction d'un programme de phrase sur ce verbe, elle produit un forçage de la norme : la complétive semble commencer à la diathèse active (*qu'i descende*) et se finir à la diathèse passive (*par les femmes*). Conflit de diathèses ? Il ne me semble pas. Je fais l'hypothèse interprétative suivante : Lucienne, en retournement des tours actifs construits sur *descendre* :

D.43 - je l'aurais descendu
A.44 - si on avait voulu le descendre

cherche à produire un tour passif. Elle le réussit en positionnant l'actant *directeur* en fonction de sujet (*il*) ; rate l'actualisation de l'auxiliaire *être* du passif ; retrouve cette diathèse en positionnant l'actant *femmes* en complément d'agent (*par les femmes*). Si mon interprétation est juste, pourquoi cette coûteuse construction passive, alors que la diathèse active eût été plus simple et plus aisément actualisable puisque reprenant les tours antérieurs ?

- / i fallait que les femmes le descendent / ?

Cet emploi me semble relever d'un des fonctionnements textuels du passif. On sait que cette construction est substituée à son homologue actif lorsqu'il s'agit notamment d'exprimer (a) en position de *thème* un actant que la logique naturelle des fonctions syntaxiques catégorise comme *patient* (ici *le directeur*) ; (b) ou/et en position de *rhème* un actant que ladite logique catégorise comme *agent* (ici *les femmes*). Dans l'occurrence qui nous occupe, plutôt que de mettre en position de thème l'actant *directeur*, il s'agit surtout, pour la locutrice, de mettre en position de rhème l'actant *femmes*, ce qui produit ici un effet d'insistance syntaxique (26), corroboré par l'intonation emphatique (notée (2) ... (2)) qui soutient l'énonciation de ce syntagme. De la sorte, l'*inversion sexuelle* se trouve rétablie et posée comme essentielle pour l'action imaginée. Le sujet féminin s'inscrit sous l'actant *femmes*. C'est à partir de son identité sexuelle - et pas seulement de son identité sociale - que la narratrice investit la structure carnavalesque pour, dans les évaluations post-narratives, dire voire célébrer, tant son ton est emphatique, les inversions sociale, sexuelle, topographique

et linguistique. Ajoutons que cet investissement a été, sinon produit, à tout le moins favorisé par la structure de l'interaction décrite pour commencer qui définissait une sphère d'interlocution entre femmes, soulignant, sinon valorisant, l'identité féminine.

L'identité sociale et l'identité sexuelle de la narratrice conjuguent donc leurs effets pour produire un récit fortement traversé par l'esprit et le langage du carnaval. Il en sera exactement l'inverse dans le récit que nous allons maintenant étudier, où ces deux dimensions entrent en conflit, ce qui a pour conséquence d'évacuer ladite structure.

III.4.2 - CONFLIT

Nous avons rencontré la parole de Roger Baret dans la narration du *banquet au château* (supra 3.3.2, R1) : nous avons vu alors comment sa narration à la fois censurait et exhibait la dimension carnavalesque de cette action qui réalisait une inversion sociale. Rien de tel dans son récit du *découronnement du directeur* où l'inversion sociale se double d'inversion sexuelle : le script carnavalesque - bien sûr méconnu en tant que tel - ne fait pas l'objet d'une censure (initiale) ; il est au contraire exhibé - en effacement quasi total du script syndical (occupation du bureau du directeur) - pour être condamné, non au nom d'une morale syndicale mais à partir d'une angoisse fondamentale : l'angoisse de castration. Roger est en train d'évaluer les différentes actions de la grève :

- A.8 1 ah je / j'étais pas pour ces: pour ces choses dures tu sais là
 2 aller: aller faire des conneries
 2 aller: casser tout
 4 aller: /
 5 et: bien des fois j'é- j'étais contre quand même eh /
 6 y avait des choses que ça je supportais pas comme: ...
 C.9 (7) par exemple
 (A.8) 8 quante nous sommes a- quante nous avons occupé les bureaux centraux et que nous
 avons séquestré le: le:
 C.10 (9) Portal
 (A.8) (8) le directeur Portal (oui C) y y avait des femmes que: elles disaient: / des grossièretés
 mon pauvre que tu: / tu les aurais pas supportées /
 10 et à moment donné / is voulaient le mettre à poil (rire de B) /
 11 aors is l'avaient pris / tu sais (ouais C) is l'avaient pris le: / un de chaque côté /
 12 et: et: is y avaient pris les pieds
 13 y avait quatre femmes (ouais C) /
 14 pense
 15 mets-toi à la place de ce type toi (rire de C) /
 16 i s'est débattu /
 17 il a donné un coup de coude à Rose /
 B.11 (18) à Rose oui
 (A.8) 19 à Rose eh
 20 et elle a: elle a: elle a été K.O. (rire de C, B) /
 21 eh bé / encore un peu is voulaient le tuer ce type /
 22 mais mets-toi à la place de ce type (rire de C) //
 23 merde ! il a sa fierté
 24 oh is voulaient le mettre à poil oh (rire de C) /
 25 à moi on m'aurait fait ça

- 26 moi:: m- femmes ou hommes même: à n'importe qui oh / je tape
 27 tant pis pour moi eh oh (rire de CB) /
 28 c'est pas vrai ?
 B.12 (29) (1) il a dû avoir peur Portal non ? (1)
 A.13 30 Portal ? mais: on aurait on aurait dit un linge /
 31 pâle dis comme:: /
 32 il a eu peur là eh /
 33 franchement il a eu peur là /
 C.14 (34) mais: (2) vous (2) vous l'auriez pas laissé faire
 A.15 35 oh bé: /
 B.16 (36) (1) y en avait qui voulaient peut-être (1)
 A.17 37 (rire approbatif de A) // oh is:: is ont été jusqu'à la dernière limite là eh / jusqu'à ce que: i
 fasse mal à quelqu'un voilà /
 38 et après: is voulaient le battre
 39 après is voulaient le: /
 40 mais si c'est pas François qui qui se mette au milieu et: moi-même
 41 bé on l'entourait / pour pas qu'on le tape //
 B.18 (42) alors parfois tu ...
 A.19 43 où ça va ça ?
 44 où ça va ça ? //
 45 moi des choses comme ça j'étais pas d'accord non /
 46 moi qu'on tape sur un type pasque: pasque: Portal / c'était pas le:
 47 est-ce qu'il avait le pouvoir lui ? (bien sûr C) /
 48 il avait aucun pouvoir lui
 49 si si il aurait pu: / nous aider /
 50 mais nous aider /
 51 mais en étant patron /
 52 est-ce qu'un patron vous aide vous ?
 C.20 (53) (rire de C) (1) bé: écoute pas tellement / pas tellement (1)
 A.21 54 pas tellement eh

Il s'agit d'un récit *exemplaire*, qui vient en exemplification (P8, *comme*, simultanément à la demande d'exemplification de l'enquêtrice : P7, *par exemple*) de l'argument développé en P1-P5 : que A n'était pas d'accord avec certaines actions de la grève. Cet argument sera repris, comme bouclage du récit en P45. Ainsi introduite et close, la scène du découronnement est mise en récit de façon très critique. Nous analyserons les bases de cette désapprobation. Au préalable, explicitons la structure de cette séquence. D'un point de vue narratif, on distingue :

- . une première mise en récit (P6-P28) avec :
 - protocole d'accord (P6, P7), réduit au seul introducteur de récit exemplaire : *comme* ;
 - orientation : les circonstanciels de temps de P8, l'indication de P13 ;
 - complication : P8, 10, 11, 12 ;
 - évaluation : P14, 15 ;
 - résolution : P16, 17, 20, 21 ;
 - évaluations post-narratives : P22-P27 ;
 - coda : P28 (le narrateur rend la parole au narrataire par une question).

. Ce premier récit est suivi de deux relances narratives des enquêteurs : P29 (B.12) et P34 (C.14), qui induiront une deuxième mise en récit (P37-P54) avec :

- complication : P37, 38, 39 ;
- résolution : P40, 41 ;
- évaluations post-narratives : P43-P51 ;
- coda : P52 ;
- réponse du narrataire : P53.

Avant de passer à l'analyse, explicitons un brouillage des marqueurs de non-personne, dû à ce que le locuteur ne réalise pas toujours l'opposition de genre du pronom de 3ème personne, au pluriel : ils / (elles). Dans la bouche de Roger, la forme transcrite *is* peut renvoyer, selon la norme, à un masculin pluriel et à un masculin + féminin pluriel ; mais aussi à un féminin pluriel. Ainsi, par exemple, les *is* des propositions P10-12 réfèrent-ils à un féminin, comme l'explicite, rétroactivement P13 : "y avait quatre *femmes*" (27).

Réduisons d'autre part une ambigüité du marqueur *vous* dans le tour C.14 :

P.34 - mais: (2) vous (2) vous l'auriez pas laissé faire

Ce *vous* - le contexte et le co-texte permettent de le préciser - est un masculin pluriel qui réfère à l'actant *les mineurs*.

La production de ce récit est tout entière structurée par la problématique de l'identité sexuelle que nous pouvons analyser (a) au niveau de la relation interlocutive narrateur/ narrataires, (b) au niveau de la relation narrateur/actants du récit.

1. La relation narrateur/narrataires

Alors même qu'il est en face de deux interlocuteurs, Roger sélectionne le narrataire masculin (B), l'interpelle fortement, et met entre parenthèses le narrataire féminin (C) :

P (8)	(...) elles disaient (...) des grossieretés <i>mon pauvre que tu: / tu les aurais pas supportées</i>
P11	aors <i>is l'avaient pris / tu sais (ouais C)</i>
P14	pense
P15	<i>mets-toi à la place de ce type toi (rire de C) (29)</i>
P22	<i>mais mets-toi à la place de ce type (rire de C)</i>

Exclue de la scène narrative alors que c'est elle qui a contribué à la sollicitation du récit (C.9 : *par exemple*), que c'est elle aussi qui a réduit une panne lexicale en fournissant le nom de l'actant (C.10 : *Portal*), l'enquêtrice essaie dans un premier temps de réintégrer ladite scène : elle fournit le régulateur *ouais* :

- en réponse à l'interpellation métadiscursive adressée à B :

P11 aors *is l'avaient pris / tu sais (ouais C)*

- en confirmation d'une *indication* :

P13 y avait quatre femmes (*ouais C*)

L'effraction ne sera cependant pas payante. A continue de s'adresser au seul B. C change alors d'attitude : les deux rires qui ponctuent P15 et P22 sont des rires plutôt moqueurs, fortement contrediscursifs.

Si A s'adresse au seul narrataire masculin et l'interpelle fortement c'est que, pour produire cette mise en récit où il y a va de l'identité sexuelle, il a besoin d'un espace d'interlocution construit sur le seul *même* masculin. Preuve a contrario : lorsque, en évaluation post-narrative conclusive (P45-P54) le directeur est appréhendé non selon son identité sexuelle mais selon son identité sociale (*patron*) :

P52 est-ce qu'un *patron* vous aide vous ?

le narrateur s'adresse à ses *deux* interlocuteurs - *tu* cède la place à *vous* - et réintègre donc sur la scène interlocutive C qu'il avait tenue à l'écart de la scène narrative.

Posant l'enquêteur B en *même*, Roger s'efforce de lui faire partager sa condamnation des actes carnavalesques des femmes sur la personne du directeur :

- en le sollicitant, voire en lui intimant de s'identifier à cet actant. Ce sont les impératifs "mets-toi à sa place" de P15 (28) et P22 ;

- en lui posant, en *coda* de la première boucle narrative, une question très orientée (interro-négative) :

P28 c'est pas vrai ?

qui l'invite à ratifier le caractère condamnable de l'action qui vient d'être mise en récit (construction interactive de la *véridiction* non sur l'authenticité référentielle de l'action mais sur la justesse de l'évaluation du narrateur).

Le narrataire B, s'il accepte d'être l'interlocuteur privilégié de A pour ce récit, n'entre pas dans sa stratégie :

- la mise en mots des actes carnavalesques, alors qu'elle est fortement dramatisée - ton scandalisé - par le narrateur, est accompagnée - du côté de B - de régulateurs contrediscursifs : des *rires* qui présupposent que B ne se met précisément pas à la place du directeur mais appréhende la scène de l'extérieur, condition pour qu'elle soit comique :

P10 et à moment donné / is voulaient le mettre à poil (*rire de B*)

Rires qu'il joint à deux reprises à ceux de l'enquêtrice :

P20 et elle a: elle a: elle a été K.O. (*rire de C, B*)

P27 tant pis pour moi eh oh (*rire de C, B*)

Façons, pour B, de refuser la construction d'un *même* - sur la base de l'identité sexuelle - avec le narrateur, dans la condamnation des actes des femmes. Plus même : façon de construire un *même* avec qui a été mis provisoirement hors interaction verbale : l'enquêtrice *femme*.

- en enchaînement à la demande de confirmation sollicitée par A (P28), B prend le relai de la parole qui lui a été attribué non pour répondre (d'où un léger affront de B envers A dans la mesure où la question de ce dernier reste sans réponse) mais pour produire lui-même une question à plusieurs niveaux fortement contre discursive :

(A.8) 28 c'est pas vrai ?
B.12 29 (1) il a dû avoir peur Portal non ? (1)

Pourquoi cette question ? On peut y voir une influence intertextuelle des récits de cette même action précédemment recueillis. Par exemple dans la version de Lucienne Pujol (R12), on trouve déjà cette *relance* narrative :

C.37 - il a dû avoir une peur solide

Plus interactivement : questionner sur la peur de l'actant masculin, c'est, tout en s'inscrivant dans un possible narratif absolument cohérent avec la narration antérieure, mettre à jour un tabou de la parole de A, fortement traversée - dans toute l'interview - par l'idéologie machiste : l'homme qui *a peur ... des femmes* ! Le rire qui accompagne P29 est fortement ambigu. Il peut signaler que B refuse l'identification à l'actant *directeur* que lui a proposée A, et par là même refuse la construction d'un *même* avec le narrateur sur la base de l'identité sexuelle et dans la condamnation de l'action des femmes : B se distancie, voire se moque de cette construction comme de cette condamnation. Simultanément et contradictoirement à ces dimensions quelque peu conflictuelles, le rire de B - à l'inverse d'une argumentation polémique - peut être entendu par A comme une invitation à rire lui-même et avec B de cette scène (soit construction avec B d'un *même* distancé).

Plus narrativement : B n'inscrit-il pas aussi sur l'actant *directeur* la peur entendue dans la parole de A, selon l'acte de langage indirect que nous avons proposé de nommer *narrativisation de la scène interlocutive* (Bres 1989b) ?

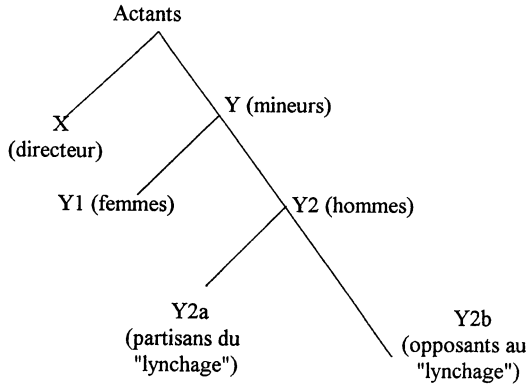
A confirme l'orientation de la question de B : la *peur du directeur* (P30-P33), mais loin de rejoindre celui-ci dans le rire de la moquerie, il conserve le ton dramatique qu'il avait adopté auparavant.

La relation interlocutive - complexe - que le narrateur essaie d'établir avec un narrataire sans donc y parvenir s'origine dans l'événement mis en récit qui concerne la relation narrateur/actant(s).

2. La relation narrateur/actants

J'ai posé, au principe du récit, l'investissement des sujets narrateur et narrataires qui "donne vie" aux actants selon le processus de l'adhésion (*même*) et de l'opposition (*autre*). Ce processus est ici particulièrement pregnant. Ce récit comporte deux actants : *le directeur* (X), *les mineurs en grève* (Y), ce dernier refendu en *les femmes* (Y1) et les hommes (Y2),

lui-même refendu entre ceux qui voulaient frapper le directeur (Y2a), et ceux qui ont empêché cet acte (Y2b). Soit :



Le plus souvent - mais pas systématiquement - dans les récits oraux d'expérience personnelle, le narrateur, dans la mesure où il a participé à l'action qu'il met en récit, s'identifie à l'actant qu'il a été (phénomène que signale et écrase à la fois l'emploi de la première personne : *je*). C'est bien sûr le cas du récit de Lucienne Pujol : Lucienne-narratrice s'identifie à Lucienne-actrice. Roger - en tant qu'actant - appartient au groupe des mineurs (Y), plus précisément encore au groupe des hommes qui ont empêché le "lynchage" du directeur (Y2b). On pourrait s'attendre à ce qu'il s'investisse sous l'actant qu'il a été et raconte donc à partir du point de vue de Y2b. Ce n'est pas le cas.

La première boucle narrative (P6-P28) - avant les interventions-relances des narrataires - met en place les seuls actants *directeur* (X) et *femmes* (Y1). C'est seulement sur question d'un narrataire (C.14) :

P34 mais (2) vous (2) vous l'auriez pas laissé faire ?

qu'est introduit l'actant *hommes* (Y2), et très rapidement mise en récit (P38-P41) sa refente entre ceux qui voulaient frapper le directeur et ceux qui s'y sont opposés (dont faisait partie Roger). La séquence d'action où il intervient en tant qu'actant, Roger aurait donc omis de la mettre en récit sans l'intervention des narrataires ; il l'escamote ensuite, parce qu'en tant que sujet narrateur il s'investit ailleurs : sous l'actant *directeur* auquel d'ailleurs il revient dans les évaluations post-narratives de cette seconde mise en récit : P46-P51.

Que les femmes découronnent carnavalesquement le directeur et pour Roger ce directeur n'est plus un *autre* dont il peut célébrer avec jouissance, depuis son identité *sociale*, le renversement mais un *même* dont il partage empathiquement les malheurs depuis

son identité *sexuelle*. Ce mouvement d'identification qui traverse la mise en récit s'explique dans les évaluations post-narratives du premier récit :

- 25 à moi on m'aurait fait ça
 26 moi:: m- femmes ou hommes même: à n'importe qui oh / je tape
 27 tant pis pour moi eh oh (rire de CB)

Fantasmatiquement, à l'aide du conditionnel passé (P25) (29), Roger se met littéralement à *la place* du directeur, après avoir raconté *de sa place*.

Sans crainte de trop solliciter le texte, on peut avancer que cette scène du découronnement active, pour Roger, le fantasme de castration (30) lisible hyperboliquement en P21 et métonymiquement en P24 :

- 21 eh bé / encore un peu is voulaient le tuer ce type (rire de C)
 24 oh is voulaient le mettre à poil oh (rire de C) /

C'est certainement cet ancrage au plus profond de son identité qui explique que Roger - qui n'a de cesse dans le reste de l'interview de critiquer, avec beaucoup d'intransigeance, sur une base *de classe*, l'attitude du directeur et de raconter les *coups* pendables qu'il lui a joués pendant la grève - s'identifie à lui dans les évaluations post-narratives de ce premier récit et en arrivera, dans les évaluations post-narratives du second (P43-P51), à le disculper, à le blanchir en tant que *patron* :

- 47 est-ce qu'il avait le pouvoir lui ? (bien sûr C) /
 48 il avait aucun pouvoir lui
 49 si si il aurait pu: / nous aider /
 50 mais nous aider /
 51 mais en étant patron /
 52 est-ce qu'un patron vous aide vous ?

On notera la forte dialogisation interne de la parole : l'argumentation habituelle militante perd ses repères. Roger en est conduit à fortement solliciter l'approbation de ses deux interlocuteurs (P52) pour qu'ils l'aident à fixer ce vertige.

Lucienne, Roger : deux paroles où l'identité sexuelle du narrateur - compte tenu de l'action à mettre en récit - joue en des sens contraires : pour appuyer la production d'identité sociale dans la célébration du script carnavalesque ; pour la neutraliser dans sa condamnation. Le récit oral apparaît fortement comme un lieu où le sujet parle *de* (au double sens de *à partir* et de *à propos*) ses identités.

Recours au faire carnavalesque, réticences à dire cette pratique, méconnaissance de sa dimension culturelle : par ces aspects je rapprocherai, pour terminer, le statut de contre-culture du carnaval de celui de la *langue dominée* dans la *diglossie*.

- Les intervieweurs ont le même sentiment, lorsque dans l'entretien ils valorisent, par leur questionnement, les pratiques carnavalesques ou la langue dominée, d'aller à l'encontre des préjugés établis : de par leur statut d'universitaires-chercheurs, ils devraient être du côté de la dominance socio-linguistico-culturelle.

- Comme la domination socio-culturelle pour le terme de *carnaval*, la domination linguistique impose jusqu'à l'effacement de la nomination de la langue dominée. Dans le cadre de la diglossie franco-occitane, le praxème *occitan*, maintenant en reconquête d'usage, était majoritairement méconnu, écrasé par *patois*. Au-delà de la nomination, c'est le statut même de *langue* qui est affecté : dans la conscience linguistique de nombre d'occitanophones, les termes d'origine occitane sont de l'argot. Nous l'avons vu : un locuteur avait du mal à récuser le terme de *bassesse* appliqué au carnaval.

- Les pratiques de lutte sont des lieux de retour, bien timide, très latéral, des pratiques linguistiques et culturelles minorées. La grève de Ladrecht a emprunté au rire du carnaval. Elle a aussi été l'occasion de prises de parole publiques en occitan.

NOTES

- (1) Fécondation à l'oeuvre dans la culture légitimée. La littérature, le cinéma contemporains empruntent au carnaval : J. Joyce, S. Beckett, F. Kafka, J. Genet (*Les bonnes*), L. Bunuel (*Viridiana*), et plus près de nous, P. Almodovar.
- (2) C'est par là que, à l'encontre de la vérité officielle, du sérieux unilatéral, elle est dialogique au sens où son mode d'existence est le dialogue ouvert "sans aucun point final qui l'achève", sans clôture donc. Il convient de noter que Bakhtine privilégie cet aspect philosphique au détriment de la dimension satirique, notamment dans son *Dostoievski*. Voulant s'éloigner d'une conception purement critique du rire, il est amené à minimiser cette dimension et à tirer le carnaval du côté de la polyphonie. Ce qui le conduit, à la fin de cet ouvrage, à désamorcer le carnaval de toute dimension de classe comme il désamorce la polyphonie, de tout interaction avec les rapports sociaux : "dans le dialogue, chez Dostoievski, l'autre homme (apparaît) en tant que tel, dépourvu de tout caractère concret par rapport à la société et à la vie pratique (...). Du fait de cette situation de "l'autre", la communication prend un caractère particulier et transcende toutes les formes sociales réelles et concrètes (de famille, de condition, de classe, d'affabulation vivante)". Et il ajoute en note : "Ce qui nous le savons signifie qu'on se transporte dans l'espace et dans le temps du mystère et du carnaval (...)" (1961:311). Peut-être ce désamorçage s'explique-t-il par le fait que Bakhtine travaille sur des oeuvres littéraires influencées par une pratique ethno-culturelle et non directement sur cette pratique ; sur la *carnavalisation* et non sur le *carnavalesque*.
- (3) J'entends par là que l'enchaînement des récits s'effectue entre autres,
 - syntagmatiquement : le locuteur, après avoir raconté (B) enchaîne parfois par ce qui s'est passé avant (A), le plus souvent par ce qui s'en est suivi (C) ;
 - paradigmatiquement : le locuteur ayant raconté (B) enchaîne par la narration d'un événement similaire : (B'), (B'') ... La mémoire apparaît structurée entre autres par les deux axes de la contiguïté et de la similarité.
- (4) 17 locuteurs mais 18 récits car un sujet réalise deux fois la narration du banquet.
- (5) G. Genette (1972:183) définit ce concept en reprenant la définition, par Littré, du mode grammatical : "nom donné aux différentes formes du verbe employées pour affirmer plus ou moins

la chose dont il s'agit, et pour exprimer les différents points de vue auxquels on considère l'existence ou l'action."

- (6) A la faveur peut-être d'un réglage/dérageage sur l'adjectif *dur*. Le sous-entendu sexuel qui n'était pas dans l'intention de C (de son propre aveu, mais B l'a perçu comme tel) orienterait A vers *orgie*.
- (7) Polyphonie de la parole : "à l'amiable" ne décrit-il pas aussi (selon le processus de *narrativisation de la scène interlocutive*, Bres 1989b) la façon dont narrateur et narrataires viennent de résoudre le léger différend discursif qui les a opposés ?
- (8) En ce qui concerne R2, l'intertexte semble jouer en faveur de cette interprétation : l'illustration des tribulations des mineurs avec la justice par le récit du banquet est un hapax dans le corpus d'enquête. En effet, pour ce faire, les mineurs mentionnent systématiquement les poursuites pour occupation illégale du carreau ou pour vol de charbon (discours que tient d'ailleurs François lui-même en enchaînement narratif : "On a été poursuivis pour le charbon / comme recel comme voleurs"). Rien n'empêche cependant le récit du banquet d'assumer cette fonction d'exemplum : il est référentiellement exact que les mineurs ont été poursuivis pour cette action. Mais je serais tenté de voir, dans sa singularité, comme la preuve que, parallèlement à cette fonction, le rapport poursuite judiciaires/banquet est porteur du surplus de sens proposé à analyse.
- (9) De plus, "grande bouffe" peut être source de malentendus si l'interlocuteur, n'entendant pas l'évaluation positive, y voit critique. Je ne prendrai pas en compte le surplus de sens fourni par la connotation filmique (*La grande bouffe* de Marco Ferreri) alors qu'il explique sûrement la production de ce syntagme par les enquêteurs : il se trouve éteint dans les interactions analysées, les interviewés ne semblant pas partager cette référence.
- (10) J'écarte l'hypothèse du refus, par hypercorrection, du niveau de langue argotique : ces interviews se déroulent en langage familier.
- (11) Ce mineur n'a pas participé au début de l'action. Il rejoint ses camarades ultérieurement.
- (12) Même dans ces occurrences cependant, le carnaval se justifie de son intégration à la lutte, comme adjuvant supplémentaire. Ainsi trouve-t-on en R11 (F. Combe), en évaluation post-narrative du récit du château :
- A.93 - (...) des actions comme ça ça permettait d'entretenir les gars /
- (13) La répartition des sujets selon ces différentes possibilités ne met-elle en jeu que des facteurs individuels et interactifs ? N'obéit-elle pas aussi à des déterminations sociologiques, très précisément socioprofessionnelles ici ? Est-ce pur hasard si les narrateurs du type 3 : Mas et Combe, notamment, ont des responsabilités dans l'entreprise et/ou syndicales ... comme si les interdits discursifs frappaient plus la base que le sommet ?
- (14) *Découronnement* d'un ingénieur qui voulait muter un ouvrier dans une autre entreprise : les mineurs ont déménagé, au petit matin, son bureau sur le trottoir, posé sur son fauteuil, symboliquement, une poubelle et décoré le tout d'une banderole : "Les putes font le trottoir", inscription qui s'origine dans le jeu paronymique des signifiants *débauchage/débauche*.
- (15) Dans un récit, le narrateur, racontant le découronnement cité dans la note précédente énonce la séquence suivante :
- Jean Mas
A.9 - (...) le directeur a dit "Ca se fait pas" c'était une *bassesse* de notre part // ah ouais une *bassesse* mais: une *bassesse*: quante: on nous y pousse bé: (...)
- A ne peut que reprendre, certes bien à contrecoeur, la nomination péjorative du directeur (rapportée en discours indirect libre) : le vocabulaire du carnaval par lequel il pourrait contrer argumentativement le directeur lui fait défaut.
- (16) Attitude des enquêteurs qui peut-être interprétée par leurs interlocuteurs comme forme de condescendance. Sociolinguistiquement : comme hypocorrection exotique qu'ils peuvent se permettre de par leur statut social.

- (17) Alors que la sollicitation de récit dans le corpus de l'enquête, qu'elle procède de B ou de C, prend le plus souvent la forme : *raconte-nous*.
- (18) Seul un enregistrement vidéo, recueillant le paraverbal, permettrait de préciser.
- (19) En accord en cela avec la stratégie d'enquête définie, entre B et C : chaque enquêteur a selon les moments la charge du pilotage principal de l'interview, sans que cela soit précisé à l'avance, au gré de l'interaction.
- (20) Dans 4 autres occurrences du corpus des récits du *découronnement*, c'est ce même argument qui est utilisé par le locuteur pour contredire l'interprétation carnavalesque perçue dans la parole de l'enquêteur.
- (21) Hervé explicite le rapport de cause à conséquence entre itérativité et oubli, lorsque, à sa femme qui lui demande son concours (D.10), il répond :
A.11 - je me rappelle pas / c'est qu'on y est allés tellement de fois chez le Portal ...
- (22) Je confirmé en D.36 ("je" le prenais") et D.43 ("je l'aurais bien descendu").
- (23) On a là, typiquement, selon l'analyse de Labov 1972, une *évaluation par comparaison*.
- (24) Je ne prends pas en compte les expressions figées, interjections etc ... qui émaillent toute l'interview, et que l'on retrouve - avec d'ailleurs une densité accrue - dans cette plage : *fan de lop* (D.16), *sas que* (D.21), *peuchaire* (D.42).
- (25) Cf infra IV.4.2.1, selon ce cadre, le récit de Sylvain Cousty.
- (26) On aurait eu le même effet avec le tour extractif en *c'est ... que* qui rhématise l'élément extrait tout en maintenant la diathèse active :
/ i fallait que ce soient les femmes qui le descendent /
- (27) Ecartons une hypothèse séduisante : la neutralisation de l'opposition de genre grammatical serait à mettre en rapport avec la question de l'identification sexuelle, qui, nous allons le voir, sous-tend la production de ce récit. Cette interprétation n'est pas pertinente car c'est dans toute l'interview et pas seulement dans cette plage narrative que Roger actualise le féminin pluriel par *is*, concurremment d'ailleurs à l'actualisation normée en *elles*. Il s'agit donc d'un phénomène idiolectal.
- (28) Significativement, cette première tentative d'identification du narrataire B à l'actant *directeur* est située dans l'*évaluation climax* qui sépare la *complication* de la *résolution* (P14-P15).
- (29) On retrouve le même type d'*évaluation par comparaison* que dans le récit de Lucienne :
D.28 - (...) moi je l'aurais descendu
- (30) La lutte ouvrière rencontre le texte littéraire. Le *découronnement* du directeur rappelle le *découronnement* de l'épicier Maigrat par les femmes de mineurs dans *Germinal*, (V, 6), qui se conclut par l'émasculatation de ce dernier : la fiction actualise le fantasme de la réalité ...

Chapitre IV

**UN RECIT NOMME DESIR
SOCIOTYPES ET CONTRESOCIOTYPES**

IV.1 - DIALECTIQUE DU MEME ET DE L'AUTRE ET PRODUCTION DE STEREOTYPES

Le fonctionnement de la dialectique même / autre se fait par / pour des sujets. L'ethnologie et la psychanalyse enseignent que s'opère toujours une axiologisation qui consiste à valoriser le même et à dévaloriser l'autre. Je rapprocherai le couple valorisation du même / dévalorisation de l'autre du couple *introjection* / *projection* en psychanalyse : "Le moi-plaisir originaire (...) désire s'introjecter tout ce qui est bon et rejeter hors de lui tout ce qui mauvais. Pour lui, le mauvais, l'étranger au moi, ce qui se trouve au dehors, sont tout d'abord identiques" (1). Il me semble que c'est cette double opération d'introjection du "bon objet" et de projection du "mauvais objet", (au sens où le "sujet expulse de soi et localise dans l'autre, (...) des qualités, des sentiments, des désirs (...) qu'il méconnaît ou refuse en lui" (2)), qui est à la base et rend compte de l'investissement axiologique identitaire et du double mouvement d'*homophilie* / *hétérophobie* qui l'accompagne.

La production d'identité ethnique et sociale n'échappe pas à cette règle d'axiologisation : le même -ethnique, social - tend à être positivé, l'autre négativé. Cette valorisation - comme cette dévalorisation - se conscientisent en images, construisent des portraits stéréotypés (3). Lafont (1971:121), traitant de l'identité ethnique, désigne ces représentations du terme d'*ethnotypes*. Je les nomme *sociotypes* lorsqu'elles ont trait à l'identité sociale.

Les portraits ethno-sociotypiques sont rarement brossés dans leur totalité ; ils forment plutôt comme la toile de fond idéologique qui motive certains comportements, explique certains discours, se dessine en filigrane dans telle ou telle interaction.

IV.1.1 - DESCRIPTION LINGUISTIQUE DU TRAIT ETHNO- SOCIOTYPIQUE

Ethnotypes et sociotypes, en tant que portraits, se composent de plusieurs *traits* qui se réalisent linguistiquement le plus souvent sous forme de jugements. Empruntons un exemple à la culture nationale française :

- Le Corse est fainéant

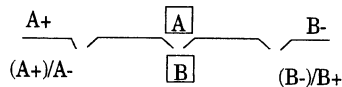
Ce jugement prend la forme syntaxique d'un programme en *Etre 2*. A savoir :

existant 1 + être + existant 2

L'Etre 2 pose un jugement sans juge ; il tend à effacer la source énonciative et du même coup à essentialiser l'être nommé : l'énoncé n'apparaît plus comme un jugement procédant d'un énonciateur mais comme une description objective d'un existant. Ou plutôt, de la totalité de la catégorie à laquelle appartient cet existant : on remarquera l'emploi fréquent dans ce type de jugement de l'actualisateur défini singulier *le* à valeur généralisante ainsi que du présent gnomique. Le stéréotype catégorise et essentialise ; il ramène *l'individu* à la *classe* (au sens logique), posée a-historiquement.

IV.1.2 - LE JEU DES ETHNO-SOCIOTYPES

Ethnotypes et sociotypes se construisent interactivement : on est toujours en présence d'un jeu de plusieurs stéréotypes, jeu qui trouve le plus souvent sa structure dans le rapport de dominance. Soient A et B deux groupes - ethniques, sociaux -, en relation selon le rapport de domination A/B. A produit de lui-même le stéréotype positif A+, de l'autre le stéréotype négatif B-. B produit de lui-même le stéréotype positif B+, de l'autre de stéréotype négatif A-. Pas seulement : le jeu des stéréotypes, façonné par le rapport de dominance, est plus complexe. Soit :



A partir de cette figure qui intègre la détermination de la dominance (les représentations produites par la dominance : A+ et B- sont tendanciellement partagées par B) dans le jeu des stéréotypes (mais échoue à en signifier la dynamique), je tâcherai de répondre à trois questions qui me semblent fondamentales :

a) quel rapport y a-t-il entre A+ et B-, entre B+ et A-, c'est-à-dire entre ce qu'un groupe introjecte et ce qu'il extrajecte ?

b) quelle différence de fonctionnement (et de fonction) y a-t-il entre [A+, B-] et [A-, B+], c'est-à-dire entre les stéréotypes produits par le groupe dominant et ceux produits par le groupe dominé ?

c) quel rapport y a-t-il entre A+ et A- d'une part, B+ et B- d'autre part, c'est-à-dire entre le stéréotype positif produit par un groupe et le stéréotype négatif produit de lui par un autre groupe ?

(a) A+/B- ; B+/A- : le stéréotype positif de soi qu'un groupe introjecte (A+ pour A, B+ pour B) a à voir avec son *idéal du moi* (au sens psychanalytique d'instance de la

personnalité constituant un modèle auquel le sujet cherche à se conformer) ; le stéréotype négatif de l'autre qu'il extrajecte (B- pour A, A- pour B) a à voir avec son *ça*.

(b) [A+, B-] / [A-, B+] : les stéréotypes produits par le groupe dominant servent à la *justification* idéologique de l'état de fait socio-économique de la dominance, à son blanchiment : si A domine B, c'est parce que :

- A est doté de qualités *naturelles* (A+) qui font de lui un supérieur ;
- B est doté de défauts *naturels* (B-) qui font de lui un inférieur.

A+ et B- tendent à essentialiser l'inégalité A/B posée par la dominance, à l'inscrire comme un fait naturel, non comme un fait socio-historique.

Les stéréotypes produits par le groupe dominé B servent à la *contestation* de la dominance. Ils sont particulièrement opérants dans sa *liquidation*. Songeons à la reconstruction de la face positive des ouvriers dans le discours syndical, plus encore dans le discours révolutionnaire.

Il convient d'ajouter que les stéréotypes du groupe dominant (A+, B-) sont les stéréotypes dominants, ce qui a pour conséquence que :

- les sujets du groupe A sont - majoritairement - imperméables à la stéréotypisation produite par B ;
- les sujets du groupe B sont au contraire plutôt perméables à la stéréotypisation produite par A. Ce que tente de représenter le schéma :
- les stéréotypes produits par B (A-, B+) ne passent pas (sauf exception) la barre de la dominance ;
- les stéréotypes produits par A (A+, B-) passent cette barre, qui fonctionne dans ce cas non comme barrage mais comme voie d'accès. Pour le groupe B, A+ concurrence A- ; B- concurrence B+. A+ et B- concourent donc non seulement à assurer A du bien-fondé de la domination qu'il exerce, mais aussi à persuader B du bien-fondé de la domination qu'il subit. Les sujets de B intériorisent - peu ou prou - les représentations produites/proposées par A, se reconnaissent en elles. On a là à l'oeuvre le processus bien connu de l'*auto-dévalorisation* (B actualise B-) qui s'accompagne du processus que nous nommerons *hétéro-valorisation* (B actualise A+). On peut parler à ce propos d'*aliénation* en ce sens que le sujet a sur lui-même le point de vue de son autre. Intériorisent *peu ou prou*. J'entends par là que les sujets de B ne sauraient échapper à la pénétration de la stéréotypisation produite par A ; que cette pénétration est plus ou moins importante selon la force du rapport de domination. Citons les pôles extrêmes : les stéréotypes de A paralysent (ou éliminent) la production stéréotypique de B ; celle-ci concurrence - voire neutralise - ceux-là.

(c) A+/A- ; B+/B-. Traces de la dominance également : si les stéréotypes produits par A sont très peu voire pas en interaction - au niveau de leur contenu - avec ceux produits par B, ceux-ci au contraire tendent à être déterminés par ceux-là, détermination

plus ou moins importante selon la forme de la domination (4). Très précisément, les représentations que se donne le groupe dominé se définissent à la représentation négative dominante qui est produite de lui :

- B-/B+ : le groupe dominé choisit rarement les traits de son stéréotype positif. B+ se présente comme une réfutation active de B- et/ou comme un investissement de sens positif des traits que B- présente négativement (cf *Black is beautiful*).

- B-/A- : moins systématiquement que pour la relation précédente, A- tend à se construire comme une inversion de B-. B applique à A les traits stéréotypés négatifs que celui-ci lui a infligés : retour à l'envoyeur en quelque sorte !

Cette réflexion sur l'ethnotype et le sociotype (5) permet également de traiter l'interaction intervieweur(s)/interviewés dans l'enquête de terrain. L'intervieweur (et plus largement l'enquêteur), qu'il soit ethnologue, sociologue ou sociolinguiste, est pourvu d'une identité ethnique et d'une identité sociale. Est-il dans une relation de *même* ou *d'autre* ethnique et/ou social avec les interviewés ? On sait que Labov, afin de neutraliser les phénomènes interactifs induits par l'altérité ethnique dans une enquête auprès de jeunes noirs américains, a fait réaliser certaines des interviews par un pair du groupe enquêté. Cette substitution n'est pas toujours possible, ni même souhaitable. Dans l'enquête Ladrecht, les enquêteurs se sont présentés à leurs interlocuteurs comme chercheurs du CNRS et universitaires et se sont situés en tant que tels. A partir de cette place revendiquée, ils posaient le problème des rapports entreprise-recherche, et dans les interactions avec les mineurs, le rapport ouvriers- intellectuels. De la sorte, en tant qu'intellectuels, tout particulièrement en tant qu'enseignants, ils ne pouvaient manquer d'interpeller plus ou moins directement chez leurs interlocuteurs ouvriers les socio-contresociotypes ouvriers (B-, B+), ainsi que le sociotype négatif que la classe ouvrière produit des classes moyennes (A-) : nous verrons comment, par exemple, le discours de Denis Reynal (infra IV.6) est de part en part traversé par eux. La chose se compliquait, avec les ouvriers algériens, du croisement du sociotype avec l'ethnotype ... Elle se posait tout à fait différemment avec les cadres, très précisément les ingénieurs, avec lesquels les enquêteurs étaient des *mêmes* socio-ethniques.

Ces derniers avaient eux-mêmes à maîtriser (autant que faire se peut) les interpellations idéologiques ethno-sociotypiques, à situer leur position énonciative par rapport à elles. En tant que membre de A, ils ont, que ce soit avec leurs mêmes ou leurs autres sociaux et/ou ethniques, tenu des positions énonciatives se rapprochant du contre-ethno/sociotype : B+. S'en rapprochant : leur propos n'était pas de tenir un discours militant mais d'occuper une position énonciative qui permette à la dominance A/B de ne pas bloquer l'interaction.

Après avoir décrit le fonctionnement général des ethno-sociotypes, je m'attacherai à l'étude des stéréotypes de la classe ouvrière, produits et circulants dans l'entreprise industrielle des Houillères des Cévennes, c'est-à-dire à B- et B+. Du fait de la dominance,

B+ est principalement déterminé, dans la formulation de ses thèmes, par B- dont il est une réfutation active. Pour rendre compte de cette interaction, nous nommerons désormais :

- B- : *sociotype* ouvrier
- B+ : *contresociotype* ouvrier.

IV.2 - DU SOCIOTYPE

Le sociotype du mineur (B-) est produit par la direction, les cadres et la maîtrise de l'entreprise. L'hétérogénéité sociale de ce groupe est très nettement dominée par l'homogénéisation qu'il tire de son rapport à la classe ouvrière. Ce qui se note dans deux pratiques. Les différents éléments de A se syndiquent - lorsqu'ils le font - à la CGC ; ils n'ont pas fait la grève de Ladrecht (même si certains s'en sentaient solidaires). Double pratique qui ne peut manquer de traduire (et de se traduire par) un processus d'identification.

IV.2.1 - L'INVESTISSEMENT PRAXEMIQUE DU SOCIOTYPE OUVRIER

Tel que je le (re)constitue à partir des éléments du corpus, le sociotype se réalise essentiellement autour de deux traits que j'énonce sous la forme de jugements.

- 1 *l'ouvrier est tire-au-flanc (paresseux, de mauvaise volonté, etc ...)*
- 2 *l'ouvrier est inculte (borné, inintelligent, etc ...)*

Ces deux traits (6) - et ce n'est bien sûr pas un hasard - recourent (sinon s'articulent sur) la distinction travail manuel / travail intellectuel :

trait 1	trait 2
travail manuel	travail intellectuel

Ces jugements visent, pour parler en termes sémiotiques : (1) le faire *pragmatique* de l'ouvrier ; (2) son faire *cognitif*. Soit, si nous réécrivons les programmes d'être en programmes correspondant de *faire* :

- 1 l'ouvrier ne *veut* pas faire
- 2 l'ouvrier ne *sait* / ne *peut* pas faire

1. L'ouvrier est tire-au-flanc

Ce trait est un trait (= flèche) acéré : l'accusation de fainéantise est, telle quelle, une incursion dans les *réserves* (au sens de Goffman 1973) territoriales du moi, quel qu'il soit. Il peut être plus particulièrement vexatoire pour l'ouvrier qui, en tant que travailleur manuel, valorise son ardeur à la tâche, aux travaux pénibles, et se valorise par là.

2. L'ouvrier est borné

L'enjeu et le fonctionnement de ce trait sont de plus d'importance. Plus fortement que le trait 1, le trait 2 permet de légitimer la division du travail, notamment la division travail manuel / travail intellectuel ; au-delà, il donne une justification "objective" à la domination de classe. A l'inverse du trait 1, il pénètre massivement dans le groupe cible (pour poursuivre la métaphore ...) qui en partage largement la prétention à la valeur de vérité. Son efficace propre nous semble tenir à l'interrelation qui est posée implicitement entre *école*, *parole* et *intelligence*. On trouve de façon récurrente dans la parole des mineurs les deux énoncés stéréotypés suivants :

- (a) "je suis pas été (7) à l'école"
- (b) "je sais pas bien parler".

(a) : cet énoncé, dans sa forme négative, est référentiellement faux : les enquêtés - mis à part les Maghrébins - ont effectué la scolarité primaire. Ils ne sont, pour la plupart, pas allés au-delà : ce que dit la négation, c'est que cet au-delà est fondamental dans la représentation. L'école est vécue comme l'appareil qui dispense l'essentiel du savoir (occultation de ce que l'école dispense l'essentiel du savoir *légitime*). Le "je suis pas été à l'école" dit toujours la fascination, le regret, la résignation, l'impuissance face à ce savoir dont les ouvriers ont été frustrés et dont les intervieweurs - en tant qu'enseignants-chercheurs - sont à la fois les détenteurs et les garants.

(b) : ce deuxième énoncé est à mettre en relation avec le fait que l'école évalue les pratiques linguistiques (légitimation / illégitimation) en fonction de quoi elle les valorise ou les sanctionne. Les pratiques déviantes par rapport à la norme sont dévalorisées : ici encore, l'altérité est négativée, par et dans son rapport à la dominance. Les exclus du système scolaire "malparlent" *la langue* ...

L'énoncé (b) dérive donc de l'énoncé (a) ; il en va de même du trait sociotypique : "l'ouvrier n'est pas intelligent". L'école sélectionne les parleurs légitimes au nom du critère pseudo-scientifique de l'intelligence (8). Conséquemment, il y a les "intelligents" qui ont fait des études ; et les "pas intelligents", qui n'ont pas fait d'études. L'appareil scolaire à la fois produit et est la caution scientifique du trait sociotypique 2.

Si nous articulons les deux traits sociotypiques, nous dirons, en termes imagés, que, selon la représentation du sociotype, l'ouvrier n'a rien dans la *tête* (9) : il a tout dans les *bras* ; encore faut-il qu'il veuille bien ...

IV.2.2 - LES RAISONS D'UN (QUASI-) EFFACEMENT

Pourquoi les enquêteurs ont-ils recueilli si peu d'éléments sociotypiques ?

a) Première explication qui vient à l'esprit : parce que ces éléments existeraient dans leur tête mais pas dans la parole circulante de l'entreprise... Cette réponse ne me paraît pas valable pour deux raisons :

- si l'idéologie - en tant que représentation(s) - est aussi nécessaire au fonctionnement groupal que l'air au fonctionnement physiologique individuel, le sociotype en tant que produit de la dialectique même / autre appliquée à l'identification / différenciation sociale ne peut manquer d'être généré et de circuler. Simplement, il peut être plus ou moins diffus, plus ou moins condensé. Selon les lieux sociaux et les conflits qui les traversent, son actualisation s'en trouve convoquée avec plus ou moins d'acuité.

- précisément, l'entreprise des Houillères des Cévennes a été le lieu du conflit de Ladrecht qui l'a violemment secouée, en mettant notamment en question les relations hiérarchiques et la répartition de la parole qui en est une des expressions. Le groupe direction-cadres-maîtrise n'a pas pu ne pas se sentir menacé symboliquement par le mouvement de grève. On sait que l'ethnotype xénophobe fleurit lorsque l'ethnie majoritaire ou/et dominante se croit menacée par l'ethnie minoritaire ou/et dominée. La situation de grève, plus précisément les formes qu'elle a prises : occupation du carreau, extraction de charbon, commercialisation, formes qui ont une couleur autogestionnaire, ont remis en cause - directement ou indirectement - le rôle de commandement. Or, c'est un fonctionnement sociolinguistique habituel que de sanctionner en les stigmatisant les comportements de qui veut sortir des cadres sociaux auxquels l'assigne le fonctionnement du groupe, ici la division du travail. Je fais l'hypothèse que le sociotype qui n'était peut-être que latent jusqu'alors dans l'entreprise a trouvé une forte tension d'actualisation dans la manière dont la praxis de grève a conflictualisé le rapport encadrement / ouvriers.

La grève a d'autre part fourni une matière événementielle qui pouvait facilement donner lieu à récits sociotypiques : images de l'ouvrier-qui-ne-fait-rien, de l'ouvrier-qui-boit, de l'ouvrier-qui-fait- la-fête, etc ... La parole de la maîtrise-direction ne devait pas en faire l'économie, ce que dira plus ou moins clairement l'ingénieur Hervé Garde :

y a eu des anecdotes sur eux (eux = les grévistes).

b) Le sociotype existe donc, mais les enquêteurs l'ont peu rencontré ... pour des raisons extradiscursives et interactives :

- l'enquête commence en octobre 1982 (16 mois après le conflit) et se poursuit jusqu'en 1984. Soit à une époque où s'effectuent les travaux de reconnaissance du gisement de Ladrecht sans que soit encore décidée son exploitation sur laquelle les menaces iront se précisant au fil des mois. L'encadrement, dans tous ses contacts exogroupaux, propose une image sinon idyllique, du moins très conciliante des relations intra-entreprise. Plus que d'habitude peut-être, par souci de ne pas ajouter des hypothèques à la possible relance charbonnière.

- d'une manière générale, l'encadrement est sinon hostile du moins réticent à l'enquête. Si les enquêteurs sont pour eux le plus souvent des pairs culturellement, ils ont tendance à les poser, professionnellement notamment (de par leur statut de chercheur en sciences humaines), en *autre*, plus ou moins éloigné selon les individus. Or le stotype, et plus encore le récit stotypique (comme d'ailleurs le récit ethnotypique), fonctionnent à la connivence entre pairs : si l'interlocuteur ne partage pas la dévalorisation mise en scène, les bénéfices escomptés par le narrateur risquent de s'inverser en préjugés à son encontre. Plutôt donc que d'encourir le risque de perdre la face, ils préfèrent généralement s'abstenir. On a là, typiquement, un exemple de censure interactive.

J'ai relevé trois - et seulement trois - séquences (sur 20 interviews de membres de A) où peut se lire le topique du stotype, dont le récit suivant.

IV.2.3 - LE SOCIOTYPE : DE LA MISE EN RECIT A LA REORIENTATION

Hervé Garde était l'ingénieur du puits qu'occupaient les grévistes : pendant la période du conflit, il a continué ses fonctions. Quelques cadres nous ont dit les vexations à leur autorité qu'ils ont subies à cette occasion, dans la mesure où, comme l'affirme un gréviste, "le puits était à nous". Hervé Garde minimisera ces offenses ; il résume par exemple ainsi l'affrontement verbal qui l'a opposé à un mineur :

y pas eu de rancune envers un qui m'a dit: certaines choses qui m'ont déplu

Il ne mettra pas en récit cette annonce de nouvelle : plutôt que de narrer l'affront verbal dont il a été victime, Hervé Garde le lavera en stotypisant son auteur, quelques vingt minutes plus avant dans l'entretien. C'est cette séquence narrative que nous allons étudier maintenant. Elle est construite sur la mise en scène du trait stotypique 1 : *le mineur est fainéant*.

L'entretien vient d'aborder le problème des relations ouvriers/encadrement. Un des intervieweurs avance qu'elles ne devaient pas toujours être faciles et cite le nom d'un mineur : Manuel Manzanèque. Hervé enchaîne par la séquence narrative suivante ici transcrite en propositions :

- 1 Manuel c'est un cas: bizarre /
- 2 c'est un gars qui: / qui avant la grève / était blessé aux reins
- 3 ne pouvait rien faire pratiquement (mm C) / à la mine /
- 4 les chefs pouvaient rien en faire / par par maladie eh (bien sûr C) / par blessure /
- 5 à la grève / il extrayait le charbon /
- 6 alors on a dit "Tiens / un miracle / un miracle Manzanèque qui veut travailler maintenant"
- 7 /
- 8 bon bé c'est c'est c'est un cas /
- 9 mais enfin euh: / oh i: il a bien redémarré
- 10 disons qu'il a redémarré
- 11 on le met pas trop: à des endroits di- difficiles
- 12 mais enfin i: i rechigne pas si on le met à un endroit /

Le récit est encadré par une même proposition qui fonctionne comme clôture initiale (P1) et clôture finale (P7).

(Manuel) c'est un cas (bizarre)

P1 n'appartient pas à proprement parler au récit. Il ne s'agit pas d'un *résumé* : chez Labov, cette partie est à un temps du passé et son verbe est un faire. Rien de tel ici où nous avons : être + présent. Il s'agit d'une évaluation en Etre 2 ; la narration qui commence avec P2 aura pour fonction d'*exemplifier* par une fable en faire cet être. Ce jugement, repris en P7, signalera que la boucle (narrative) est bouclée.

Soulignons l'adjectif *bizarre* : peu dense socio-historiquement, il confirme le programme "exception" du praxème *cas*, sans préciser la nature de cette "exceptionnalité". A ne trouve-t-il pas de terme plus précis, plus adéquat ? Recule-t-il devant une qualification jugée dangereuse interactivement, très précisément devant une qualification sociotypique ? Remarquons qu'en P7 le jugement est repris tel quel, avec effacement même de l'adjectif *bizarre* : comme si A préférerait montrer narrativement le sociotype plutôt qu'énoncer le jugement sociotypique lui-même.

La structure narrative - en termes laboviens - est la suivante :

- P2, P3, P4 constituent l'*orientation* en ce qu'elles fournissent les indications relatives au comportement général de l'actant principal ;
- P5 est la première *proposition narrative* de la *complication* ;
- P6 est à la fois *évaluation* et *proposition narrative* de *résolution* :
 - évaluation enchâssée, qui a pour fonction moins d'indiquer l'intérêt du récit que d'en assurer un bon décodage.
 - résolution : P6 est reliée à la précédente par la jonction temporelle *alors*. Il s'agit d'une seconde et dernière PN, puisque P7 reprend, sous forme de *coda*, P1.

Le récit est donc très condensé : il a la structure percutante de l'épigramme.

Cette structure épigrammatique est mise au service de l'exhibition du trait sociotypique : *tire-au-flanc*, qui vise le faire pragmatique de l'ouvrier. Analysons les modalités des verbes prenant en charge ce faire : "faire", "extraire", "travailler".

P3 (Manuel) ne *pouvait* rien faire pratiquement / à la mine /

Le *ne pas faire* est de l'ordre du non-pouvoir (que développe P3 : "était blessé aux reins"), et non du non-vouloir. On remarque cependant que ce programme phrastique d'abord présenté comme clos (pause + descente de la voix) rebondit, se prolonge d'un SP de phrase : "à la mine". Simple précision ? N'y-a-t-il pas là sous-entendu selon lequel le non-pouvoir de l'actant est circonscrit à son seul travail salarié ?

P4 les chefs *pouvaient* rien en faire / par par maladie eh (bien sûr C) / par blessure

Le sociotype, peut-être sous-entendu en P3, travaille maintenant le programme syntaxique. Le tour attendu :

[les chefs pouvaient rien lui faire faire]

dans lequel le non-pouvoir des chefs s'origine dans le *non-pouvoir* de l'ouvrier, est remplacé par la structure :

X ne rien pouvoir faire de Y

dans lequel le non-pouvoir de ceux-là s'origine dans le *non-vouloir* de celui-ci. Ce qui s'est laissé dire dans cette substitution-lapsus est aussitôt (dé)nié, doublement : "par maladie", "par blessure", avec recherche de l'approbation de l'autre ("eh"). Approbation d'ailleurs obtenue de l'un des intervieweurs ("bien sûr C").

P5 à la grève / il extrayait du charbon

Le faire est ici présenté sans modalité. Notons le déplacement emphatique du SP "à la grève" en tête de phrase (symétrique de l'emphase portant sur "avant la grève" en P3).

P6 alors on a dit "Tiens / un miracle / un miracle Manzanèque qui *veut* travailler maintenant" /

L'exclamation répétée : "un miracle" est particulièrement ironique. Le passage du non-pouvoir faire (P3) au faire (P5) ne peut avoir d'explication que surnaturelle... En filigrane, on peut entrevoir l'intertexte des handicapés moteurs miraculés de Lourdes ... La grève, source de miracles ... Notons cependant un léger dysfonctionnement : le miracle est normalement invoqué pour rendre compte de la transformation du *non-pouvoir faire*. Or, dans P6, c'est *vouloir* et non *pouvoir* qui modalise le faire de Manzanèque :

Manzanèque (...) *veut* travailler

Dans cette inadvertance plus ou moins voulue, dans ce boîtement logique, s'affirme le sociotype qui invite à relire le non-pouvoir de P3 comme non-vouloir (10), la blessure comme prétexte. Nous sommes au plus près de la formulation du jugement sociotypique.

Dans cette proposition, A recourt au style direct. L'évaluation est enchâssée, ce qui en assure l'authenticité et dégage la responsabilité du narrateur en tant que tel : il est le locuteur dudit jugement, en aucun cas son énonciateur.

L'actant, dans ce discours rapporté, est nommé par son patronyme et non plus, comme en P1, par son prénom : je verrai dans ce changement une prise de distance interpersonnelle au moment où s'actualise - narrativement - le sociotype.

J'ai parlé d'épigramme : le narrateur - par la plaisanterie - tente de mettre les destinataires de son côté, de les faire acquiescer à l'actualisation de l'image sociotypique. Grande habileté : l'ingénieur se sert de l'argument du *travail* des ouvriers pendant la grève pour construire - en le retournant - le sociotype du *tire-au-flanc* ...

On a, jusqu'à présent, un récit sociotypique sans énonciation directe du sociotype : mi-dire donc qui est encore senti comme trop dire. De P8 à P11, A rattrape partiellement ce qu'il a dit, en décrivant le faire de l'actant après la grève :

P8 mais enfin euh / oh i: il a bien redémarré

Remarquons le statut très intéressant de cette proposition :

- elle semble prolonger le récit que P7 avait bouclé. A ce titre, elle est une proposition narrative, en jonction temporelle avec P6. Le récit P2-P6, à travers l'opposition "avant la grève" / "pendant la grève", mettait en scène le sociotype. Il se poursuit ici de la narration de l'après-grève (syntagme implicite, présupposé par "redémarrer").

- ce redémarrage ... du récit, ce prolongement, a surtout valeur évaluative et argumentative. Le "mais enfin" qui introduit P8 indique un changement d'orientation. A adoucit le sociotype : puisque Manzanèque "a bien redémarré", c'est donc qu'il n'est pas un irréductible tire-au-flanc. P10 est très ambiguë :

on le met pas trop : à des endroits di- difficiles.

Pourquoi ce geste de ménagement ? S'agit-il de progressivement rééduquer la *mauvaise volonté* de Manzanèque ? Cette faveur qui lui est faite ne procède-t-elle pas de la reconnaissance de sa blessure ? Mais alors le récit sociotypique se trouve non seulement adouci mais carrément invalidé ...

Dans ce mouvement de réorientation, A trouve des alliés auprès des narrataires : ceux-ci, au lieu d'adresser un contrediscours frontal au récit sociotypique, inscrivent leurs propos *en continuité* avec la bifurcation. Les explications qu'ils fournissent du comportement de Manzanèque sont posées comme faisant suite à P8-P11, ajoutant mais ne contredisant pas :

B.17 - puis y a : y a son histoire personnelle aussi eh +++ ...

C.18 - oui / y a son histoire personnelle c'est ...

A.19 - fils d'immigré ...

A.20 - y a oui bien oui y a oui bien sûr

C.21 - je crois aussi que: pour lui la grève a changé le sens du travail / i nous en a parlé de cette petite histoire de blessure et cetera c'est-à-dire que: avant la grève disons euh / il avait le sentiment que / que du moment qu'il avait cette blessure bon y avait pas / il avait pas besoin de s'abîmer davantage en gros / (oui oui A) et: et maintenant i voudrait à tout prix que cette mine redémarre / (ouais A)

On peut s'interroger sur les raisons de ce comportement discursif conciliateur, alors qu'à d'autres moments de l'interview B et C n'hésitent pas à tenir à leur interlocuteur un contrediscours. J'avancerai que l'orientation conciliante tient aux difficultés que les interviewés n'ont pas pu ne pas entendre dans la parole de A, à ses réticences, à la réorientation qu'il opère : comme si B et C voulaient l'aider en quelque sorte à se tirer de ce mauvais pas, à ne pas perdre la face. Il y a fort à parier qu'ils n'auraient pas eu semblable attitude si A avait catégoriquement revendiqué l'énonciation de son récit sociotypique.

B désociotypise l'acte de Manzanèque en le référant non à son statut de travailleur, mais à son origine individuelle. "Histoire personnelle" (B.17) invite à une explication psychanalytique selon laquelle l'individu est agi plus qu'il n'agit : explication qui déresponsabilise l'actant. C.18 acquiesce à cet argument. A s'y rend avec plus de difficulté :

A.20 - y a oui bien sûr oui y a oui bien sûr

"Bien sûr" est ici plus concessif qu'affirmatif.

L'explication de C.21 sera plus développée. Tout en modalisant fortement son argument : "je crois", "c'est ce que j'ai entendu", "si vous voulez", C construit terme à terme une réfutation du sociotype. Sans entrer dans le détail de l'analyse, soulignons que :

- C substitue au point de vue sociotypique de A dans son récit le point de vue *empathique*. A narrait depuis son statut de cadre qui stigmatise le comportement de l'ouvrier ; C se place dans la perspective de l'actant : "pour lui", "il avait le sentiment", "i voudrait".

- est posée l'instance narrative intermédiaire de Manuel Manzanèque : "*i nous en a parlé de cette petite histoire*", "*i nous a raconté*". La scène narrative rapportée fonde l'analyse de C : ce qu'elle dit est présenté non comme une hypothèse, mais comme ce qu'elle "a entendu à travers ce qu'i nous a raconté" : elle s'appuie - directement ou indirectement - sur son statut *d'analyste de discours*. Mais surtout, dire que B et C connaissaient cette "petite histoire" de la bouche de qui en a été l'actant principal, c'est récuser indirectement, mais très fortement, le sens sociotypique qu'a voulu lui donner A. Celui-ci s'accorde à cette version : il balise l'intervention de C de régulateurs : "ouioui", "ouais". Et s'éloigne des chemins discursifs qui mènent au sociotype.

A partir de cette seule occurrence de récit sociotypique, on ne saurait généraliser sur ce type narratif. Tout au plus peut-on remarquer que :

- Le récit sociotypique de Hervé comme tous les récits contresociotypiques que nous allons analyser, contient du discours rapporté. Mais, dans le premier, pour autant qu'on puisse l'inférer du "on a dit" (P6), il est parlé de l'ouvrier mais l'ouvrier n'est pas représenté en acte de parole - circulation horizontale de la parole entre pairs - alors que, dans les seconds on va le voir, l'ouvrier s'affronte verbalement avec un élément de la direction ou de la maîtrise. Circulation verticale de la parole.

- La production de ce type de récit ne va pas d'elle-même ; la censure interactive joue très fortement qui insécurise la parole du sujet. Le récit sociotypique, récit sur l'autre, circule entre pairs. Il se fonde sur la familiarité : les intervieweurs n'avaient que peu de chance de le recueillir auprès des cadres rencontrés seulement à une ou deux reprises. Il émerge chez Hervé parce que c'est l'élément de la direction qu'ils côtoient régulièrement, du fait de l'enquête de terrain : l'ingénieur de siège est souvent sur le carreau. Mais cette émergence ne se trouve pas favorisée par le comportement des intervieweurs : pour ne pas

accepter la place de narrataires acquis par avance au sociotype (ce qui n'apparaît pas dans la plage étudiée), ils insécurisent la mise en récit.

IV.3 - DU CONTRESOCIOTYPE

IV.3.1 - DU SOCIOTYPE AU CONTRESOCIOTYPE

Le contresociotype, tel que nous le trouvons mis en récit par les mineurs, se présente comme une réfutation du sociotype ouvrier. On posera donc conséquemment, contrediscursivement aux programmes de B- :

1 - *le mineur est tire-au-flanc*

2 - *le mineur est borné*

les programmes de B+ :

1'- *le mineur n'est pas tire-au-flanc*

2'- *le mineur n'est pas borné*

La modalité négative signifie que les programmes de B+ sont en relation dialogique de réfutation - du fait de la dominance - avec les programmes affirmatifs de B- qui sont premiers.

Dans le corpus, les récits contresociotypiques exemplifient principalement l'énoncé 2', rarement l'énoncé 1'. Le nombre d'occurrences relevées m'autorise à formuler, pour rendre compte de cette dissymétrie, l'hypothèse suivante : le trait 2 touche un point sensible de l'identité du mineur, beaucoup plus que le trait 1. Non que l'accusation de fainéantise (11) ne soit pas, théoriquement, une incursion dans les *réserves* territoriales du moi ouvrier. Mais, en ce qui concerne les mineurs, cette sociotypisation entre en conflit avec un ensemble de représentations et de pratiques qui en minimisent l'efficace, voire l'invalident sinon totalement du moins partiellement :

- toute une tradition, dont l'origine remonte peut-être à *Germinal*, pose la difficulté et la pénibilité du métier de mineur de fond, le courage qu'il nécessite ; c'est-à-dire confirme ce travailleur dans la qualité de son faire pragmatique. Un document officiel des Houillères des Cévennes qui se présente comme un "aperçu historique du bassin houiller des Cévennes", publié en 1983, se conclut par ces propos :

" Nous ne pouvons pas clore cet aperçu historique sans rendre hommage aux mineurs cévenols.

Le mineur est un homme rude, tenace, fier de son travail, très attaché à son métier, formé à l'école du courage et de la solidarité. Sa sueur noire, et bien trop souvent hélas, son sang ont imprégné l'histoire de l'ère industrielle régionale d'une indélébile trace "

- spécifiquement, en Cévennes, les mineurs ont fait la preuve de leur ardeur à l'ouvrage : ils ont, pendant la grève, continué l'extraction du charbon (12). Au moment de

l'enquête, ils sont en train de réaliser les travaux de reconnaissance du gisement de Ladrecht. Tout un chacun salue l'énergie et la détermination qui sont les leurs pour cette tâche rendue difficile par les mauvaises conditions de travail.

Le mineur a par contre à faire la démonstration de son faire cognitif. S'il a le sentiment d'avoir été "formé à l'école du courage", il a aussi le sentiment, douloureux, de n'avoir pas été formé à l'école ... de la république. Citons un exemple :

- un groupe d'étudiants de Göttingen et leur professeur visitent la région et font une enquête sociolinguistique. Ils ont souhaité rencontrer les mineurs de Ladrecht. Les enquêteurs organisent la réunion à la bourse du travail d'Alès. François Combe, secrétaire de la Fédération Régionale des mineurs CGT, entouré de quatre autres responsables syndicaux, ouvre ainsi le débat :

A.1 - *nous sommes pas des étudiants nous sommes rentrés à la mine à quatorze ans eh (...) alors on fera le maximum pour vous répondre eh et: tout ça bon / on est sur le terrain mais après: question de: / mais enfin bon:: / on tâchera de se débrouiller au mieux que possible.*

Soulignons l'interception du programme au moment où allait se dire le manque : faille discursive, qui se voit compensée par le lourd syntagme métadiscursif qui lui fait suite :

- mais après: question de: / *mais enfin bon::*

Comme dans de nombreux cas de diglossie, la dévalorisation proposée par l'identité A est, en ce qui concerne le trait 2, à la fois intériorisée par les sujets de l'identité B qui la *reproduisent* dans certains de leurs propos et concurremment *réfutée* dans le récit contresociotypique. Récit où, comme nous allons le voir, le mineur fait la démonstration de son savoir parler ...

IV.3.2- PRESENTATION DU CORPUS DES RECITS CONTRESOCIOTYPIQUES

J'ai relevé, dans le corpus, 22 récits contresociotypiques (désormais RCST). Cette relative abondance, par comparaison avec le récit sociotypique, tient à quatre raisons au moins :

- l'énonciation du récit sociotypique se voyait entravée par le fait que le sociotype est une dévalorisation de l'autre, toujours délicate à mettre en oeuvre dans la mesure où - effet boomerang - elle peut conduire à la dévalorisation du narrateur lui-même, si, et c'était le cas, les interlocuteurs / narrataires, ne "jouent pas le jeu", n'accordent pas valeur de vérité au stéréotype. Pareille accusation de cancan ne peut être encourue dans la mise en récit du contresociotype qui vise beaucoup moins à dévaloriser l'autre, à le stigmatiser, qu'à réhabiliter le même. Le RCST est d'abord et essentiellement réponse à la minoration du sociotype.

- la relation d'interlocution de l'interview, qui enrayait partiellement la production de récits sociotypiques, incite au contraire à la production de RCST. D'opposant, elle devient adjuvant. Alors que le récit sociotypique, pour s'énoncer, exige que les interactants soient des pairs, le RCST, qui peut bien sûr se réaliser dans une telle situation, voit sa production sollicitée lorsque l'interlocuteur appartient à l'identité sociale d'où s'énonce le sociotype. Dans le cas présent, le statut *d'intellectuel* des intervieweurs joue un rôle de stimulant, sinon de déclencheur : par son récit, le mineur répond à qui de droit qu'il ne correspond pas à l'image à laquelle le stéréotype l'assigne.

- la grève, avec son issue globalement heureuse, a fonctionné comme une légitimation des mineurs. Le RCST, en tant que réhabilitation, rencontre une situation sociale propice, qui le confirme.

- enfin, et ceci est à mettre en relation avec la production narrative comme mise en ascendance, le sociotype prend forme narrative bien sûr parce que le récit permet au sujet de citer son expérience personnelle passée mais surtout parce qu'il lui fournit la possibilité de rejouer en ascendance, dans l'interaction, l'inversion du sociotype, où se produit/confirme son identité sociale.

IV.3.3 - STRUCTURE DU RECIT CONTRESOCIOTYPIQUE

On trouve la structure narrative récurrente suivante :

- 1 initiation de la rencontre des deux actants
- 2 X s'adresse à Y (offense)(X1)
- 3 Y répond à X (contre-offensive) (Y2)
- 4 réaction de X (X3)
- 5 liquidation de la rencontre
- 6 incidence de l'échange 3/4 pour Y

Structure des plus classiques : le récit consiste principalement en la narration d'une interaction verbale. Tout l'intérêt tient à l'investissement actantiel et praxémique de cette interaction :

- X représente un membre de la direction ou de la maîtrise ;
- Y est le locuteur ouvrier : le récit est donc en *je*. La production d'identité sociale passe par le sujet individuel ;
- X/Y : le modèle actantiel est réduit à sa plus simple expression. X est le destinataire, Y le destinataire. Scène duelle donc, entre deux actants non pas groupaux ou mini-groupaux, mais strictement individuels : l'interaction se fait face à face, d'homme à homme.

La relation hiérarchique X/Y se signifie - entre autres - par les faits suivants :

- Phase 1 : la rencontre s'effectue le plus souvent à l'initiative de X ;

- Phase 2 : c'est X qui réalise le premier tour de parole. Ce tour de parole actualise un acte de langage du type : ordre, menace, c'est-à-dire qu'il relève du faire faire, direct ou indirect.

L'échange X/Y est toujours conflictuel, jamais consensuel. Toute la mise en scène narrative tend à l'exhibition de la réponse de Y : presque toujours au style direct, elle est, suivant les cas, longuement développée ou au contraire réduite à une pointe. Le récit se clôt fréquemment sur elle : comme si au-delà - phases 4, 5 et 6 effacées - tout n'était que littérature ...

Cette description de la structure du RCST peut être mise en relation avec la structure de *l'échange rituel* (Goffman 1973) et la structure des *faces* dans l'interaction (Brown et Levinson 1978). Dans l'interaction verbale X/Y rapportée, tout se joue sur le rapport des territoires et des faces respectifs. Cadres et ouvriers sont, dans l'entreprise, dans une relation hiérarchique. Le rapport de leurs territoires est régi, au moins partiellement, par cette relation : elle autorise X à pénétrer (partiellement), sans que cela soit considéré au regard de la loi sociale comme une offense, les territoires de Y et interdit semblable incursion à Y. Territoires pas seulement symboliques : les cadres des Houillères des Cévennes ont un bureau ; les mineurs n'ont pas le droit, en principe, d'y venir spontanément ; ils doivent au préalable y avoir été invités. En revanche bien sûr, les cadres y convoquent les ouvriers, qu'ils peuvent également contacter sur "leur" lieu de travail : dans l'entreprise, le cadre dispose, compte non tenu des rapports avec ses supérieurs, d'un espace de travail propre (qui lui appartient en propre), pas l'ouvrier. Goffman (1973:54) remarque que les territoires du moi varient socialement : "l'extension des réserves peut varier grandement selon le pouvoir et le rang de chacun. (...) En général, plus le rang est élevé, plus les territoires du moi sont vastes et plus le contrôle de leur accès est strict". D'une manière plus générale, les droits et les devoirs mutuels sont inégalement définis selon l'opposition : tâche de commandement / tâche d'exécution.

La tâche de commandement se réalise par des actes de langage qui, dans une relation non-hiérarchique, peuvent être considérés comme autant de "face threatening acts" : ordre, interdiction, question, avec leurs versions modalisées : sollicitation, invitation, proposition, etc ...

Dans le RCST :

- l'acte de langage attribué par le narrateur à X est le plus souvent de ce type. Acte généralement *légitime* selon le droit de l'entreprise mais que le narrateur-actant (Y) catégorisera comme une offense faite à sa *face négative*.

- les jugements sociotypiques que le narrateur-actant (Y) sous-entendra (à juste titre ou non, c'est bien sûr une autre affaire(13)) dans l'acte de langage de X sont par excellence des atteintes à sa *face positive* (14).

Une fois l'acte de X catégorisé comme offense, il est intéressant de noter comment le narrateur, dans son récit, gère cette offense. Dans les interactions quotidiennes telles que les décrit Goffman, l'échange réparateur a pour fonction de prévenir par avance l'offense, de la "recycler" ; cet échange est initié par l'offenseur. Rien de tel dans le RCST : si X réalise l'offense, il ne tâche pas de la réparer ; c'est l'offensé qui réalise cet acte : Y se "fait justice". Soit en offensant X, très précisément sa *face positive* (c'est le cas par exemple de l'injure) (A-) ; soit, et l'on verra que c'est cette solution qui est choisie le plus souvent, en reconstruisant sa propre face positive (B+).

N'oublions pas que l'échange n'est pas réel mais reconstruit à travers la mise en scène narrative. Il n'est pas indifférent que le narrateur réalise non la structure d'échange qui répare l'offense mais celle qui la contredit activement, voire la retourne. Ce qui se dit là peut-être c'est que l'identité sociale du dominé (sa face positive, son contresociotype) ne saurait être *accordée* dans le cadre de la dominance mais *revendiquée / conquise* contre elle dans le cadre de sa *contestation*.

IV.4 - LES ARMES DU RECIT CONTRESOCIOTYPIQUE

La phase *complication* du RCST est quasiment toujours initiée par le propos d'un membre du groupe A adressé à un membre du groupe B. Propos qui fonctionne perlocutoirement comme *faire faire*, comme *faire croire*, ou comme *faire croire* entraînant un *faire faire*. Il serait donc possible d'étudier les différents RCST en fonction de l'acte de langage réalisé par X : (ordre, menace) , des différentes attitudes qu'il recouvre (autoritarisme, paternalisme, ...). Je préfère - dans la mesure où, comme nous l'avons vu, l'essentiel du RCST est, pour le narrateur, la réponse de Y - étudier le RCST à partir des réactions de Y aux propos de X, catégorisés presque toujours par le narrateur-actant comme une *offense*. M'y autorise le fait que la contre-offensive de Y ne semble pas liée au type d'acte de langage constitutif de l'offense : un même type d'offense peut entraîner des réponses différentes ; inversement, des types différents d'offense peuvent être contrecarrés par un même type de contre-offensive.

L'éthologie nous apprend que l'animal dispose essentiellement de deux comportements corporels pour répondre à une incursion territoriale : l'affrontement, la fuite. Dans le RCST, l'intrusion est non pas physique mais verbale : les réserves "violées" ne sont pas des réserves "naturelles" mais symboliques. L'affrontement physique comme réplique à un *face threatening act* est, pour la classe ouvrière, parfois une tentation, rarement une réalité. L'ouvrier riposte en général à l'offense *verbale* de X par une contre-offensive également *verbale*. L'arme de la parole peut y prendre les formes de *l'injure*, de *l'argumentation*, de la *galéjade* (ou du jeu de mots). Ces trois figures sont bien entendu des

pôles qui peuvent se réaliser exclusivement mais peuvent également se combiner dans des proportions variables.

IV.4.1 - L'ARME DE L'INJURE

On la retrouve dans seulement quatre récits : l'injure n'apparaît pas comme un recours excellent pour en remonter verbalement au supérieur hiérarchique. C'est effectivement une arme à double tranchant. Si injurier quelqu'un peut bien être une réponse adéquate à une offense en ce que l'injure rabaisse drastiquement l'injurié (en portant atteinte à sa face positive) et prouve le courage de l'injuteur qui "n'a pas peur de ses mots", les inconvénients qui accompagnent cet acte de parole sont peut-être d'un coût supérieur aux bénéfices escomptés : l'injure, par un effet boomerang, commence par salir l'injuteur lui-même qu'elle rabaisse avant même de rabaisser l'injurié. L'injuteur apparaît à la fois comme une personne "mal embouchée" et, par le fort coefficient d'affect que son acte véhicule, comme une personne qui ne se maîtrise pas, qui réagit instinctivement. En termes goffmaniens (1973:65), l'injure est une "auto-violation". Elle est d'autre part une parole à la fois stéréotypée et non légitime : l'utiliser peut être le signe d'une incapacité à développer une parole raisonnée et légitime.

Autant de raisons limitant l'usage de l'injure qui se trouvent à l'oeuvre dans la production des quatre RCST qui ont recours à cette arme, et singulièrement, dans la réception du récit que nous allons analyser.

Ernest Daumet est un retraité mineur un peu particulier. "Cabassier" (15) en Cévennes à 12 ans, il "montera" dans la hiérarchie syndicale CGT, jusqu'au poste de secrétaire national du sous-sol : il sera même le premier président de Charbonnages de France, à la Libération. Au nombre des récits qu'il enchaîne sur cette époque, je sélectionne le suivant (Ernest est en compagnie de sa femme Josette) :

- | | | |
|---|------|---|
| A | 1 | le ministre i me raconte que: la vie allait baisser: |
| | 2 | que: y avait maintenant des: / des: étalons qui le signalaient très/ |
| | 3 | par exemple "la viande de veau / elle baisse |
| | 4 | et quand le veau baisse tout baisse" / |
| | 5 | et: moi j'ai eu l'impression qu'i se foutait de nous tu sais (ouais B) |
| | 6 | alors moi j'y ai dit: "Vous savez Monsieur le Ministre // tout ministre que vous êtes <i>les mineurs vous emmerdent</i> " |
| D | (7) | oui ça je m'en rappelle |
| | 8 | alors évidemment la séance a.: a été levée tout de suite (rire de B A) |
| | 9 | ç'a été fini |
| | 10 | enfin i se foutait de nous quoi |
| | 11 | on se fout pas d'une organisation qui représentait à l'époque / plus de trois cent mille Français / (mm B C) plus de trois cent mille mineurs / (...) |
| D | (12) | <i>c'est dans le dictionnaire merde alors</i> |
| | | (11') pasque tout le monde était syndiqué à la CGT malgré la scission |

Ce récit a pour cadre non les rapports ouvriers / supérieurs dans l'entreprise, mais les rapports ministre(s) / secrétaire national CGT. Ce déplacement, on va le voir, ne change rien à la façon dont l'ouvrier qu'a été Ernest perçoit la dominance ni à la façon dont il y répond.

Les propos du ministre sont rapportés en discours indirect, puis en discours direct. Le verbe introducteur de parole *raconter* signale par avance la nature trompeuse de ces propos ; ce que confirme la description de la réaction de Y en P5 : "j'ai eu l'impression qu'i se foutait de nous". L'offense verbale, praxémisée en niveau de langue familier : *se foutre de* (16), est de l'ordre de la tromperie / moquerie. Il s'agit d'un faire croire mensonger :

- tromperie : X veut faire croire à Y que le coût de la vie va baisser (certainement - mais cela n'est pas mis en récit - pour écarter une revendication salariale) ;

- moquerie : Y décode la tromperie comme affront sociotypique ; il présuppose que X, dans l'évaluation des chances de succès de son acte linguistique, lui a prêté une méconnaissance des lois économiques, c'est-à-dire un faire cognitif peu développé.

Y réagit non pas à titre individuel mais en tant que représentant syndical : à travers lui, la vexation affecte le "nous", pronom dont la référence sera explicitée praxémiquement en : "les mineurs" (P6), "une organisation qui représentait (...)" (P11).

La répartie injurieuse de Y est extrêmement construite : il ne s'agit pas d'un acte incontrôlé, qui, tel un juron, échapperait à son locuteur :

P6 "Vous savez Monsieur le Ministre // tout ministre que vous êtes les mineurs vous emmerdent"

L'appellation officielle : "Monsieur le Ministre", inscrit la parole de Y dans le respect déférent de la hiérarchie. L'effet rupteur de l'injure s'en trouvera majoré. La proposition : "tout ministre que vous êtes", en tant que subordonnée d'opposition, note à la fois que X reconnaît le statut de son interlocuteur et ne s'y arrête pas. Le titre de l'injuré ainsi doublement rappelé, l'offense de l'injure ne peut apparaître comme une bévue. Est écartée par avance toute répartie de X du type : "Vous savez à qui vous parlez ?".

L'injure se réalise par l'usage performatif du verbe *emmerder* actantialisé par : "les mineurs". Le représentant syndical parle pour tout le groupe social, le groupe social parle par la bouche du représentant syndical. Sa profération a pour conséquence la liquidation immédiate de la rencontre :

P8 alors évidemment la séance a:: / a été levée tout de suite


La phase narrative du récit se clôt là. Elle est suivie d'une évaluation (P10 - P12) qui nous semble fonctionner principalement comme une justification, voire une légitimation de l'injure :

P10 enfin i se foutait de nous quoi

11 on se fout pas d'une organisation qui représentait à l'époque / plus de trois cent mille Français / (mm BC) plus de trois cent mille mineurs (...)/

En effet ces propositions reviennent non sur la contre-offensive de Y mais sur l'offense dont il a été victime. Cette insistance déplace-t-elle la focalisation du RCST de la parole de Y sur celle de X ? Ne peut-on plutôt entendre que surévaluer a posteriori l'offense reçue c'est se justifier de l'injure infligée ? Si le narrateur éprouve le besoin de semblable justification n'est-ce pas qu'il doute de la valeur de son acte linguistique en tant qu'actant ? Semblent valider cette hypothèse :

- la façon dont le locuteur praxémise en P11 la victime de l'offense de X : "une organisation qui représentait (...) plus de trois cent mille *Français* / plus de trois cent mille *mineurs*". L'offense est aggravée par la *quantité* (300000) mais surtout la *qualité* des offensés. Cet actant est d'abord praxémisé en *Français*, puis en *mineurs*. Le débit et l'intonation permettent d'écarter l'hypothèse d'un lapsus. X est bien ici maître de sa parole : la nomination par le praxème d'identité nationale *Français* permet de faire de l'offense de Y une offense non seulement sociale mais nationale (dans laquelle, de plus, les intervieweurs peuvent se sentir impliqués). La reprise de *Français* par *mineurs* vient corriger / expliciter cette audace et permet surtout au locuteur d'orienter vers la quasi équivalence qu'il pose par la suite :

mineurs  Fédération CGT des mineurs

- le tour de parole de la femme du narrateur :

P12 c'est dans le dictionnaire *merde* alors

L'ambiguïté sur le sens du rappel de l'offense commise par X est clairement levée ici. La façon dont la locutrice prend son tour de parole (chevauchement qui signale non qu'elle coupe la parole à son mari mais qu'elle abonde dans son sens) pose qu'elle s'inscrit dans le mouvement argumentatif par lui inauguré. Le contenu de son intervention indique que ce mouvement consistait en la justification en rattrapage de l'injure. Josette pose l'appartenance d'*emmerder* à la langue française, ou plutôt à la langue légitime répertoriée par le dictionnaire : elle blanchit ce praxème verbal en l'inscrivant en légalité. La présence de *alors* en fin de programme indique que cet énoncé est une réponse invalidant par avance une possible critique (17).

Ainsi donc P10 - P12, nous semblent être, en tant qu'évaluations post-narratives, destinées à assurer rétrospectivement la justification de l'injure : preuve que cet acte, en tant qu'arme contresociotypique, ne satisfait pas le narrateur.

L'injure apparaît comme une arme qui permet au locuteur ouvrier de se soulager de l'affront sociotypique (réel ou imaginaire, actualisé ou non dans la parole de l'autre social) mais pas de le laver. D'autres recours seront nécessaires pour ce faire : en tout premier lieu, le recours à l'argumentation.

IV.4.2 - L'ARME DE L'ARGUMENTATION

C'est bien sûr la plus employée : on peut dire qu'à de rares exceptions près (tel le précédent récit d'Ernest), la contre-offensive de Y est toujours - peu ou - argumentée.

Répondant à X, l'argumentation de Y inclut un faire interprétatif : Y décode le faire manipulateur de X ; un faire manipulateur construit à partir de ce décodage : Y tente de faire faire ou de faire croire à X. Cette double dimension confère à l'argumentation de Y un caractère fortement dialogique.

1. Laisser l'autre sans voix

Le récit d'André Milewski est une illustration parfaite de la conduite d'argumentation attribuée à Y. André, mineur "d'origine polonaise" est, comme beaucoup d'autres, quelque peu paniqué par la perspective de l'interview. Le début de l'entretien est laborieux, jusqu'à l'énonciation, très exactement quatre minutes plus tard, d'un RCST. L'interaction sera ensuite plus aisée, comme si, à travers cette narration, André avait pu dire aux enquêteurs qui il était : au-delà de la réfutation du stéréotype, leur alter ego discursif. André, parlant de sa carrière de mineur, fait remarquer qu'il a eu du mal à "grimper les échelles" (avancement) parce qu'il est "un peu grande gueule". En exemplification, il fournit le récit suivant :

- 1 une fois j'ai eu une:
- 2 je vais le dire /
- 3 j'ai été convoqué là chez Monsieur Valros que: à ce moment-là c'était / l'ingénieur /
- 4 là-haut en fonction à Destival
- 5 i voulait me faire comprendre que j'en faisais pas assez /
- 6 alors je lui ai répondu / premièrement que je m'étais embauché à la mine pour faire trente
- 7 ans
- 8 que j'espérais d'y arriver / eh /
- 9 deuxièmement que / j'étais (2) d'origine polonaise (2) /
- 10 mais je c'é- /
- 11 tel que eh (mm B)
- 12 euh: les Polonais qu'on a fait venir / dont mon père et d'autres / is travaillaient rien qu'avec
- 13 leurs bras /
- 14 mais la nouvelle génération travaillait avec leurs bras mais aussi un peu avec leur tête /
- 15 alors à ce monsieur ça ne lui a pas plu /
- 16 i m'a dit "Milewski sortez !" /
- 17 je suis sorti / du bu- du bureau (mm B)
- 18 voilà

Le récit réalise presque idéalement la structure en 6 phases :

- | | | |
|---|-----------------------------|-------------|
| 1 | initiation de la rencontre | P3 |
| 2 | X s'adresse à Y | P4 (X1) |
| 3 | Y répond à X | P5-P11 (Y2) |
| 4 | réaction de X | P12 (X3) |
| 5 | liquidation de la rencontre | P13-P14. |

Le récit se conclut avant la réalisation de la phase 6 : incidence de l'échange X/Y pour Y. Il est vrai que cet élément était l'introducteur du récit lui-même :

j'avais une grande gueule / (...) ça m'a porté préjudice

Le programme syntaxique du *résumé* fait l'objet d'une interception :

P1 j'ai eu une:

Interception qui peut s'interpréter de façons diverses :

- André ne trouve pas le mot adéquat ; il enchaîne par du métadiscours (P2 : "je vais le dire") qui lui permet de neutraliser la faille praxémique en plaçant son dire en ascendance ; il dit qu'il va dire. Le récit vaut pour ce ratage.

- André allait faire un résumé mais ne prévoyait pas de passer à la mise en récit : au moment même où il actualise P1, il se rend compte que l'événement qu'elle résume vaut la peine d'être raconté. L'interception vaut pour ce changement d'orientation, verbalisé par P2 : "je vais le dire", qui présuppose : "j'avais pas l'intention initialement de le dire". De la sorte, l'interception, accompagnée du métadiscours de P2, fonctionne comme une évaluation anticipée.

- le locuteur décide de lever la censure qui le poussait à faire l'économie du récit. Nous sommes au tout début de l'interview : à un moment de contrôle aigu de l'interaction où il convient de ne pas mettre en circulation sur le marché de l'interview des produits dangereux ; de ne pas dire aux intervieweurs qui, par leur pratique, font intrusion dans le groupe du personnel des Houillères des Cévennes, les fractures dudit groupe (18). Cette première orientation est contrecarrée par une détermination de plus de poids, celle qui s'ancre dans son identité de mineur : "je vais dire" glose le conflit, dans l'à-dire, des deux orientations discursives, sa résolution à l'avantage de la seconde. Si on adopte cette analyse, on voit là à l'oeuvre à la fois :

- la possible censure pesant sur le RCST en ce qu'il met en scène, pour des éléments exogroupaux, des contradictions, voire des positions conflictuelles endogroupales.

- la levée de la censure par l'interpellation identitaire de classe.

P3 j'ai été convoqué là chez Monsieur Valros que: à ce moment là c'était / l'ingénieur là-haut en fonction à Destival

fonctionne comme *orientation* : les 2 actants (X, Y) sont présentés et mis en rapport. Y, en tant que *je*, est auto-présenté. X, est d'abord désigné par son nom précédé de l'appellatif de politesse *Monsieur* qui marque la distance hiérarchique (sans qu'il y ait ici distance ironique). Ainsi individualisé par le nom propre, l'actant X est identifié socialement : le praxème *ingénieur* dit à la fois l'identité sociale de X et la relation de hiérarchie X/Y. Le modèle phrastique utilisé véhicule fortement lui-même cette hiérarchie : par le tour passif ("*j'ai été convoqué chez Monsieur Valros*"), *je* est placé en fonction d'actant infirmé. L'initiative de la rencontre n'est pas de son fait. Le praxème *convoquer* indique clairement

que l'actant confirmé a le droit de susciter cette rencontre, l'actant infirmé le devoir de l'accepter, voire de s'y soumettre. Mais quel est l'actant confirmé ? "Monsieur Valros" ? Cet actant n'est pas introduit par la préposition *par*, selon la structure agentive du passif, mais par la préposition *chez* ; *Monsieur Valros*, dans ce schéma phrastique n'est donc pas, syntaxiquement, actant confirmé, mais métonymiquement locatif. Sous *convoquer* on a donc l'implication d'un mouvement :

Y va dans le bureau de X

X dispose d'un lieu : c'est sur ce terrain qui est le sien qu'il fait venir Y. Autant de programmes de sens qui disent la dominance.

Complication-évaluation : l'acte linguistique de X (X1) est rapporté indirectement :

P4 i voulait me faire comprendre que j'en faisais pas assez

Notons l'ambiguïté narrative induite par l'imparfait *i voulait* :

- On peut entendre que "voulait me faire comprendre" explicite "convoqué". P3 et P4 sont alors des propositions *liées*. Comme telles, leur ordre est interchangeable : on aurait pu avoir aussi bien P4, P3. *Vouloir* décrit la pensée de X motivant la rencontre, soit un événement antérieur à l'échange linguistique lui-même.

- Cette analyse est contredite par P5 : "je lui ai répondu:" qui présuppose que *voulait me faire comprendre* décrit non pas un événement antérieur à la parole de X adressée à Y, mais l'effet perlocutoire visé par cet acte de parole. P3 et P4 ne sont pas alors des propositions *liées* mais des propositions *narratives* : leur ordre est obligatoire. Dans ce cas les propos de X ne sont pas rapportés en discours indirect (19) ; est seul décrit leur effet perlocutoire sur Y. Très habilement, le narrateur, au lieu de fournir la parole de l'ingénieur et d'en effectuer ensuite le décodage, ne réalise que la seconde opération. De la sorte il en produit une radicale monologisation ... qui prévient toute discussion possible avec les narrataires sur ses autres sens possibles.

L'acte linguistique de l'ingénieur apparaît comme indirect :

dire a pour faire comprendre b.

Indirection qui peut être entendue comme :

- politesse : X au lieu de dire clairement son fait à Y, y va par des chemins détournés, pour ne pas blesser la face de son interlocuteur par cette intrusion dans ses réserves, intrusion qui ne peut être que désobligeante, voire offensante.

- duplicité manipulative : les chemins détournés de l'acte indirect sont à mettre au compte non du tact interactif, mais de la rouerie. Il s'agit de dire sans avoir dit. X de la sorte commet une intrusion sans que Y puisse lui reprocher d'en être l'auteur. Suprême délicatesse dans l'indélicatesse ... Quoi qu'il en soit, politesse ou rouerie, l'acte indirect vise le faire pragmatique de Y, c'est-à-dire convoque le trait sociotypique 1 :

le mineur est tire-au-flanc

Acte indirect que le narrateur, du fait même qu'il l'énonce comme indirect, se montre décodant : s'il comprend à demi-mots, c'est donc qu'il n'est pas si borné que le prétend le trait sociotypique 2. Et en effet, dans sa réponse, Y réfute le trait sociotypique 1 (fainéantise) que nous avons vu apparaître dans les intentions - sinon les propos - prêtées à l'ingénieur, non pas en apportant la preuve verbale des qualités et quantité de son faire pragmatique, mais en débusquant les présupposés de X : c'est-à-dire en administrant la preuve de son faire cognitif. Faisant d'une pierre deux coups, il réfute simultanément le trait sociotypique 1 et le trait sociotypique 2. Notons pour l'instant - autre effet de l'imparfait - que le dire de l'ingénieur est placé en second plan. Il n'est que le faire-valoir de ce qui maintenant va être mis en scène plus longuement : l'argumentation de Y.

La réponse de l'actant *je* est beaucoup plus longue : P5 --> P11, soit 7 propositions (au lieu d'une seule accordée à la parole de l'ingénieur). Elle est en discours indirect : fait qui contredit l'ensemble des discours rapportés dans le RCST, et plus généralement dans les récits des mineurs, au-delà dans le récit oral où les paroles des actants, quels que soient l'origine sociale, le sexe, l'âge, l'appartenance ethnique du narrateur, sont énoncées directement, dès qu'elles sont le lieu du moindre investissement des sujets. Le discours indirect signale alors un moindre intérêt prêté à la parole rapportée, qui se trouve d'ailleurs résumée le plus souvent à une seule proposition.

Tel n'est pas le cas des propos de Y que le narrateur développe plutôt longuement. Nous verrons dans ce déplacement du discours direct au discours indirect un signe d'hypercorrection : le discours indirect, parce qu'il oblige à un ensemble de transformations de concordance (personnelles et temporelles notamment), est plus coûteux. D'autre part, parce qu'il subordonne les propos au verbe introducteur de parole, il substitue à la parataxe (perçue comme typique de l'oral) la syntaxe (perçue comme typique de l'écrit et valorisée en tant que telle). Remarquons d'ailleurs la difficulté de l'entreprise : subordination et concordance sont appliquées avec succès en P5, P6, P7. En P10, P11, les liens de subordination se relâchent : le discours tend vers le discours indirect libre, voire le discours direct libre dans la relative de P10 où ne se trouve pas appliquée la concordance temporelle :

P10 les polonais *qu'on a fait venir* (au lieu de : *qu'on avait fait venir*)

Hypercorrection du discours indirect que vient renforcer la construction de l'argumentation : le narrateur développe le discours de Y non pas comme un ensemble de remarques qui s'enchaînent au fil de la parole mais comme un tout fortement architecturé autour d'un plan en deux parties, que délimitent les introducteurs adverbiaux : "premièrement" (P5) et "deuxièmement" (P7).

Le premier contre-argument répond à la critique du manque d'*intensité* dans le travail ("j'en faisais pas assez") par l'évocation de la *durée* totale de la carrière de mineur : ainsi Y apparaît comme quelqu'un qui au lieu de brûler son capital *force de travail* le gère

conséquentement (20), dose son effort intelligemment. Le tout, et c'est là sûrement la force de l'argument, conformément aux termes du contrat d'embauche : "je m'étais embauché pour faire trente ans". Le narrateur place la légalité de son côté, l'illégalité du côté de l'ingénieur à qui il est reproché en quelque sorte de ne pas prendre en compte un paramètre - essentiel puisque dans les termes du contrat - dans le calcul de son évaluation.

Le narrateur reprend ici, d'une manière fort pertinente pour l'interaction X/Y, un argument que les enquêteurs ont pu entendre à plusieurs reprises dans la Houillère, sous forme hyperbolique : "Valros nous tuait au travail". Argument qui, tel quel, adressé à l'ingénieur Valros lui-même, aurait eu l'avantage de signifier à l'ingénieur, par la violence de l'hyperbole, la violence de ses exigences, mais qui aurait l'immense inconvénient de ne pas prendre X sur son terrain argumentatif : celui du calcul rationnel, celui de la légalité et du droit dans l'entreprise.

Le deuxième argument, qui va développer certains programmes de sens implicites dans le premier, est pour le narrateur d'une autre nature ; il met en jeu son appartenance ethnique. Son énonciation est d'un coût plus élevé. Le narrateur doit s'y prendre par deux fois pour la conduire à bon terme :

P7	P8
j'étais (2) d'origine polonaise (2)	mais je c'é-
les Polonais (...) travaillaient rien qu'avec leurs bras	mais la nouvelle génération travaillait avec leurs bras mais aussi avec leurs tête
P10	P11

L'appartenance ethnique est d'abord posée emphatiquement en P7 : rappelons que les chiffres (2) ... (2), qui encadrent "d'origine polonaise", notent un accent d'insistance. La forte implication du sujet se traduit immédiatement par un ratage :

P8 mais je c'é- /

De ce programme, on peut induire :

- d'après "mais" : que le locuteur allait développer un argument annulant la conclusion attendue (idéologiquement) du propos précédent (P7) (selon l'analyse : P *mais* Q, développée par Ducrot, 1981:97).

- d'après "je c'é-" : qu'un conflit s'est développé entre l'inscription en personne (*je*) ou en non-personne (*c'é-*) dudit argument.

P9, au lieu de désintriquer P8, propose une évaluation (énoncé véridictoire) sollicitant fortement l'adhésion des narrataires (à laquelle répond d'ailleurs B) :

P9 tel que eh (mm B)

P9 vise à assurer, par avance, les intervieweurs de la véracité des propos tenus. En suspendant leur énonciation, cette évaluation permet au narrateur à la fois de gagner du temps pour mieux les concevoir et de signaler aux narrataires le "clou" du récit. L'argument ne va pas sans risque :

P10 les Polonais qu'on a fait venir / dont mon père et d'autres / is travaillaient rien qu'avec leurs bras /

Cette proposition, en effet, si on la sort de son contexte, reproduit l'ethnotype péjoratif circulant encore dans la mine sur les Polonais (surtout ceux de la première génération) :

[les Polonais sont très travailleurs mais peu intelligents et peu regardants quant aux conditions de travail].

L'ethnotype semble même renforcé dans la formulation qu'en donne André :

- les Polonais, en tant qu'immigrés, sont posés comme actant infirmé d'un Faire 5 : "qu'on a fait venir". Leur *faire* : *venir*, est sous la dépendance d'un autre actant (*on*) qui en est à l'origine. Le tour est en relation d'opposition avec la diathèse pronominale du verbe *embaucher* par laquelle le narrateur s'est représenté (P5) comme à l'origine de son entrée à la mine : "je me suis embauché".

- la dimension seulement *manuelle* du *faire* des Polonais est soulignée par le tour négatif exceptif (*ne*) ... *que*, lui-même renforcé en (*ne*) ... *rien* que : "is travaillaient *rien qu'avec* leurs bras".

Cependant l'ethnotype n'est reproduit en P10 que pour permettre au sujet en P11 de contrecarrer le trait sociotypique 1 (fainéantise) présupposé dans les paroles de l'ingénieur par le trait contresociotypique 2 (intelligence).

P11 mais la nouvelle génération travaillait avec leurs bras mais aussi un peu avec leur tête.

Le mot du discours *mais* a sa valeur fondamentale de réorientation argumentative. L'actant 1 est saisi praxémiquement par le syntagme "nouvelle génération" qui l'installe à la fois en continuité ethnique (*génération*) et en différenciation (*nouvelle*) avec l'actant *les Polonais*. Le faire de cette "nouvelle génération" s'inscrit non en rupture avec le faire précédent mais en complément : *travailler avec leurs bras* lève la restriction *rien que* ; ce qui permet l'ajout du complément "avec leur tête", modalisé par "un peu". Minimisation qui permet de neutraliser par avance toute accusation d'outrecuidance. *Tête* poursuit la métaphore corporelle inaugurée sur *bras*. On peut poser le rapport sous-entendu :

bras --> siège de la force physique --> travail manuel

tête --> siège de l'intelligence --> travail intellectuel

L'argument introduit par *deuxièmement* développe et explicite, à partir de l'interpellation ethnique, les programmes de sens qui n'étaient qu'implicites dans le premier argument. En avançant le trait contresociotypique 2 (*travailler avec sa tête*), Y contredit à

la fois les traits du sociotype ouvrier et ceux de l'ethnotype polonais. D'une pierre deux coups en quelque sorte, en relation avec la double dévalorisation identitaire qu'il a perçue dans les propos de X : dévalorisation de son identité sociale (mineur) ; dévalorisation de son identité ethnique (polonais).

Le récit de Milewski comporte, après la complication- évaluation, une *résolution* : P12-P14.

P12 correspond à la phase 4 de la structure du RCST : réaction de X :

- alors ce monsieur ça ne lui a pas plu /

L'actant X, en P3, était désigné selon la nomination officielle : "Monsieur Valros". Le praxème *monsieur* y était un titre hiérarchique. En P12, ce praxème est précédé du démonstratif (distanciateur péjoratif ici) et non suivi du nom propre : il est porteur non plus du respect (de la hiérarchie) mais de sa critique. X est présenté comme celui qui n'accepte pas l'égalité des interlocuteurs dans le dialogue, qui la prend comme une offense faite à son grade : "ça ne lui a pas plu". Soulignons la négation en *ne ... pas* : signe d'hypercorrection et/ou de renforcement.

P13-P14 correspondent à la phase 5 du RCST : liquidation de l'interaction.

i m'a dit "Milewski sortez !" /
je suis sorti / du bu- du bureau

La réponse de X n'est pas argumentative mais institutionnelle. L'ingénieur ne discute pas l'argument de l'ouvrier. Le narrateur signifie-t-il par là :

- qu'il n'était pas en mesure de le faire, Y lui ayant "cloué le bec", ou pour utiliser un praxème du sociolecte mineur, l'ayant "tanqué" (21) ?

- qu'il ne voulait pas le faire : X, suprême mépris, ne se rabaisse pas à discuter avec Y ?

Le narrateur ne précise pas : nous verrons que dans les RCST qui posent semblable rupture de l'échange, c'est toujours la première hypothèse qui se voit confirmée. Les propos de X sont ici rapportés en discours direct qui a l'avantage :

- de mettre en valeur, par l'impératif, l'acte de langage de X : il ordonne. Plus question ici, comme c'était peut-être le cas en P4, d'un acte indirect qui ménage la face de l'autre.

- de permettre surtout l'énonciation du patronyme de Y : *Milewski*, qui fait clairement apparaître son identité ethnique. Identité sur le terrain de laquelle, on l'a vu, en déplacement de l'identité sociale, s'est construite la contre-offensive de Y.

Y s'exécute : "je suis sorti". Le couple ordre de X / exécution de Y rétablit le contrat social dans l'entreprise. L'ingénieur est représenté comme ayant à la fois l'initiative et la liquidation de l'interaction.

Coda : P15 : "Voilà" opère, de la façon la moins recherchée qui soit, la clôture finale du récit, comme "une fois" avait opéré sa clôture initiale (P1).

L'étude de ce RCST confirme que :

- le contresociotype se construit en négation des deux traits principaux du sociotype ;
- l'ouvrier a plus le souci de faire la preuve de son *intelligence* que de son *ardeur à la tâche* : alors que les propos de X sont dans ce récit clairement traversés par le trait 1, Y fait surtout la preuve de son faire cognitif (négation du trait 2) ;
- le RCST a plus pour fonction d'exhiber la parole de Y que de stigmatiser celle de X ; le narrateur fait presque l'économie de celle-ci : il ne la mentionne que pour autant qu'elle est nécessaire à la mise en spectacle de celle-là (22) ;
- le narrateur construit la parole de Y en dialogisation avec celle de X, apportant par là la preuve qu'il ne parle pas selon les clichés du prêt-à-dire mais possède et maîtrise l'intelligence dialogique ;
- dans ce type de récit, il y va fortement de l'identité du sujet : on a vu comment André croise identité sociale et identité ethnique dans son argumentation.

Ce récit permet également de préciser la représentation que l'ouvrier se fait du pouvoir de sa parole et de ses limites : il peut, grâce à elle, contredire les images négatives induites par la dominance mais pas la dominance elle-même. Ce que note la *résolution* où Y est représenté exécutant l'ordre de X. Parole donc qui, le temps d'un récit, inverse la dominance symbolique, mais pas la dominance sociale qui est à son principe.

2 - Les vertus (comparées) de l'argumentation et de la galéjade

Que l'arme de l'argumentation a les faveurs des locuteurs ouvriers : l'enchaînement narratif que nous allons maintenant étudier en est une claire illustration : le narrateur substitue, à un récit sollicité où il pourrait construire la contre-offensive de Y sur l'arme de la galéjade, un récit où il déploie avec jubilation la parole argumentée.

Octobre 1984 : fort moment de tension dans l'entreprise. Les mineurs sont en train de faire les travaux préparatoires au creusement d'un travers-banc qui seul peut permettre l'exploitation du gisement de Ladrecht. Faute de ce creusement, l'exploitation du fond sera condamnée. Or les directions n'ont pas débloqué les crédits nécessaires. L'ingénieur Guillaume Valros convoque Pierre Aribat, chef d'équipe CGT, pour lui proposer une mutation dans les mines à ciel ouvert de l'Hérault. La CGT analyse cette proposition comme une manoeuvre de la direction visant à "liquider en douceur" la Houillère des Cévennes en

mutant certains de ses éléments symboliquement représentatifs. Aribat refuse la proposition et la CGT décide d'organiser des repréailles. Le lendemain, au tout petit matin, les mineurs se rendent aux Bureaux Centraux, déménagent le bureau de l'ingénieur dans la cour et installent symboliquement une poubelle sur son fauteuil. Lorsque le directeur arrive, une vive discussion s'engage. Les différentes narrations qui nous ont été faites de cet acte carnavalesque s'accordent au moins sur un point : le clou de l'affrontement verbal a été la raillerie de Sylvain Cousty qui, pour endiguer la verve argumentative du directeur, lui aurait dit :

[Monsieur Bosc / avec le baratin que vous avez vous avez dû en tomber des femmes]

Façons de dévoyer la parole de l'autre en lui faisant prendre les chemins du rire carnavalesque. Quelques jours après cette opération "coup de poing" carnavalesque contre un ingénieur, les enquêteurs rencontrent Sylvain à la sortie de son poste de travail et lui demandent de leur raconter cette action. Il ne se fait pas prier. Assis sur le capot de sa voiture, au pied du chevalement du puits, il répond à la sollicitation :

- 1 B.1 - alors nous sommes avec Sylvain Cousty / qui va nous raconter un petit épisode / alors comment (1) ça s'est passé ? / comment toi (1) tu l'as vécue cette chose ?
- A.2 - bon bé:: nous on l'a vécue que le matin on est arrivés / moi ce jour-là je suis pas arrivé trop en avance tambour battant / et j'ai vu: tout le monde qui
- 5 commençait à se préparer pour partir à / à Rochebelle (23)/ alors j'ai dit "Qu'est-ce i se passe ?" / alors on m'a dit "Mais on va: on descend à Rochebelle ! pour: pour déménager le bureau de Valros qui: qui a fait des propositions à Aribat quoi (mm C) / pour partir dans / dans une découverte de: de l'Hérault" / bon alors moi j'ai dit / j'ai pris ma bagnole / on est descendus là-bas / m'enfin y avait pas eu un grand impact pasqu'y a: y avait
- 10 personne dans les bureaux (mm C) / on est arrivés / on a: y avait que les femmes de ménage on a: pris tous les: tous les meubles / et on les a descendus sur / sur le parking / devant là ?
- B.3 -
- A.4 - voilà / euh puis après on est: on a attendu la venue de Monsieur Bosc / là on est rentrés en / en réunion un peu avec lui quoi (rire de C) il a dit qu'il était:: vraiment pas d'accord avec des: des machins comme ça là / que c'était quelque chose de / i s'attendait pas à ça de nous !
- 15 C.5 - (1) vous l'aviez déçu quoi ! (1)
- A.6 - ouais on l'avait déçu / et puis: alors on a parlé un peu de: i parlait tout le temps de ce bureau de ce bureau alors moi j'y ai dit "Plutôt que de parler de ce bureau vous feriez mieux de parler / du travers-banc" // -fin on y avait un peu: on y est rentrés un peu: dans le lard là-bas / m'enfin c'est beaucoup lui qui a pris la parole tu vois il / on arrivait pas: / tu vois chaque fois i revenait sur le / sur le machin et tout / euh: ce qui a été bon l'autre fois là c'est c'est au fond de la mine là je sais pas si on te l'a dit qu'on l'a arrêté
- B.7 - non
- C.8 - non !
- 25 A.9 - ++++ Bosc
- B.10 - Bosc ?
- C.11 - Bosc ? eh mais non on le sait pas / raconte-nous ça /
- A.12 - alors là / l'autre fois y a: Amalric là il a / avecque: plusieurs collègues il / il est passé il a dit "Bon bé y a le directeur qui rentre pour voir les travaux / on va aller le coincer" / i m'a dit "Tu es d'accord ?" / j'y ai dit "Ouais / bé je vais avertir tout le monde (rire de BC) et on y va" / alors on a: on a averti tout le monde et: on est allés / on est allés:: arrêter Monsieur Bosc / dans le travers-banc là-bas tu sais (oui B) là où tu étais venu une fois (ouais C) / on l'a arrêté là-bas alors il a dit "Ecoutez là i fait froid on va aller discuter plus loin là-bas: à un endroit à l'abri:" / alors pardi / il est arrivé à: à cet endroit à l'abri il a pris la parole à
- 30

- 35 peu près pendant: je sais pas moi vingt minutes / il a parlé / ++ discuté / que: en quatre
vingt-huit toutes les entreprises qui ne seraient pas rentables devraient être fermées / que
enfin / tout le tralala qu'i ra- / qu'i raconte chaque fois quoi / alors les copains bon y en a
qui ont commencé à rep- / à gueuler / (4) "Ouais !" (4) tout ça / alors moi j'ai pris la parole
en disant euh "Je suis entièrement d'accord / j'ai dit mais moi vous voyez je suis pas
40 comme vous / je suis entièrement d'accord avec Monsieur Bosc / j'ai dit que toutes les
entreprises qu'en quatre-vingt-huit elles sont pas rentables ça ferme ! / j'ai dit mais pour le
moment on est en quatre-vingt-quatre / alors i faut / vous / vous êtes directeur de la
Houillère / vous êtes là pour / pour faire marcher l'entreprise / c'est-à-dire que vous avez
45 quatre ans pour la rendre rentable / faire les traçages de reconnaissance / qui manquent à
faire / et préparer les tailles pour qu'en quatre-vingt- huit on soit rentables / j'y ai dit
pasque j'y ai dit toutes / toutes vos propositions que vous faites là / vous faites ces
propositions sur des anciennes couches / de charbon alors que vous savez que Ladrecht
c'est là c'est c'est cinq fois les couches qu'on a eues / alors j'y ai dit c'est c'est c'est pas
50 valable ce que vous dites" / alors tu sais ce que j'y ai dit ? / j'y ai dit "Y a des gens qui se
marient une première fois qui s'entendent pas la seconde fois is s'entendent impeccable eh
/ j'y ai dit bé la / avec la couche de charbon c'est pareil / avec la première on s'est pas
entendus / avec celle-là on s'entendra bien" / mais alors je l'a- / je l'ai / je l'ai tanqué tu
vois / il a pas: tu vois / il a il a plus rien dit eh / il a fermé complètement sa gueule tu vois
il a vu qu'il était::: ///

La plage comprend deux récits :

R1 la narration, *sollicitée*, du découronnement de Guillaume Valros
(B.1-A.6), L.1-22.

R2 la narration, *spontanée*, d'un autre événement : un affrontement
verbal avec le directeur, Maurice Bosc (A.6-A.12), L.22-54.

Sylvain propose R2 en substitution de R1 : alors que les intervieweurs, par leur
questionnement, manifestent clairement l'intérêt qu'ils portent à R1, le locuteur expédie
rapidement sa narration pour développer longuement celle de R2, la transition de l'un à
l'autre s'opérant par l'intermédiaire de l'actant *directeur* qui joue le même rôle (destinateur
de la manipulation) dans les deux récits.

2.1 - R1 : L'évitement de la mise en récit de la galéjade

Le narrateur (B.1-A.6) ne fait pas état de la galéjade par laquelle, selon les dires de
ses camarades, il a "tanqué" le directeur. Les propos qu'il s'attribue relèvent de
l'argumentation :

L.18 - plutôt que de parler de ce bureau vous feriez mieux de parler / du travers-banc

Argumentation décrite comme impuissante à neutraliser la verve du directeur :

L.19 - on y est rentrés un peu: dans le lard là-bas / m'enfin c'est beaucoup lui qui a pris la parole
(...)/ on arrivait pas: (...)

A l'inverse donc de ce qui se passe dans le RCST, la parole de Y est ici présentée comme désarmée dans son interaction avec celle de X. Le narrateur ne parvient pas (ou plutôt se refuse) à développer, enchâssé dans la narration de l'acte carnavalesque, un récit contresociotypique focalisé sur la plaisanterie précédemment citée. A la place, il produit un RCST fondé sur et exhibant largement ses capacités interactives et argumentatives.

2.2 - R2 : *Les vertus contresociotypiques de l'argumentation*

On distingue très nettement dans la plage A.6 - A.12 la structure du RCST :

- Phase 1 initiation de la rencontre des actants : L.27-34
- Phase 2 X s'adresse à Y : L.34-37 (X1)
- Phase 3 Y répond à X : L.37-52 (Y2)
- Phase 4 réaction de X : L.53-54 (X3)

Ce récit présente quelques variantes par rapport au RCST type, dues à l'événement qu'il narre :

- les actants X et Y sont accompagnés : X, par des membres de la direction-maîtrise ; Y par ses camarades mineurs. Ces acteurs ont cependant un statut actantiel minime. La scène se passe entre X et Y, devant public. Ce qui explique la solennité de l'introducteur de parole :

- L.34 il a pris la parole
- L.38 moi j'ai pris la parole

- ce n'est pas X qui est à l'initiative de l'interaction mais Y et ses pairs. Interaction qui a lieu non sur le terrain de X (son bureau) mais sur celui de Y (le fond de la mine). Remarquons que X renégociera le lieu de l'interaction (L.33) qui lui paraît inhospitalier sinon hostile.

L'intervention de X :

- L.34 il a pris la parole à peu près pendant: je sais pas moi vingt minutes / il a parlé ++ discuté / que: en quatre-vingt-huit toutes les entreprises qui ne seraient pas rentables devraient être fermées que enfin / tout le tralala qu'i ra- / qu'i raconte chaque fois quoi /

est drastiquement résumée en une proposition en discours indirect, alors même que le narrateur en précise la longueur ("vingt minutes"); et fortement dévalorisée : le praxème *tralala* signale la vanité / vacuité du discours sous ses artifices rhétoriques ; la relative : "qu'i raconte chaque fois", le range du côté du stéréotype. X est décrit comme quelqu'un qui récite sa leçon.

Les propos de X - s'ils ne constituent pas une offense sociotypique (24) - n'en sont pas moins menaçants : d'une manière indirecte, ils légitiment par avance la fermeture du

fond alors que les mineurs luttent pour son maintien en exploitation. Avant d'énoncer la contre-offensive, le narrateur rapporte la réaction de ses camarades :

L.37 alors les copains y en a qui ont commencé à *rép-* / à *gueuler* (4) "Ouais" (4) tout ça

Le verbe *répondre* est intercepté et remplacé par *gueuler*. Représentation quasi sociotypique (25) : les ouvriers sont dépeints intervenant non pas individuellement mais en masse ; non pas pour développer une réponse syntaxiquement articulée mais pour protester bruyamment par des cris. Le narrateur construit là une image repoussoir dont il s'exclut ("*les copains*") et qu'il dévalorise ("*gueuler*", "*tout ça*").

Le prêt-à-dire ressassé de X comme le cri groupal / animal des "copains" vont permettre de poser, contrastivement, l'argumentation longuement développée de Y (L.38-54) qui se présente comme interactive et non plaquée ; étayée et non rudimentaire. Y feint de se solidariser avec l'argument de X et de se désolidariser du rejet qu'en ont exprimé ses pairs :

L.38 alors moi j'ai pris la parole en disant euh "Je suis entièrement d'accord / j'ai dit mais moi vous voyez je suis pas comme vous / je suis entièrement d'accord avec Monsieur Bosc / j'ai dit que toutes les entreprises qu'en quatre-vingt-huit elles sont pas rentables ça ferme

Cette construction d'un *même* fictif se réalise dans la structure du dialogue. C'est à ceux qu'il pose en *autre* que Y s'adresse : à savoir à ses camarades (*vous*) et non pas à X, posé en non-personne. La structure concessive de la prise de parole : [*d'accord a mais b*] est ici, à la lettre, mise en scène. Mais bien sûr Y n'est entré dans la parole de X, ne l'a épousée, que pour mieux la détourner, en pousser la logique jusqu'à son terme pour en inverser le sens :

L.41 *mais* pour le moment on est en quatre-vingt-quatre alors i faut / vous / vous êtes directeur de la Houillère

Avec le contrediscours, inauguré par l'adverbe *mais*, Y change de destinataire : c'est à l'ingénieur que réfère maintenant le *vous*. La rentabilité de l'entreprise avait été décrite par X en programme d'Etre 2 :

L.36 les entreprises (qui) ne seraient pas rentables
sans implication actantielle. Y la pose comme le résultat d'un *devoir faire* référé à l'actant X :

L.43 *vous* avez quatre ans pour la *rendre* rentable
Rappelant à X ses titres, Y le met devant ses responsabilités en l'impliquant à titre personnel dans les résultats de l'entreprise, pour conclure à la disqualification de son argumentation :

L.49 c'est pas valable ce que vous dites.
En complément de cette longue argumentation et fortement évaluée par avance par une question adressée au seul intervieweur masculin :

L.49 alors tu sais ce que j'y ai dit ?

le narrateur développe ensuite la métaphore de la *couche-femme* (L.??). Précisons, pour percevoir le sens et la pertinence de cette image, que les couches de charbon portent très souvent des noms de femmes : ainsi trouve-t-on par exemple, au puits Destival, *Olga, Lise*, etc ...

L.49 j'y ai dit "Y a des gens qui se marient une première fois qui s'entendent pas / la seconde fois is s'entendent impeccable eh / j'y ai dit bé la / avec la couche de charbon c'est pareil / avec les premières on s'est pas entendus avec celles-là on s'entendra bien

Comme si, après avoir fait montre de sa capacité argumentative, et seulement après, le narrateur donnait enfin sa place à une parole - peut-être jusque là différée, censurée même nous l'avons vu dans le récit du découronnement - moins abstraite, plus "incarnée", où son corps d'homme peut s'inscrire et qui, dans l'interview, ne peut pleinement se dire qu'à un autre homme ...

Le narrateur savoure ensuite largement la victoire de la contre-offensive de Y qui laisse sans voix le directeur. Cinq propositions narratives liées y sont consacrées ; l'évaluation est ici particulièrement insistante :

L.52 mais alors je l'a- / je l'ai / je l'ai tanqué tu vois
il a pas: tu vois il a il a plus rien dit eh
il a fermé complètement sa gueule tu vois
il a vu qu'il était::: ///

Dans la plage évaluative qui suit ce récit, à toutes les demandes de précisions complémentaires des intervieweurs portant (a) sur le faire des autres participants à cet affrontement ou (b) sur sa suite (phase 5 : liquidation de l'interaction), Sylvain apporte des réponses minimales, voire n'entend pas les questions qui lui sont posées, ou en infléchit le sens, ce qui lui permet de reprendre sa stratégie argumentative :

(a) : C doit répéter à trois reprises son questionnement sur le comportement des autres membres de la direction :

C.37 - et qu'est-ce qu'ils faisaient dans tout ça Maurer et Garde ?
A.38 - comment ?
C.39 - Maurer et Garde qu'est-ce qu'ils faisaient dans tout ça ?
.40 - oh ! Garde je sais pas s'il était même / je l'ai même pas vu
C.41 - Maurer ?
A.42 - oh Maurer moi je l'ai pris à témoin ! / moi je l'ai pris à témoin comme quoi il avait jamais vu une couche comme ça lui aussi (...)

Sylvain a beaucoup de mal à entendre ! Il écarte l'actant Garde et fait de l'actant Maurer le témoin de la véracité de son argument, ce qui lui permet de le développer plus complètement (A.42).

(b) : aux questions des intervieweurs sur l'issue de l'affrontement verbal X/Y, Sylvain, d'habitude fort prolixe, apporte des réponses très brèves :

- C.26 - et alors vous l'avez laissé remonter quand même après ?
- A.27 - oui
- B.29 - ça discutait encore après ou pas ? y en avait d'autres gars qui sont intervenus ou :
- A.30 - non y a pas bien de gars qui sont intervenus / y a François un peu qui a / qui a discuté tu vois /

Soulignons, dans cette dernière réplique, la *minimisation* ("un peu") ainsi que la *proposition du métadiscours* ("tu vois") qui permet au narrateur de faire l'économie de la mise en récit de la parole du leader syndical. Plus encore : le questionnement des intervieweurs se prolongeant, Sylvain l'interrompt pour reprendre l'argumentation de Y :

- C.31 - et qu'est-ce qu'i faisait ... ?
- A.32 - putain moi j'y ai dit qu'on avait pas fait: 13 mois de grève pour / pour laisser fermer la mine comme ça / (...)

Par ces diverses stratégies, le narrateur évite que son récit ne s'éloigne du centre qu'il lui a fixé : la contre-offensive argumentée de Y qu'il reprend postnarrativement à trois reprises : (A.17, A.32, A.42).

Du récit sollicité avorté au récit spontané développé, qu'a fait le narrateur ? Décevant l'attente des enquêteurs en refusant de mettre en récit la parole-spectacle, la parole du rire carnavalesque, il lui a substitué une narration où il exhibe longuement et à plusieurs reprises ses savoir-faire interactif et argumentatif.

L'argumentation est le comportement contresociotypique par excellence. Administrant la preuve de son savoir parler / penser, l'ouvrier récuse par là le trait sociotypique 2 (défaut de compétence cognitive / linguistique), trait que, nous l'avons vu, Y est toujours prêt à sous-entendre dans le moindre propos de X. Efficace de l'idéologie dominante qui fait que le dominé est toujours-déjà interpellé par le sociotype, qu'il se sent sommé de le contredire. On pourrait parler à ce propos de complexe du dominé.

En conclusion de ce chapitre sur l'arme de l'argumentation, nous dirons que cette tactique de contre-offensive est éminemment contresociotypique. Le narrateur ouvrier qui se montre argumentant - au travers de l'actant Y qui le représente - réfute en acte le trait sociotypique 2. Il pose qu'il sait *penser*, *parler* (développer sa pensée), *interagir* (développer sa parole à partir de celle de son adversaire). Se mettant en scène "tanquant" l'ingénieur ou le cadre, il remporte une victoire sur le terrain même de son autre social : celui à qui on a appris, *à l'école*, l'art d'argumenter (dissertation) et l'art de convaincre (exposé). Lui, l'exclus de ces pratiques, fait de l'argumentation, qui sert souvent d'instrument à la domination qu'il subit, l'instrument de la domination qu'il exerce,

compensatoirement, l'espace d'un récit. RCST à base argumentative : récits que fait un ouvrier qui pense, pour paraphraser Brecht.

IV.4.3 - L'ARME DE LA GALEJADE

Galéjade : de l'occitan *galejar* : *plaisanter*. La galéjade est, selon la définition du *Petit Robert*, une "plaisanterie généralement destinée à mystifier". Les mineurs cévenols en sont friands : c'est un élément de leur culture. Comment se fait-il qu'une seule occurrence de RCST qui construise la contre-offensive de Y sur son modèle ? Serait-ce que la galéjade ne se fait qu'entre pairs ? Ma réponse sera négative : les mineurs galèjent aussi avec leurs supérieurs. Les enquêteurs eux-mêmes ont été les cibles de diverses galéjades. J'ajoute qu'ils n'ont été "pleinement" intégrés que lorsqu'ils ont pu/su eux-mêmes galéjer les mineurs.

Si la galéjade est peu utilisée comme arme contresociotypique dans les récits relevés par interview, c'est pour les mêmes raisons qui tendent à contrôler, voire censurer les récits de scènes carnavalesques : cela ne fait pas sérieux. La galéjade, en effet, si elle peut valoriser la parole du sujet en ce qu'elle témoigne de sa maîtrise verbale d'une situation, de ses facultés de mettre les rieurs de son côté (en jouant le plus souvent sur les mots), peut être sentie comme le fait d'un esprit léger, peu profond. Comme pour l'injure mais à un moindre degré, un effet boomerang est toujours possible : le galéjeur apparaît comme un plaisantin, un bouffon. Ce n'est donc pas un hasard si l'unique RCST avec galéjade nous provient d'un mineur que nombre de ses camarades nous ont caractérisé (positivement) comme "baratineur", "déconneur", "blagueur". Avec le revers de la médaille : un mineur d'origine algérienne, après avoir fait le récit d'une de ses galéjades, l'évalue ainsi pour conclure :

- Akli i sait pas ce qu'i dit

Alors que la plupart des mineurs sont logés par les Houillères des Cévennes, Akli Soliman (et il est le seul des mineurs algériens dans ce cas) possède *sa* maison : fait notable et souvent noté par ses camarades ... Dans son interview, Soliman liera fortement le thème de la maison à son statut d'immigré, à l'impossible harmonisation de ses deux désirs contraires : être *chez soi* en France / rentrer dans *son* pays, l'Algérie. La séquence sélectionnée est tout entière traversée par la problématique identité ethnique du sujet. Le récit qu'elle contient relève à la fois du récit contre-ethnotypique et du récit contresociotypique. C'est surtout cette seconde dimension qui sera traitée.

- A.1 - on a perdu beaucoup de l'argent on a fait le: la grève pourquoi ? pour:
- D.2 - ++++
- C.3 - ouais / pour être encore ici ...
- A.4 - euh:
- (C.3) - au lieu que tu sois envoyé euh: / je ne sais pas où ...

- (A.4) - c'est-à-dire / moi / j'ai pensé / euh: / dans les camarades / je sais que je connais je veux pas les quitter / autrement moi je suis étranger / je suis à Alès ou je suis à Marseille ou je suis à Gardanne moi c'est la même chose (mm C) / pour moi
- B.5 - et ta maison ?
- A.6 - moi je m'en fois de la maison la maison je la vends demain euh: je peux partir en Algérie ou je la vends je m'en fous / mais je pense aux (2) camarades (2) que je connais / (mm C) quand on change: de camarades ça fait travailler quand même: beaucoup (ah bien sûr C) / (oui oui C) / pasque moi quante

Pour plus de lisibilité, je réécis le récit (initié en (A.6)) en propositions :

- 1 pasque moi quante: / is l'ont envoyé pour repas /
 2 pour repas là is disent: "Si tu veux partir: à l'usine /
 3 si tu veux partir là" /
 4 moi j'ai été manger
 5 qu'est-ce qu'is m'ont fait les ingénieurs là le: le:
 B (6) ah oui
 C (7) oui:
 8 le: / Mathieu avec / le Dugas is: / alors is l'ont dit euh: / "Si tu veux partir euh: /
 quelque part on te donne: dix millions à ce moment-là
 9 mais dix millions après:
 10 tu touches pas dix millions
 11 tu toucheras un peu
 12 je: + + + +
 13 i faut aller à: Marseille"
 14 moi j'ai dit à Mathieu "Ecoute / si vous me donnez dix millions / vous me faites
 un chèque /
 15 (2) je vas où je veux (2)
 16 mais c'est pas vous qui me direz j'ai dit aller à l'usine où ça /
 17 j'ai dit pasque moi quand je viens en France c'est pas Monsieur Mathieu qui m'a:
 qui m'a embauché au travail (mm C)
 18 j'ai dit c'est moi que je venais tout seul demander si y en a de l'embauche à la
 mine
 19 mais c'est pas Monsieur Mathieu qui m'a donné l'em- l'embauche"
 20 i m'a dit: "Oui: mais / tu pars" /
 21 j'y ai dit "Ecoute-moi je vous le dis ça /
 22 donne-moi dix millions /
 23 je vais en Algérie ou à l'Italie ou à Yougoslave
 24 ça te regarde /
 25 mais si vous voulez pas comme ça /
 26 moi je m'en vais pas" /
 27 alors qu'est-ce qu'is m'ont fait ? /
 28 quand on a été au repas là-bas à la gare / is m'ont mis au milieu / entre au milieu
 des ingénieurs
 29 pastis / vin (rire de C) /
 30 is se disent "Attends / comme ça i va: / i va boire beaucoup
 31 i va signer un papier
 32 i va partir"
 33 moi quand j'ai été arrivé à Rochebelle is me disent "Où tu pars ?
 34 tu t'en vas" ?
 35 j'ai dit "Oui je m'en vais"
 36 "Où ?"
 37 "A Saint-Jean-du-Pin" (26) (rire de B C) //
 38 alors je l'ai pris comme des bêtes
 39 is sont tous partis pasqu'is sont:.
 40 aussi ça vient de ça /
 41 le syndicat avant c'est ça qu'i faut interdire
 42 personne qui s'en va / pasqu'is sont partis beaucoup de mineurs

La scène du *repas de la reconversion* (27) a été abondamment citée au cours de l'enquête (le plus souvent dans le cadre de l'argumentation sur le déclin de la Houillère) et dénoncée comme manipulation de la direction. Akli est le seul à en faire une mise en récit aussi développée. Récit contresociotypique : la scène se passe entre les ingénieurs (X est tantôt saisi au pluriel, tantôt au singulier) et l'actant-sujet (Y). On remarque que le narrateur ne mentionne même pas la présence des autres convives mineurs ! Le récit de la production d'identité ethnico-sociale se construit ici aussi sur un affrontement duel, à partir / dans le cadre de l'identité individuelle.

La partie *complication* est plus complexe que dans les autres RCST, parce qu'elle se construit sur le *script* du repas. La temporalité du récit est balisée par ses phases :

- . début du repas ; installation des convives : P28
- . retour aux Bureaux Centraux, après le repas : P33

Le repas lui-même, plus précisément sa séquentialité, n'est mentionnée que pour autant qu'elle permet de mettre en scène ce qui se construit dans l'interaction X/Y :

- les deux phases du repas sus-mentionnées n'ont pas statut de propositions narratives : elles sont incluses dans des subordonnées et fonctionnent comme *circonstances* de l'action principale :

- P28 *quand on a été au repas là-bas à la gare / is m'ont mis au milieu (...)*
 P33 *moi quand j'ai été arrivé à Rochebelle is me disent*

- les phases du repas elles-mêmes sont mentionnées *après* une première interaction verbale X/Y, qui prend la forme de deux paires :

- | | | | | | |
|----|--|----|--------|----|---------|
| 1 | <table style="border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding-right: 10px;">X1</td> <td>P8-P13</td> </tr> <tr> <td style="padding-right: 10px;">Y2</td> <td>P14-P19</td> </tr> </table> | X1 | P8-P13 | Y2 | P14-P19 |
| X1 | P8-P13 | | | | |
| Y2 | P14-P19 | | | | |
| 2 | <table style="border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding-right: 10px;">X3</td> <td>P20</td> </tr> <tr> <td style="padding-right: 10px;">Y4</td> <td>P21-P26</td> </tr> </table> | X3 | P20 | Y4 | P21-P26 |
| X3 | P20 | | | | |
| Y4 | P21-P26 | | | | |

Cette interaction a-t-elle eu lieu avant le repas lui-même, comme semble l'indiquer P28 ? Pendant le repas ? Dans ce cas, la mise en récit de l'interaction constituerait une *anticipation* où se lirait très fortement la focalisation du récit. Aucun élément ne permet de préciser : c'est que l'essentiel du RCST est l'interaction verbale X/Y.

La *complication* se compose donc de trois macroséquences :

- 1 la première interaction verbale X/Y (P8-P26)
- 2 le repas (P27-P32)
- 3 la deuxième interaction verbale (P33-P37)

1. Le premier échange est argumentatif. X fait à Y une proposition de reconversion assortie d'une condition : son nouveau lieu de travail lui est imposé. Ce que conteste Y. Nous n'analyserons pas le détail de cette contre-offensive : elle se déroule principalement au niveau de l'*argumentation* contre-ethnotypique.

2. La contre-offensive de Y a partiellement réussi : le *faire faire* des ingénieurs (qu'Akli se reconvertisse) ne peut plus s'appuyer sur un *faire croire* (tentation de la prime de reconversion). Pour poursuivre leur *manipulation*, ils ont recours à un autre type d'adjuvant : la boisson. Par cet acte, ils interpellent un trait ethnotypique : l'ivrognerie de l'Arabe (28). Le faire remplace le dire. Les propos des ingénieurs (P30-P37) ne sont pas adressés à Y ; le verbe introducteur de parole est à la diathèse pronominale :

P30	is se disent "Attends / comme ça i va: / i va boire beaucoup
31	i va signer un papier
32	i va partir

Le narrateur fait l'ellipse des réactions de Y à ces sollicitations bachiques : on ne sait si l'actant leur a répondu positivement ou négativement. Le récit ne s'embarrasse pas de détails superflus. Il tend vers l'acmé de sa conclusion.

3. Le récit revient à l'échange verbal : c'est sur ce terrain que le narrateur entend construire la victoire de Y. L'échange contient deux paires :

1	[X1 P34 tu t'en vas ?
		Y2 P35 Oui je m'en vais
2	[X3 P36 Où ?
		Y4 P37 A Saint-Jean-du-Pin (rire de BC)

Le narrateur, tendu vers la pointe finale, fait preuve de quelque précipitation : il commence par faire énoncer à X son second tour de parole :

P33 "Où tu pars ?

Il se rattrape en corrigeant ce second tour (P33) par le premier (P34) : si le narrateur pouvait faire l'ellipse de la réaction de Y au faire boire de X, il doit ici construire cet échange dans le détail. La saveur/valeur de la galéjade tient au renversement qui se produit de la première à la deuxième paire :

1ère paire : à la question totale de X, Y répond affirmativement. Le piège semble avoir réussi ; le verbe *s'en aller* produit le sens construit sous *partir* dans le récit : *se reconvertir*.

2ème paire : à la question partielle de X sur sa destination, Y répond en substituant au praxème toponymique attendu selon la précédente isotopie : *Marseille*, la nomination du village où il habite : *Saint-Jean-du-Pin*. Ce disant, il oblige son énonciataire à revenir sur le sens produit sous *s'en aller* en P35 : *rentrer à sa maison*.

Suprême habileté : Y, par son malentendu, a substitué à la scène de manipulation ("tu pars" = tu acceptes la reconversion), scène conflictuelle, un échange de réplique appartenant au *rituel confirmatif des adieux* (Goffman 1973:86). Qui plus est, le type de rituel d'adieu mis en scène par le narrateur sous-entend une grande familiarité entre les interlocuteurs : ce n'est qu'à un ami que nous pouvons demander, lorsque nous nous séparons, où il va. Il y a autrement incursion territoriale (29). Les relations X/Y que présuppose ce rituel, tel que Y le construit en détournant la parole de X, sont donc éminemment amicales !

Le choix de ce rituel est astucieux à un second niveau : Y, par sa réponse finale, convoque cette scène *et* l'utilise comme moyen particulièrement habile de liquider une interaction à son avantage sur une pointe fortement contre- (ethno)-sociotypique. Akli emprunte à l'ethnotype de l'immigré qui comprend mal le français, qui se trompe sur le sens des paroles qui lui sont adressées, qui les détourne et fait rire de lui (30), pour le retourner : il se trompe sur le sens des mots pour tromper son adversaire. Le quiproquo offensant devient quiproquo offensif : de la situation de passivité à son inversion active, de B- à B+. Y n'est plus joué par le langage, il en joue à son avantage (le pluriel de la production de sens sous le praxème verbal *s'en aller*). Le narrateur a gagné (les narrataires B et C approuvent par leur rire la proposition P37), comme l'actant Y a atteint son but. Les ingénieurs, ainsi bernés (31), mettent fin à l'interaction ... en *partant* :

P39 is sont tous *partis* pasqu'is sont::

Jeu de mots peut-être involontaire sous ce praxème : ceux qui voulaient faire *partir* Y (= *se reconvertir* : P8, P20, P32, P33) sont ceux qui *partent* (= *mettre fin à la rencontre*).

Le narrateur ne marque pourtant pas une pause évaluative pour tirer les bénéfices de son coup de parole. Au contraire, il poursuit par un glissement de sens, dans une autre direction :

P39 is sont tous *partis pasqu'is sont*::

40 aussi ça vient de ça /

41 le syndicat avant c'est ça qu'i faut interdire

42 personne qui s'en va / *pasqu'is sont partis* beaucoup de mineurs

Nous avons proposé une première interprétation de P39, selon laquelle :

- le pronom *is* anaphorise *les ingénieurs*

- le verbe *partir* signifie *mettre fin à la rencontre*

Ce n'est pas la seule : il nous semble que, si nous essayons de saisir la parole d'Akli dans sa dynamique, P39 introduit à un autre mouvement argumentatif. La principale ("is sont partis") se prolonge d'une subordonnée de cause interceptée après réalisation du SN actant 1 et de l'auxiliaire ("pasqu'is sont"). Le SN actant 1 de la subordonnée est-il co-référentiel à celui de la principale ? A première vue, oui : *is* semble, dans les deux programmes

syntaxiques, anaphoriser *les ingénieurs*. On peut pourtant en douter si l'on observe que la subordonnée causale de P42 est construite identiquement :

P39 is sont partis *pasqu'is sont* :
 P42 (...) *pasqu'is sont partis beaucoup de mineurs*

Simple homonymie ? Ne faut-il pas plutôt entendre que le programme développé en P42 est celui qui a été intercepté en P39 ? On décrira ainsi, sous forme d'hypothèse, le travail de production de cet énoncé :

P39 : le locuteur poursuit son récit. La principale "is sont tous partis" s'inscrit dans l'isotopie narrative précédente : les *ingénieurs* mettent fin à l'interaction. Ce programme, au moment de son énonciation, rencontre, dans le temps du dire, du fait du contrôle de l'à-dire, le programme homonymique de l'isotopie de la reconversion selon lequel :

is = les mineurs
partir = se reconverter.

Programme initié dans la subordonnée causale (le *pasque* étant métadiscursif, glosant non l'articulation logique des énoncés mais leur connexion dans l'à-dire) mais rapidement intercepté. Pour que ses interlocuteurs puissent suivre ce saut fondé sur l'homonymie, A pose clairement, en P40-P41, qu'il sort des cadres du récit et aborde le problème de la reconversion. Ce recadrage opéré, l'énoncé interrompu peut s'énoncer jusqu'à son terme en P42. Akli poursuivra d'ailleurs cette orientation : il discutera des mesures que le syndicat a prises pour empêcher la reconversion, mesures qu'il juge insuffisantes etc ...

Ce mouvement de substitution de programme praxémique sous l'homonymie syntaxique une fois décrit, reste à l'interpréter : Akli, aussitôt sa galéjade énoncée, change de terrain sans trop crier gare. Nous verrons dans cette hâte, qui induit télescopage syntaxique et ratage, une volonté du locuteur de s'éloigner de sa plaisanterie, du moins de la minimiser, pour en (re)venir à des choses plus sérieuses.

Comme l'injure, mais à un degré moins condamnable, l'arme de la galéjade est vécue sur le mode du "principe de plaisir", auquel on peut sacrifier un instant ... mais pour mieux revenir ensuite à la réalité, moins euphorisante peut-être mais plus valorisante, de la parole argumentative.

IV.4.4 - AU DELA DE CETTE LIMITE ...

Les différents récits présentés jusqu'à présent fonctionnent comme des négations en actes du sociotype ouvrier, essentiellement d'ailleurs du trait 2. Que ce soit par l'argumentation ou par la galéjade - à un moindre degré par l'injure - le locuteur ouvrier apporte la preuve de son intelligence à déjouer les "manoeuvres de la direction", de sa

maîtrise active de l'arme de la parole. Il construit donc, en réfutation du stéréotype dévalorisant (B-) posé, présupposé ou sous-entendu dans la parole du supérieur (B-), le contrestéréotype positif B+. Certains RCST vont au-delà : le narrateur, via la parole de Y,

1 - soit adresse et applique le trait sociotypique 2 à un membre de A : retour à l'envoyeur en quelque sorte ;

2 - soit inverse la relation de commandement $X \rightarrow Y$ en $Y \rightarrow X$, relation qui, comme nous l'avons vu est au principe de la production du stéréotype. Ces deux stratégies ne vont pas sans risque. Je présenterai un récit relevant de la première.

Le cadre interlocutif de la plage narrative proposée est ici très différent de celui de l'interview : le leader syndical François Combe est en train de discuter avec un autre responsable mineur CGT et le maître mineur sur le perron de la Bourse du travail (4.11.1983). Ils attendent les responsables CGC ingénieurs pour une réunion. L'enregistrement a lieu à micro fermé. Les locuteurs commentent librement divers sujets ayant trait à leur travail. La discussion vient de tourner sur le coût élevé mais nécessaire de certains travaux : l'impression générale est qu'"en haut lieu, ça traîne les pieds". Ce thème était, en 1983-1984, un topos discursif des organisations syndicales des mineurs : les directions régionale et nationale de Charbonnages de France étaient accusées de freiner, sinon de saboter, la relance de l'exploitation minière. Ajoutons la précision suivante : le Président de la République, après avoir annoncé, en 1981, la relance charbonnière, venait de tenir des propos beaucoup moins optimistes sur l'avenir du charbon français. Dans les Houillères des Cévennes, selon que l'on souhaitait l'exploitation de Ladrecht ou que l'on pensait inéluctable la fermeture du fond, on s'appuyait sur telle ou telle déclaration présidentielle. Soient donc, pour cette interaction : A : François Combe, B : Paul Maurer (maître-mineur CGC), C : Alain Sérane (délégué à la sécurité CGT).

A 1 oh ! ce matin quand j'ai dit
 2 ça m'a échappé
 1' "Y a pas un (2) putain (2) de directeur oh ! / quand i disait "Mitterrand"
 3 "Mitterrand pourquoi ? j'y ai dit
 4 nom de Dieu j'y ai dit y a pas un (2) putain (2) de directeur qui se sert des bonne décl-
 5 il en a fait de bonnes aussi déclarations
 6 y a pas un (2) putain (2) j'y ai dit (1) merde un (2) putain (2) de directeur qui s'en sert de
 ça (1)" /
 7 ouais quand Mitterrand i dit "I faut regarder ci i faut regarder là:" /
 8 avant quand Giscard: / quand Giscard intervenait avant / qu'i disait "I faut fermer" "Vous
 avez entendu Giscard ?
 9 il a dit ça"
 10 alors maintant quand y en a un qui parle bien / is sont incapables de:
 B (11) ça suit pas
 C (12) is trient
 A 13 je l'ai dit à Bosc /
 14 j'y ai dit "Y a des trucs quand même / la formation économique c'est bien
 15 mais: /
 16 je veux bien pour les travailleurs que:
 17 nous on est partie prenante

- 18 mais y a des directeurs qui ont besoin de se recycler aussi / parce que vous êtes plus sur les
critères de maintenant là eh /
- 19 vous arrivez pas à vous adapter"
- 20 i me dit "Si moi je connais
- 21 je suis un peu partout alors" /
- 22 je j'y ai dit "Oui mais:" (rire de A)
- B (23) non mais is ont des ordres de + + +
- (24) puis c'est fini /
- (25) en haut lieu on leur dit "Bon bé vous écrasez"
- (26) puis / is veulent plus par- is veulent plus entendre parler du fond
- (27) le père Rouget le premier que ses découvertes
- (28) et puis c'est fini eh /
- (29) on le sent bien quand même
- (30) c'est les découvertes les découvertes ...
- A 31 et puis: l'autre jour à la + + + / comme is ont présenté les découvertes alors on peut rien
dire oh /
- 32 580 000 tonnes par an aux découvertes
- 33 180 ouvriers de plus
- 34 is ont monté les emplois tout
- 35 c'est affreux
- B (36) c'est une folie
- A 37 après i te dit "Mais moi je peux pas faire 2,5 tonnes au fond"
- 38 j'y ai dit "On les a fait dans les conditions les plus difficiles" (exactement D) /
- 39 et puis pour les découvertes i te dit
- 40 i te monte des trucs que c'est pas réalisable //

On peut distinguer - balisées d'ailleurs par les interventions des autres locuteurs (propositions dont la numérotation est entre parenthèses) - quatre séquences narratives énoncées par François :

- 1 : P1-P10
2 : P13-P22
3 : P31-P35
4 : P37-P40

Quatre *séquences* ai-je dit : quatre *récits* différents ? Il est clair que 1 et 3 relatent des événements différents, ce que notent les marqueurs temporels qui les initient :

- P1 *ce matin* quand j'ai dit
P31 et puis: *l'autre jour* à la + + + (...)

La chose est moins certaine pour la 2ème séquence : rien ne permet de savoir si elle est une 2ème version du récit 1, ou un autre récit (rapportant un autre événement). Cette ambiguïté ne nous retiendra pas ; je soulignerai plutôt que l'enchaînement de ces séquences narratives est induit par les interventions des narrateurs.

1 - Le premier récit (P1 - P10) est tout entier centré autour de l'arme de l'injure. Cet aspect ne doit pas faire oublier l'argumentation elle-même de Y : il est reproché au(x) directeur(s) de ne pas se servir des "bonnes" déclarations du Président de la République. Mais surtout, plus intéressant pour notre actuel propos, ce récit se termine par une proposition évaluative particulièrement explicite.

P10 alors maintenant quand y en a un qui parle bien / ils sont *incapables* de:

Le programme en Etre 2 :

[Les directeurs sont incapables de (se servir des bonnes déclarations)]

peut être réécrit à partir du sens de *incapable* : *qui ne peut pas*, en programme de Faire 3 :

[Les directeurs ne peuvent (ne savent pas) pas (se servir des bonnes déclarations)]

Le narrateur explique post-narrativement le reproche adressé par Y à X : la négation du faire des ingénieurs est rapportée à un défaut de compétence cognitive. Le trait sociotypique 2, retourné, est appliqué aux éléments du groupe dominant. Pour autant, il ne leur est pas (encore) directement adressé. P10, nous l'avons dit, est une évaluation du narrateur non un propos de Y à X.

Les interventions de B et de C (P11, P12) viennent s'inscrire dans le programme syntaxique de A. Processus fréquent en interaction orale. Soit

(A) P10 quand y en a un qui parle bien	<div style="display: inline-block; vertical-align: middle;"> <div style="display: inline-block; border-left: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black; width: 10px; height: 10px; margin-right: 5px;"></div> <div style="display: inline-block; vertical-align: middle;"> <p>→ is sont incapables de::</p> <p>→ (B, P11) ça suit pas</p> <p>→ (C, P12) is trient</p> </div> </div>
--	---

L'intervention du maître mineur (P11) ne valide ni n'invalide le défaut d'incompétence des ingénieurs posé par A (P10). Celle du délégué (P12) présuppose, par contre, que les ingénieurs écartent volontairement les "bonnes déclarations". Voilà qui contredit l'explication de A. Contradiction faible, dans la mesure où C n'énonce pas P12 contrediscursivement à P10 (par exemple : [c'est pas qu'ils sont capables, c'est qu'ils trient]) mais plutôt sous forme de paraphrase en confirmation.

2 - Le deuxième récit (P13-P22) (ou seconde version du même événement) va développer le retournement du sociotype. Remarquons que les phases (1) (initiation de la rencontre) et (2) (X s'adresse à Y) sont omises. Seule est mise en récit la parole de Y : focalisation extrême.

P13 je l'ai dit à Bosc /
 14 j'y ai dit "Y a des trucs quand même / les la formation économique c'est bien
 15 mais: /
 16 je veux bien pour les travailleurs que:
 17 nous on est partie prenante
 18 mais y a des directeurs qui ont besoin de se recycler aussi / parce que vous êtes plus sur
 les critères de maintenant là eh /
 19 vous arrivez pas à vous adapter

Le trait sociotypique 2, certes modalisé dans son expression par l'utilisation des praxèmes légitimes de la formation continue en entreprise ("formation économique" (32), "se recycler", "critères"), est inversé. Le développement argumentatif que prend cette inversion permet de voir que l'ouvrier applique au directeur le jugement qu'il suppose que le directeur applique aux ouvriers :

- acceptation sous forme concessive : "je veux bien" (P14, P16, P17). Remarquons l'interception de P15 : "mais: /". Le narrateur allait faire produire à Y la contre-attaque ; le programme est interrompu, repoussé deux propositions plus loin. Est souligné, auparavant, comme à plaisir, l'accord de Y : P16, P17.

- contre-attaque (P18). La charge s'accroît en P19 :

P19 vous arrivez pas à vous adapter

Le verbe *arriver à*, négativé, présuppose un effort non couronné de succès. Nous voilà revenus à un programme en relation de paraphrase avec celui du précédent récit :

P10 is sont incapables de:

A cette différence près : le défaut de compétence cognitive, cette fois-ci, n'est pas constaté par le narrateur mais adressé par Y à X, dans le récit lui-même.

La réponse de X à cette offense faite à sa face positive ainsi que la contrepartie de Y qui la suit sont escamotées (33), comme si l'essentiel avait déjà été dit :

P20 i me dit "Si moi je connais
21 je suis un peu partout alors" /
22 je j'y ai dit "Oui mais:" (rire de A)

Ce deuxième récit suscite, comme le précédent, une réaction du maître mineur. Mais réaction développée ici, qui vient nettement en correction du retournement du stéréotype qu'il a perçu dans les propos de Y :

B (P23) non mais is ont des ordres de + + +
(24) puis c'est fini /
(25) en haut lieu on leur dit "Bon bé vous écrasez"
(26) puis / is veulent plus entendre parler du fond

B conteste l'analyse de A ("non", P23) et propose une autre explication. Le faire des directeurs de la Houillère est un faire sous contrôle d'autrui, un Faire 2 : "is ont des ordres" _ ils *doivent*. L'actant X, destinataire de la manipulation dans le RCST, est décrit comme destinataire d'une manipulation antérieure et supérieure, procédant d'un destinataire catégorisé par le circonstant : "en haut lieu". Le faire persuasif de cet actant se réalise sous forme d'*ordre*. L'actant X, non seulement ne réfute pas cet ordre mais l'exécute en y inscrivant son désir : "is veulent plus". Le Faire 2 (faire soumis au contrôle d'autrui) est donc repris en Faire 3 modalisé par *vouloir*. Le faire des ingénieurs n'est donc pas explicable

en termes de non-pouvoir (comme le présupposait le récit de Combe) mais en termes de non-vouloir. Cette correction invalide bien sûr le retournement du trait sociotypique 2.

3 - François peut persister dans son argumentation ou se rendre à celle du maître mineur. C'est cette seconde possibilité qu'il choisit en illustrant l'analyse de celui-ci par un mini-récit : P31-P35

P31 et puis: l'autre jour à la + + + / comme is ont présenté les découvertes alors *on peut rien dire oh /*
 32 580 000 tonnes par an aux découvertes
 33 180 ouvriers en plus
 34 is ont monté les emplois tout
 35 c'est affreux

Mini-récit qui montre comment les directeurs neutralisent les représentants syndicaux ouvriers. Quelques précisions extratextuelles pour guider le décodage : les ouvriers et leurs syndicats veulent développer l'exploitation *fond* ; ils demandent que les crédits et les embauches se fassent prioritairement dans ce secteur. La direction, elle, valorise l'exploitation à *ciel ouvert* (les "découvertes") et veut la développer en embauchant sur ce secteur. X est décrit comme un expert ès manipulation ("comme ils ont *présenté* les découvertes") qui "tanque" Y ("on peut rien dire oh"). Brève mais radicale invalidation du RCST, tout particulièrement du retournement du trait sociotypique 2 tenté par le même narrateur dans le précédent récit.

4 - Invalidation que le locuteur va modaliser, mais pas rattraper, par un autre mini-récit (34) :

P37 après i te dit "Mais moi je peux pas faire 2,5 tonnes au fond
 38 j'y ai dit "On les a fait dans les conditions les plus difficiles" (exactement D) /
 39 et puis pour les découvertes i te dit
 40 i te montre des trucs que c'est pas réalisable //

Y réfute ici (P38) l'argument de X : le narrateur pouvait difficilement rester sur le "tanquage" infligé par X à Y dans le précédent récit !

A travers cette succession de récits en interaction, le narrateur :

- récit 1 : conclut à l'incompétence cognitive de X. Il pose donc A- ;
- récit 2 : fait de cette représentation l'argument de la contre-offensive de Y ;
- récit 3 : est conduit, à la suite des corrections d'un narrataire, à illustrer, en contradiction avec son récit 2, la compétence et l'habileté interactive de X ... La rectification va jusqu'à infirmer le RCST : c'est Y qui a le bec cloué par la parole de X ;
- récit 4 : assouplit ce désaveu en renouant avec la structure contresociotypique selon laquelle Y contrecarre l'argumentation de X.

J'ai parlé, en introduction, des risques que courait le narrateur d'un RCST fondé sur le retournement du trait sociotypique 2. Nous venons de voir comment il se trouvait mis en difficulté pour peu qu'il trouve un contradicteur. Pourquoi le leader syndical se rend-il si facilement aux arguments du maître-mineur, lui qui d'habitude fait preuve d'un solide sens de l'interaction et défend ses positions avec fermeté et habileté ? Si le narrateur épouse le raisonnement d'un narrataire jusqu'à l'illustrer narrativement c'est qu'il n'est guère persuadé lui-même de la validité du retournement du trait sociotypique 2. L'utilise-t-il comme tactique de bluff pour dominer l'adversaire (récit 2) ? Mais pourquoi, dans ce cas, le narrateur le reprendrait-il à son compte (récit 1) ? Je dirai que le narrateur sait très bien que les directeurs ne sont pas *incapables de* mais qu'il ne peut, malgré tout, s'empêcher de jouer à faire comme si, l'espace d'un récit, ils l'étaient.

Je rapprocherai volontiers ce type de récit du *fantasme* dont Laplanche et Pontalis 1981 donnent la définition suivante : "scénario imaginaire où le sujet est présent et qui figure (...) l'accomplissement d'un désir". Nous avons vu comment le sujet, après l'écart accordé au principe de plaisir (récits 1 et 2), revenait, sous l'égide du maître mineur, à la dure réalité des relations sociales qui fait éclater la sociotypisation des directeurs un instant tentée.

Ce statut précaire du retournement du trait sociotypique 2 est confirmé par le mode de circulation du récit qui le met en scène :

- cette plage a été enregistrée à micro fermé, le locuteur conversant familièrement avec ses pairs (35) (en présence des enquêteurs) ;
- au cours des deux longues interviews que François a accordées aux enquêteurs, il n'a pas produit semblable narration.

Ce type de récit, même si les enquêteurs n'ont pu en enregistrer (36) qu'une seule occurrence, n'est pas rare : il a seulement besoin du cadre informel de la conversation entre alter egos pour se produire. Son statut se rapproche de celui de l'énoncé rituel par lequel un groupe confirme son identité. De ce point de vue, il n'est pas insignifiant que ce soit le leader qui en soit le narrateur.

Pour conclure sur ce chapitre consacré au retournement du sociotype, je risquerai l'hypothèse suivante dans laquelle j'oppose la façon dont le trait sociotypique 2 interpelle différemment les membres de A et ceux de B :

- les membres de A, malgré leur *(dé)négarion*, croient (au moins) *un peu* à la validité du trait sociotypique 2 :

le mineur est borné

- les membres de B, malgré leurs *affirmations*, ne croient *pas beaucoup* à la validité de son retournement :

l'ingénieur est borné

Dans cette différence de mode d'être du jugement sociotypique, nous poserons les effets de la dominance sociale.

IV.5 - NI TOUT A FAIT MEME NI TOUT A FAIT AUTRE

Tous les mineurs sont ouvriers, certains moins que d'autres ... Statutairement les chefs d'équipe font partie de la classe ouvrière : ils sont répertoriés par les Houillères des Cévennes au chapitre *personnel ouvrier*, sur le listing général du personnel de l'entreprise. Leurs fonctions les placent cependant "au-dessus" de leurs camarades ; le chef d'équipe est désigné par la direction. Les syndicats ont revendiqué, après la grève, le droit d'intervenir dans ce choix considéré comme une promotion. Le chef d'équipe assure des tâches de commandement ; il met aussi largement "la main à la pâte" : il va au charbon ... avec ses camarades de travail.

De par ces praxis d'inclusion dans/de distinction de (par) la classe ouvrière, les chefs d'équipe peuvent se sentir / être perçus comme *ni tout à fait des mêmes ni tout à fait des autres*. Il m'a semblé intéressant d'interroger leur parole à partir des structures socio/contresociotypiques : puisque le RCST est un fort lieu de production d'identité ouvrière, comment joue cette interpellation auprès des sujets pour lesquels ce sentiment d'identité est peut-être moins fort ?

Luc Barac, Laurent Abric et Jean-Michel Donnadiou ont été promus chefs d'équipe consécutivement à la relance des travaux du fond, à l'issue de la grève de Ladrecht, que les deux premiers ont faite, mais pas le troisième. Je ne prétends pas expliquer leur positionnement dans la structure contresociotypique à partir de leur position par rapport à la grève. C'est l'inverse qui me paraît opérer : c'est leur positionnement dans le RCST qui, sinon explique, du moins rend partiellement compte de leur position par rapport à la grève.

IV.5.1 - LES POLES CONFLICTUEL ET CONSENSUEL DE L'INTERACTION EXCEDES

"j'ai gardé quand même le *caractère ouvrier*" : la séquence extraite de l'entretien avec Luc Barac est introduite par cette affirmation identitaire, que le connecteur argumentatif *quand même* pose en correction de la séquence antérieure dans laquelle les enquêteurs ont évoqué avec l'interviewé sa promotion au grade de chef d'équipe.

- A.1 j'ai gardé quand même le caractère / ouvrier / eh / j'ai pas gardé le caractère: / alors là je crois que personne me le ferait changer eh (rire de A)

Invité à expliquer cette affirmation, Luc entre en RCST : prégnance de cette structure à laquelle le sujet recourt pour confirmer son identité sociale.

- B.2 ça veut dire quoi garder le caractère ouvrier ?
 A.3 c'est-à-dire: / bon y en a que: / j'en connais très bien que même moi une fois je l'ai pris même par la cravate (...)

Je réécris en propositions ce récit *exemplaire* :

- 1 même moi une fois un je l'ai pris même par la cravate
 2 ça s'est passé à: Ricard /
 3 j'avais un collègue qu'on est rentrés au chantier-école en même temps /
 4 bon moi y a quinze ans de: de là j'avais refusé / j'avais pas voulu faire chef d'équipe
 5 lui bon: il a fait chef d'équipe
 6 et un beau jour dans une taille où j'étais en train de travailler
 7 il était quand même: mon mon chef de: / d'équipe de la taille
 8 y avait le chef qui était en haut /
 6' i vient /
 9 y avait une petite bricole bon / ou soit un boisage qui lui plaisait pas
 10 i me dit "Dis / i faut le refaire ça"
 11 i me tombe le / le castaing
 B (12) c'est-à-dire le ?
 13 le castaing c'est-à-dire le boisage /
 14 i me le tombe /
 15 "Bon j'y dis / bé puisque c'est comme ça / bé maintenant toi tu vas le remet- tu le remettras j'y dis pasque moi maintant ce que tu as tombé bé je reboisera pas /
 16 alors le Monsieur: i me dit: "Ben puisque c'est comme ça / ce soir tu montes / viens voir le maître mineur"
 17 c'était pas comme maintenant les gars eh / is se prenaient pas pour: (ouais C)
 18 alors moi: / qu'est-ce vous voulez: / j'ai eu
 19 chuis pas peut-être pas assez vif
 20 je l'ai pris par la cravate
 21 et dans le foudroyage / (rire de B C)
 22 aors quand i s'est vu dans le foudroyage / i m'a dit: "Mais non: / Luc Luc i me dit nononon / je je plaisantais
 23 je plaisantais"
 24 j'y dis "Bé maintenant tu remets le castaing"
 25 i me dit "Oui oui mais moi / viens
 26 tu me donnes la main
 27 on le remet"
 28 bon encore vous voyez que je me remet-
 29 moi cinq minutes puis /
 30 et on a reboisé tous les deux
 31 ç'a été fini
 32 ç'a été fini / cette histoire voyez
 33

Remarquons le déplacement entre le statut actuel de Luc et celui de l'actant dans lequel il s'investit dans le RCST : le narrateur, chef d'équipe, se représente dans son récit en tant qu'ouvrier s'affrontant à son chef d'équipe. Façon d'introjeter sa part de même (ouvrier), d'extrajecter sa part d'autre.

L'interaction se développe en quatre unités :

- 1 [X1 : P10+ □ (P11)
Y2 : P15
- 2 [X3 : P16-17
Y4 □ (P21-22)
- 3 [X5 : P23-24
Y6 : P25
- [X7 : P26-27-28
Y8 (+X9) : □ (P31)

Je soulignerai deux aspects de ce RCST :

1) Cette représentation met en évidence un écart par rapport à la structure habituelle : l'interaction X/Y n'est pas seulement verbale : X1 (partiellement), Y4 et Y8, X9 sont des actes physiques (notés □).

X1 non seulement donne l'ordre de *refaire* le travail (P10) mais il le *défait* (P11) : le dire se prolonge du faire. L'atteinte symbolique au territoire d'autrui se double d'une atteinte physique, que souligne le "datif éthique" :

- i me tombe le / le castaing

Pourtant ce n'est pas cette incursion qui motivera le passage à l'acte de Y mais les menaces de sanctions (X3 : *passer voir le maître mineur*). Le faire remplace ici le dire (Y4) :

P21 je l'ai pris par la cravate
22 et dans le foudroyage

Exception notable dans le corpus du RCST : nous avons signalé que l'ouvrier préférerait répondre à une violation de ses réserves par la parole plutôt que par le coup de poing. Que ce soit dans la bouche d'un chef d'équipe, en quête de confirmation de son identité ouvrière, que se trouve ce fond primordial de violence (37), semble extrêmement significatif : l'excès du coup de poing vaut peut-être pour l'ouvrier qu'il se reproche de n'être plus tout à fait ...

2) Ce récit ne s'arrête pas, comme le font tous les RCST, sur cette phase où les rapports X/Y sont le plus conflictuels. Il se poursuit par un acte de réconciliation : P23-P31. Les deux actants participent à la même tâche, jusqu'à ne plus faire qu'un dans la même forme linguistique : *on*.

31 et on a boisé tous les deux

Je mettrai cet accord final en rapport avec l'identité du narrateur, ou plutôt avec une dimension de son identité : celle du *chef d'équipe*. Après avoir accusé la distance X/Y, Luc la réduit. Son récit réalise la structure contresociotypique en la corrigeant doublement :

- (1) - du côté de la composante agonale de l'interaction : Y frappe X ;
- (2) - du côté de la composante consensuelle de l'interaction : Y se réconcilie avec X.

Ambiguïté de ce récit. Amorcé pour illustrer (1), comme le pose explicitement le résumé :

P1 même moi une fois un je l'ai pris même par la cravate,
 il en vient à se focaliser, en sa partie conclusive, sur (2). Conflit de focalisation que l'on peut rapporter à l'identité sociale conflictuelle du sujet : façons pour un *chef d'équipe* de dire son attachement à l'identité ouvrière sans se renier en tant que chef d'équipe. Formulons une hypothèse qui va même au delà : l'acte consensuel final qui réunit X et Y métaphorise peut-être narrativement l'harmonisation identitaire que tente le sujet entre l'ouvrier qu'il a été et le chef d'équipe qu'il est devenu, l'acte conflictuel disant peut-être les résistances qu'il rencontre dans cette construction.

Par une coïncidence qui ne saurait être fortuite le récit d'un autre chef d'équipe, Laurent Abric, se trouve comme celui de Luc Barac doublement focalisé : sur le pôle conflictuel et sur le pôle consensuel de l'interaction X/Y.

	1	une fois je me suis engueulé avec le Bressac à : / presque à se battre
	2	là l'ingénieur Bressac vous l'avez pas connu ?
B	(3)	non
C	(4)	non
	5	il est parti en retraite maintenant /
	6	presque à se battre /
	7	là aux Oules c'était / pour:
	8	dans un travers-banc je m'étais crevé toute la journée
	9	lui i passe /
	10	et: ç'allait pas
	11	je veux dire on s'est allumés /
	12	puis: d'un moment on s'est pas revus /
	13	puis quand y a eu cette fermeture là qu'is nous faisaient appeler qu'is nous payaient un repas là qu'on mangeait (mm BC) /
	14	vous êtes bien au courant ?
B	(15)	ouais ouais
C	(16)	ouaisouais
	13'	on nous a fait appeler les derniers comme on était presque à la retraite là
	17	on était presque les derniers /
	18	aors quand i m'a vu "Oui tous les deux on a pas eu une histoire ?"
	19	j'y ai dit "Si" /
	20	aors i m'a dit "Si je m'en rappelle ç'avait été bénéfique"
	21	"Ah bé j'y ai dit bé tant mieux" (rire de A C) /
	22	benleu il a vu le (2) caractère (2) des mineurs je sais pas /
	23	ouh: ce jour-là ç'a bardé !!!
	24	eh bé: puis on s'est revus on s'est parlé -fin

Le chef d'équipe s'actantialise en ouvrier en interaction avec un ingénieur. Comme dans le récit précédent, la proposition initiale *résume* cette interaction à sa dimension conflictuelle (P1). Contrat semble bien pris pour un RCST dans les formes. La *complication* (P8-P11) réalise ce programme :

P8	dans un travers-banc je m'étais crevé toute la journée
9	lui i passe /
10	et: ç'allait pas
11	je veux dire on s'est allumés /

L'interaction verbale X/Y n'est cependant pas développée mais résumée par un verbe en programme d'actantialité réciproque : *s'allumer*. X et Y sont saisis par une seule marque pronominale : *on*. Le narrateur n'expose pas la contre-offensive verbale de Y : c'est donc que là ne réside pas la focalisation du récit.

Effectivement, le récit outrepassa cette première interaction, qui est le plus souvent sinon tout le temps la borne terminale du RCST, pour la compléter par une seconde qui en inverse le sens : P13-P21. L'échange comporte ici deux paires :

- | | | | | |
|---|---|----|----|--|
| 1 | ⌈ | X1 | 18 | aors quand i m'a vu "Oui tous les deux on a pas eu une histoire ?" |
| | | Y2 | 19 | j'y ai dit "Si" / |
| 2 | ⌈ | X3 | 20 | aors i m'a dit "Si je m'en rappelle ç'avait été bénéfique" |
| | | Y4 | 21 | "Ah bé j'y ai dit bé tant mieux" (rire de AC) / |

Formellement, Y ne conteste pas l'initiative de l'interaction à X. Au niveau du contenu, il ne réfute pas les propos de X mais les *confirme*. Echange donc consensuel s'il en est. Comme dans le récit de Luc, l'opposition verbale violente ("presque à se battre" P1, P6) est suivie d'un accord. Mieux même ici : le narrateur, alors qu'il a *narrativisé* l'interaction verbale conflictuelle, met en récit l'interaction consensuelle : les propos de X et de Y sont rapportés en discours direct.

Le récit donc, dans son mouvement, invalide le guidage du résumé. La focalisation se déplace de la première scène à la seconde. Il n'est que plus intéressant d'analyser les trois propositions évaluatives par lesquelles il se clôt :

- | | |
|----|---|
| 22 | benleu il a vu le (2) caractère (2) des mineurs je sais pas / |
| 23 | ouh: ce jour-là ç'a bardé /// |
| 24 | eh bé: puis on s'est revus on s'est parlé -fin |

P22-P23 refocalisent le récit sur la première scène : notons l'emphase sonore sur *caractère*. Le narrateur - rattrapage terminal ? - tire son récit du côté contresociotypique. Le récit semble se conclure sur ce point, comme l'indique la forte pause de P23. Mais il se prolonge d'une seconde évaluation, comme en *ajout*, qui remet au premier plan la seconde scène, en correction/substitution de la première (cf le mot du métadiscours *-fin*). Conflit d'évaluations où, plus clairement que dans le récit de Luc, peut se lire l'identité sociale fracturée du chef d'équipe.

Il n'est pas question d'expliquer par le référent le double écart (renforcement du pôle agonal, auquel se substitue un mouvement vers le pôle consensuel) de ce récit par rapport à la structure contresociotypique. Les deux scènes du récit de Laurent donnent matière, chacune d'elles prise séparément (scène 1 : interaction X/Y à propos du travail) (scène 2 : interaction X/Y lors de la reconversion), à récits socio- ou contresociotypiques. Le gauchissement de la structure contresociotypique est le fait de la mise en intrigue. C'est le

moyen trouvé par le narrateur pour dire son appartenance à la classe ouvrière sans désavouer son grade de chef. Plus que jamais ici le récit apparaît comme mise en intrigue du passé, dans le présent, pour donner sens à cette instance.

IV.5.2 - LE RCST INVERSE

Au moment de l'enquête, Jean-Michel Donnadieu est l'objet, de la part des mineurs ayant fait grève, d'un double grief : il a travaillé (au jour) pendant la grève ; il a été promu chef à l'issue du conflit. Dans les faits, il est exclu du circuit des *échanges confirmatifs* (38) : il occupe la position du "renard qui n'a qu'à se taire", à qui on n'adresse même pas la parole ; cible privilégiée des *échanges infirmatifs*, les "piques" lui sont préférentiellement adressées. Sa parole, lorsqu'est abordé le thème du changement dans les relations encadrement/ouvriers, se pose en réfutation active du contresociotype : Jean-Michel vient de déclarer que ce changement avait des effets négatifs sur le travail lui-même :

- C.7 - ah vous pensez qu'on travaille moins bien ?
 A.8 - ah oui pour la qualité du travail c'est pas un bien / pasqu'avant euh: / quante le chef / trouvait qu'une pile était pas bien placée ou n'importe quoi qu'i disait "Bon bé ça va pas i faut le refaire" / l'ouvrier sans rien dire refaisait son travail / tandis que maintenant l'ouvrier rouspète et encore on peut pas y faire replacer = lui faire refaire le travail / (mm BC) alors pour la qualité du travail quand même (mm C) / pasque moi je me rappelle quand j'étais en taille / eh bé on avait pas (...)

Opposition d'un *avant* - loué - au *maintenant* - décrié - à partir de la place de la parole ouvrière : *absente* dans le premier cas ("sans rien dire"), présente et dénigrée dans le second ("l'ouvrier rouspète"). Jean-Michel exemplifie ensuite cet argument par les deux récits suivants (P1-P15, exemplifiant l'*avant* ; P16-P19, le *maintenant*) :

- 1 pasque moi je me rappelle quand j'étais en taille / eh bé on avait pas ... (interruption téléphonique)
 B (2) vous disiez que lorsque vous étiez en taille ...
 3 oui lorsque j'étais en taille y avait:: un chef de:: /
 4 je crois qu'il était chef de quartier à ce moment-là
 5 à ce moment-là Rolland qui habite là en dessus / c'était un homme qui était costaud et tout mais qui aimait un travail / impeccable (mm B)
 6 et pour la sécurité quand même i faut reconnaître que: / mieux c'est boisé / on est mieux en sécurité
 7 eh bé il avait pris par habitude que: tous les jours i les vi- /
 8 i commençait la taille par en haut
 9 i la descendait
 10 et chaque fois qu'i voyait un castaing / ou un piquet / i tombait carrément la ligne lui
 11 avec sa masse i foutait la ligne en l'air
 12 i fallait la remplacer
 13 mais il était venu un moment où: la masse il en avait plus besoin eh/
 14 le travail était soigné par tout le monde
 15 et ça marchait beaucoup mieux eh
 16 tandis que maintenant on peut leur dire
 17 "Bon bé ça ira
 18 ça fera pour ce que c'est

19 ça ira"
20 et voilà /

Rapport narrateur/actant : dans le RCST, le narrateur est toujours l'actant Y ; cette identification se réalise linguistiquement par le pronom *je*. On a vu comment les chefs d'équipe Luc et Laurent entraient dans cette structure en se mettant en scène en tant qu'ouvriers. A l'inverse, Jean-Michel inscrit son sujet sous l'actant X (le cadre). Ce qui ne va pas sans poser de délicats problèmes de personne :

- dans la mesure où l'événement narré se situe dans l'*avant* (avant donc que lui-même ne soit chef), le narrateur ne peut poser un X-je. Cet actant sera donc saisi en non-personne ;

- Jean-Michel, à cette époque, était ouvrier. Comment gère-t-il son rapport à l'actant Y ? Le *je*, après avoir été posé initialement dans l'embrayage du récit :

P1, P3 quand j'étais en taille

est effacé du reste de la narration. Comme si le narrateur refusait de s'identifier *personnellement* à Y. Est-ce à dire qu'il le pose en autre ? Très habilement, la nomination de cet actant est contournée, ce qui évite au narrateur de s'inclure en lui (contradiction avec le désir identificatoire qui porte le récit) comme de s'en exclure (contradiction avec le référent). Traces de cette esquive, le narrateur, lorsqu'il doit faire état de l'actantialité de Y, a recours :

- au tour impersonnel qui permet d'éviter la praxémisation de l'actant confirmé :

P12 i fallait la remplacer

- à la nomination la plus large qui soit : "tout le monde", qui balaye jusqu'à l'opposition X/Y (39) :

P14 le travail était soigné par tout le monde

Brouillage donc des repères personnels : la dialectique du même et de l'autre fonctionne beaucoup plus clairement dans le récit plus bref - briéveté signifiante - exemplifiant le *maintenant* (P16 - P19). Le désir de se positionner du côté de X correspond au statut social du narrateur dans l'entreprise :

P16 tandis que maintenant on peut leur dire

Le RCST, nous l'avons vu, développe prioritairement l'actantialité de Y, jusqu'à n'être plus parfois que cela. Le récit contre-contresociotypique de Jean-Michel, à l'inverse, ne développe que l'actantialité de X ... et quelle actantialité ! Dans le récit de Luc, X demandait à Y de refaire le travail mal fait et le défaisait (40). Il joignait en quelque sorte, le *geste* à la *parole*. Dans celui de Jean-Michel, X ne s'adresse même pas à Y, il se contente d'agir. Un faire, ou plutôt un défaire particulièrement sévère. Dans le récit de Luc, le chef "tombe un castaing" (P16) : ici il "tomb(e) carrément toute la ligne" (P10). Suprême invalidation de Y qui, non seulement n'est pas l'actant confirmé d'un acte de parole, mais n'accède même pas au statut de destinataire.

Nostalgie, de la part du narrateur, de cet avant arcadique où le chef pouvait se faire obéir sans même avoir à passer par la parole, en évitant donc l'interaction personnelle X/Y qu'elle pose nécessairement. Parole compensatoire : le narrateur renchérit d'autant sur l'autorité du chef et la docilité - jusqu'à l'effacement - de l'ouvrier d'antan que celle-là fait douloureusement défaut au chef qu'il est actuellement et qu'il perçoit comme menaçant pour son identité le droit à la parole que celui-ci revendique.

Dans le mini-récit (P16-P19) qu'il oppose à cet âge d'or, non seulement X ne joint plus le geste à la parole mais il voit ses propos invalidés par ceux de Y, seuls rapportés en discours direct :

16 tandis que maintenant on peut leur dire
 17 "Bon bé ça ira
 18 ça fera pour ce que c'est
 19 ça ira"

Le narrateur réalise là la structure contresociotypique mais en en inversant le sens. La parole de Y est dévalorisée : Jean-Michel s'inscrit non sous l'actant que cette parole confirme mais sous celui qu'elle invalide (41). Double faille identitaire, double manque : Jean-Michel ne s'est pas *opposé* à son chef quand il était ouvrier ; il échoue à se *poser* en chef face aux ouvriers. Le seul récit identitaire qu'il puisse développer est un récit en *il* : où se conjugent distance temporelle et distance personnelle. La nostalgie est bien ce qu'elle était. Le sujet social, pour tenir cette position difficile entre toutes où il a posé ses mêmes sociaux en autres, a besoin de la confirmation des narrataires ; il tente, en fin de séquence, de poser en mêmes ses autres de l'interaction de l'interview :

A.10 (...) j'ai pas toujours apprécié quante: j'ai été *puni* / mais: je reconnais qu'i faut quand même une *discipline* dans tous les travaux sinon: ça sert à rien eh (mm B C) / s'y a pas de discipline c'est comme à l'*école* eh (rire de C)

A travers les praxèmes *punir*, *discipline*, *travail*, le locuteur essaie de conjointre la praxis du chef d'équipe qu'il est et celle des maîtres d'*école* que sont les intervieweurs.

Luc, Laurent / Jean-Pierre : deux façons opposées de raconter l'identité problématique du chef d'équipe : comment être soi-même quand on ne se sent plus ni tout à fait un même ni tout à fait un autre ...

IV.6 - LES SOCIOTYPES DANS L'INTERACTION DE L'ENQUETE

J'aimerais reprendre une question que je n'ai traitée jusqu'à présent que de façon insuffisante (supra IV.3.2.) : quel rapport y a-t-il entre l'interaction enquêteurs / enquêtés et

l'actualisation des représentations socio-contresociotypiques ? J'apporterai une réponse pratique : l'étude d'une séquence qui, à un double titre, fonctionne comme révélateur :

- de par le type d'interview dont elle est extraite. Pour conclure leur travail les enquêteurs ont eu l'idée d'inverser (42) les rôles dans la situation d'interview et ont réuni, à la bourse du travail d'Alès, quelques mineurs qui les ont fait "passer sur le gril" selon l'expression de l'un d'entre eux. Ce qui, dans l'interview, ne pouvait se dire que de façon médiante dans la mesure où les mineurs étaient interviewés se dira plus directement à une occasion où ils sont placés en position d'intervieweurs, les enquêteurs B et C étant assignés, eux, aux places d'interviewés.

- de par le sujet dont je vais présenter la parole. Denis Reynal, délégué à la sécurité du jour, est farouchement *ouvriériste*. Grand lecteur, passionné d'archives ouvrières, il entonne volontiers des couplets contre les intellectuels. Ses prises de parole, toujours violentes et sans appel, font la joie de ses camarades. Dans ses excès, il exprime tout haut et sans la modaliser une conception des rapports direction/ouvrier (au delà travail manuel/travail intellectuel) à laquelle beaucoup se refusent de se laisser aller alors qu'elle les sollicite. Ce n'est pas un hasard si, dans la plage que nous allons étudier, Denis se voit invité à questionner les enquêteurs par un des mineurs-intervieweurs : on les attend au tournant de sa question !

Dans le fonctionnement des sociotypes tel que je l'ai décrit, la catégorie des *intellectuels* est placée du côté de la dominance sociale : comme appartenant donc au groupe A. Du fait principalement de l'opposition travail manuel / travail intellectuel (et sans préjuger bien sûr des positions énonciatives que chaque sujet peut adopter) :

(1) l'intellectuel tend à être interpellé par la représentation sociotypique du travail manuel ;

(2) l'ouvrier tend à penser que l'intellectuel l'appréhende à travers ladite représentation.

Ces représentations ne pouvaient manquer d'intervenir dans la relation intervieweurs-interviewés (ouvriers). J'ai expliqué la façon dont, en tant que chercheurs universitaires, les enquêteurs avaient pris en compte la première interpellation. J'ai posé également que la seconde interpellation intervenait dans la production du RCST pour la solliciter : le mineur répond, par ce type de récit, à l'image sociotypique qu'il ne peut pas ne pas prêter - plus ou moins consciemment - aux intervieweurs. C'était là une hypothèse que la séquence suivante va nous permettre de valider.

(A : D. Reynal ; B, C : enquêteurs ; D, E, F : mineurs)

D.1 - Allez Denis !

A.2 - ah bé: disons que moi: je suis: habitué / depuis quand même qu'è temps aux luttes de la classe ouvrière : j'ai suivi: / je suis pas: sorti: j'ai pas fait des études à 14 ans j'étais quand même à la mine mais quand même j'ai suivi les guerres de religion (...) je dois dire

- 5 bon que / la lutte de Ladrecht / c'est une lutte comme: comme d'autres: une lutte qui a été
 décidée par les travailleurs qui s'est développée grâce aux travailleurs: menée grâce à
 l'action de la CGT et: chaque jour a suffi sa: sa peine chaque jour y a eu des décisions
 chaque jour il a fallu lutter à Ladrecht chaque jour y a eu des visites à Ladrecht y a eu
 10 chaque jour un soutien financier pour Ladrecht / et un beau jour:: j'ai rencontré Jacques
 Bres et Françoise Madray / qui sont venus is m'ont touché la main le premier jour /
 "Bonjour" "Bonjour" on se connaissait pas euh: (rire de B) bien entendu / pour moi très
 sympathiques quoique je me méfie tout le temps du corps enseignant / je me
 15 méfie toujours du corps enseignant je ne les rejette pas / mais si eux sont assez intelligents
 pour essayer de nous analyser nous faire parler / moi je suis assez intelligent aussi pour
 essayer de les écouter et: savoir ce qu'ils veulent a priori vous comprenez là-dessus / les
 marchands de livres moi: / ça aussi: / je m'attendais toujours à ce que Jean-Pierre Chabrol
 / s'empresse / à faire un livre: en essayant d'en tirer profit pour se payer soit une moto soit
 20 un cheval supplémentaire ou une jeep ou et cetera là-dessus bon: / là-dessus je disais bon
 j'ai été un peu déçu euh: == là là-dessus quoique je / == rien gêné qu'il écrive un livre sur
 Ladrecht mais c'est une méfiance personnelle:: que j'avais / quoique quand même je suis
 pas: totalement opposé à ce qu'on écrive sur: les luttes du mouvement ouvrier / euh je dois
 25 dire que je me méfie vous connaissez J.G. le professeur occitan là eh qui a écrit un livre ==
 qui vante tous les mérites de la Cévenne aux quatre coins là qui joue de la guitare en
 occitan / eh qui vante le pays minier pasqu'il y est né / eh mais je l'ai jamais vu dans une
 dans une dans une lutte de de: de de de Ladrecht / du Larzac i sautera aux incendies des
 Cévennes actuellement mais: i s'est pas trop attardé quand même sur le mouvement
 30 ouvrier de Ladrecht quand même eh bon / il est plutôt i serait plutôt près à collectionner:
 les fleurs qui poussent en terre cévenole eh / en essayant d'en tirer un profit ne serait-ce
 qu'en élevant des abeilles pour récupérer le miel / eh bon / mais je dois dire que Françoise
 et Jacques bon:: / je me suis informé auprès des camarades quand même "Qu'est-ce que
 35 c'est ces deux universitaires qui se rappliquent là:" bon (rire de BC) / eh / et: puis: nous
 nous sommes: disons: rencontrés davantage et là j'ai pu découvrir quand même:: des
 camarades enseignants / que je trouve très sympathiques / et: où de plus en plus je leur
 accorde ma confiance eh / disons là-dessus et comme disait Serge pourquoi vous êtes-vous
 penchés sur / le sort / sur la lutte des mineurs / (...) que ressentez-vous aussi vous
 également proches donc des travailleurs que ressentez-vous parmi vos confrères: de la
 faculté de Montpellier ?
 C.4 - la bonne question
 40 E.5 - il est parti loin mais il y est arrivé (rire de E)

Selon les règles conversationnelles qui régissent le genre *interview*, l'acte de questionner doit se réaliser par une prise de parole assez brève. Denis transgresse fortement cette maxime de quantité. Qu'est-ce qui se dit dans cet excès ? Remarquons tout d'abord que le locuteur ne se trompe pas sur l'acte de langage que l'on attend de lui, qu'il ne l'oublie pas en chemin ... C'est l'adresse d'une question aux enquêteurs qui structure ce tour de parole, même si celle-ci tend à être longuement différée : les évaluations positives de C4 et E5, formulées à son terme, le confirment :

- C.4 - la bonne question
 E.5 - il est parti de loin mais il y est arrivé

Cet acte de langage entre en interaction avec (sinon est concurrencé par) une argumentation qui met en scène le trait sociotypique 2 - le mineur est borné - et sa réfutation : l'originalité de la séquence tenant à ce que, pour la première fois en interview,

les actants impliqués sont les enquêteurs B et C eux-mêmes. Commentons cette place dans la dynamique de sa production.

La définition militante que Denis donne de lui-même :

L.2 je suis habitué (...) aux luttes de la classe ouvrière j'ai suivi::/

est interrompue par l'énoncé rituel, stéréotypé :

L.3 je suis pas:: sorti: j'ai pas fait des études à (2)
quatorze ans (2) j'étais quand même à la mine

Ce propos, nous l'avons vu, peut être le signifiant de l'intériorisation du trait sociotypique 2.

Le locuteur l'énonce dans la partie concessive du tour : (a) *mais quand même* (b) :

L.3 j'ai pas fait des études (...) mais quand même j'ai suivi
les guerres de religion (...)

En contradiction avec la conclusion que l'on pourrait tirer de (a), Denis fait la démonstration de ses connaissances historiques : *récitation* fortement contresociotypique.

Ensuite, de l'évocation des moments importants de Ladrecht, le locuteur glisse [en transitant très habilement de l'itératif *chaque jour* au singulier *un beau jour*] à un *récit* qui va retenir toute notre attention :

L.7 et: chaque jour a suffi sa: peine
chaque jour y a eu des décisions
chaque jour il a fallu lutter à Ladrecht
chaque jour y a eu des visites à Ladrecht
y a eu chaque jour un soutien financier pour Ladrecht /
P1 et un *beau jour*:: j'ai rencontré Jacques Bres et Françoise Madray / qui sont venus
2 is m'ont touché la main le premier jour /
3 "Bonjour"
4 "Bonjour"
5 on se connaissait pas euh: (rire de B) bien entendu /
6 pour moi très sympathiques [quoique je me méfie tout le temps du corps
enseignant
(- - - - -)
mais je dois dire que Françoise et Jacques bon:: /
7 je me suis informé auprès des camarades quand même "Qu'est-ce que c'est ces
deux universitaires qui se rappliquent là:" (bon (rire de BC) / eh /
8 et: puis: nous nous sommes: disons: rencontrés davantage
9 et là j'ai pu découvrir quand même:: des camarades enseignants / que je trouve
très sympathiques / et: où de plus en plus je leur accorde ma confiance eh /

Ainsi dégagées de la longue évaluation qui farcit littéralement l'articulation P6/P7, ces 9 propositions dessinent nettement l'espace d'un récit. L'inversion des contenus initiaux en contenus terminaux (définitoire du récit selon la sémiotique) est très explicite : de la *méfiance* à la *confiance*.

P6 je me *méfie* tout le temps du corps enseignant

P9 je leur accorde ma *confiance*

Les actants principaux sont :

- le *je* (+ ses camarades : P7)
- les deux enquêteurs : J. Bres et F. Madray.

Le récit est tout entier centré sur l'*épreuve qualifiante*, les enquêteurs en étant les *actants principaux*, l'actant-narrateur le destinataire, les préjugés ouvriéristes de celui-ci jouant le rôle d'*opposant*. Description formelle qui doit être complétée si l'on veut essayer d'approcher le sens de ce récit : deux des narrataires (les enquêteurs) - qui plus est destinataires de la question qui va être posée - sont actantialisés en non-personne (43). Pourquoi le narrateur ne saisit-il pas ces actants en deuxième personne ? Plusieurs explications sont ici possibles :

- dans cette phase de son tour de parole, Denis s'adresse à ses seuls camarades : ce n'est donc pas *aux* enquêteurs mais *des* enquêteurs qu'il parle. Seul un enregistrement magnétoscopique pourrait vérifier ou invalider cette hypothèse.

- la non-personne tient à la forte spectacularisation de la séquence : le narrateur-bateleur met en quelque sorte les narrataires-enquêteurs à distance d'eux-mêmes pour mieux les exhiber sur la scène du récit.

- le remplacement de *vous* par *ils*, au-delà de ces explications, tient à la structure actantielle du RCST ici convoquée : par identification avec l'actant ingénieur, les enquêteurs sont inscrits en non-personne.

C'est cette dernière interprétation (qui n'exclut pas les deux précédentes) que nous tâcherons de démontrer.

A première lecture, le récit que fait Denis de sa rencontre avec les enquêteurs la contrarie : n'est pas mis en scène un échange verbal dans lequel X commet une offense à l'encontre de Y, ce qui permet à celui-ci d'exhiber son savoir-faire linguistique. Pas d'altercations, tout au plus des suspicions (P6), que Y règle avec ses camarades (P7) ; le terme du récit étant la construction de l'autre social comme quasi-même : *camarades enseignants* (P9).

C'est la prise en compte de la longue évaluation qui sépare P6 de P7 qui va nous aider à voir la façon dont la structure narrative contresociotypique travaille ce récit :

P6		pour moi très sympathiques quoique je me méfie toujours du corps enseignant
L.14	a	je me méfie toujours du corps enseignant
	b	je ne les rejette pas
	c	mais si eux sont <i>assez intelligents</i> pour essayer de nous analyser nous faire parler
	d	moi je suis assez <i>intelligent</i> aussi pour essayer de les écouter et: savoir ce qu'ils veulent a priori
	e	vous comprenez là-dessus
	f	les <i>marchands de livres</i> moi: ça aussi:
	g	je m'attendais toujours à ce que Jean-Pierre Chabrol / s'empresse / à faire un livre: en essayant d'en tirer un profit (...)

(-----)

P7 je me suis informé auprès des camarades quand même

Pourquoi cette tirade qui contribue moins, tant elle est longue, à mettre en valeur la proposition narrative qui la suit (P7) qu'à effacer presque, en tout cas à rendre problématique, vue l'ampleur de la disjonction P6/P7, la compréhension de l'enchaînement narratif ? Quel est son rapport avec le récit enchâssant, qu'elle tend à déborder ? Soulignons que :

1) Denis développe à l'égard des intellectuels, tout particulièrement des enseignants, la problématique socio- contresociotypique. L'enquête est catégorisée en termes sociotypiques (Pc, notamment par le praxème *intelligent*) ; ce qui permet l'énonciation des contresociotypes B+ (Pd) et A- (Pf, g, ...) (cf., haut lieu stratégique, la substitution praxémique de *marchands de livres* au terme attendu *écrivain*).

2) les deux actants introduits dans la démonstration sont en rapport de similarité avec les enquêteurs :

- comme J.P. Chabrol, les enquêteurs sont des "marchands de livres" : ils sont en train d'écrire, au moment de cette interview, un ouvrage à partir de leur travail de terrain (Madray et Bres 1986) et ont communiqué leur projet aux enquêtés.

- comme J.G., ils sont professeurs et s'intéressent à l'occitan.

Cette tirade vient en complément/ remplacement du RCST que le narrateur ne peut construire à partir des deux enquêteurs. De par leur *statut* (enseignants "marchands de livres") ils sont des *autres sociaux* : comme tels, ils suscitent le RCST. De par leur *praxis*, ils sont des *mêmes idéologiques* : comme tels, ils entravent le développement du RCST, qui peut difficilement les actantialiser dans le rôle de X (44). Il me semble que ce sont ces interpellations contradictoires qui expliquent la structure assez exceptionnelle de ce récit :

- la structure contresociotypique est convoquée : les narrataires sont actantialisés en non-personne. Se met en place une scène qui va voir s'affronter X et Y.

- la structure contresociotypique est contrariée : ne pouvant se réaliser dans les cadres du récit inauguré puisque les actants posés en autre se révèlent être des quasi-mêmes, elle se développera sous forme d'évaluations, en substitution actantielle. A l'intérieur même du récit qui par son déroulement sinon invalide du moins neutralise la problématique socio-contresociotypique, se développe une intervention du narrateur qui, en contre-exemplification de la morale du récit, la valide ... Plus même : le ton du locuteur indique qu'il prend manifestement plus de plaisir à énoncer le couplet contre Chabrol et J.G. qu'à raconter le récit dont les enquêteurs sont les actants. Le premier vérifie sa construction identitaire ouvriériste, le second la contredit.

Cette analyse peut paraître bien téméraire. Quoiqu'il en soit de son détail, une chose semble certaine : grâce à la permutation des rôles intervieweurs/interviewés, Denis peut dire

que les représentations socio-contresociotypiques traversent la relation enquêteurs/enquêtés. Nous pouvons en mesurer la prégnance à la façon dont elles perturbent, employons un néologisme : *défocalisent* un récit qui ne peut les exemplifier.

Peut-être est-il possible d'aller plus loin. J'ai parlé à plusieurs reprises de *la narrativisation de la scène interlocutive* : le RCST n'en offre-t-il pas le plus bel exemple ? Selon cette analyse, on le considérera comme une façon médiante pour le locuteur ouvrier d'affirmer son identité sociale, voire sa revendication d'identité, à son interlocuteur intellectuel. L'interaction verbale ingénieur/ mineur qui y est mise en scène est alors la métaphore narrative de l'interaction intervieweurs / interviewés.

IV.7 - CONCLUSIONS

Pour conclure cette étude, je poserai que :

1) Les sociotypes sont des représentations actives produites par la dialectique du même et de l'autre dans le procès d'identification sociale. Ces représentations, dans leur fonctionnement, leur contenu, et leur production-circulation sont déterminées par le rapport de domination sociale :

- la sociotypisation de B par A pénètre largement B. L'inverse est beaucoup plus rare ;

- B+ est fortement (et essentiellement) en relation de *contradiction* avec B-. A-, lorsqu'il apparaît, est une *inversion* de B- ;

- le contresociotype B+, tout particulièrement dans sa forme narrative, est réponse active au sociotype dominant.

Pour le dire en un mot, la *balle* sociotypique est massivement dans le *camp* du groupe dominé.

2) Cette détermination des socio/contresociotypes de l'interaction représentée cadres/ouvriers se rejoue plus ou moins dans le cadre de l'interaction représentante de l'interview :

- elle n'intervient pas dans l'interaction cadres/ intervieweurs : les partenaires sont des *mêmes* sociaux. La production du sociotype tend à y être censurée parce que les intervieweurs sont perçus comme des éléments exogroupaux idéologiquement autres. N'ont-ils pas commis sinon un acte contresociotypique du moins une faute de lèse-distinction en commençant l'enquête par les membres du groupe B et non par ceux du groupe A ?

- elle intervient dans l'interaction ouvriers/ intervieweurs : c'est d'elle que procède l'activation de la production du RCST. Les intervieweurs étant des *autres* sociaux suscitent la contresociotypisation comme réponse à l'image sociotypique dont ils sont - bien malgré

eux ... - porteurs. Parallèlement - et dans la mesure où tout récit quête confirmation du narrataire - en faisant évaluer sa construction par qui de droit, le narrateur se confirme à lui-même le bien-fondé de sa contresociotypisation. Le bénéfice n'est pas nul quand on a soi-même quelque peu / quelque part intériorisé, en tant que dominé, la péjoration du sociotype.

3) Le RCST est double contestation de la dominance :

- contestation de l'ordre hiérarchique selon lequel le supérieur commande, l'ouvrier exécute, il est revendication du *pouvoir parler* ;

- contestation du sociotype qui assigne l'*ouvrier* à la position de qui pense peu/parle mal, il fait la preuve du *savoir-penser/parler*.

En construisant son récit autour d'un échange verbal avec un membre de A, l'ouvrier porte cette contestation sur le terrain de l'adversaire : celui de la parole. En se montrant le maître incontesté du jeu interlocutif, l'ouvrier occupe ce terrain, s'en empare. *La victoire en parlant* en quelque sorte. Façons compensatoires de retourner une parole dévalorisée en une parole pleine, aux puissants effets perlocutoires, dans laquelle le sujet peut se construire positivement : un récit nommé désir ...

4) Les différentes formes de stratégie verbale utilisées par Y pour *tanquer* X : injure, galéjade, argumentation, la place accordée à chacune d'elles, permettent de dégager un système de valeurs implicites accordées par les ouvriers à la parole. Ecartant les facilités de l'injure et, à un moindre degré, les facéties de la galéjade, le RCST pose que la "bonne parole" est la parole argumentative. Simple soumission au modèle dominant, alignement sur ses valeurs comme le voudrait Bourdieu ? Pas seulement, nous semble-t-il. La fonction argumentative de la parole, si elle a été annexée massivement par le groupe dominant, ne se réduit pas à la défense de ses intérêts propres. La parole ouvrière qui s'approprie l'argumentation témoigne de ce qu'argumenter est le propre de l'homme ...

5) Les sociotypes produits par un groupe tendent à constituer le sujet individuel, par un effet de méconnaissance constitutive, en sujet *plein*. Dans la mesure où il est identifié par / s'identifie à eux, il introjecte sa part de même et extrajecte sa part d'autre. Ce processus est contredit - pour ce qui est des membres du groupe dominé - par la domination qui tend à *faillir* le sujet individuel, voire à *l'aliéner* : il introjecte la part d'autre de l'autre comme son même. Le RCST est un moyen, pour le sujet faillé, de reconquérir sa plénitude.

6) Le fait que le sociotype et le contresociotype prennent forme narrative vérifie notre hypothèse du récit comme producteur d'identité. Ici, d'identité sociale. Les narrateurs donnent sens à leur présent, répondent, au niveau social, à la question du *qui suis-je ?* à partir d'un fragment de vécu expérientiel passé qu'ils parcourent, le temps du récit, dans le sens de l'ascendance.

7) La dimension identitaire de ces récits est corroborée par la place prépondérante sinon exclusive qui est accordée au discours rapporté. Cette forme permet bien sûr au

narrateur de mettre en valeur sa parole : plus profondément et selon l'analyse d'Authier-Revuz 1984, qui pose que l'*hétérogénéité montrée* est un moyen que se donne le locuteur d'effacer/ conjurer l'*hétérogénéité constitutive*, le discours rapporté - en séparant la parole du même de celle de l'autre (le guillemétage de l'écrit étant assuré par le balisage des introducteurs : *j'ai dit, il a dit*) - délimite sur ce *bordage* le sujet comme unité avec limites de frontières. Un sujet qui habite sa parole et qui sait ce qu'il dit : "la double désignation d'un fragment autre et de l'altérité à laquelle il renvoie constitue, *par différence*, une double *affirmation de l'un*" (Authier - Revuz, *ibidem*, p. 105).

8) Pour finir, mettons en relation la problématique du socio/contresociotype avec les praxis de la grève de Ladrecht. En elles-mêmes, elles étaient des réfutations *par le fait* du sociotype : poursuivant l'extraction du charbon, les mineurs apportaient la preuve de leur courage à la tâche ; organisant le travail, s'auto-gérant, commercialisant le charbon, ils apportaient la preuve de leur intelligence. On comprend dès lors très bien pourquoi les cadres, dans leurs interviews, tendent à *minimiser* ces actes contresociotypiques : l'un d'entre eux réduira même la poursuite de l'exploitation à du "grattouillage" ; voire construisent le sociotype sur ces actes contresociotypiques eux-mêmes : c'est toute l'habileté de l'ingénieur Hervé Garde développant son récit (qui illustre le trait fainéantise) à partir de l'activité au travail dont faisait preuve l'ouvrier sociotypisé. On comprend aussi pourquoi les mineurs qui ont été grévistes racontent en s'y investissant fortement identitairement ces actes : ce faisant, et à leur insu (ainsi d'ailleurs qu'à l'insu des intervieweurs), ils contresociotypisent ...

NOTES

- 1 Freud, *Pulsion et destin des pulsions*, cité dans *Vocabulaire de psychanalyse*, p. 258.
- 2 *Vocabulaire de psychanalyse*, p. 344.
- 3 Depuis son introduction dans le champ des sciences sociales par Lippmann (*Public opinion*) en 1922, *stéréotype* a eu une fortune considérable. Je renvoie à Condor 1988 et 1993 pour l'étude des différentes productions de sens de ce terme chez les différents auteurs et adopte la définition minimale du stéréotype proposée par Ehrlich (1973:20) : "a set of beliefs and disbeliefs about any group of people".
- 4 Notre analyse rejoint sur ce point les hypothèses formulées par Courtine (1981:101) dans son étude du discours communiste adressé aux chrétiens : "le domaine de savoir d'une FD (= formation discursive) dominée se constitue dans une forme déterminée de domination idéologique qui assigne aux formulations des thèmes ("ce dont elles parlent") et des articulations ("comment elles en parlent") donnés".
- 5 Les possibilités énonciatives sont bien sûr plus nombreuses et plus complexes que ce que l'on pourrait induire des précédentes remarques. Signalons ici les principales.
(1) Un membre de A peut actualiser :

- A+ et B- : le sujet énonciateur est en accord à la fois avec son appartenance identitaire et avec la dominance qui règle le rapport A/B. A+ comme B- peuvent se réaliser selon diverses modalités allant, pour A+, de l'arrogance à la fausse modestie ; pour B-, du mépris à la condescendance (images du *bon noir*, joyeux comme un oiseau et fidèle comme un chien, du *bon peuple*, obéissant et humble).

- B+ (accompagné éventuellement de A-) : le sujet tend vers la figure du défenseur des opprimés qui inverse le rapport de domination dans sa parole (et, le plus souvent, tâche de l'inverser par son action). Son discours, de près ou de loin, tient de la réhabilitation. De la réhabilitation de B et de la critique dénigrante de A. Position que l'on rencontre notamment en ethnologie : l'ethnologue, membre de A, décrit le groupe B comme détenteur des vraies valeurs humaines (de l'authenticité notamment) que le groupe A aurait perverties. Il est interpellé par l'idéologie *arcadique* : l'antériorité de l'éden est déplacée en *ailleurs* géographique ou social. On peut, pour dénommer cette valorisation de l'autre / dévalorisation du même, parler de *primitivisme* (Todorov 1988:85) lorsque cet investissement s'applique à l'autre ethnique, de *populisme* (Grignon et Passeron 1983:27) lorsqu'il s'applique à l'autre social.

- B- (ou/et A+) mais au second degré. Ce faisant, X stigmatise non pas B, mais A. Il s'agit d'un détournement de parole : en disant B- ou A+, X tâche de faire entendre A-. Les humoristes s'y emploient, parfois avec talent : Guy Bedos, dans son sketch "Vacances à Marrakech" se moque du discours raciste en s'en faisant l'énonciateur.

(2) Un membre de B peut actualiser :

- B- (et A+). Cette position énonciative, en contradiction avec son appartenance identitaire mais en accord avec la dominance, est fort complexe. Nous distinguerons trois cas :

. Y a intériorisé les modèles proposés par A. C'est le cas de l'*aliénation*, précédemment décrit. Ce processus est notamment à l'oeuvre dans la diglossie : la dominance de la langue A conduit à la négation du statut linguistique de la langue B, négation intériorisée par les locuteurs eux-mêmes de la langue B, qui en arrivent à penser que ce qu'ils parlent ... n'est pas une langue. Le praxème *patois* a été en France le lieu de cette inculcation.

. Y produit ces figures pour se désidentifier : appartenant à l'identité dominée B, il espère, ce disant, qu'on (principalement des éléments de A) le prendra pour un élément de l'identité dominante A. La figure littéraire de ce type est un personnage d'*A la Recherche* : Bloch, un ami du narrateur, juif qui tient des propos antisémites afin de donner le change sur lui-même.

. Y actualise B- au second degré : il "adopte une attitude humoristique envers lui-même, afin de se défendre contre une souffrance" (Freud, 1905-1971:372). C'est le Juif racontant des blagues juives, le Noir ou l'Arabe des histoires racistes. Façons de se distancer, pour assumer.

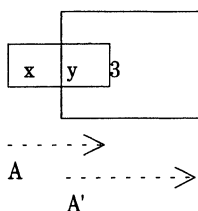
- B+ (et A-). Cette position énonciative, en accord avec l'appartenance identitaire mais en contradiction avec la dominance, fonctionne comme une résistance sur laquelle s'appuie (et se développe) tout processus visant à contester cette dominance.

- 6 Ces stéréotypes, si l'on en croit Wallerstein (Balibar et Wallerstein 1988) sont vieux comme le monde. Le sociologue note, à propos de la "racisation institutionnelle du travail manuel" : "On lui découvrirait sans peine des origines lointaines, aussi vieilles que les sociétés de classes elles-mêmes. Il n'y a pas à cet égard de différence significative entre la façon dont s'exprime le mépris du travail et du travailleur manuel chez les élites philosophiques de la Grèce esclavagiste et la façon dont Taylor décrit en 1909 la prédisposition naturelle de certains individus pour les tâches fatigantes, salissantes et répétitives qui demandent de la vigueur corporelle mais pas d'intelligence ni d'esprit d'initiative (l'"homme boeuf" des *Principles of Scientific Management* ; paradoxalement le même homme est aussi affecté d'une propension invétérée à la "flânerie systématique" : c'est pourquoi il lui faut un contremaître pour travailler selon sa nature)" (p. 281).
- 7 La "faute" sur l'auxiliaire est due à un fait de syntaxe occitane : *sièi estat*.
- 8 L'intelligence étant vécue à la fois comme don inné et comme savoir acquis : on fait des études parce qu'on est intelligent ; on est intelligent parce qu'on a fait des études.
- 9 Il faudrait ajouter pour compléter le stérotipe en poursuivant la métaphore corporelle : "tout dans les bras et dans le pantalon". Signalons que sur ce trait se croisent à nouveau stérotipe et ethnotype : à l'homme du "sud" (occitan, arabe ou noir) comme à l'ouvrier sont attribuées des capacités sexuelles supérieures. Le double mécanisme introjection / extrajection est ici particulièrement clair.

- 10 Polyphonie : P3 et P4 peuvent être interprétées comme du discours indirect libre, le narrateur rapportant - assumant sans les assumer - les propos de Manzanèque.
- 11 Le stéréotype ouvrier rencontre ici l'ethnotype corse qui assure massivement la circulation de ce trait sous forme de blagues.
- 12 Nous avons vu d'ailleurs comment l'ingénieur Garde retournait cet élément qui lui permettait de construire la pointe de son récit sociotypique.
- 13 Les sous-entendus n'ayant que rarement des marqueurs linguistiques spécifiques, rien ne s'oppose à en prêter à toute parole. L'insécurité des sujets du groupe dominé, engendrée par la relation de domination elle-même, les pousse à recevoir comme offense/menace pour leur identité le moindre acte des sujets du groupe dominant. On retrouve cette tendance "paranoïaque" principalement chez les éléments qui ont entrepris de contester la dominance, qu'elle soit sexuelle, ethnique, sociale, linguistique, etc ... On sait que les militants des langues minoritaires/minorées sont très chatouilleux et prompts à interpréter par exemple tout emprunt à la langue dominante comme signe de trahison et/ou de colonialisme, impérialisme ...
- 14 Il est d'ailleurs possible de mettre en rapport la théorie des faces avec notre description des socio/contresociotypes :

Face positive de B	
Face positive refusée par X à Y	Face positive revendiquée par Y devant X
sociotype (B-)	contresociotype (B+)

- 15 *Cabassier* : l'apprenti mineur qui allait chercher le *cabas* (nourriture + linge) de l'ingénieur ou du maître mineur à son domicile et le lui apportait.
- 16 Le choix de *se foutre de* peut être mis au compte de la familiarité de l'interaction intervieweurs / interviewé. Il peut être aussi la prise en charge praxémique de la violence que Y décode dans l'acte de parole de X (*se foutre de* fonctionnant alors comme augmentatif de *se moquer de*), violence qui explique/légitime par avance l'injure par laquelle il y sera fait réponse.
- 17 La pragmatique qui s'intéresse à la description des "mots du discours", n'a pas, à ma connaissance, étudié cet emploi d'*alors*. Cet adverbe est en principe en position initiale dans le programme phrastique. Comment rendre compte ici de sa position finale ? Nous aurions tendance à supposer une phrase élidée inaugurée par *alors*, qui en resterait le seul vestige. Soit, en ce qui concerne notre exemple :
- c'est dans le dictionnaire merde
alors [y a pas à redire
c'est pas la peine de critiquer l'emploi de ce terme]
- 18 "Il conviendrait d'élaborer la notion de blessure narcissique pour un groupe. Les groupes se sentent narcissiquement menacés lorsqu'on risque de mettre en évidence chez eux les points faibles qu'ils préfèrent se dissimuler à eux-mêmes et de ternir leur propre image idéale qu'ils entretiennent à grand frais. Ces deux mécanismes de groupe, investissement narcissique de certains secteurs de leur fonctionnement et défense contre la blessure narcissique, fondent une des résistances majeure à la recherche scientifique sur les groupes" (Anzieu 1981:29).
- 19 Si la deuxième solution contredit la première, elle ne l'annule pas forcément : 1 et 2 peuvent être fondées ; mais *successivement*, non pas *simultanément*. Cette rapide description laisse apparaître un facteur de la production de sens qui rend compte de certaines ambiguïtés à l'oral : le facteur *temps*. Une unité (y) a le sens A de son rapport avec l'unité précédente (x), et le sens A' de son rapport avec l'unité qui suit (3) :



- 20 Argument en soi contresociotypique : selon le sociotype les ouvriers sont "rigoleurs et imprévoyants, tout entiers, comme les sauvages et les singes, à la sensation présente" (F. Sarcey, article paru dans *Le Gaulois*, 8 février 1870, cité in Grignon 1988:32).
- 21 De l'occitan *tançar* : *fermer*
- 22 Corroborer fortement ce fait la séquence qui suit ce récit, dans laquelle l'intervieweur C propose au narrateur de revenir sur les motivations de l'ingénieur.

C.6 et: l'ingénieur là dont tu nous as parlé qui t'avait fait venir / enfin si tu penses que: que c'est indiscret ce que je te demande tu tu me réponds pas bien entendu mais / l'ingénieur à ton avis pourquoi qu'est-ce qu'il te voulait: où il voulait en venir quand i t'a fait venir pour te raconter ça que tu en faisais pas assez pasque c'est: / qu'est-ce qu'il voulait obtenir de toi ? / je suppose que c'était pas gratuit cette conversation eh c'était pas:

A.7 - ben euh / je sais pas moi comment te dire / j'ai des copains je le dis sincèrement pasque bon je vais te dire mon point de v- bon je: / je jouais au ballon à ce moment-là / alors moi qu'on me mette au chantier ou qu'on me mette / à la bricole c'est-à-dire / à la journée fixe / c'est pas la même tu vois la la: au chantier i te faut faire un certain rendement / (mm C) alors moi tu sais eh : qu'on me mette ou qu'on me mette pas pour moi ça me / tu vois ça me gênait pas au contraire ça me faisait rien de temps en temps on me disait "Tiens ! manque un gars / à la journée là-bas" / ce n'est pas le même travail je veux pas dire par là que / le g- les gars qui sont à la journée ne fassent rien mais enfin bon ce n'est pas le même travail / que / tu es dans un chantier que tu dois assurer un tant / un tant de de de rendement pour faire le cycle c'est-à-dire pour / faire le maximum tu vois / et c'est là que je lui ai -fin i m'a dit que: i voulait que: i voulait me faire dire que j'étais un tireur-au-cul alors / c'est là que je lui ai dit / que / la nouvelle génération polonaise -fin la (mm B) immigré polonais / comment tra- avec leurs bras mais is travaillent un peu avec leur tête aussi / et c'est là que ça ne lui a pas plu qu'i m'a fait sortir

A.7 commence par expliquer pourquoi, jouant parallèlement au football, il acceptait de passer du travail à la tâche au travail à la journée moins pénible mais moins bien payé ... ce qui est à l'origine, selon lui, du jugement négatif que l'ingénieur voulait lui extorquer. Examinons la fin de ce tour de parole en le réécrivant en propositions :

- 1 tu dois assurer un tant (...) pour faire le maximum tu vois /
- 2 et c'est là que je lui ai -fin
- 3 i m'a dit que: i voulait que: i voulait me faire dire que j'étais un tireur-au-cul
- 4 alors / c'est là que je lui ai dit / que / la nouvelle génération polonaise -fin la (mm B) immigré polonais / comment tra- avec leurs bras
- 5 mais is travaillaient un peu avec leur tête aussi
- 6 et c'est là que ça ne lui a pas plu
- 7 qu'i m'a fait sortir

Le programme syntaxique de P2 est intercepté pour formuler celui de P3, et repris ensuite en P4. Nous rendrons compte de cette interception (qu'accompagne la forte évaluation de P2/P4 par l'emphase par extraction en *c'est là que*) en ces termes : André entend le questionnement de C.6 sur les intentions de X comme un déplacement du centre d'intérêt de son récit de Y sur X. Il est pris - entre la double exigence :

- interactive : il doit répondre à C ;
- personnelle : il doit recentrer son récit, dont C a opéré un mauvais décodage :

l'extraction, en tant que surévaluation, sera le signifiant de ce rattrapage.

P2 : le sujet commence par satisfaire à la deuxième exigence. Il met en emphase la parole de Y. Mais ce disant, il ne répond pas à C. Il interrompt donc ce programme.

P3 : satisfait à l'exigence interactive. Dans les reprises :

i m'a dit que : i voulait que: i voulait me faire dire que

on peut voir comment le locuteur s'extrait progressivement du programme syntaxique qu'il avait choisi : *dire que* (implicite en P2 : "je lui ai (dit)") pour s'aligner sur celui proposé par C.6 ("où i *voulait* en venir"), à la troisième tentative : "i *voulait* me faire dire". Notons que cette proposition actualise le praxème du trait sociotypique 1 dans sa crudité : *tireur-au-cul*. Une fois l'exigence interactive satisfaite, le narrateur peut revenir en P4 à l'évaluation emphatisée de sa parole, pour remettre le narrataire sur le chemin de la *bonne* interprétation.

- 23 Bureaux de la direction de l'entreprise
- 24 Et ne sont pas catégorisés comme tels par le narrateur/actant. Ajoutons que tout raisonnement économique peut être catégorisé comme offense sociotypique. L'ouvrier peut y entendre que le supérieur essaie de le rouler dans la farine : il se "fout de lui" (cf. supra récit de Ernest).
- 25 Un peu à l'image de celle que l'on trouve par exemple dans le téléfilm de M. Failevic et M. de la Rochefoucault : *1788*, dans sa séquence 26, analysée par Gardin (1980, article repris dans Gardin 1988, "*1788*, Utilisation d'un film pour une introduction à la sociolinguistique", 176-196) : lors de l'assemblée villageoise qui doit formuler des doléances, les paysans invités à prendre la parole, commencent par se taire, ... puis parlent tous en même temps.
- 26 Petit village près d'Alès, où vit Akli Soliman.
- 27 La direction invitait les ouvriers à des repas au cours desquels il leur était expliqué les possibilités de reconversion dans d'autres entreprises.
- 28 Akli Soliman est Kabyle mais nous avons pu observer que l'ethnotype n'entre pas dans la distinction Arabe/Kabyle.
- 29 La présence, dans ce récit, du rituel confirmatif d'adieu a d'autant plus de valeur antiphastique que nous avons vu que, dans le RCST, la phase 5 (liquidation de l'interaction X/Y) était souvent omise.
- 30 Structure que réalisent de très nombreuses blagues racistes : l'immigré (le plus souvent l'Arabe) y est présenté confondant des mots (fréquemment par paronymie) et actualisant un sens particulièrement graveleux.
- 31 Le narrateur glose ainsi l'acte de parole de Y :
 P38 alors je l'ai pris comme des *bêtes*
- Nous entendons ce programme comme une paraphrase de :
 [je les ai pris pour des *imbéciles*]
- Il explicite là le *face threatening act* qu'il vient de réaliser et présuppose le détournement contre-ethnosociotypique de l'énoncé :
 [ils nous prennent pour des *imbéciles*]
- 32 *Formation économique* est sûrement un déplacement (sinon un lapsus) pour *formation continue*. Le locuteur dit peut-être par là ce qu'il souhaiterait que celle-ci soit : une *formation économique*, ce qu'elle est rarement.

- 33 Nous mettrons cet escamotage au compte de la situation énonciative de ce récit. Rappelons qu'il ne s'agit pas d'une interview, c'est-à-dire d'une interaction où le narrateur peut prendre le temps de raconter parce qu'il sait que les intervieweurs sont tout prêts à le lui accorder mais d'une conversation à bâtons rompus entre pairs. La concurrence entre les interlocuteurs est sensible : une fois la parole prise et pour la garder, il s'agit d'aller à l'essentiel.
- 34 Le narrateur pose ce récit comme faisant suite au précédent : *après* (P37). Nous analyserons cet adverbe comme métanarratif : il glose la succession du temps du raconter, non celle du temps raconté. Analyse que confirme l'usage de "et puis" pour introduire P39. Si ces outils étaient des jonctions temporelles (au sens labovien), P37 poserait en postériorité (par rapport à l'événement rapporté dans le récit 3) l'événement du récit 4, alors que P39 le pose en antériorité.
- 35 Ou plutôt *presqu'avec des pairs*, du fait de la présence du maître-mineur, P. Maurer. Ce n'est pas un hasard que ce soit lui qui corrige l'inversion du trait sociotypique 2.
- 36 Par exemple hors micro, F. Combe conclut en ces termes (approximatifs : nous avons réécrit cet énoncé immédiatement après sa formulation) la narration à ses pairs d'un affrontement verbal avec la direction des Houillères du Bassin Centre Midi :
- je te le ai brandussés (en occitan : secouer) et comme i faut // j'ai dit "Nous on a tout juste le certificat d'études et on comprend ça / et vous vous êtes sortis de Polytechnique de l'ENA et vous êtes pas capables de comprendre / à quoi ça vous sert ces écoles ?" (rire général)
- 37 Fond primordial que la parole ouvrière, en quête de légitimation, tend à occulter (supra II).
- 38 Cf. Laing 1961 : "Confirmation et infirmation", 120-131.
- 39 Une deuxième occurrence de "tout le monde" que Donnadiou énonce immédiatement après confirme cette production de sens :
- A.10 - (...) je dis pas que c'est un bien de punir *l'ouvrier* / mais quand même i faut: faut quand même le tenir au travail (...) / c'est un bien pour *tout le monde* eh
- 40 Notons que c'est la même scène qui revient, à peu de chose près, dans les 3 récits de chefs d'équipe que nous étudions. Pareille récurrence ne saurait être fortuite : nous y verrons la scène fondatrice de l'identité sociale du chef d'équipe.
- 41 Nous avons qualifié ces récits de *contre-contresociotypiques*. En bonne logique, la double négation équivaut à l'affirmation. Le contre-contresociotype ne retrouve-t-il pas le sociotype, très précisément le trait 1 :
- l'ouvrier est tire-au-flanc ?*
- Ce trait est d'abord déplacé : les récits se développent sur fond non de *fainéantise* mais de *manque de conscience professionnelle* ouvrière. Il fera retour, brièvement et indirectement, sans faire l'objet d'un récit :
- A.10 - je dis pas que c'est un bien de punir l'ouvrier / mais quand même i faut: faut quand même le tenir au travail
- S'il faut *tenir au travail* l'ouvrier, n'est-ce pas sous-entendre que sa "pente naturelle" le pousse à "s'en éloigner" ?
- 42 Inversion bien sûr partielle, notamment en ce que la demande procède de ceux qui vont être interviewés, comme dans l'entretien thérapeutique. Compte tenu de ce caractère, nous avons conservé les habituelles *référenciations* : A réfère à l'enquête-intervieweur, B et C aux enquêteurs ... interviewés.
- 43 Selon cette interprétation, on entendra le *nous* :
- P8 *nous* nous sommes rencontrés
- comme exclusif (= je + ils).

- 44 Autre interprétation possible, mais qui ne me semble pas pertinente : le narrateur aurait d'abord saisi les enquêteurs en non-personne pour modaliser (par la distanciation personnelle) l'inscription du sociotype qu'il projette de réaliser sur eux. L'offense lui semblant encore trop forte, il compléterait cette distanciation d'une substitution actantielle.

CONCLUSION

Tout au long de cette étude, nous avons tâché de saisir la façon dont se produit l'identité sociale ouvrière - ou plutôt certains de ses éléments - dans les mises en intrigue que les sujets font de leur vécu, dans les récits par lesquels ils se dotent d'identité(s) narrative(s). En guise de conclusion, je souhaiterais m'interroger sur la place et le crédit que la stratégie militante ouvrière accorde au *récit* lui-même par rapport à un autre genre discursif : l'*argumentation*. Si le récit peut être au service de l'argumentation (1), si l'argumentation peut être enchâssée dans le récit notamment sous la forme du discours rapporté mettant en scène une interaction conflictuelle, il n'en reste pas moins vrai que ces deux genres discursifs sont bien distincts (Adam 1992) et qu'il arrive à la parole ouvrière de remplacer celui-ci par celle-là au risque d'un ratage interactif. Nous y verrons le signe de ce que le récit est, pour elle, un genre dominé pouvant s'avérer inapte, suivant la situation, à porter la revendication identitaire.

Pour ce faire, nous sortirons du cadre dans lequel nous nous sommes situés jusqu'à présent - l'*interview* : l'interaction est provoquée par les intervieweurs - pour observer une situation de parole plus naturelle même si très formelle : celle d'un *meeting* syndical.

Septembre 1985 : les mineurs des Cévennes, quelque quatre ans après le conflit de Ladrecht, repartent en grève illimitée pour s'opposer à la fermeture du dernier puits de mine programmée par Charbonnages de France pour la fin 85. A l'inverse du précédent conflit, les relations avec la direction et les cadres sont très tendues et frôlent l'affrontement. Le 10 octobre, à la mairie de Laval-Pradel, distante de quelques kilomètres du puits occupé, l'ingénieur chef d'exploitation - avec lequel les grévistes ont déjà eu maille à partir - doit venir déposer le permis de construire d'un lavoir (destiné à traiter le charbon de l'exploitation de la surface). Les grévistes catégorisent cet acte comme un affront : les projets de construction de lavoir ne mentionnent pas le traitement du charbon du fond ... comme si celui-ci n'avait désormais plus aucun avenir. Ils décident d'assister à la mairie, à ce dépôt de permis. Que s'est-il passé exactement entre les grévistes et l'ingénieur ? Celui-ci prétend qu'il a été molesté par certains d'entre eux, ceux-là qu'il n'y a eu qu'un échange de propos assez vifs. Cet affrontement - verbal ? physique ? - a été suivi de sanctions à l'encontre de trois mineurs : François Combe, le leader, CGT, ainsi que Frank Baldret et Ali Ravek, jeunes mineurs recrutés à la réouverture du bureau d'embauche en 1981, sont révoqués.

Le 1er février 1986, à Montpellier, la CGT organise, à la Bourse du Travail, une journée de *témoignages* - selon sa propre catégorisation discursive - sur "les atteintes aux libertés syndicales dans la région Languedoc-Roussillon". Le secrétaire général de l'époque - Henri Krasucki - s'est en personne déplacé.

Précisons deux éléments :

(a) *Le cadre interactif* : pour la plupart des orateurs qui vont "témoigner", le lieu dans lequel ils ont à s'exprimer n'est pas familial. Il a de plus la structure formelle d'une salle de conférence : une tribune où sont installés les responsables syndicaux, notamment H. Krasucki, S. Fleurance (secrétaire régional) et F. Combe (leader des mineurs), fait face à une assemblée : les témoignages s'effectueront depuis la salle, avec micro. Les intervenants s'adressent à un public d'une centaine de personnes : en majorité des adhérents de la CGT mais aussi des "personnalités" régionales, des journalistes ... Le cadre est donc des plus formel, la présence du secrétaire général confère du poids à l'entreprise : les prises de parole doivent être à la hauteur de la situation !

(b) *Le type d'intervention* : le président de séance, S. Fleurance, après avoir remercié "les militants de la CGT sanctionnés qui ont répondu à (notre) invitation de venir *témoigner* et les personnalités qui ont bien voulu entendre leur *témoignage*", annonce la première intervention en ces termes :

Sans plus tarder nous commençons les *témoignages* / je crois qu'immédiatement vous comprendrez / que le premier *témoignage* que nous avons envie d'entendre c'est celui de nos camarades mineurs de Ladrecht et c'est un des révoqués / Frank Baldret qui doit *témoigner* et expliquer les raisons pour lesquelles ils ont été sévèrement sanctionnés.

Notons la récurrence du praxème *témoignage*. Quel sens produit-il ? Citons la définition du Petit Robert : "déclaration de ce qu'on a vu, entendu, perçu, servant à l'établissement de la vérité". Passons sur la finalité (établir la vérité) de l'acte de témoignage pour souligner que, visant à relater un événement passé, il est présupposé qu'il se réalise sous forme narrative. Comme on va le voir, le tour de parole du "témoin" ne répond pas à la consigne du président de séance. F. Baldret *lit* le texte suivant :

(A: F. Baldret ; B : S. Fleurance ; C : H. Krasucki ; D : F. Combe)

A.1 - alors témoignage François Combe Ali Ravek et moi-même / nous sommes trois révoqués pasque nous n'acceptons pas la fatalité du chômage / la casse de notre industrie charbonnière et nous luttons pour l'exploitation du riche gisement de Ladrecht / ces graves actions de licenciement et de suspension ont été prises +++ du ministre du travail du ministre / de l'industrie / du secrétaire d'Etat à l'Energie / en fait par le gouvernement / nous sommes en présence d'une agression antisyndicale / et plus précisément anti-CGT de caractère politique / nous sommes en présence d'une offensive contre les libertés démocratiques les plus élémentaires / contre les droits de l'homme (...) ces licenciements ces sanctions qui nous frappent / n'ont rien à voir avec notre comportement individuel dans la lutte / rien à voir avec la violence les atteintes aux libertés du travail / ce sont purement et simplement des sanctions politiques / ce pouvoir et la direction des Charbonnages savent ce que représente Ladrecht dans la profession / is veulent l'exemple la peau des dirigeants syndicaux / et pour faire l'exemple is développent la provocation / nous avons un dossier conséquent qui démontre toute une machination / les Ministères de l'Industrie du Travail + + + + is ont tout de même donné l'autorisation aux Charbonnages de nous licencier / Madame Dufoux notre ministre gardois savait également / nous les accusons d'être complices de cette machination / pour porter ainsi atteinte aux droits de l'homme au service des objectifs politiques contraires aux intérêts des travailleurs de la

région du pays / nous aimons la vie nous voulons vivre c'est pourquoi nous luttons / pour l'emploi et les libertés (applaudissements).

Le locuteur A (F. Baldret) entend répondre à la consigne proposée : il initie son tour de parole par le praxème *témoignage* qu'il donne comme titre à l'intervention (rédigée à l'avance avec ses deux camarades révoqués). La tournure syntaxique qui suit : x parce que y :

nous sommes tous révoqués *pasque* nous n'acceptons pas la fatalité du chômage

qui permet de remonter de l'effet à la cause, pourrait être un embrayeur de récit (le récit se présentant alors comme l'explicitation détaillée des événements y ayant eu la conséquence x). Tel n'est pas le cas : le présent temporel comme les praxèmes de coupe large : *chômage, casse de l'industrie*, etc ... ne renvoient pas à une action singulière située temporellement précisément, mais au discours cégétiste dans son extension la plus large. A développe donc non un récit mais - selon le modèle argumentatif - une dénomination des "vraies" raisons qui ont motivé la sanction et une critique de la politique charbonnière du gouvernement. Cette intervention est accueillie par les applaudissements du public. Faut-il entendre que, au-delà du réflexe de reconnaissance idéologique, l'assemblée a catégorisé ce texte comme *témoignage*, que A donc a rempli son contrat de parole ? Lisons la suite de l'interaction :

B.2 - est-ce que: sur ce premier témoignage: y a-t-il des questions ? Henri !

C.3 - je comprends le: le coup de phare global que vient de donner notre camarade c'est-à-dire le contexte de ces mesures / s'il était possible / même succinctement pasqu'il y a d'autres témoignages / que / l'un de nos camarades François par exemple / + + un aperçu des pièces du dossier / les prétextes de la révocation précis et la réalité // de manière il s'agit de / j'en profite pour le dire aux + + + / à propos des témoignages / aujourd'hui ce qui est important c'est (2) en quoi il s'agit de répression (2) / pourquoi / c'est / injustifié / pourquoi il y a atteinte aux libertés syndicales /

Si B.2 (le président de séance) semble bien catégoriser A.1 comme témoignage, tel ne semble pas être le cas de C.3 (Henri Krasucki) qui demande la parole non pour poser une question (selon le cadre fixé par B.2) mais pour solliciter une autre intervention, en correction de celle de A.1. Sa prise de parole est de forme concessive : *oui ... mais*. La proposition initiale ("je comprends ...") ménage la face du premier "témoin" en n'invalidant pas frontalement sa prestation. La demande qui y fait suite ("s'il était possible ...") vise cependant clairement à expliciter une autre production de sens du praxème *témoignage* selon les oppositions :

global / précis

contexte / prétexte, réalité

Il me semble intéressant de noter qu'alors même que les termes par lesquels C.3 précise la définition de *témoignage* restent vagues et imprécis, le locuteur sollicité de prendre la parole (F. Combe) ne s'y trompe pas : il met en récit l'événement qui a conduit à la révocation (D.5).

D.5 - bon oui c'est vrai que: comme l'a dit Frank nous avons un dossier: assez important qui qui démontre : toute cette machination / alors les faits les plus: les plus essentiels vous savez bon on est révoqués parce que: le prétexte a été que nous avons / nous aurions agressé: un ingénieur des Houillères + + le chef d'unité d'exploitation / bon alors: comment les choses se sont passées?: / i faut savoir que: ç'a été une véritable provocation bon je parle pas des provocations d'avant qu'y avait eu à la centrale tout ça (...) et bien sûr avec les mineurs nous sommes allés: assister à ce dépôt de permis de construire / de construire de ce lavoir / là nous sommes rentrés / dans la salle municipale nous avons demandé au maire de pouvoir rentrer qu'i nous a laissés rentrer d'ailleurs / nous avons été d'abord surpris de voir qu'y avait la police / des fourgons de police / bon c'était la preuve que: y avait des choses qu'y en avait que: certains avaient des idées derrière la tête / et nous sommes rentrés bon Monsieur Loiret a déposé le permis de construire je / j'ai fait une intervention / très correcte / pour dire que nous ça faisait pas le compte que encore s'y avait ce / ce lavoir c'était (2) grâce (2) à notre lutte / et puis expliquer tout le problème / tout le problème de la liquidation de l'industrie charbonnière que ce n'était pas ça qui réglerait le problème / bon c'est vrai que la discussion a été vive / très vive parce que / immédiatement Monsieur Loiret a parlé de sanction / de mises à pied / ce qui a fait monter le ton / mais: croyez que: à aucun moment y a eu agression y a eu discussion vive y a eu (2) provocation vraiment de l'ingénieur (2) / et là ce qui est aberrant et là y a Maître + + + + qui connaît le dossier aussi euh dans les attendus de l'ingénieur en chef du service des Mines qui a prononcé l'autorisation de: de révoquer / on parle de pièce + + + + + / et comme pièce / nous avons quand même le (2) maire (2) de Laval-Pradel qui a assisté / et qui après une lettre du (2) Directeur (2) des Houillères qui fait (2) pression (2) sur lui pour essayer d'avoir un témoignage en la faveur des Houillères / a répondu catégoriquement et nous avons la lettre / comme quoi i s'inscrivait en faux dans les affirmations du directeur des Houillères (...) c'est quand même quèque chose de très grave / c'est dangereux pasque quand on veut casser: / (2) des militants (2) et une organisation syndicale on s'aperçoit qu'is sont prêts à tout / c'est vraiment: vraiment dur à encaisser eh / et de: rester calmes devant une affaire: aussi: aussi grossière (applaudissements)

B.6 - bien, merci François, (...)

L'explication (argumentative) de la révocation :

on est révoqués *parce que*: le prétexte a été que nous avons nous aurions agressé: un ingénieur fonctionne comme *résumé* du récit à venir : elle est suivie d'une question, typique de la demande de récit :

- comment les choses se sont passées ?

Habituellement énoncée par le narrataire, elle fait la transition entre l'annonce de nouvelle et le début du récit à proprement parler. Ce n'est pas le cas ici. Le narrateur enchaîne par un second résumé, en correction du premier qui représentait le point de vue de l'opposant :

ç'a été une véritable provocation

Si nous réduisons ce récit à son "squelette" de propositions narratives, on obtient :

- PN1 [la provocation verbale antérieure de monsieur Loiret]
 2 et puis après quelques jours après il est venu ce problème: / du dépôt du permis de construire du lavoir / à Laval Pradel (...)
 3 et bien sûr avec les mineurs nous sommes allés: assister à ce dépôt de permis de construire de ce lavoir
 4 là nous sommes rentrés / dans la salle municipale
 5 nous avons demandé au maire de pouvoir rentrer qu'i nous a laissés rentrer d'ailleurs
 6 nous avons été d'abord surpris de voir qu'y avait la police (...)

- 7 et nous sommes rentrés
 8 bon monsieur Loiret a déposé le permis de construire
 9 je / j'ai fait une intervention / très correcte (...)
 10 c'est vrai que la discussion a été vive très vive parce que / immédiatement monsieur Loiret
 a parlé de sanctions
 11 ce qui a fait monter le ton
 12 mais: croyez que: à aucun moment y a eu agression y a eu discussion vive y a eu (2)
 provocation vraiment de l'ingénieur (2)

Habile récit improvisé de l'événement litigieux :

- l'acte rapporté en P4 : *rentrer dans la mairie*, d'abord énoncé comme Faire 4 est ensuite repris en P5, P7 et posé comme Faire 2 : les mineurs sont entrés dans la salle municipale avec l'*autorisation* du maire.

- la mention de la présence de la police, qui aurait pu être réalisée dans une proposition libre comme *indication* ([y avait la police]) est ici enchâssée dans une proposition narrative qui rapporte la réaction des grévistes à cette présence : "nous avons été d'abord *surpris* (...)" préparant par là activement la catégorisation de l'événement comme *provocation*.

- l'ensemble fonctionne comme contre-récit de la version proposée par la direction.

Cette dimension intertextuelle apparaît explicitement dans les modalités énonciatives de P10 et P12 :

- P10 : *c'est vrai que* : concession

- P12 : *croyez que* : énoncé véridictoire sous forme d'interpellation phatique au moment où, au terme de son récit, le narrateur reprend les catégorisations initiales (*agression/provocation*) qu'il a maintenant construites diégétiquement.

A la suite de ce tour de parole, le président de séance sollicite d'autres témoignages. Les "victimes" ont toutes préparé par écrit leur intervention, à peu près sur le modèle - argumentatif - de celle de F. Baldret (A1). Compte tenu de la rectification demandée par H. Krasucki, les locuteurs vont y injecter du récit. Hétérogénéité qui se perçoit très nettement à l'écoute de l'enregistrement : les parties narratives, improvisées, sont énoncées plus lentement, et avec plus de ratages que les fragments préparés pour la circonstance et lus avec un débit différent.

Quelles sont les raisons qui ont poussé les scripteurs, dans la rédaction de leur témoignage, à contourner, voire à éviter tout à fait la mise en récit, alors même que le genre dans lequel elle prétendait s'inscrire le présupposait ? Présentons quelques hypothèses explicatives qui, si elles peuvent avoir une part de réalité, ne semblent pas déterminantes.

- loi d'informativité : les scripteurs ne narrent pas l'événement qui suscite leur témoignage parce qu'ils le supposent *connu* de leur auditoire. La chose irait donc sans raconter ... Ce calcul, outre qu'il s'avère ne pas correspondre à la réalité, apparaît bien improbable.

- loi de familiarité : raconter une expérience personnelle présuppose une distance intime entre narrateur et narrataire (s), qui est exclue dans le cadre d'un meeting.

- loi de pertinence/d'efficacité : le récit, en tant qu'il narre un fait singulier, peut apparaître comme privilégiant l'individuel sur le social, le particulier sur le général. L'ellipse du récit, dans le cadre du meeting, serait explicable en ces termes : les scripteurs des *témoignages* court-circuiteraient la mise en récit pour aller droit à l'essentiel du discours syndical : la dénonciation des pratiques de répression, l'appel à la lutte pour les faire cesser.

L'essentiel me semble ailleurs : à un niveau où s'articulent production d'identité sociale et valeur sociodiscursive du récit. Il existe, parallèlement au marché linguistique, un marché des genres discursifs. La formation de ses prix me semble être, pour une large part, déterminée par l'appareil scolaire, au travers des exercices de langue écrite qu'elle propose. Dans le système actuel, en primaire et 1er cycle (6ème/3ème), on fait pour l'essentiel des *rédactions* (qui relèvent très souvent de la structure narrative) alors que l'exercice canonique du second cycle est la *dissertation* (qui relève de l'argumentation). Aux petits le récit, aux grands l'argumentation : le premier semble rester au ras du vécu, la seconde inclut une prise de distance pour l'expliquer. C'est, selon mon interprétation, cette moindre valeur symbolique accordée au récit qui rend compte de l'évitement dont il est l'objet de la part des rédacteurs des interventions, tout particulièrement des trois mineurs : en situation de conférence, au-delà du témoignage sur "les atteintes aux libertés", les mineurs, qui n'ont pas accédé au second cycle du cursus scolaire, *témoignent* de ce qu'ils savent argumenter (2) (3).

Genre dominé dans les représentations sociolinguistiques (4), le récit s'avère, pour la parole ouvrière, dans certaines situations, impropre à porter la contestation de la dominance sociale : comme si de raconter l'ordre du monde non seulement ne saurait le changer mais serait se soumettre quelque peu à cette dominance ...

NOTES

- (1) Cf notre définition du récit *exemplaire*.
- (2) Ce que confirme l'analyse faite de la place de l'arme de l'argumentation dans le récit contresociotypique (IV.4.2).
- (3) Ce faisant cependant, en ne racontant pas, les mineurs n'apportent pas les preuves matérielles de leurs allégations que seules peuvent fournir l'énonciation des "faits", leur mise en récit. On comprend dès lors l'intervention d'H. Krasucki (C3), sollicitant, en correction de A1, du récit : ce genre discursif, s'il est moins *coté* que l'argumentation, a plus de force pragmatique (de par la fréquente confusion entre l'événement et le récit qui en est fait, confusion dont témoigne fortement la production de sens du praxème *histoire* qui signifie aussi bien "les événements, les faits qui se sont produits", que la relation qui en est faite).
- (4) Domination qui rend compte de certaines justifications métadiscursives qui accompagnent parfois le récit : certains narrateurs minimisent leur production, voire la dévalorisent comme pour

s'excuser d'être entré en narration. Un exemple parmi tant d'autres : un mineur après avoir expliqué l'attitude du Parti Socialiste par rapport à la grève de Ladrecht, illustre son argumentation de deux récits (supra II, *conclusion*) rapportant le comportement des élus socialistes au Conseil Régional, récits qu'il conclut ainsi :

A.6 - (...) et ça c'est: c'est des *péripéties* quoi de la lutte /

B.7 - nonon mais justement je trouve que c'est intéressant /

L'accent évaluatif par lequel A souligne le terme *péripétie* est nettement péjoratif : c'est bien le réglage en réception qu'en fait l'intervieweur puisqu'il propose contrediscursivement ("nonon mais") une évaluation positive ("intéressant"). Façon de rassurer l'interviewé de la valeur de ses récits dans l'échange, de l'intérêt qu'ils suscitent, pour neutraliser la péjoration précédemment perçue.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM J.M. 1981 *Labov et le récit, Cahiers de linguistique sociale*, 3, Rouen, 129 p.
 1984 *Le Récit, Que sais-je ? PUF*, 125 p.
 1985 *Le texte narratif. Précis d'analyse textuelle*, Nathan, 239 p.
 1992 *Les textes : types et prototypes*, Nathan, 227 p.
- ANZIEU D. 1981 *Le groupe et l'inconscient. L'imaginaire Groupal*, Dunod, 234 p.
- AUTHIER-REVUZ J. 1982 "Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive ; éléments pour une approche de l'autre dans le discours", *DRLAV*, 26, 91-151.
 1984 "Hétérogénéité(s) énonciative(s)", *Langages*, 73, 98-111.
- BACHMANN C. 1977 "Analyse de conversation", *Pratiques*, 17, 77-99.
- BACHMANN C., LINDENFELD J., SIMONIN J.
 1985 *Langage et communications sociales*, Hatier, 223 p.
- BAKHTINE M. 1929 *Marxisme et philosophie du langage*, Leningrad. Trad. française : Paris, Minuit, 1977, 233 p.
 1934 "Le discours dans le roman". Trad. française in *Esthétique et théorie du roman*, 1978, Paris, Gallimard, 86-233.
 1940 *L'oeuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen-Age et sous la Renaissance*. Trad. Française : Paris, Gallimard, 1970, 471 p.
 1961 *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*. Deuxième édition modifiée de : *Problèmes de l'oeuvre de Dostoïevski*. Trad. française : Lausanne, L'âge d'homme, 1970, 316 p.
- BALIBAR E. et WALLERSTEIN I.
 1988 *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*, La découverte, 308 p.
- BARBERIS J.M. 1989 "Deixis et balisage du parcours narratif : le rôle pivot de l'adverbe *là* dans les récits de lutte", *Langages*, 93, 45-63.
- BARBERIS J.M., GARDES-MADRAY F., LAFONT R., SIBLOT P.
 1983 *Concepts de la praxématique*, Langue et praxis, Montpellier, 114 p.
- BAROJA J.C. 1965 *El carnaval ; Análisis histórico-cultural*, Taurus Ediciones, Madrid. Trad. française : 1979, Gallimard, 417 p.
- BENVENISTE E., 1946 "Structure des relations de personne dans le verbe", *Bulletin de la Société linguistique*, XLIII, 1, 126. Repris in *Problèmes de linguistique générale*, 1966, Gallimard, 225-236.

- 1959 "Les relations de temps dans le verbe français", *Bulletin de la Société de linguistique*, LIV, 1. Repris 1966, *ibidem*, 237-250.
- BERRY N. 1981 "Le sentiment d'identité", *Revue française de psychanalyse*, XLV, 3, 473-485.
- BLANCHE-BENVENISTE C. et JEANJEAN C.
1987 *Le français parlé, transcription et édition*, INALF, 264 p.
- BLANCHET A. 1983 "L'entretien, à l'interface du psychologique et du social", *Bulletin de psychologie*, 360, XXXVI, 565-570.
- BOUCHINDHOMME C. et ROCHLITZ R.
1990 *Temps et récit de Paul Ricoeur en débat*, Procope, Editions du Cerf, 212 p.
- BOURDIEU P. 1979 *La distinction*, Minit, 670 p.
1982 *Ce que parler veut dire*, Fayard, 239 p.
- BRES J. 1986a "La fable d'identité", *La production d'identité*, Montpellier, 197-212.
1986b "Récits de différends, récits de la différence : production narrative et interpellation de l'ethnotype raciste", *Cahiers de praxématique*, 6, 45-75.
1987 "Ladrecht : aspect de la mise en récit de la dimension carnavalesque", *Lengas*, 21, 31-61.
1988a "A la recherche de la narrativité : éléments pour une théorisation praxématique", *Cahiers de praxématique*, 11, 75-100.
1988b "Dire l'autre en interaction : gréviste passif, renard, renardas, renardou", *Lengas*, 22, 109-131.
1989a "Praxis, production de sens / d'identité, récit". *Langages*, 93, 23-44.
1989b "Sociotypes, contresociotypes : un récit nommé désir", *Littérature*, 76, 74-88.
1989c "La narrativisation de la scène interlocutive. De ce que l'on fait (parfois) en racontant quelque chose", *Cahiers de praxématique*, 13, 19-41.
1990 *A la recherche de la narrativité. Fonctionnement narratifs en discours oral* ; thèse de doctorat, Montpellier (4 tomes).
1991 "Le temps outil de cohésion : deux ou trois choses que je sais de lui", *Langages*, 104, 92-110.
1993a *La narrativité. Approche linguistique*, Duculot (à paraître).
1993b "Alors raconte ! La négociation du récit dans l'interaction de l'interview", *L'analyse des interactions* (à paraître).
- BRES J. et GARDES-MADRAY F.
1984 "Une enquête sociolinguistique en milieu minier : corpus et problèmes méthodologiques", *Lengas*, 16, 73-98.

- 1991 "Ratages et temps de l'à-dire, in *Le sens et ses hétérogénéités*, Ed. du CNRS, 91-103.
- BROWN P. et LEVINSON S.
1978 "Universals in language use : politeness phenomena", in Goody, E.N., *Questions and politeness, Strategies in social interaction*, Cambridge, CUP, 56-310.
- CONDOR J.
1988 "Race stereotypes and racist discourse", *Text*, Mouton de Gruyter, 69-89.
1990 "Social stereotype and social identity", D. Abrams et M. Hogg (eds) : *Social identity theory*, Harvester, 83-122.
- CONSOLI S.
1979 "Le récit du psychotique", in Kristeva, *Folle vérité*, Fayard, 1979, 36-76.
- COURTINE J.J.
1981 *Analyse du discours politique, Langages*, 62, 128 p.
- DA MATTA R.
1983 *Carnavals, bandits et héros*, Esprit/Seuil, 311 p.
- DEVEREUX G.
1967 "La renonciation à l'identité : défense contre l'anéantissement"; *Revue française de psychanalyse*, XXXI, 101-142.
1970a "L'identité ethnique : ses bases logiques et ses dysfonctions", in 1972 *Ethnopsychanalyse complémentariste*. Flammarion, 131-168.
1970b *Essais d'ethnopsychiatrie générale*, Gallimard, 394 p.
- DOISE W., PALMONARI A.,
1986 *L'étude des représentations sociales*, Delachaux et Niestlé, 207 p.
- DUCROT O.
1972 *Dire et ne pas dire*, Savoir Hermann, 283 p.
1980a *Les mots du discours*, Minuit, 241 p.
1980b *Les échelles argumentatives*, Minuit, 96 p.
1980c "Analyses pragmatiques", *Communications*, 32, 11-60.
1984 *Le dire et le dit*, Minuit, 233 p.
- EHRlich H.J.
1973 *The social psychology of prejudices*, Harper and Row, New York.
- FAIRCLOUGH N.
1989 *Language and power*, Longman, London and New York, 259 p.
- FAYOL M.
1985 *Le récit et sa construction. Une approche de psychologie cognitive*, Delachaux et Niestlé, 157 p.
- FILLOL F. et MOUCHON J.
1977 "Les éléments organisateurs du récit oral", *Pratiques*, 17, 100-127.

- FREUD S. 1905 Trad. française 1971, *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, Idées NRF, 376 p.
1915 Trad. française 1973, *Essais de psychanalyse*, Payot, 277 p.
- GARDES-MADRAY F.
1984 "Praxématique et interaction verbale", *Langages*, 74, 15-30.
1987 "Ambiguïté pronominale et inscription du sujet dans sa parole", *Langages*, 22, 159-170.
- GARDES-MADRAY F. et BRES J.
1986 *Parole ouvrière. Autour de Ladrecht*, Messor, Editions Sociales, 304 p.
- GARDIN B. 1988 *Langage et travail, études socio-linguistiques de discours ouvrier en entreprise*, Thèse de doctorat d'Etat, 711 p.
- GENETTE G. 1972 *Figures III*, Seuil, 281 p.
- GOFFMAN E.
1967 *Interaction ritual. Essays on face-to-face behaviour*, Doubleday, New York. Trad. Française 1974, *Les rites d'interaction*, Minuit, 230 p.
1971 *Relations in public*, Harper and Row, New York. Trad. française 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, T2, Minuit, 369 p.
1974 *Frame analysis. An essay on the organization of experience*, Harper and Row, New York, 586 p.
1981 *Forms of talk*, Trad. française 1987, *Façons de parler*, Minuit, 276 p.
- GREIMAS A.J.
1966 *Sémantique structurale*, Larousse, 262 p.
1973a "Un problème de sémiotique narrative : les objets de valeur", *Langages*, 31, 13-35.
1973b "Les actants, les acteurs et les figures" in Chabrol *Sémiotique narrative et textuelle*, Larousse, 1973, 161-176.
1976 *Maupassant, la sémiotique du texte : exercices pratiques*, Seuil, 276 p.
- GREIMAS A.J. et COURTÉS J.
1979 *Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Hachette, 424 p.
1986 *Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, tome II, Hachette, 270 p.
- GRIGNON C. 1988 "Ecriture littéraire et écriture sociologique", *Littérature*, 70 ; 24-39.
- GRIGNON C. et PASSERON J.C.
1983 *Sociologie de la culture et sociologie des cultures populaires*, Documents du GIDES, 4, Paris, 183 p.

- GUILLAUME G. 1929 *Temps et verbe*, 1970, Champion, 1-75.
- GUMPERZ J.J. et HYMES D. (Eds)
1972 *Directions in sociolinguistics : the ethnography of communication*, Holt, Rinehart and Winston, New York, 598 p.
- HABERMAS J. 1981 *Theorie de l'agir communicationnel*, Tome II, Trad. française : 1985, Fayard, 476 p.
- HALBWACHS M. 1952 *Les cadres sociaux de la mémoire*, PUF, 279 p.
- KERBRAT-ORECCHIONI C.
1986 *L'implicite*, A. Colin, Paris, 404 p.
1987 "La mise en places", in *Décrire la conversation*, Presses Universitaires de Lyon, 319-352.
1989 "Le principe d'interprétation dialogique", *Cahiers de praxématique*, 13, 43-58.
- LABOV W. 1972 "La transformation du vécu à travers la syntaxe narrative", chapitre 9 de *Language in the inner city*. Trad. française : 1978, *Le parler ordinaire*, I, Minuit, 289-355.
1973 *Sociolinguistic patterns* ; trad. française: 1976, *Sociolinguistique*, Minuit, 458 p.
1981 "Speech actions and reactions in personal narrative", in Tannen D. (Ed.), *Analyzing discourse : text and talk*, Georgetown University Round Table, 219-247.
- LABOV W. et FANSHEL D.
1977 *Therapeutic discourse*, Academic Press, 391 p.
- LABOV W. et WALETZKY J.
1967 "Narrative analysis : oral versions of personal experience", in Helm J. (Ed.) *Essays on the verbal and the visual arts*, Seattle, University of Washington Press, 12-44.
- LAFONT R. 1973 "Deux types ethniques", in *Le Sud et le Nord. Dialectique de la France*, Privat, 101-136.
1978 *Le travail et la langue*, Flammarion, 296 p.
1983b "L'à-dire et le temps du silence : pour une linguistique de la parole productrice", *Cahiers de praxématique*, 1, 10-44.
1986 "Contrôle d'identité", *La production d'identité*, Montpellier, Université Paul Valéry et CNRS, 5-18.
- LAPLANCHE J. et PONTALIS J.B.
1981 *Vocabulaire de la psychanalyse*, PUF, 523 p.

- LAZAR M. 1983 "Ouvrier, histoire et littérature de parti : l'exemple du mineur", *Revue des sciences humaines*, 190, Lille III, 101-111.
- Le ROY LADURIE E. 1979 *Le Carnaval de Romans*, NRF, 426 p.
- LIPIANSKY E.M. 1983 "Une quête de l'identité", *Récits de vie, Revue des sciences humaines*, 191, 61-69.
- MANNONI O. 1969 "Je sais bien, mais quand même", in *Clefs pour l'imaginaire ou l'Autre scène*, Seuil, 9-33.
- De MIJOLLA A. 1984 "Identifier, être identifié, s'identifier", *Revue française de psychanalyse*, X/VIII, 491-508.
- ONG W.J. 1981 "Oral remembering and narrative structures", in Tannen D. (Ed.) *Analyzing discourse : text and talk*, Georgetown University Round Table, 12-24.
- PENEFF J. 1988 "Le mythe dans l'histoire de vie", *Sociétés*, 18, Masson, 8-14.
- POLANYI L. 1985 "Conversational storytelling" in Van Dijk (Ed.) *Handbook of discourse analysis*, 3, London : Academic Press, 183-201.
- RANCIERE J. 1984 "La maladie des héliotropes, note sur la "pensée ouvrière"", *Ethnologie française*, XIV, 2, 125-130.
- RICOEUR P. 1983 *Temps et récit*, I, Seuil, 320 p.
 1984 *Temps et récit*, II, *La configuration dans le récit de fiction*, Seuil, 234 p.
 1985 *Temps et récit*, III, *Le temps raconté*, Seuil, 427 p.
 1987 "Individu et identité personnelle", *Sur l'individu*, Seuil, p. 54-72.
 1988 "L'identité narrative", *Esprit* 7-8, 295-314.
 1990 "Le soi et l'identité narrative", in *Soi-même comme autre*, Seuil, 167-199.
- RYAVE A. 1978 "On an achievement of a series of stories", *Studies in the organization of conversational interaction*, Academic Press, New York, 113-132.
- SACKS H. 1972 "On the analyzability of stories by children", in Gumperz et Hymes, *Directions in sociolinguistics. The ethnography of communication*. Réédition 1986, Basil Blackwell, Oxford, New York.

1974 "An analysis of the course of a joke's telling in conversation", in Bauman et Sherzer(Ed.). *Explorations in the ethnography of speaking*, Cambridge University Press, 337-353.

SACKS H., SCHEGLOFF E.A., JEFFERSON G.

1974 "A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation", *Language*, 50, 4, 696-735.

SCOLLON R. et S.

1981 *Narrative, literacy and face in interethnic communication*, Advances in discourse processes, VII, Ablex Publishing Corporation, 209 p.

SIBLOT P.

1991 "Représentations de la langue et production d'ethnotypes", Actes du colloque : *Les Français et leurs langues*, 1988, Montpellier, 371-399.

TANNEN D.

1982 "Oral and literate strategies in spoken and written narratives", *Language*, 58, 1, 1-21.

TODOROV T.

1989 *Nous et les autres. La réflexion française la diversité humaine*, Le Seuil, 452 p.

VEYNE P.

1971 *Comment on écrit l'histoire*, Seuil ; 1979, Points-Seuil, 242 p.

WHITE H.

1981 "The value of narrativity in the representation of reality", in Mitchell W. (Ed.) *On narrative*, the University of Chicago Press. Chicago and London, 1-24.